Le Monde

LE MONDE ÉCONOMIE

■ La communication sans l'Europe ?

■ 12 pages d'annonces classées

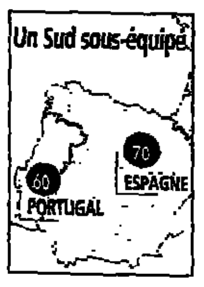

Un Sud sous-équipé

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16224 – 7 F
MARDI 25 MARS 1997
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Renault : 20 milliards d'économies pour un plan de relance

LA BAISSE des effectifs n'est pas la seule stratégie du PDG de Renault. Louis Schweitzer prépare un retour à la croissance des ventes en abaissant le coût de ses automobiles, donc leur prix.

M. Schweitzer a présenté les grandes lignes de son programme aux cadres supérieurs du groupe, samedi 22 mars, au CNIT de La Défense. D'ici à l'an 2000, le constructeur d'automobiles devrait économiser 20 milliards de francs, dont la moitié sur ses achats. En entrant dans ce *« cercle vertueux »*, Renault espère augmenter progressivement ses ventes en Europe mais aussi sur les marchés émergents comme l'Amérique latine. Le groupe se fixe pour objectif de vendre, en 2003, 350 000 véhicules de plus qu'aujourd'hui.

Lire page 16

La gauche et la droite mobilisent à Strasbourg contre le congrès du FN

Le sénateur Hœffel (UDF) prône l'interdiction du parti de M. Le Pen

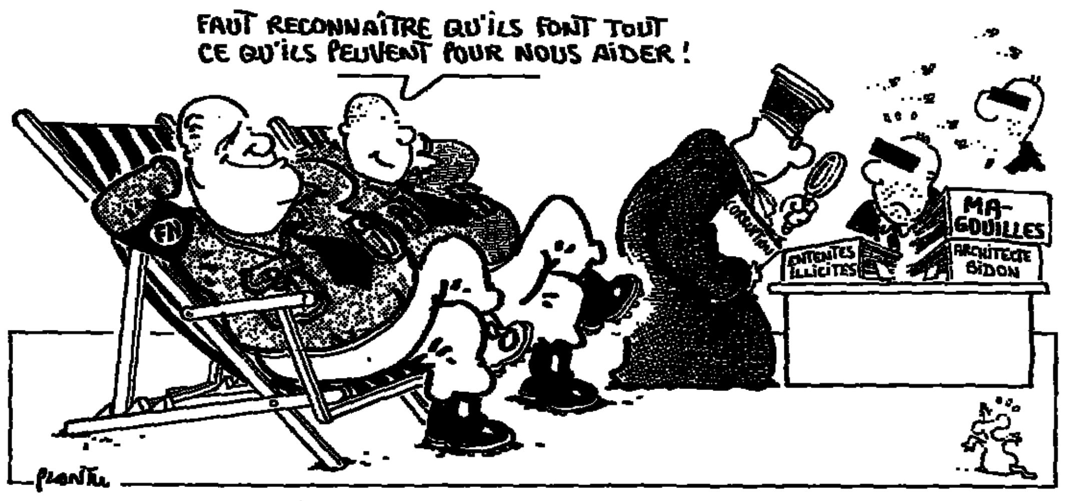

FAUT RECONNAÎTRE QU'ILS FONT TOUT CE QU'ILS PEUVENT POUR NOUS AIDER !
FN
CORRUPTION
MA-GOUILLES
ENTENTES ILLICITES
ARCHITECTE BIDON
Plantu

LE DÉBAT sur le Front national et sur la stratégie à adopter pour lutter contre l'extrême droite a continué, samedi 22 et dimanche 23 mars, à une semaine du congrès du parti lepéniste prévu à Strasbourg du 29 au 31 mars. Tandis que socialistes et droite se renvoient la responsabilité de l'émergence du Front national dans les années 80, les responsables alsaciens s'interrogent sur les risques de troubles à l'ordre public que comporte la réunion du Front national à Strasbourg.

Plusieurs milliers de contre-manifestants, strasbourgeois ou venus de toute la France et même de l'étranger, sont attendus le 29 mars dans les rues de la capitale régionale et européenne. Daniel Hoeffel, centriste, ancien ministre et président du conseil général du Bas-Rhin, s'interroge sur la possibilité d'interdire le congrès du Front national, voire ce parti lui-même.

Lire page 6

Les marchés publics en Ile-de-France

Une enquête souligne des « irrégularités »

DE 1989 À 1996, la campagne de réhabilitation des établissements scolaires entreprise par le conseil régional d'Ile-de-France aurait donné lieu à de nombreuses *« irrégularités »*. Telle est la conclusion du *« rapport d'instruction »* rédigé par un magistrat de la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France, et rendu au mois de décembre 1996. Parlant de procédures *« fort critiquables sur le plan du droit »*, décrivant une série de *« dysfonctionnements »*, l'auteur de ce rapport, dont nous publions des extraits, dénonce la mise en place d'un *« système complexe et pourtant très articulé de délégation de responsabilités et de procédures hétérodoxes assorties de pratiques anticoncurrentielles et d'irrégularités majeures »*, dont auraient profité les *« grands groupes du BTP »*.

N'intégrant pas, à ce stade de la procédure, les réponses du président du conseil régional, l'ancien ministre (RPR) Michel Giraud, ce document ne saurait être considéré comme engageant juridiquement la chambre régionale des comptes. Toutefois plusieurs extraits de ses conclusions ont été communiqués, à la mi-janvier, au parquet de Paris, mettant en exergue des *« éléments tendant à établir des faits suceptibles de constituer le délit de favoritisme »*. Les marchés publics du conseil régional sont aujourd'hui au centre de plusieurs enquêtes, menées par la brigade financière de la PJ parisienne, le Conseil de la concurrence et la Direction de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

En cours d'élaboration et devant être rendu public en avril, le rapport définitif de la chambre régionale des comptes peut être différent du rapport d'instruction. Le cabinet de M. Giraud insiste sur ce point : *« La seule expression autorisée de la chambre régionale des comptes »* consiste dans *« ses observations définitives »*. *« Sur le plan légal, vos informations n'ont aucune existence juridique ni matérielle »*, nous a ainsi déclaré, lundi 24 mars, un conseiller de M. Giraud.

Lire page 9

■ Les exigences d'Israël

La soumission du processus de paix à six nouvelles conditions est rejetée par l'Autorité palestinienne. p. 3

■ Privatisation de Thomson-CSF

Aerospatiale voulait participer à l'offre commune Alcatel-Dassault. Le gouvernement contraint le groupe public à s'associer aussi à la proposition de Matra. p. 16

■ Conflit des hôpitaux

Les internes préparent la manifestation de jeudi. Le gouvernement reste ferme tout en proposant de mieux les associer au contenu de la réforme. p. 8

■ Temple solaire

La mort, au Canada, de cinq membres de l'Ordre du Temple solaire porte à 74 le nombre total des victimes depuis 1994. p. 5

■ Médiateur de la République

Depuis 1973, ce défenseur de l'équité protège le citoyen des excès du droit ou de la bureaucratie. p. 8 et 12

■ Le Petit Prince des échecs

Le Français Etienne Bacrot est devenu, à quatorze ans et deux mois, le plus jeune grand maître international d'échecs de tous les temps. p. 20

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 360 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 325 - 7,00 F

Li Peng, professeur de capitalisme pour patrons français

PÉKIN
de notre envoyé spécial

Le premier ministre chinois, Li Peng, aime, dit-on, la France. A deux mois de la visite en Chine de Jacques Chirac, il n'en a pas moins profité de sa rencontre avec une délégation de PDG français (Schneider, Lafarge, etc.) conduite par Raymond Barre pour les tancer... et leur administrer une petite leçon de capitalisme.

Jeudi 20 mars, Li Peng reçoit les participants au « colloque économique franco-chinois », le troisième du genre, organisé à Pékin par le Comité France-Chine du CNPF. Après les amabilités d'usage, l'hôte demande, en regardant ostensiblement sa montre, qu'un membre de la délégation résume les préoccupations de tous. Ils prendront, désobéissants, chacun la parole. Agacé par ce premier acte de rébellion, le chef du gouvernement chinois le sera aussi par les questions, très *« offensives »* à son goût, qui lui seront posées. Il y répondra donc sur le même ton.

Première leçon : *« Avant de vous marier à un partenaire, faites donc des études de marché, veillez à éviter les doubles emplois, améliorez la qualité de vos investissements »*, lance-t-il à ceux qui s'inquiètent des difficultés qu'ils rencontrent dans leurs entreprises communes franco-chinoises. Au responsable de France Télécom, qui lui demande si le « gâteau » des télécommunications va bientôt devenir grand, Li Peng, plutôt ravi de l'image, lui répond par la négative, avant d'ajouter : *« Partout, la gestion des réseaux appartient aux autorités publiques, elle est un symbole de souveraineté. »* Et, pour mieux se faire comprendre, il donne l'exemple... de la France, où *« la distribution de l'électricité reste, avec EDF, dans une situation plus monopolistique qu'en Chine »* !

Après s'être plaint de ce que les ventes de cognac souffrent de tarifs douaniers élevés, le représentant d'Hennessy a droit à une réponse aussi peu diplomatique. Le cognac est un produit de riches. Il trouvera un marché s'il répond au goût des Chinois. Li Peng préférerait que ses compatriotes consomment davantage de vin et moins d'eau-de-vie. Mais, ajoute-t-il, *« chez nous, les consommateurs sont rois »* ! Au patron de Schneider qui l'interroge sur la protection de la propriété industrielle, Li Peng répond en renversant l'accusation : malgré les lois et la détermination de Pékin, *« les brevets chinois sont souvent volés par les pays étrangers »* ! Sans doute pensait-il à la boussole et à la poudre.

L'irritation de Li Peng laisse-t-elle présager une visite décevante de Jacques Chirac en Chine ? Ce n'est pas la volonté de Pékin. M. Barre et sa délégation ont été reçus par une imposante série de membres du gouvernement. Li Peng lui-même a donné quelques signes de bonne volonté, sur l'avion à cent places et en direction des assureurs. Sa mauvaise humeur n'était peut-être, après tout, que le fruit d'une déception : c'était, pour lui, la dernière fois qu'il recevait, dans ce cadre, son ami Jean-Pierre Desgeorges, le président du Comité France-Chine. Au printemps prochain, Li Peng ne sera plus, lui aussi, à la fin de son second mandat, qu'un ex-premier ministre.

Erik Izraelewicz

Europe : 40 + 40

LE MINISTRE fédéral allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel, décrit, dans un point de vue publié par *Le Monde*, le chemin qui reste à parcourir *« dans les quarante années à venir »* à une Europe qui ne doit pas *« se reposer sur ses lauriers »*. A l'occasion du 40e anniversaire du Traité de Rome, ses homologues français et italien, Hervé de Charette et Lamberto Dini, évoquent les progrès qui restent à accomplir. L'une de ces évolutions – des responsabilités accrues en matière de sécurité et de défense – pourrait faire l'objet d'un premier échange de vues, à Rome, le 25 mars. *« Nous devons aboutir à une Europe fédérale »*, estime d'autre part Helmut Werner, ancien président de Mercedes-Benz.

Lire pages 13, 15 et 30

Feux croisés sur l'Etat-nation

***LA FRANCE** n'a pas seulement* inventé l'Etat-nation. Produit de l'opiniâtreté séculaire d'une dynastie dont le relais a été pris par *ceux-là mêmes qui l'avaient renversée*, elle en est la quintessence. Il n'était certes pas fatal que cette nation, *« la plus hétérogène qui soit »*, selon Paul Valéry, ratifie les annexions opérées par ses maîtres à coups de conquêtes, de mariages, voire d'achats. Que Lorrains et Bretons, Provençaux et Ch'timis, Alsaciens, Auvergnats et Gascons, pour ne pas parler d'innombrables immigrants de toutes couleurs éprouvent à ce point le sentiment d'une appartenance commune. Mais la langue, l'Histoire, la foi en la liberté, l'abondance des trésors culturels, la beauté des paysages ont concouru à fonder une identité d'autant plus forte qu'on en peut faire remonter la naissance à Jeanne d'Arc, voire à la bataille de Bouvines. A d'autres les rêves de reconstitution de l'Empire romain : sauf au temps de Napoléon, le charbonnier français a toujours préféré être maître chez soi. Que cette identité mérite d'être préservée, qui peut sérieusement le contester ? L'effondrement de l'URSS ayant consacré l'échec du rêve internationaliste, il faut bien admettre, si politiquement incorrect que puisse sonner le mot aux oreilles de certains, que l'on n'a toujours pas trouvé de véritable substitut au patriotisme. *« Le remède, il n'y en a qu'un »*, a écrit une fois pour toutes Simone Weil dans son admirable *Enracinement*, *« donner aux Français quelque chose à aimer. Et leur donner d'abord à aimer la France. Concevoir la réalité correspondant au nom de France de telle manière que, dans sa vérité, elle puisse être aimée avec toute l'âme »*.

Malgré les efforts méritoires du président de la République pour convaincre jeunes et moins jeunes que tout, à bien y réfléchir, est *« formidable »*, nous n'en sommes pas là. Comme la plupart des Etats-nations d'Europe, Russie comprise, notre pays est pris sous les feux croisés de la mondialisation, de l'Europe, de la régionalisation, qui ajoutent aux angoisses provoquées par le chômage, l'aggravation des fractures sociales, la crise générale du système de valeurs.

André Fontaine

Lire la suite page 14

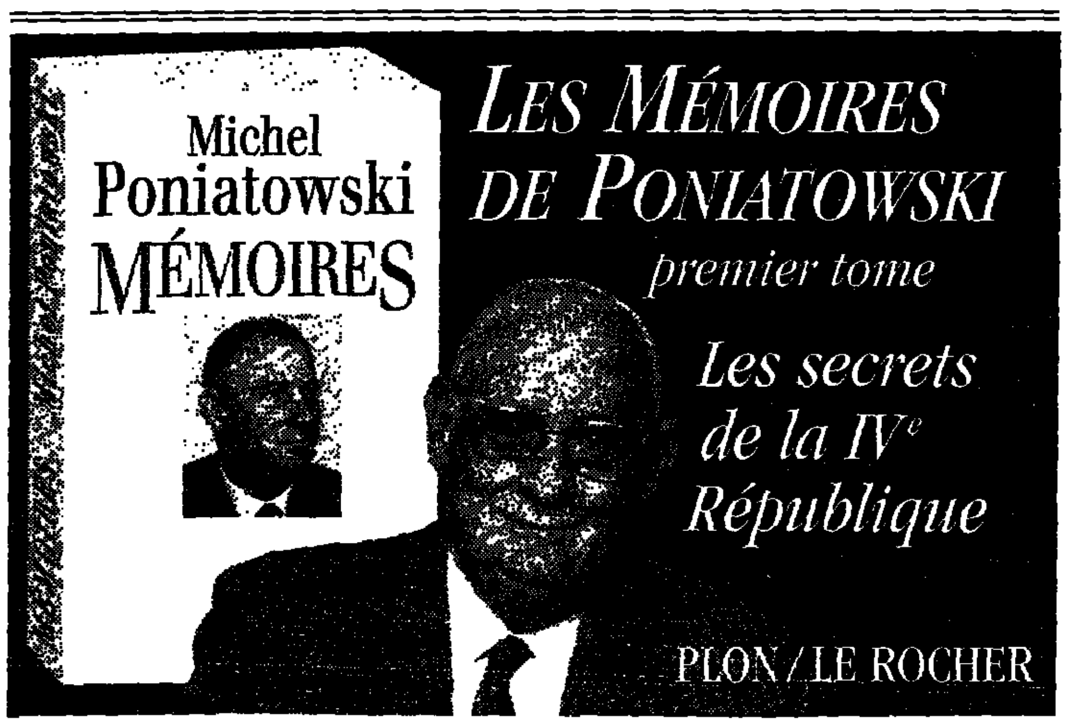

Michel Poniatowski
MÉMOIRES

LES MÉMOIRES DE PONIATOWSKI
premier tome
Les secrets de la IVe République
PLON / LE ROCHER

Femme sans escale

CATHERINE CHABAUD

L'ARRIVÉE, presque groupée, dimanche 23 mars aux Sables-d'Olonne, des deux derniers concurrents du Vendée Globe a mis un terme à la course autour du monde à la voile en solitaire. Première femme à boucler une telle aventure, sans escale, Catherine Chabaud a raconté que le passage du cap Horn restera sans doute un des moments forts de sa vie.

Lire page 20

International 2
France 6
Société 9
Régions 11
Horizons 12
Entreprises 16
Finances/marchés 18
Carnet 19
Aujourd'hui 20
Jeux 21
Météorologie 23
Culture 24
Communication 27
Abonnements 28
Radio-Télévision 28
Kiosque 29

هكذا من الأصل

ZAÏRE **Pour sa première apparition publique depuis son retour à Kinshasa, le maréchal Mobutu a tenté, dimanche 23 mars, de reprendre l'initiative politique. Il n'a toutefois pas annoncé s'il se rendrait au sommet extraordinaire de l'OUA sur la situation dans la région des Grands Lacs, convoqué pour mercredi à Lomé. ● A KISANGANI, le chef de la rébellion, Laurent-Désiré Kabila, a confirmé son opposition à tout cessez-le-feu et a annoncé qu'il souhaitait un gouvernement ne comprenant que des membres de son mouvement. Il a aussi confirmé l'interdiction des partis politiques dans les zones qu'il contrôle. ● A LUBUMBASHI, les habitants de la deuxième ville du pays semblent attendre avec calme l'arrivée prochaine des rebelles, qui poursuivent leur progression dans la province du Shaba ainsi que vers Mbuji-Mayi, la capitale de la région diamantifère du Kasaï-Oriental.**

Face aux succès de la rébellion, M. Mobutu tente de sauver son régime

Pour sa première apparition publique depuis son retour à Kinshasa, le président zaïrois a promis de nouvelles initiatives. De son côté, M. Kabila refuse tout cessez-le-feu et réclame un gouvernement de transition composé uniquement de membres de son mouvement

KINSHASA
de notre envoyé spécial

Toque de léopard vissée sur le crâne, chemise-tunique bleue, canne de chef africain à la main, le président Mobutu Sese Seko est apparu publiquement, dimanche 23 mars, pour la première fois depuis son retour à Kinshasa, vendredi. Le visage fatigué, les joues creuses, la démarche hésitante, il est sorti quelques minutes sur la terrasse de sa résidence du camp militaire Colonel-Tshatshi. Le maréchal n'a pas fait un long discours. « *Je m'appelle Mobutu. Je ne suis pas rentré pour m'occuper des intérêts de Mobutu, de la fortune de Mobutu, comme vous l'écrivez de temps en temps, mais des intérêts supérieurs du Zaïre, c'est-à-dire : notre unité et notre intégrité territoriales* », a-t-il lancé à un groupe de journalistes étrangers.

En compagnie du vice-président sud-africain Thabo Mbeki, venu lui remettre un message du président Nelson Mandela, M. Mobutu est resté debout, parlant de sa voix caverneuse, sans hésitation. Interrogé sur le rôle qu'il pourrait jouer dans la réconciliation nationale, il a répondu évasivement : « *Vous allez le savoir dans les 48 heures.* »

Thabo Mbeki a précisé qu'il restait en rapport avec M. Mobutu mais aussi avec Laurent-Désiré Kabila et son mouvement, l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL) ; le vice-président sud-africain s'est voulu confiant à propos du sommet extraordinaire de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) qui se tiendra mercredi à Lomé, au Togo, où, selon lui, « *le cessez-le-feu et les négociations seront au centre des discussions* ».

Le premier ministre, Léon Kengo wa Dondo, arrivé à la résidence de M. Mobutu en compagnie de M. Mbeki, est resté après le départ de ce dernier. Plus ou moins destitué la semaine dernière par une motion illégale du Haut-Conseil de la République-Parlement de transition (HCR-PT), il n'avait pu s'entretenir jusqu'à présent avec le chef de l'Etat. L'avenir du premier ministre semble plus que jamais incertain. La motion de destitution du HCR-PT n'est théoriquement pas recevable, mais il n'est pas exclu que le président Mobutu soit contraint de sacrifier le premier ministre qu'il soutient pourtant contre vents et marées depuis juin 1994.

ALLIANCES CONTRE NATURE

Les proches de M. Mobutu verraient d'un bon œil l'éviction de M. Kengo wa Dondo, auquel les oppose une vieille et solide inimitié. En revenant aux affaires, le premier ministre avait voulu mettre de l'ordre dans l'économie, tranchant dans le gras des privilèges, asséchant les flux de la corruption et des trafics au détriment, bien sûr, des plus proches parents et collaborateurs du président. Ceux-ci n'ont pas oublié. Mais la loi du clan et la fidélité du chef aidant, ils parient aussi que, pour assurer sa survie politique, le président doit absolument rester dans les limites de son rôle constitutionnel : présider et ne pas gouverner.

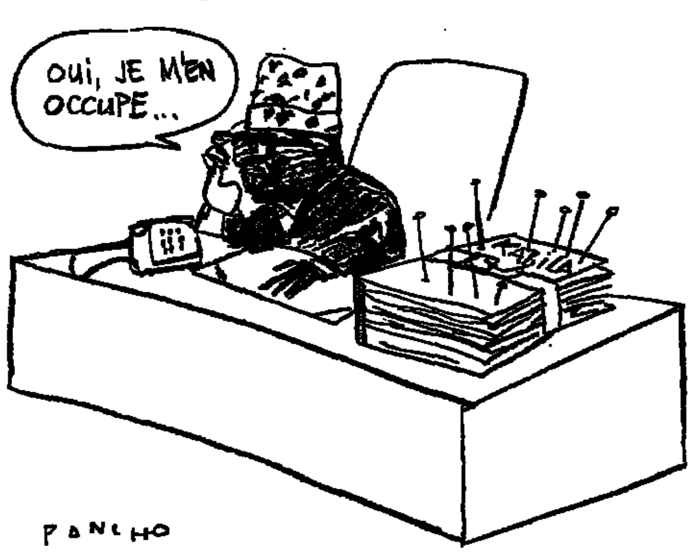

Ils veulent que M. Mobutu laisse la classe politique choisir elle-même le futur premier ministre. Ils savent que celle-ci, complètement hétérogène et sans scrupules, n'y parviendra pas. Elle se tournera donc vers le chef de l'Etat, arbitre des différends, qui retrouvera, *ipso facto*, sa place naturelle dans le jeu politique zaïrois. Il incombera alors au président d'investir le nouveau premier ministre et le nouveau gouvernement qui seront chargés d'engager les négociations avec les rebelles de Laurent-Désiré Kabila et, pourquoi pas, d'organiser enfin des élections démocratiques.

Le microcosme politique est en effervescence. Deux alliances contre nature sont en train de se constituer. La première se forge autour de Baudouin Banza Mukalay, premier vice-président du Mouvement populaire de la révolution (MPR) du maréchal Mobutu et d'Etienne Tshisekedi, le chef de file de l'opposition radicale, patron de l'Union démocratique pour le progrès social (UDPS). La seconde rapproche Antoine Mandungu Bula Nyati, ex-patron des Forces politiques du conclave (FPC), qui regroupent les partis de la mouvance présidentielle de Frédéric Kibassa Maliba, chef de l'UDPS dissidente. Les grandes manœuvres sont engagées pour la succession de Léon Kengo wa Dondo.

EN VASE CLOS

Etienne Tshisekedi, élu premier ministre de la transition par la Conférence nationale souveraine (CNS) en 1992, se considère comme seul premier ministre légitime du Zaïre. A ses yeux, tous ceux qui lui ont succédé sont des imposteurs, des usurpateurs qui collaborent avec le président Mobutu. M. Tshisekedi, drapé dans sa dignité outragée, a déjà fait savoir qu'il n'accepterait pas d'être nommé premier ministre. Cela n'est pas possible : il l'est déjà ! Il veut, en revanche, être officiellement restauré en sa fonction et n'exclut pas, dit-on dans son entourage, un rapprochement avec la famille du président et l'ouverture de son gouvernement à l'AFDL de Laurent-Désiré Kabila.

La classe politique fourmille d'idées. Toutes les alliances sont possibles quand il s'agit de pouvoir et des privilèges que celui-ci procure. Tous les montages sont envisageables, aussi scabreux soient-ils, si la contrepartie est alléchante et les prébendes prometteuses. Cette classe politique est collectivement disqualifiée aux yeux de la population. Obnubilée par ses intérêts matériels, elle s'est aussi progressivement déconnectée de la réalité. Fonctionnant en vase clos, elle n'a toujours pas compris – ou ne veut pas imaginer – que Laurent-Désiré Kabila n'envisage pas une seconde de collaborer avec elle.

Révolutionnaire pour certains, trafiquant pour d'autres, opportuniste pour beaucoup, M. Kabila n'est certes pas un parangon de vertu. Mais, soutenu par ses sponsors américains, ougandais et rwandais, et porté par une population zaïroise opprimée par trois décennies de mobutisme, il est en train de conquérir le pays. C'est lui et non pas l'opposition politique de Kinshasa qui fait vaciller le régime du maréchal Mobutu. Il a d'ores et déjà bousculé l'ordre établi. Il éprouve un souverain mépris pour la mouvance présidentielle comme pour l'opposition radicale qu'il accuse d'avoir collaboré avec le pouvoir.

Laurent-Désiré Kabila a déjà rejeté les propositions du président Mobutu de créer un Conseil national regroupant tous les Zaïrois « *sans exclusive* ». Il vient de faire savoir qu'arrivé à Kinshasa, il entendait diriger le pays avec un gouvernement de transition uniquement constitué de membres de son mouvement. Une déclaration de nature à susciter des vocations dans la classe politique zaïroise, toujours prête à la volte-face.

Frédéric Fritscher

■ **Une journaliste française,** envoyée spéciale de l'hebdomadaire *Le Journal du dimanche* (JDD) au Zaïre, a été expulsée, jeudi 20 mars, après deux jours de reportage à Lubumbashi. Les autorités zaïroises ont notifié à Karen Lajon son expulsion pour « *manque de prise en charge* », c'est-à-dire l'absence d'« *autorisation officielle de se rendre à Lubumbashi* », selon le journal. Il lui a également été « *conseillé de ne jamais remettre les pieds dans ce pays* ». – *(AFP.)*

Occupation de l'ambassade du Zaïre à Paris

Des partisans du chef de la rébellion zaïroise, Laurent-Désiré Kabila, ont occupé, samedi 22 mars, pendant plus de trois heures, l'ambassade du Zaïre en France. Quelques dizaines de manifestants sont tout d'abord montés sur un balcon de l'ambassade, 32, cours Albert-Ier, dans le 8e arrondissement, où ils ont retiré le drapeau du régime du président Mobutu, avant de pénétrer sans incident dans le hall. Le drapeau zaïrois a été ensuite brûlé dans la rue.

« *Nous avons décidé d'occuper l'ambassade du Zaïre pour en faire l'ambassade du Congo-Kinshasa* », avait déclaré un représentant de la coordination des opposants. Il avait ajouté que l'occupation se poursuivrait jusqu'au remplacement de M. Mobutu par Laurent-Désiré Kabila. Toutefois, l'occupation, qui avait débuté vers 11 h 30, a été levée vers 15 heures. – *(Reuter.)*

M. Kabila refuse toute trêve et interdit les partis politiques

LE CHEF DE LA RÉBELLION au Zaïre, Laurent-Désiré Kabila, a déclaré, samedi 22 mars, à Mohamed Sahnoun, l'émissaire spécial de l'ONU et de l'OUA pour l'Afrique des Grands Lacs qu'il n'y aurait pas de cessez-le-feu dans les combats tant que des négociations ne seraient pas engagées par le gouvernement de Kinshasa. S'adressant à environ 10 000 de ses partisans rassemblés à Kisangani, Laurent-Désiré Kabila a mis à profit son premier discours pour préciser quelques-unes de ses vues concernant l'avenir proche de son mouvement.

« *Les gens m'accusent d'être un extrémiste parce que je ne veux pas d'un cessez-le-feu, mais c'est le peuple qui n'en veut pas* », a-t-il rappelé. Mohamed Sahnoun, qui venait d'arriver à Kisangani par avion, venant de Nairobi, a été directement transporté au stade de la ville où se tenait le rassemblement. « *Voulez-vous un cessez-le-feu ?* » a demandé Laurent-Désiré Kabila à la foule. « *En avant ! En avant !* » ont répliqué ses partisans.

Le chef de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL), qui a pris le contrôle de plus d'un cinquième du pays depuis le début des affrontements l'automne dernier, a assuré que, depuis la chute de Kisangani la semaine dernière, ses combattants s'étaient emparés de la bourgade de Yangambi, à 100 km à l'ouest de Kisangani, et de Kabinda, à 100 km à l'est de Mbuji-Mayi. M. Kabila a toutefois démenti un peu plus tard la prise de la ville de Kabinda. Il a invité les dirigeants de l'opposition au maréchal Mobutu à rejoindre ses rangs, affirmant que l'Alliance avait plus fait en prenant les armes contre Kinshasa que l'opposition en parlementant. Il a réclamé la formation d'un gouvernement de transition entièrement composé de membres de l'Alliance et a précisé que tout dirigeant de l'opposition zaïroise qui n'adhérerait pas à la rébellion serait considéré comme un allié objectif de Mobutu. Le chef de la rébellion a en outre annoncé que les partis politiques sont interdits dans les régions sous son contrôle durant la « *guerre de libération* ».

INVITATION

M. Kabila a annoncé qu'il enverrait une délégation à Lomé, où doit se tenir mercredi un sommet extraordinaire de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) sur le Zaïre. Il a reçu une invitation en ce sens « *d'un chef d'Etat africain* » qu'il n'a pas nommé, qui lui a été remise, samedi, à Kisangani, par l'émissaire de l'ONU et de l'OUA, Mohamed Sahnoun.

Les Etats-Unis ont annoncé vendredi l'envoi de centaines de militaires en Afrique de l'Ouest pour préparer une éventuelle évacuation des ressortissants américains du Zaïre. Ils rejoindront des troupes françaises déjà déployées au Congo et au Gabon pour évacuer les Français en cas de besoin. A Bruxelles, on a annoncé officiellement samedi que 550 paras-commandos partiront lundi à destination de Brazzaville, en vue d'une éventuelle évacuation des ressortissants belges. – *(Reuter, AFP.)*

Lubumbashi attend calmement les rebelles

LUBUMBASHI
de notre envoyé spécial

Les « bérets rouges » de la Division spéciale présidentielle (DSP) qui érigent des barrages chaque soir depuis trois jours dans les rues de Lubumbashi sont étonnamment corrects, de l'avis des résidents. « *D'habitude, ces contrôles servent plutôt de prétexte à racket,* remarque un expatrié, *mais aujourd'hui ils font montre de discipline.* » Devant la progression inexorable de l'ennemi (depuis la chute de Kisangani, le 15 mars, personne n'imagine que l'armée zaïroise va encore résister, que ce soit à Lubumbashi ou ailleurs), les autorités locales tentent d'apaiser les inquiétudes des habitants qui, comme ceux de Kinshasa, craignent davantage les pillages de l'armée que l'arrivée des rebelles. Des généraux sont venus donner des « *causeries morales* » aux soldats, les exhortant à ne pas piller. Certaines unités ont été désarmées par précaution. Par ailleurs, des soldats originaires de la région ont déjà déserté et il n'est pas rare, dit-on, de trouver armes et uniformes abandonnés le long des routes, pendant que des responsables civils ou militaires ramènent leur famille et leurs biens sur Kinshasa par avion.

REPORTAGE

La deuxième ville du pays parie sur une transition « en douceur »

La deuxième ville du Zaïre – un million d'habitants – est étrangement calme et parmi les quelque 1 500 expatriés, beaucoup assurent, après avoir renvoyé femme et enfants, qu'ils resteront, pariant sur une « transition » en douceur quand les rebelles arriveront. Pour l'heure, ces derniers semblent plutôt donner la priorité au diamant qu'au cuivre et se rapprochent plus vite de Mbuji-Mayi, la capitale diamantifère du Zaïre, dans la province du Kasaï-oriental.

Dans le Shaba, les hommes de Laurent-Désiré Kabila seraient toujours à plus de 600 kilomètres au nord de Lubumbashi, au niveau de la localité de Pepa, selon des sources militaires. Sur le mur de la résidence du gouverneur, un graffiti en swahili subsiste depuis quelques jours : « *Kabila kuya* » (Kabila, viens !). La population attend le chef rebelle, espérant beaucoup d'un nouveau régime, davantage par désir de changement que pour avoir l'opportunité de réclamer à nouveau l'indépendance. Dans l'ancien Katanga – rebaptisé Shaba par le président Mobutu –, qui a vécu trois tentatives de sécession, le sentiment indépendantiste ne semble plus mobiliser les foules. Déjà, les troubles ethniques de 1992, marqués par la chasse aux étrangers, notamment les « immigrés » de la province du Kasaï, avaient été téléguidés par le régime mobutiste.

Entretemps, on démonte les derniers échafaudages le long du bâtiment de la poste centrale, qui vient d'être repeint. Bien mieux entretenue que Kinshasa, la ville a conservé de son histoire quelques superbes bâtisses coloniales. Elle s'est édifiée autour de la première mine de cuivre ouverte en 1911 dans ce qui n'était à l'époque qu'un village de paillotes situé au bord de la rivière Lubumbashi.

L'exploitation des gisements de cette fameuse « ceinture de cuivre », qui recèle une teneur unique au monde, a périclité depuis le début des années 90 du fait d'une mauvaise gestion. L'actuel gouvernement a tenté de redresser la situation en proposant avec succès des accords de joint-venture aux compagnies étangères. « *L'économie de la région remonte la pente* », assurent les analystes, qui se réfèrent notamment à un indicateur irréfutable de l'amélioration du niveau de vie : la consommation de bière est en augmentation depuis deux ans ! « *Il faut espérer,* disent-ils, *que le conflit zaïrois ne remettra pas en cause le décollage économique du Shaba.* »

Jean Hélène

Accrochages en Centrafrique entre soldats mutins et forces de la Misab

LA SITUATION s'est brusquement dégradée, samedi 22 mars, dans la capitale du Centrafrique, où des échanges de coups de feu ont opposé des mutins de l'armée et des membres de la Mission interafricaine d'interposition (Misab), mise sur pied après les accords de Bangui du 25 janvier. Les heurts ont repris dimanche. Ces accrochages ont fait sept morts et une vingtaine de blessés, dont trois membres de la Misab et six militaires centrafricains.

Ces incidents sont les plus graves depuis que le président Ange-Félix Patassé et ses adversaires ont convenu, en janvier, d'un plan de paix sous médiation africaine, afin de mettre un terme à la troisième mutinerie au sein de l'armée en moins d'un an. Un porte-parole des mutins a rejeté le plan de désarmement proposé par le chef de l'Etat et la Misab, estimant qu'il ne faisait pas partie des accords de Bangui. Il a affirmé que les soldats rebelles voulaient regagner leurs casernes dans l'honneur et la dignité.

« LÉGITIME DÉFENSE »

Les deux parties se sont renvoyé la responsabilité du déclenchement des incidents. Le porte-parole des mutins, le lieutenant Parfait Mbaye, avait estimé samedi que les incidents de la journée risquaient « *d'entraîner des dérapages* ». « *C'est le début d'une nouvelle étape dans la crise centrafricaine* », a-t-il ajouté, regrettant « *cette guerre déclarée par la Misab* ». Dans un communiqué, la Misab a affirmé qu'« *une bande armée et incontrôlée (...)a tiré délibérément sur les forces de la Misab* », les plaçant « *en état de légitime défense* ». Elle a invité « *la population à ne pas participer aux attroupements de bandes armées et à éviter de servir de bouclier humain face aux forces de la Misab* ».

Samedi, les mutins avaient voulu s'emparer d'un camion-citerne approvisionnant la station-service de Petevo, leur ancienne place forte au sud-ouest de Bangui. Ils se sont attaqués à la patrouille tchadienne surveillant l'opération et ont été repoussés après avoir subi des pertes. Un peu plus tard, des tireurs isolés avaient tenté d'atteindre d'autres soldats tchadiens, provoquant une fusillade mortelle.

Les soldats tchadiens de la Misab sont suspectés par les mutins, qui dans leur majorité sont originaires du sud du pays, de soutenir le président Patassé, originaire du Nord. Les autres contingents de la Misab, qui compte sept cents hommes et qui est dirigée par un général gabonais, Edouard N'Kili, sont de nationalité gabonaise, sénégalaise, malienne, togolaise et burkinabé. Ils ont été placés en état d'alerte.

En avril et mai 1996, les premières mutineries avaient été déclenchées par des problèmes de salaires et de conditions de travail, mais elles avaient rapidement dégénéré en une campagne pour la destitution du président Patassé. La dernière mutinerie, en novembre, avait tourné au conflit ethnique. – *(AFP, Reuter.)*

O I S E
L'anglais à Oxford
Bristol · Cambridge · Dublin
Stages pour adultes et étudiants
Cours pour tous les niveaux
Un trimestre, un mois, une semaine
Cours intensifs avec suivi individuel
Préparation aux examens
Logement en famille accueillante
Programme d'activités culturelles
Bordeaux: 05 57 92 34 12
Lille: 03 20 40 28 38
Lyon: 04 78 24 60 74
Paris: 01 44 19 66 66
Rennes: 02 99 79 78 44
21 rue Théophraste Renaudot
75015 Paris

هكذا من الأصل

Israël « exige » de M. Arafat qu'il lutte plus efficacement contre le terrorisme

Les négociations entre l'Etat juif et l'OLP sont de facto suspendues

Israël a officiellement exigé de l'OLP, dimanche 23 mars, de mettre fin au terrorisme avant la reprise des travaux des neuf comités bilatéraux chargés de négocier les points en suspens du processus de paix. Les contacts concernant les questions de sécurité et le maintien de l'ordre sont en revanche maintenus.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

De facto suspendues par l'OLP depuis le 25 février, date à laquelle le gouvernement israélien a formellement décidé la construction d'une onzième colonie juive dans la partie arabe occupée de Jérusalem, les négociations politiques entre l'Etat juif et l'OLP sont désormais officiellement arrêtées. Le « comité ministériel de sécurité nationale » israélien, qui s'est réuni pendant quatre heures dimanche 23 mars, a lancé un ultimatum à Yasser Arafat : *« le gouvernement d'Israël*, est-il précisé dans un communiqué dont chaque mot a fait l'objet de durs débats entre les ministres, *exige de l'Autorité palestinienne qu'elle remplisse son obligation de lutter contre le terrorisme et la violence, étape nécessaire à l'avancement du processus politique »*. Explicité par un porte-parole de M. Nétanyahou et relayé *« de bonne source »* au « 20 heures » de la télévision publique, cet ultimatum signifie en substance que *« dans l'attente d'un appel clair et direct de Yasser Arafat aux organisations terroristes pour qu'elles cessent leurs actions »*, aucun des neuf comités israélo-palestiniens chargés de négocier les questions en suspens du processus de paix ne se réunira. En l'absence de Yasser Arafat, qui a dénoncé dimanche au Pakistan *« l'arrogance du pouvoir et de l'occupation »* israéliens, Ahmed Tibi, l'un de ses conseillers, a expliqué que cette mesure ne changeait *« rien à la situation puisque lesdits comités ne se réunissent plus depuis déjà des semaines »*.

« FEU VERT »

En revanche, et bien que le cabinet restreint de sécurité, de même que le premier ministre, accusent toujours M. Arafat d'avoir *« donné le feu vert »* au terrorisme, les *« contacts »* entre les deux parties concernant le maintien de l'ordre dans les territoires occupés et les enclaves autonomes continuent.

Toutefois, selon le général Moshé Yahalon, chef des renseignements militaires, *« les services de sécurité palestiniens ne coopèrent plus depuis plusieurs jours avec le Shin Beth* – service de sécurité intérieure d'Israël – *dans la lutte contre le terrorisme »*. Selon lui, les Palestiniens *« ont conditionné la reprise de la collaboration à un changement de la situation politique »*.

« CONFUSION »

L'Autorité palestinienne réclame notamment la suspension de la construction de la nouvelle colonie juive à Jérusalem et la révision à la hausse, à l'issue d'une *« vraie négociation »*, de la profondeur du retrait militaire israélien hors de Cisjordanie occupée. Israël a unilatéralement décidé, le 7 mars, de se retirer de 2 % de la région, retrait qui n'a pas été effectué puisque l'Autorité autonome l'a rejeté.

Pour autant, après avoir rencontré samedi soir le général israélien Ilan Biran, patron de la région militaire centre (Cisjordanie), le chef de la sécurité préventive palestinienne pour la même région, le colonel Jibril Rajoub, a été reçu dimanche par le ministre de la police, Avigdor Kahalani, et les deux hommes ont convenu de mettre en place un « téléphone rouge » entre eux.

Illustration de la confusion qui semble régner au sein du pouvoir et du commandement militaire israéliens, le général Yahalon accusait cependant une heure plus tard, devant la presse, le même Jibril Rajoub d'avoir *« encouragé samedi les émeutiers d'Hébron »*. La *« confusion*, a répondu le général Amnon Shahak, chef d'état-major des armées, à un journaliste qui s'interrogeait sur ces étrangetés, *fait partie du processus politique dans la région »*.

Nettement moins formel que son collègue des renseignements, aussi bien sur le « feu vert » prétendument donné par M. Arafat au terrorisme que sur la responsabilité avérée du mouvement de la résistance islamique Hamas dans l'attentat-suicide de Tel Aviv, le général Shahak, qui participa en 1994 et 1995, sous la responsabilité d'Itzhak Rabin, aux négociations de paix, a déclaré : *« Nous ne savons pas qui est derrière* [cet attentat], *mais nous ne sommes pas au tribunal où il faut apporter les preuves au jury. Sur la base de mon expérience, je pense qu'il s'agit du Hamas.»*

Les *« preuves solides »* que M. Nétanyahou a une fois de plus évoquées dimanche à propos du *« feu vert »* de M. Arafat au Hamas n'ont pas non plus convaincu l'allié principal d'Israël, à qui elles ont été transmises. Interrogé dimanche sur ce point par la chaîne américaine CBS, le nouveau secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, a déclaré : *« Il n'y a pas de preuve concrète. »* Selon elle, même s'il est toujours possible d'*« améliorer encore »* la situation sur ce point, Yasser Arafat *« a fait 100 % d'efforts pour stopper la violence et le terrorisme, même si le résultat n'est pas à 100 % »*.

AFFRONTEMENTS

Sur le terrain, tandis qu'Israël célébrait dimanche un Pourim (carnaval) plus triste qu'à l'ordinaire, après l'attentat de vendredi, et que les 2,5 millions de Palestiniens des territoires restaient encerclés par l'armée, les affrontements se sont poursuivis sporadiquement. Bien qu'un peu moins violents que les jours précédents – notamment à Hébron, où la situation apparaissait, samedi, sur le point de dégénérer en chaos général avant l'arrivée de la police de l'OLP –, les heurts entre manifestants palestiniens et soldats israéliens ont encore fait plusieurs dizaines de blessés.

Dans la ville dite « des Patriarches », dont l'armée israélienne contrôle toujours le cinquième de la superficie pour protéger 400 colons juifs extrémistes implantés au centre, les émeutes ont fait plus d'une centaine de blessés palestiniens, samedi – certains touchés par des balles réelles. Les manifestants ont continué, dimanche, de jeter des pierres et quelques cocktails Molotov sur les soldats. Le même scénario s'est répété autour de Bethléem, Ramallah et Kalandia, au nord de Jérusalem.

Patrice Claude

La maison du « kamikaze » palestinien sera dynamitée

La Cour suprême d'Israël a autorisé, dimanche 23 mars, la démolition par l'armée de la maison familiale du « kamikaze » palestinien, responsable de l'attentat de vendredi à Tel Aviv, qui a tué trois Israéliennes. La famille de Moussa Ghneimat, 28 ans, avait déposé un recours contre cette décision, arguant qu'elle n'était pas responsable du crime d'un des siens. La maison qui abrite, dans le village de Sourif, près d'Hébron, neuf membres de la famille, dont l'épouse de Ghneimat, enceinte de huit mois, et ses quatre enfants, devait être dynamitée lundi.

Un homme de 60 ans, résidant dans ce village placé sous couvre-feu et où une quinzaine de Palestiniens ont été arrêtés samedi, est mort dimanche d'une attaque cardiaque faute de soins. L'avocat de la famille a précisé que l'ambulance qui transportait le malade a été retenue une demi-heure au barrage israélien. L'homme est arrivé mort à l'hôpital.

■ **Le sommet islamique extraordinaire** qui s'est tenu à Islamabad, au Pakistan, a donné satisfaction aux Palestiniens sur Jérusalem en condamnant fermement, dimanche 23 mars, la politique de colonisation israélienne. Les 54 pays membres de l'Organisation de la conférence islamique (OCI), accueillis par le Pakistan à l'occasion du 50e anniversaire de sa création, ont affirmé, dans une déclaration spéciale, que Jérusalem *« fait partie intégrante des territoires palestiniens occupés en 1967 »*. Ils ont appelé les Nations unies à *« contraindre Israël à arrêter immédiatement ses confiscations de terres palestiniennes et la construction de nouvelles colonies »* de peuplement, y compris à Jérusalem-Est. – *(AFP.)*

Le succès électoral de l'ex-guérilla conforte la normalisation politique au Salvador

Cinq ans après la signature de l'accord de paix, le FMLN vient de remporter un tiers des sièges au Parlement, soit autant que l'Arena, le parti au pouvoir

SAN SALVADOR
de notre envoyé spécial

« Personne n'est parti se réfugier à Miami et les riches n'ont pas l'air particulièrement angoissé... » : ce commentaire, recueilli auprès d'un ancien dirigeant de la guérilla salvadorienne, Salvador Samayoa, résume à lui seul l'ampleur des changements survenus dans le plus petit des pays d'Amérique centrale depuis la signature de la paix, en janvier 1992. Le Front Farabundo Marti pour la libération nationale (FMLN) a remporté, le dimanche 16 mars, un tiers des sièges au Parlement, soit autant que le parti au pouvoir, ainsi que les principales mairies du Salvador, y compris la capitale, et la vie continue comme si de rien n'était.

« Je connais même, poursuit M. Samayoa, *quelques chefs d'entreprise qui se sont payé le luxe de voter pour le FMLN. C'était leur manière de faire pression sur le parti au pouvoir* (Alliance républicaine nationaliste, Arena, droite) *pour l'obliger à corriger ses erreurs en matière de politique économique avant la présidentielle de 1999. »* La consolidation électorale du FMLN pourrait, par ailleurs, garantir une plus grande stabilité politique dans la mesure où la gauche a tout intérêt à éviter l'agitation sociale si elle veut parvenir au pouvoir en 1999.

Le parcours personnel de M. Samayoa est un exemple, parmi d'autres, de l'évolution de la société salvadorienne. Cet ancien membre de la commission politico-diplomatique de la guérilla, qui a consacré quatorze années de sa vie à la cause révolutionnaire, dirige aujourd'hui une radio commerciale fondée par une dizaine d'hommes d'affaires, ses ennemis d'hier. Il anime une émission quotidienne en duo avec l'ex-général Mauricio Vargas, qui a troqué la vie militaire pour le commentaire politique. Cinq mois à peine après sa création, « RCS » est désormais la station la plus écoutée et la plus ouverte en termes de pluralisme politique, recevant aussi bien les ténors de la droite que ceux de l'ancienne guérilla, souvent ensemble.

Radio Venceremos, qui fut la station clandestine des insurgés entre 1980 et 1992, a subi, elle aussi, une étonnante transformation. Elle a totalement abandonné le ton militant d'autrefois pour diffuser de la musique américaine, tout en organisant des concours « populaires ». A l'autre extrême de l'échiquier politique, les deux quotidiens ultraconservateurs, *El Diario de Hoy* et *La Prensa Grafica*, les plus lus avec 100 000 exemplaires chacun, ont ouvert leurs pages à leurs anciens adversaires. Le premier, longtemps considéré comme le porte-parole des Escadrons de la mort, a totalement rénové son équipe de rédacteurs. La plupart ont été recrutés parmi les jeunes diplômés de l'Université centro-américaine (UCA), dirigée par les jésuites et considérée autrefois par ce journal comme une véritable pépinière de « subversifs ».

Salvador
Océan Atlantique
Golfe du Honduras
Océan Pacifique
SAN SALVADOR
SALVADOR
Océan Pacifique
NIC.

Les soixante-quinze mille morts de la guerre semblent bien lointains dans la mémoire collective des six millions de Salvadoriens, même si les familles des victimes restent profondément meurtries. *« L'amnistie a compliqué la réconciliation parce qu'elle n'a pas permis de faire justice, quitte à accorder ensuite le pardon »*, déplore Virginia Velasquez, qui dirige l'organisation autonome créée par les accords de paix pour défendre les droits de l'homme. Elle reconnaît cependant que la situation a évolué dans un sens favorable. *« Il n'y a plus*, dit-elle, *de violation systématique des droits de l'homme, et les Escadrons de la mort ont disparu, mais, sous prétexte de lutter contre la délinquance* (le Salvador a le plus fort taux d'homicides en Amérique latine), *beaucoup de fonctionnaires n'hésitent pas à violer la loi et n'apprécient guère nos interventions. »*

Le nouveau climat politique et le ton modéré adopté par le FMLN au cours de la campagne électorale expliquent la victoire remportée par Hector Silva, le candidat de la gauche à la mairie de San Salvador, la capitale. Ce médecin, né aux Etats-Unis en 1947, avait l'appui de deux autres petites formations, la Convergence démocratique et le Mouvement d'unité, mais plus de 90 % des bulletins de vote en sa faveur portaient la marque du FMLN. *« Cela n'en fait pas pour autant une marionnette de l'extrême gauche*, affirme un de ses amis. *C'est avant tout un social-démocrate et il a l'appui d'une partie du secteur privé, qui veut un bon administrateur pour la capitale. »*

« GAGES DE SINCÉRITÉ »

Malgré tout, la confiance ne règne pas encore vraiment et le FMLN continue d'inspirer de l'inquiétude dans certains milieux. La Chambre de commerce et d'industrie a invité les dirigeants de ce parti à donner des gages de *« leur sincérité démocratique »*, rappelant que le secteur privé *« ne pouvait pas oublier facilement les enlèvements d'hommes d'affaires et les attentats à la bombe perpétrés dans le passé »* par la guérilla. L'ancien président Alfredo Cristiani, qui signa les accords de paix et pourrait se présenter de nouveau en 1999 pour l'Arena, a estimé que les investisseurs, dont il fait partie, seraient plus circonspects, car ils ont du mal à croire que le FMLN a véritablement changé.

Bertrand de la Grange

Délire télévisuel à Pékin pour les « cent jours de Hongkong »

HONGKONG
de notre envoyé spécial

Le contraste est stupéfiant : d'un côté, à Hongkong, c'est l'insouciance résignée. La vie de quartier n'a pas changé d'un iota. Les petits vieux viennent comme à l'habitude, en pyjama, faire leur gymnastique au pied du temple, dans les rares parcs ou dans le quartier vaguement préservé du *béton triomphant*. Le commerçant commerce. Le supermarché n'affiche aucune préoccupation particulière. Le marchand de cercueils se frotte les mains, comme les autres.

A Pékin, ce fut un début d'hystérie gouvernementale, dimanche 23 mars, simplement parce que le compte à rebours faisait que Hongkong doit revenir dans cent jours sous souveraineté chinoise. Une date, donc. Une date qui expliquait qu'à la télévision de Pékin l'essentiel de la soirée soit consacré à des évocations de l'événement. Drapeau rouge à étoiles jaunes, hymne national, allures martiales de la troupe qui va s'approprier les lieux, visages d'activistes remplis de fierté... Il y eut même une interprétation sirupeuse, par une jeune chanteuse en costume traditionnel, d'un chant communiste à la gloire du *« goulag »* chinois.

De tels messages sont-ils perceptibles par la population de Hongkong ? On peut en douter. *« Il va y avoir beaucoup de théâtre dans les prochaines semaines »*, nous disait à Hongkong, à quarante-huit heures de J-100, un spécialiste en la matière, homme de théâtre, qui ajoutait : *« Il ne faudra pas tout croire des poses des uns et des autres »*...

REVANCHE NATIONALE

Dans ce qui est *de facto* l'une de ses dernières adresses radiophoniques à la population de Hongkong, le gouverneur britannique sur le départ, Chris Patten, a eu quelques mots ironiques pour le pouvoir qui va prendre possession des lieux, dont tout un chacun sait la propension interventionniste : Quand vous êtes *« dans une Rolls-Royce »*, a-t-il dit, il n'y a guère de sens à *« ouvrir le capot pour tripoter le moteur »*.

Il s'est ensuite réfugié dans ce qui fait le discours officiel britannique ces temps récents, à savoir que Hongkong ne saurait mieux se porter que dans un système de *« gouvernement léger »*, sur le mode du laisser-faire ambiant que Londres a exercé dans les dernières années.

Au même moment, Pékin affichait sur ses écrans de télévision des histrions censés incarner une revanche nationale. Revanche évidemment porteuse d'une promesse de gouvernement *« lourd »*. Aux portes d'un des grands magasins de Pékin, dimanche, des représentants de la bourgeoisie pékinoise n'avaient pas l'air de se passionner pour le sujet. L'un s'excusait pour se précipiter vers son coupé BMW en affirmant n'avoir *« vraiment pas le temps de s'occuper de Hongkong »*. L'autre disparaissait vers la station de taxi, tout aussi peu soucieux de débattre de la souveraineté nationale dans l'ex-colonie.

D'autres, pourtant, jugeaient l'heure *« importante »*. *« Ce n'est pas tous les jours que la Chine récupère une possession »*, s'exclamait un troisième avant de couper court à la conversation...

Francis Deron

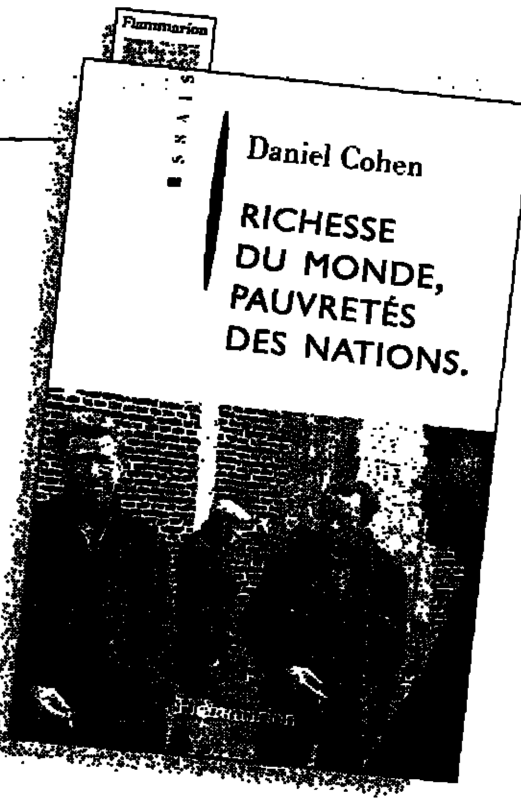

Daniel Cohen

**Un livre lumineux
sur la mondialisation,
le capitalisme et
le chômage.**

Vivant, truffé d'anecdotes historiques, voilà sans doute le livre d'économie le plus clair et le moins ennuyeux que l'on n'ait lu depuis longtemps.
Sabine Delanglade - L'Express

Dans un essai qui allie clarté et élégance de style... un discours roboratif et raisonnable pour une Europe en mal d'avenir et de slogans plus clairs.
Catherine Golliau - Le Point

Flammarion

هكذا من الأصل

L'Albanie attend avec impatience une aide occidentale

Cette assistance permettrait au gouvernement d'union nationale, dirigé par Bashkim Fino, de profiter de la disposition à coopérer exprimée par les chefs de l'insurrection au sud du pays

La situation reste précaire en Albanie en dépit d'un début de normalisation dans les transports. L'Italie a acheminé, dimanche 23 mars, une première aide humanitaire par le port de Durrës. Un bateau transportant 1 200 tonnes de farine a été déchargé, sous haute surveillance policière. Le port était fermé depuis le 13 mars. Le trafic routier a repris entre la Grèce et l'Albanie. Les liaisons par bus étaient interrompues depuis un mois. L'aéroport de Tirana devait accueillir, lundi, le premier vol d'une compagnie étrangère, Austrian Airlines. Cependant, neuf personnes ont encore été tuées par balles dans des règlements de comptes entre bandes armées au cours du week-end, et l'afflux de réfugiés vers les côtes italiennes a repris, après avoir été interrompu par trois jours d'intempéries. Le ministre italien des affaires étrangères juge que pour être efficace l'aide européenne *« exige une force de protection »*.

TIRANA
de notre envoyé spécial

Tandis que le pays attend avec impatience une assistance occidentale, les chefs des insurgés du Sud albanais ont annoncé leur intention de collaborer avec le gouvernement d'union nationale dirigé par Bashkim Fino. Les délégués de quatorze villes rebelles ont accepté de travailler avec M. Fino s'il parvient à réformer les institutions directement liées au président Berisha, notamment la police secrète et la radio-télévision d'Etat. Ils ont renoncé à créer un « conseil présidentiel » parallèle dans les provinces du Sud, et ils ont démenti vouloir lancer des forces armées vers la capitale albanaise.

Les chefs rebelles se sont réunis après le refus de Sali Berisha de considérer leur ultimatum, qui a expiré jeudi 20 mars, pressant le président de démissionner. M. Berisha a reçu le soutien du premier ministre socialiste et des partis d'opposition, qui considèrent qu'il doit rester au pouvoir jusqu'aux élections parlementaires prévues pour le mois de juin. M. Berisha bénéficie également du soutien des chancelleries européennes, qui pensent que son départ inciterait le Parti démocratique, majoritaire au Parlement, à se retirer du pacte de *« réconciliation nationale »* conclu entre les partis politiques albanais.

Le chef de l'insurrection de Tepelena, Gjolek Malaj, a été le seul à menacer le pouvoir albanais d'un affrontement armé, et il a été désavoué par les leaders des autres villes du Sud, dont les influents chefs militaires de Saranda et de Gjirokastër. « *Nous voulons envoyer les voleurs et les spéculateurs dans les prisons du peuple*, a déclaré M. Malaj. *Nous étudions actuellement le jeu de Berisha. S'il s'avère qu'il travaille contre le peuple, nous avancerons sur Tirana. Nous avons des chars d'assaut et de l'artillerie !* » Xhevat Koçiu, le délégué de Saranda, a au contraire écarté l'éventualité d'une action militaire.

Les délégués des villes du Sud se bornent à réclamer du premier ministre la *« neutralisation »* de la police secrète (SHIK) et de la radio-télévision d'Etat, ainsi que l'ouverture d'une enquête sur les faillites des sociétés financières « pyramidales ». Ils devraient cependant avoir des difficultés à expliquer leur revirement à ceux de leurs partisans, qui ont pris les armes animés par une haine féroce envers Sali Berisha et le Parti démocratique. Les habitants du Sud de l'Albanie, où a eu lieu un véritable soulèvement populaire, n'envisagent pas de collaborer avec un gouvernement qui travaille avec M. Berisha. Et nul ne sait si des réformes du SHIK et de la télévision, si elles entraient finalement en vigueur, pourraient calmer leur ardeur contestataire.

L'AVENIR DU SHIK

Le premier ministre, Bashkim Fino, va devoir profiter rapidement de la volonté de coopération des chefs rebelles. Un projet de loi est en préparation sur l'avenir du SHIK, qui inspire aux Albanais une terreur semblable à la police politique du dictateur Enver Hodja, la Sigurimi. Il est toutefois peu probable que la loi de M. Fino soit acceptée par le Parlement, où le Parti démocratique de M. Berisha a la majorité absolue. Le Parlement a déjà rejeté deux projets de loi proposés par le gouvernement d'union nationale, l'un sur l'abolition de la censure sur la presse malgré la proclamation de l'état d'urgence, l'autre sur le transfert de l'autorité sur la radio-télévision du Parlement au gouvernement.

Les députés du Parti démocratique ont refusé de voter ces lois après avoir été convoqués par Sali Berisha. « *Berisha est en train de revenir en force*, dit un journaliste d'opposition. *Cette attitude intransigeante du Parlement est le premier signe de résistance depuis la signature du pacte de réconciliation nationale. Cela signifie que Berisha continue de se moquer de la volonté populaire et qu'il met en danger le travail gouvernemental.* » Le blocage parlementaire met incontestablement Bashkim Fino dans l'embarras. Le premier ministre risque, à ce rythme, de perdre rapidement le peu de crédibilité dont il bénéficie auprès des insurgés sudistes et de tous les protestataires albanais.

Cela renforce également la conviction populaire que la classe politique tiranoise est prête à tous les compromis pour rester au pouvoir. Dans les rangs des insurgés, le Parti socialiste n'a guère une meilleure image que le Parti démocratique. Après son échec sur les questions de liberté de la presse, M. Fino doit enregistrer un succès sur l'avenir du SHIK ; les partis d'opposition pourraient, dans le cas contraire, briser le pacte de réconciliation nationale. L'Albanie est presque entrée en campagne électorale, et aucun opposant ne continuera à collaborer longtemps avec un Sali Berisha intransigeant, après être devenu aussi impopulaire.

Bashkim Fino compte désormais sur une aide internationale pour que son gouvernement retrouve la confiance des Albanais. Un contingent italien pourrait débarquer cette semaine dans le port de Durrës, si les pays de l'Union européenne parviennent à un accord à Bruxelles. L'objectif serait de délivrer des tonnes d'aide alimentaire et médicale, et d'aider le gouvernement à rétablir un climat de sécurité, alors que l'Albanie tombe entre les mains de bandes armées et de clans mafieux.

Rémy Ourdan

L'Italie en appelle aux Européens

Le ministre italien des affaires étrangères, Lamberto Dini, a affirmé, dimanche 23 mars, que, pour être *« efficace »*, l'aide humanitaire que l'Europe s'apprête à livrer en Albanie *« exige une force de protection »*, à défaut de laquelle elle risque de finir *« aux mains de bandes armées »*. Il faut également *« aider les Albanais à renflouer leur économie et à rétablir l'autorité de l'Etat »*, a ajouté M. Dini.

***« En raison de la situation chaotique, il y a des personnes qui cherchent refuge dans notre pays. Pour les difficultés extrêmes qu'elles rencontrent, pour les enfants, les femmes, les personnes âgées, l'accueil est pour nous un devoir »*, a estimé M. Dini. Il s'est déclaré, en revanche, partisan de *« rejeter l'immigration clandestine »*, qui est organisée *« par la criminalité mafieuse qui met des gens sur des bateaux contre de l'argent »*. – (AFP.)**

Les 10 jours positifs !

Carrefour vous propose le nouveau Forfait SFR 60*

pour 195F ttc/mois

1 h d'appels incluse.

Chez Carrefour, vous trouverez aussi le téléphone mobile et les accessoires qui vous conviennent.

*Forfait mensuel comprenant : 1 heure de communications en France Métropolitaine (hors numéros spéciaux et vers certains mobiles) à partir de votre zone Forfait et depuis les zones couvertes par le réseau GSM SFR. Communications en France Métropolitaine (hors numéros spéciaux et vers certains mobiles) en dehors de votre zone Forfait ou au delà d'1 heure depuis votre zone Forfait : 1,20F/mn en semaine dès 19h et tout le week-end et 3F/mn le jour. Frais de mise en service en sus.

Avec Carrefour je positive !

SFR

Le Monde Sans Fil est à Vous.

*Abonnement pour une durée minimale de un an sous réserve d'acceptation de votre dossier par la SCS Carrefour. Frais de mise en service 422,10 F

Le président Sali Berisha estime que « la guerre a été évitée »

TIRANA
de notre envoyé spécial

Après trois semaines de crise insurrectionnelle en Albanie, le président Sali Berisha estime que *« l'ordre est en train d'être progressivement rétabli »*. « *Il y a une légère amélioration. Le processus de désarmement ne peut pas être rapide*, a-t-il déclaré, dans un entretien accordé au *Monde* samedi 22 mars. *Il existe une relation très particulière entre un Albanais et son fusil. Nous sommes une nation guerrière !... Il faut donc être patient. Le processus de désarmement ne peut pas être accompli par la force, sauf pour les gangs. En ce qui concerne la population, il faut trouver d'autres solutions.* »

Sali Berisha est un président qui ne quitte plus guère son palais, situé au centre de Tirana, sur le boulevard des Martyrs. Les hommes de la garde présidentielle et de la police secrète (SHIK) sont omniprésents. Durant la nuit, lorsque le couvre-feu est en vigueur à Tirana, ils tirent à vue sur les imprudents qui s'aventurent aux abords de la présidence.

« *Ma position à la tête de l'Etat dépendra uniquement du résultat des élections de juin*, dit-il. *Si l'opposition en sort vainqueur, je démissionnerai ! Ceci n'est pas une décision liée à la crise actuelle, c'est une décision ancienne. Si l'opposition avait remporté les élections parlementaires l'an dernier, j'aurai démissionné l'an dernier. Pour moi, la cohabitation est une chose inacceptable ; si le pays choisit d'élire tel Parlement, il doit avoir un président issu de la même famille politique.* »

PAS DE DÉMISSION

Il réfute les accusations selon lesquelles il tenterait de continuer d'accaparer le pouvoir en Albanie. « *Ce gouvernement d'union nationale, de réconciliation nationale, c'est moi qui l'ai proposé !* indique-t-il. *J'ai convoqué une large plate-forme. Je soutiens définitivement les efforts et le programme de ce gouvernement.* » « *Le gouvernement d'union nationale a été nommé afin d'éviter une guerre civile dans ce pays*, poursuit-il. *Malgré le chaos, je crois que la guerre a été évitée. Je le voulais à tout prix, parce que les plaies provoquées par une guerre civile auraient saigné pendant très longtemps.* »

Il conteste qu'il doive affronter un soulèvement populaire. « *Il y a des bandits, il y a des rebelles, qui ne représentent absolument pas la population !* s'enflamme-t-il. *Je vais démontrer que ces gens ne représentent qu'eux-mêmes et des intérêts non albanais.* » Sali Berisha ne veut pas évoquer son éventuelle démission, réclamée par les insurgés. « *Il n'y a aucune raison de prendre en considération les demandes de gens qui jouent un jeu malhonnête, qui pillent les banques et les dépôts d'armes ! Ces groupes sont composés de vieux staliniens, d'agents des anciens services secrets* (la Sigurimi, la police politique d'Enver Hodja), *de trafiquants et d'hommes de la mafia. Ils terrorisent la population !* »

Sali Berisha continue de défendre son bilan. « *L'Albanie, le plus pauvre pays d'Europe, était parvenue à une stabilité économique remarquable, un changement total de législation, et avait réalisé des progrès vers une intégration européenne*, dit-il. *Ma responsabilité dans cette crise est de ne pas avoir envisagé qu'une rébellion armée pourrait être organisée afin de conquérir le pouvoir.* »

Et de poursuivre : « *Depuis le début de la crise, j'ai recherché la voie la plus juste et la plus démocratique... Telle était la requête de l'Europe. C'est pourquoi j'ai réclamé une assistance, y compris militaire, de l'Union européenne. L'Europe, notamment la France et le président Chirac, soutiennent la plate-forme de réconciliation. Je suis donc très optimiste sur une aide européenne qui nous permette de surmonter nos difficultés.* »

Il tente d'ouvrir une porte en direction des Etats-Unis, qui réclament ouvertement son départ, après l'avoir soutenu au début de son premier mandat. « *J'ai travaillé à cœur ouvert pour une amitié et une coopération avec les Etats-Unis, ce pilier de la démocratie en Occident*, dit-il. *Les Etats-Unis ont fourni une assistance très importante à l'Albanie, et j'en serai toujours reconnaissant. Par ailleurs, nous avons des différends, et je suis disposé à en discuter avec eux.* »

Le président Berisha semble tour à tour nerveux et fatigué. Il s'arrête de parler, marque un long silence ; son regard se perd un instant en direction du mur opposé ; puis il martèle à nouveau une idée, il cherche les mots justes, en français. « *Il n'y a pas d'autre voie que la voie démocratique !* », répète-t-il, refusant d'envisager son départ sous la pression de l'insurrection et du chaos. Il s'énerve lorsqu'on évoque sa police secrète, le SHIK, dont les méthodes ont été comparées à celles de la Sigurimi : « *Chaque chef d'Etat a le droit d'être informé !* »

« *Je regrette énormément ces événements* », conclut le président. Sali Berisha baisse la tête, il paraît lassé de devoir se défendre. La dureté de son visage se dissipe un instant. Il masque à peine son désarroi, puis il esquisse un sourire. Chaque jour, les Albanais témoignent de l'impopularité du chef de l'Etat. « *Je reste persuadé que la seule voie pour l'Albanie est la voie d'une intégration européenne... Les vieilles nations vivent des drames, et pourtant elles sont éternelles. Elles ne meurent jamais...* »

R. O.

Les autorités espagnoles lèvent le secret sur des documents relatifs aux GAL

MADRID
de notre correspondante

Le Tribunal suprême espagnol a décidé, samedi 22 mars, de *« déclassifier »* des documents confidentiels des services secrets militaires (le Cesid) concernant les GAL (Groupes antiterroristes de libération), auteurs des attentats contre les milieux indépendantistes basques qui ont fait une vingtaine de morts entre 1983 et 1987. Cet arrêt du Tribunal annule une décision prise en 1996 par l'actuel gouvernement pour maintenir le secret au nom de la raison d'Etat. Certains de ces documents pourraient relancer le débat sur la responsabilité des anciens dirigeants socialistes dans l'affaire de ces « escadrons de la mort ».

Le gouvernement de Felipe Gonzalez avait refusé de déclassifier les documents réclamés par la justice. Son successeur, le gouvernement conservateur de José Maria Aznar, avait laissé entendre durant sa campagne électorale qu'il romprait ce silence, mais il s'y était jusqu'à présent refusé, M. Aznar affirmant qu'il agissait ainsi pour *« préserver la sécurité de l'Etat »*. Cette attitude était cependant devenue un véritable boulet pour le gouvernement conservateur, car l'opinion publique, surtout à l'extrême gauche, y voyait un « pacte » entre politiciens, voire une façon de « museler » l'opposition socialiste en la protégeant, en quelque sorte, des tribunaux. Pour finir, le Tribunal suprême étant saisi, M. Aznar a décidé de se ranger à son verdict. Dès samedi, le gouvernement a pris acte de la volonté du Tribunal et indiqué que la « déclassification » demandée serait officiellement annoncée, lors du prochain conseil des ministres, le 4 avril.

« FUITES » ORGANISÉES

Quelle est la portée de cette décision ? Elle est, en vérité, plutôt complexe. Va-t-elle disqualifier, sur la scène internationale, les services secrets espagnols, en créant un précédent sur le traitement des documents secrets, qui donnerait trop de pouvoir à la justice ? Le gouvernement répond par la négative et annonce pour *« très bientôt »* une nouvelle loi réglementant l'usage des secrets d'Etat. Apporte-t-elle de vraies révélations ? Même pas, car sans même attendre la « déclassification » tant réclamée de ces documents, les Espagnols ont déjà pris connaissance de tout leur contenu. En effet, en décembre, ils ont été publiés intégralement par deux journaux, *El Mundo* et *El País*, ce qui avait soulevé d'autres polémiques sur ces « fuites » organisées. On a pu y lire, entre autres, comment les services secrets se sont préparés en septembre 1983 à commettre des actions violentes dans le sud de la France ; comment ils ont cherché des armes pour le faire et même envisagé un accord « technique » avec la Mafia.

Bien que connus, ces documents protégés n'étaient pas officiellement entre les mains des juges qui tentent d'établir les responsabilités pénales dans les procès des GAL. Ce sera très vite chose faite, et l'on peut logiquement s'attendre à un surcroît d'instruction. Ce qui peut être très gênant pour Felipe Gonzalez lui-même, même si le Tribunal suprême, faute de preuves suffisantes à ce moment-là, l'a « blanchi » de toute accusation, le 5 novembre 1996.

Parmi les documents déclassifiés, il y en a un qui pourrait remettre sur la sellette M. Gonzalez pour son rôle supposé dans l'affaire des GAL : c'est une note de l'ancien chef des services secrets, dans laquelle reviennent les trois petites lettres d'une abréviation, *« Pte »*. Signifient-elles *« presidente »* (soit Felipe González), comme l'expliquent certains, ou bien *« pendiente »* (« affaire en cours »), comme l'expliquent d'autres exégètes des documents du Cesid ? Le feuilleton continue.

Marie-Claude Decamps

هكذا من الأصل

Cinq membres de l'Ordre du Temple solaire retrouvés morts au Québec

Trois adolescents ont échappé à la tragédie. Trois Français sont parmi les victimes. Depuis 1994, soixante-quatorze adeptes de la secte ont péri dans différents meurtres et suicides

Cinq personnes *ont été retrouvées* mortes, samedi 22 mars, au Québec dans une maison incendiée qui appartenait à la secte de l'Ordre du temple solaire (OTS), a annoncé dimanche la police québécoise. Les corps calcinés de trois femmes et deux hommes ont été découverts à l'intérieur d'une maison en flammes, dans le village de Saint-Casimir, à une soixantaine de kilomètres au sud-ouest de Québec. Trois Français figurent parmi les cinq victimes décédées, ont affirmé les enquêteurs. Il s'agit de Didier Queze, 39 ans, de son épouse Chantal Goullot, 41 ans, *franco-suisse*, et de sa mère Suzanne Druau, 63 ans, a-t-il été précisé. *Les deux autres personnes sont une* Canadienne Pauline Rioux, 54 ans, et un Suisse, Bruno Klaus, 49 ans, a ajouté cette source. Trois adolescents de treize à seize ans, les enfants du couple propriétaire de la demeure, ont échappé à cette tragédie. Depuis 1994, avec la découverte en Suisse, de 48 corps calcinés de membres de la secte, 74 adeptes de l'OTS *sont morts dans* une série de suicides et de meurtres.

QUÉBEC
correspondance

Cinq personnes ont été retrouvées mortes, samedi 22 mars au soir, dans une maison incendiée à Saint-Casimir-de Portneuf, un petit village de quatre *cent-trente* habitants, à l'est de Québec. Trois adolescents de treize à seize ans, les enfants du couple propriétaire de la demeure, ont échappé à cette tragédie impliquant une *nouvelle fois* des membres de l'Ordre du Temple solaire (*OTS*), selon les premiers éléments recueillis par les enquêteurs.

Dès jeudi 20 mars, les voisins de Didier Queze, trente-neuf ans, et de sa femme Chantal Goullot, quarante et un ans, avaient remarqué la présence incongrue de trois véhicules interdisant l'accès au chemin menant à leur maison. Cela étant, la famille Queze, installée dans la localité depuis plus de deux ans, cotoyait peu les villageois.

Alertés par un promeneur, qui a vu des flammes s'échapper de la vieille demeure, les policiers ont découvert, à *leur* entrée dans *la* maison, le corps inanimé de Suzanne Druau, soixante-trois ans, la mère de Chantal Goullot, un sac sur la tête et un dispositif de mise à feu à ses côtés. Les corps de deux couples reposaient dans le même lit à l'étage, l'un d'eux *étant placé* perpendiculairement aux autres. Les cinq cadavres ne présentaient *ni* trace de blessure par une arme à feu, ni marque de violence.

SOUS SOMNIFÈRE

Alors qu'ils tentaient de circonscrire l'incendie, les pompiers ont vu sortir d'un hangar voisin les enfants du couple ; les trois adolescents, deux garçons et une fille, manifestement *sous l'effet de somnifères*, tenaient des propos incohérents. Même si la police ne parle pas pour l'instant de suicide collectif ou de tuerie et hésite encore à confirmer officiellement le lien entre le drame de Saint-Casimir et la secte de l'Ordre du Temple solaire, les enquêteurs auraient découvert dans le hangar des documents confirmant l'implication de la secte.

Même si Didier Queze, d'origine française selon la police, comme deux autres personnes qui ont trouvé la mort, – la quatrième, Pauline Rioux, cinquante-quatre ans, étant native du Québec –, entretenait peu de relations avec son voisinage, il *n'était pas inconnu* dans la *région*. Jusqu'en 1994, soit au lendemain des massacres de Cherry, de Salvan en Suisse, et de Morin-Heights, à Québec, dans lesquels au total soixante-neuf membres de l'OTS ont péri, il possédait le domaine Sacré-Coeur à Sainte-Anne-de-la-Pérade, à *une quinzaine* de kilomètres de Saint-Casimir. Connu comme un membre actif *de la secte*, *Didier* Queze avait été interrogé, à plusieurs reprises, par la police québécoise, à la suite du décès des autres adeptes. Bruno Klaus, quarante-neuf ans, lui aussi de la cellule de Sainte-Anne-de-la-Pérade, et d'origine suisse, figure par ailleurs parmi *les victimes de Saint-*Casimir.

Les liens entre la secte et le Québec remonteraient au début des années 80, lorsque son dirigeant Jo Di Membro a acheté le domaine Sacré-Cœur pour y fonder ce qu'il a qualifié de ferme de survie. Cette pro*vince canadienne, peu peuplée*, constituait en effet un havre de paix aux yeux des guides spirituels de l'OTS. Luc Jouret, le grand-maître décédé lors du drame collectif de 1994, indiquait même que cette région bénéficiait d'un champ magnétique terrestre, unique au monde.

Le gourou a prononcé de très nombreuses conférences au Québec, en particulier auprès des cadres supérieurs d'Hydro-Québec, la so*ciété d'Etat d'électricité*. Selon la police québécoise, entre trente-cinq et quarante personnes au Québec seraient encore membres de l'Ordre du Temple solaire. L'enquête ac*tuellement en cours devra donc*, non seulement faire la lumière sur les événements de Saint-Casimir, mais rechercher également si des drames semblables ne sont pas en *préparation*.

Pascale Guéricolas

Fondée au début des années 80, l'organisation a compté jusqu'à 576 personnes

- ● **Trois précédents massacres :** le premier massacre collectif de l'Ordre du Temple solaire a lieu, le 5 octobre 1994, dans deux chalets suisses à *Grandes-sur-Salvan et* à Chéry, deux villages du Valais. Dans les chalets incendiés, cinquante-trois personnes trouvent la mort dans ce qui apparaît alors comme un suicide collectif. A Chéry, 20 des 23 corps retrouvés sont toutefois criblés de balles et coiffés de sacs en plastique. Quelques heures avant ce massacre en Suisse, on retrouvera cinq cadavres d'une autre maison incendiée, au Québec cette fois, à Moring Heights au nord de Montréal.
Un troisième massacre a lieu le 23 décembre 1995 : seize cadavres carbonisés sont retrouvés dans le massif du Vercors en France, à Saint-Pierre de Chérennes. Les corps sont disposés en étoile dans une *mise en scène macabre*. L'enquête révèlera que quatorze corps avaient absorbé des produits sédatifs, avant ce qui était sûrement une exécution.
- ● **L'enquête :** les enquêteurs estiment que l'OTS a compté jusqu'à 576 membres, selon des informations retrouvées sur ordinateur. Les corps de Luc Jouret et de Joseph Di Membro, les deux principaux responsables, ont été identifiés parmi les victimes d'octobre 1994. Mais, depuis, les enquêteurs suisses et français ont révélé le rôle de Michel Tabachnik, chef d'orchestre suisse, accusé d'avoir été le principal bénéficiaire des importantes sommes d'argent récoltées par l'OTS. Il a été entendu par les policiers français et placé en garde à vue à Nanterre (Hauts-de-Seine) avant d'être mis en examen le 10 juin 1996.
- ● **Esotérisme :** fondé au début des années 80 par Joseph Di Membro, l'Ordre du Temple solaire prétend tenir sa légitimité d'un Ordre rénové du temple. C'est une secte-« cocktail » qui emprunte aux ordres initiatiques du Moyen-Age, à des symboles chrétiens (la croix, la chapelle retrouvée dans les chalets suisses) et cultive le goût des cérémonies rituelles et secrètes.

L'Allemagne décide de nouvelles coupes budgétaires pour l'euro

BONN. L'Allemagne prépare un nouveau tour de force budgétaire, afin de respecter à temps les critères du traité de Maastricht. De nouvelles *coupes sont à prévoir dans les budgets sociaux, selon le mi*nistre des finances Theo Waigel, qui n'exclut pas, dans un entretien paru dans l'hebdomadaire *Der Spiegel*, lundi 24 mars, de procéder en dernier recours à des hausses d'impôts.
Tout invite à penser que l'Allemagne, avec cette annonce, entend mettre un terme aux rumeurs d'un report de *l'Union* monétaire. *Le* chancelier Kohl a ainsi répété, dimanche 23 mars, dans l'hebdomadaire *Welt am Sonntag*, son engagement en faveur d'un strict respect des critères et du calendrier, soulignant qu'*« il ne pouvait pas être question »* de retarder les échéances prévues. – *(Corresp.)*

A Rome, 400 000 manifestants ont défilé pour l'emploi

ROME. 400 000 manifestants (150 000 selon la police) ont défilé dans les *rues* de Rome, samedi après-midi 22 mars, à l'appel des trois grandes centrales syndicales. Cette démonstration avait pour but de rappeler au gouvernement qu'un pacte pour l'emploi avait été signé il y a six mois et que ce qui avait été fait jusqu'à présent était insuffisant. Vendredi, lors du conseil des ministres, un catalogue de mesures *a été adopté afin de créer* 200 000 à 300 000 emplois. Le chômage reste la préoccupation première des Italiens selon les sondages. Son taux se situe actuellement à 12,2 %, c'est-à-dire au-dessus de la moyenne européenne, mais il atteint presque 50 % dans le Sud, notamment en Calabre et en Sicile. – *(Corresp.)*

Le dalaï-lama est arrivé à Taïwan pour une visite « historique »

TAÏPEH. Le dalaï-lama a prié, dimanche 23 mars, devant cinquante mille personnes dans un stade de Taïwan où il était arrivé la veille pour une première visite « historique ». L'arrivée du chef de l'Eglise *bouddhiste lamaïque est symbolique*, Pékin accusant Taïpeh et le dalaï-lama d'oeuvrer au démembrement de la Chine. Les autorités taïwanaises ont cependant souligné l'aspect religieux et non *politique de* ce séjour, même si le dalaï-lama doit rencontrer, jeudi, le président Lee Teng-Hui. La visite de celui qui est aussi le responsable du gou*vernement tibétain en exil a déjà* provoqué l'irritation de Pékin qui se méfie de tout ce qui peut être perçu comme visant à promouvoir l'indépendance de Taïwan. Ce séjour a été rendu possible par *le changement* d'attitude de Taïpeh, les nationalistes ayant cessé de promouvoir la thèse selon laquelle le Tibet fait partie intégrante de la Chine. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **BIÉLORUSSIE : le premier secrétaire de l'ambassade des Etats-Unis** à Minsk, Serge Alexandrov, a été déclaré *persona non grata* par les autorités biélorusses pour avoir pris part, dimanche 23 mars, à une manifestation de l'opposition au président Loukachenko et devra quitter le pays dans les vingt-quatre heures. – *(AFP, AP.)*

STAGES INTENSIFS IPECOM
le spécialiste de l'accompagnement universitaire
n° Vert : 0 800 89 30 50
RÉUSSISSEZ VOTRE ADMISSION EN IUP
ET PRÉPAREZ VOTRE ENTRÉE DANS LA VIE ACTIVE !
IPECOM Institut d'Enseignement privé
39, rue du Ranelagh 75016 PARIS
Stand P26 - Salon de l'Etudiant

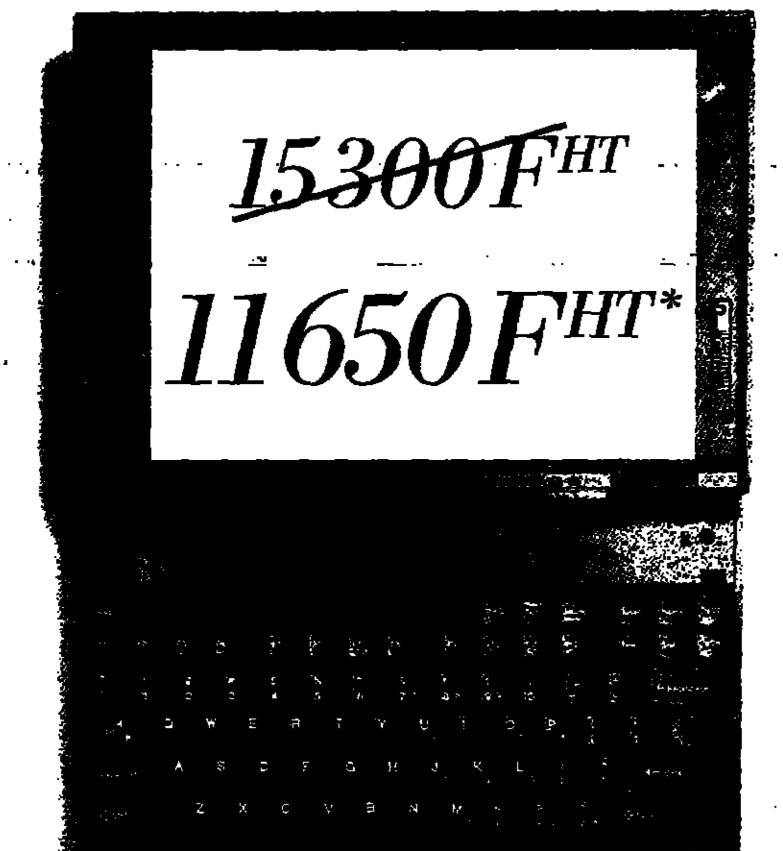

Le ThinkPad 365 d'IBM

Le ThinkPad 365 vous aide à penser.
Son prix vous aide à décider.

intel inside pentium

N'hésitez plus. Pour un prix très compétitif, vous pouvez *dorénavant vous mettre au* travail sur un véritable ThinkPad 365 d'IBM. Vous y gagnerez en indépendance, car où que vous soyez, votre imagination trouvera à qui parler. Le processeur Pentium 133 MHz du ThinkPad 365 saura vous écouter et sa souris intégrée TrackPoint III vous obéira au doigt et à l'oeil. Pour savoir comment vous procurer immédiatement un portable ThinkPad 365 *(ou plusieurs... pensez à vos collaborateurs)* **tapez 3616 IBM, prenez contact avec nos Distributeurs** ou rendez-nous visite sur Internet http://www.ibm.pc.fr/micro.

IBM
Solutions pour une petite planète

Pentium et Intel inside sont des marques déposées d'Intel Corp. *14 050 F^HT. Prix catalogue IBM au 15.03.97 pour un modèle P133.8Mo, 1.35Go. Ecran 11,3" DSTN. Think = penser.

Le ThinkPad 365
et l'ensemble de la gamme
sont disponibles
chez tous nos partenaires
commerciaux
et notamment chez :

Allium
Tél. 0 800 826 826
(n° Vert)

Aredia
Tél. 01 47 78 50 70

CCMX
Tél. 01 40 93 77 77

ComputaCenter
Tél. 0 800 04 65 53
(n° Vert)

Groupe Euralliance's
Solutions Informatiques
Tél. 0 800 57 94 61
(n° Vert)

Inoval
Tél. 04 78 64 98 34

InfoPoint
Tél. 01 69 18 20 02

ISTA
Tél. 01 46 01 14 26

Métro
Tél. 01 47 86 60 72

Sofim
Tél. 01 34 14 92 92

هكذا من الأمل

EXTRÊME DROITE La réunion du congrès du Front national pendant le week-end de Pâques, du samedi 29 au lundi 31 mars, à Strasbourg, soulève dans cette ville une vive émotion et une forte opposition. Ensemble ou séparément, la gauche et la droite, les syndicats, les organisations religieuses se préparent à manifester avec la participation de personnes venues de toute la France. ● LE DÉBAT sur la lutte contre l'extrême droite a continué et même rebondi, samedi 22 et dimanche 23 mars, l'ancien ministre centriste Daniel Hoeffel, président du conseil général du Bas-Rhin, s'interrogeant sur l'éventuelle interdiction du congrès lepéniste. ● À MARSEILLE, où une enquête de service a été ouverte après les violences policières du 11 mars, près de quatre mille personnes ont participé à des débats sur l'exclusion et le racisme, samedi, avant un concert qui a attiré sept mille auditeurs.

Mobilisation à Strasbourg contre le congrès du Front national

Partis politiques républicains, syndicats, associations, autorités religieuses, universitaires, intellectuels, artistes s'activent, dans la capitale de l'Alsace, siège du Parlement européen et du Conseil de l'Europe, pour exprimer leur réprobation face à l'extrême droite

STRASBOURG
de notre correspondant régional

Le moment fort de la mobilisation contre le congrès du Front national à Strasbourg sera la manifestation organisée le 29 mars par l'association Justice et Libertés. Selon les responsables de ce collectif, qui réunit près de quatre-vingts partis de gauche, syndicats et mouvements antiracistes, le rassemblement pour « *les libertés, l'égalité, la fraternité et les solidarités* » devrait donner lieu à un cortège de vingt mille à trente mille personnes. Outre les manifestants alsaciens, on attend deux mille adversaires de l'extrême droite venant de la région parisienne par trains spéciaux et un millier d'autres qui rejoindront la capitale alsacienne en partant de Toulon, sans compter de nombreux cars en provenance du Nord-Pas-de-Calais, de Bretagne, de Lorraine et du Sud-Ouest et de fortes délégations des syndicats allemands et d'organisations antifascistes belges et suisses.

Du côté de la préfecture, on formule des prévisions comparables à celles avancées par les organisateurs. Les pouvoirs publics prévoient, d'ailleurs, un dispositif de sécurité en conséquence. Il sera fait appel à des forces de l'ordre comprises entre mille cinq cents et deux mille policiers, CRS et gendarmes mobiles. Même si les responsables du rassemblement se sont engagés à ne pas conduire le cortège aux abords du Palais des congrès, où se réuniront les trois mille militants du Front national, il a été décidé de dresser un barrage hermétique autour du bâtiment.

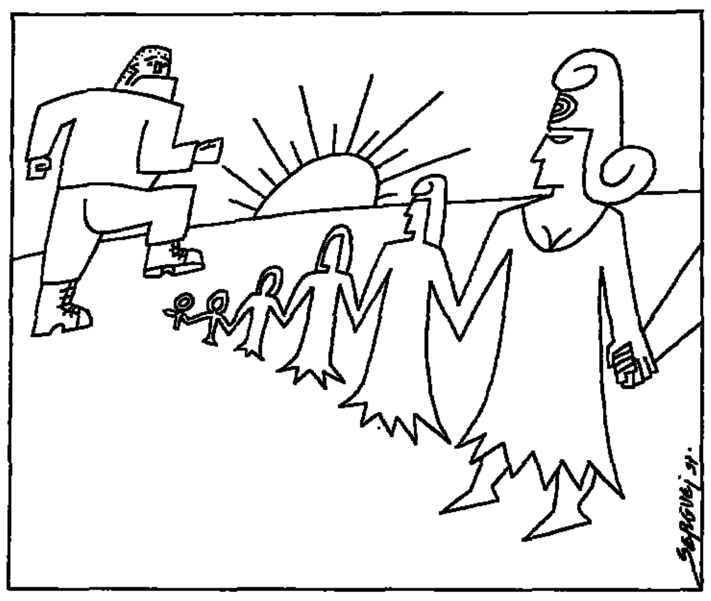

« RATISSER LARGE »

D'ici là, les manifestations politiques et culturelles dénonçant les thèses véhiculées par l'extrême droite se multiplient à Strasbourg. Pas moins de cent débats, rencontres et animations (y compris dans les tramways...) auront été organisés pendant le mois de mars. Les gens du spectacle ont constitué une association Culture et Libertés, qui a adhéré au collectif Justice et Libertés. En revanche, Front citoyen, association constituée par la garde rapprochée du maire de la ville, Catherine Trautmann (PS), n'a pas voulu rejoindre le collectif, même si toutes les initiatives sont parrainées par ces trois structures.

Front citoyen a voulu « ratisser large ». L'objectif a été visiblement atteint puisque la pétition mise en circulation a recueilli quinze mille signatures, dont un bon nombre de personnalités de droite comme Harry Lapp (UDF-PR), député du Bas-Rhin, auquel Mme Trautmann pourrait s'opposer aux élections législatives de 1998 ; Fabienne Keller (UDF-FD), proche de Daniel Hoeffel (UDF-FD), président du conseil général du Bas-Rhin ; ou bien encore André Schneider, secrétaire départemental du RPR.

QUERELLES DE PRÉSÉANCE

Les tensions entre Front citoyen et Justice et Libertés sont réelles. Le premier reproche à son concurrent de revendiquer le monopole de la lutte contre l'extrême droite ; le second critique les arrière-pensées électorales de l'équipe du maire. François Guichard, vice-président de Front citoyen, reconnaît qu'il y a « *peu de contacts* » entre les deux mouvements, à telle enseigne que la place qui sera attribuée aux uns et aux autres dans la manifestation soulève de réelles difficultés.

Irrité par ces querelles de préséance, Adrien Zeller (UDF-FD), président du conseil régional d'Alsace, député du Bas-Rhin et maire de Saverne, appelle pour le 29 mars au matin (la manifestation de Justice et Libertés étant prévue l'après-midi) les élus alsaciens à se réunir devant le Palais des droits de l'homme et le site de l'ancienne synagogue, incendiée par les nazis. Comme les auteurs de l'Appel de Strasbourg (*Le Monde* du 20 mars), M. Zeller continue de contester avec force la location de locaux au Front national, qu'il impute à Mme Trautmann. « *Il me semble qu'il y a contradiction entre l'appel à la désobéissance civique à l'encontre de la loi Debré et la crainte de poursuites judiciaires si elle avait refusé une salle à Jean-Marie Le Pen* », explique-t-il.

Les églises se tiennent précautionneusement à l'écart des « *mesquineries politiques* » que déplore Gilbert Roos, délégué régional du CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France). Aucune des communautés – catholique, protestante, juive, musulmane – n'appelle à participer à la manifestation, du moins de manière précise, mais elles expriment leur inquiétude dans un texte commun. En outre, Antoine Pfeiffer, président de l'Eglise réformée d'Alsace-Lorraine, Michel Hoeffel, président de l'Eglise luthérienne, Daniel Husser, président de l'Entente évangélique, Mgr Charles Brandt, archevêque de Strasbourg, et Mgr Pierre Raffin, évêque de Metz, ont rendu public, dimanche 23 mars, un message œcuménique pour dénoncer « *les mots qui tuent* » et rappeler la signification de la fête de Pâques.

Marcel Scotto

M. Mégret prédit « l'explosion de la classe politique »

Délégué général du Front national, Bruno Mégret, invité du « Grand jury RTL-*Le Monde* » dimanche 23 mars, a fustigé les sondages, *« qui ne mesurent que la surface des choses »*, et affirmé que les idées du Front national *« sont en train de devenir majoritaires »*. *« Nous sommes un parti d'alternative en constitution »*, a-t-il dit, en expliquant qu'*« il ne peut pas y avoir de politique d'alliance avec le RPR et l'UDF, avec le PS et le PCF, compte tenu du fait que ces partis conduisent une politique qui est contraire à celle que nous préconisons »*, mais que *« la montée en puissance du Front national (...) va avoir une conséquence inéluctable, celle de faire exploser la classe politique française »*.

Interrogé sur la candidature de Jean-Marie Le Pen aux élections législatives, M. Mégret à déclaré que *« Jean-Marie Le Pen a toujours été à l'avant-garde de la pointe du combat du Front national »* et qu'il *« a toujours été au feu »*.

Débats, expositions, concerts...

De nombreuses initiatives, à Strasbourg, visent à dénoncer la réunion du congrès du Front national.

● **24 mars** : exposition « Aux affiches, citoyens » à l'Ecole des arts décoratifs ; « L'Alsace aux prises avec l'extrême droite », débat organisé par les Rencontres de Strasbourg au Théâtre national (Wacken) ; « Culture et fascismes », débat organisé par Cultures-Libertés ; prière œcuménique des catholiques et des protestants à l'église Saint-Thomas.

● **24 au 27 mars** : interventions de comédiens et musiciens dans le tramway.

● **26 mars** : « Lectures alsaciennes : Aïcha, écoute-moi... », au Foyer de l'étudiant catholique.

● **28 mars** : « Cosmopolites de tous les pays, encore un effort ! », débat organisé par le Parlement international des écrivains à l'opéra (place Broglie) ; « Science et idéologie », colloque organisé par l'université Louis-Pasteur.

● **28, 29 et 30 mars** : exposition « Il y a trop d'étrangers dans le monde » à la Choucrouterie ; « Fonctionnement et stratégie du Front national », forum organisé par le collectif Justice et Libertés.

● **30 mars** : « Les fils du vent », concert tzigane dans la cour du Palais de Rohan ; « Melting Rock » avec l'Orchestre national de Barbès, Kassav, Taraceboulba, Made in Paris, au Hall Rhénus.

● **31 mars** : « Pique-nique populaire » place Kléber ; ouverture de l'Année européenne contre le racisme au Palais de l'Europe.

La majorité du PS est hostile à l'interdiction du FN

N'ÉTANT plus considérée par Lionel Jospin comme « *taboue* », la question de l'interdiction du Front national a hanté le conseil national du Parti socialiste, samedi 22 mars, à la Cité des sciences à Paris. Contre un FN qu'il présente comme « *le fruit vénéneux du libéralisme économique* », Henri Emmanuelli a demandé de nouveau une réforme de la Constitution proclamant « *l'incompatibilité* » de tout mouvement fondé sur le racisme avec la démocratie. Pour le député des Landes, « *mettre sur un même pied le Front populaire et le Front national (...) n'est que le préambule à un deuxième mouvement où, tout compte fait, mieux vaudra le Front national que les socialistes* ».

Au même moment, le sénateur Force démocrate du Bas-Rhin, Daniel Hoeffel, se demandait dans le quotidien *L'Alsace* du dimanche 23 mars « *si, pour éviter le pire, il ne faudrait pas demander l'interdiction du congrès du FN en raison des troubles à l'ordre public* ». L'ancien ministre a jugé que « *le fond du problème* » était de savoir si, « *compte tenu de ses thèses* », il n'y avait pas lieu de poser « *le problème de son existence légale* ».

La réponse à cette question est loin de faire l'unanimité au PS. Jean-Christophe Cambadélis a souhaité qu'« *un péril fantasmatique ne cache pas un danger réel* ». « *Le Pen au pouvoir, ce serait le régime serbe effectuant une purification ethnique* », a-t-il lancé en déplorant qu'on fasse de l'interdiction « *l'échelle de Richter des antifascistes* ». Henri Weber a aussi jugé « *non-productive* » une telle mesure car « *en démocratie on se reconstitue avec l'aura du martyre* ». Pour la Gauche socialiste, Jean-Luc Mélenchon et Harlem Désir ont plaidé de nouveau pour l'interdiction, « *de plus en plus posée* » par le mouvement anti-FN.

Concluant un conseil national sans vote où ont été « actées » plusieurs propositions de Gérard Le Gall – comme la création de comités d'initiative citoyenne – M. Jospin a indiqué que le débat se poursuivrait. « *La logique de l'interdiction, nous devrons l'engager sur les actes et sur les propos* », a-t-il plaidé en indiquant que le moment n'était pas venu. Selon François Hollande, il a jugé qu'un tel acte politique devait être motivé juridiquement et que son effet serait « *de faible impact si la reconstitution devait être immédiate* ». Il a appelé à la mobilisation politique et juridique contre l'extrême droite.

Michel Noblecourt

Charles Pasqua « pas d'accord » avec François Léotard

Réagissant à la déclaration de Lionel Jospin qui avait accusé, samedi 23 mars, la droite de *« récupérer l'extrême droite au lieu de la combattre »* (*Le Monde* daté 23-24 mars), François Léotard a déclaré que le PS a été *« incapable de combattre sur le terrain l'expression très dangereuse des thèses du Front national »*. *« Je ne conseille pas à M. Jospin de s'engager dans cette voie, car il est le patron d'une formation politique qui a introduit M. Le Pen à l'Assemblée nationale en permettant le scrutin proportionnel »*, a affirmé le président de l'UDF lors d'un séminaire de son mouvement aux Vaux-de-Cernay *(lire page 8)*.

A l'émission « Polémiques », dimanche, sur France 2, Charles Pasqua (RPR), interrogé sur l'équivalence établie par M. Léotard entre le PS et le Front national, a répondu : *« Je ne suis pas d'accord. »* Pour le président du conseil général des Hauts-de-Seine, M. Jospin a dit *« une chose très valable »* en décrivant le Front national comme un *« ennemi »* et l'actuelle majorité comme un *« adversaire »*.

Jean-Marie Le Pen conteste « Le Roman d'un président »

LE TRIBUNAL de grande instance de Paris devait examiner, lundi 24 mars, la demande de Jean-Marie Le Pen d'enlever certains passages qu'il estime diffamatoires dans le livre *Le Roman d'un président*, des journalistes Nicolas Domenach et Maurice Szafran, publié aux éditions Plon (*Le Monde* daté 2-3 mars). Dans leur ouvrage, consacré à Jacques Chirac, les auteurs rapportent un entretien qu'ils ont eu avec le président du Front national : M. Le Pen s'interroge sur l'hostilité dont M. Chirac fait preuve envers lui ; il affirme sa « *certitude* » que le Chef de l'Etat « *est "tenu" (...) par des organisations juives, notamment le fameux Bnai Brith* » et qu'« *en échange d'énormes sommes d'argent (...), il a accepté de perdre l'élection présidentielle de 1988 plutôt que de s'entendre avec* [lui] ».

M. Le Pen a assigné en référé, le 17 mars, les auteurs, la maison d'édition, ainsi que le propriétaire de celle-ci, le groupe CEP Communication. Il affirme n'avoir jamais dit : « *Jacques Chirac a touché des sommes d'argent énormes de la part d'organisations juives* », « *Friedmann est un juif très juif* », « *Michèle Barzach, son amie juive* », ni que M. Chirac est « *l'otage d'un complot juif* ». Il affirme ne pas avoir parlé de « *complot juif* », de « *pacte avec des organisations juives* », ni « *d'autres organisations étrangères* ».

Lors d'une conférence de presse, le 7 mars, M. Le Pen avait fait distribuer aux journalistes ce qui leur avait été présenté comme la transcription d'extraits d'un enregistrement réalisé au cours de l'entretien. Ces mêmes extraits avaient été diffusés par hauts parleurs, les auditeurs pouvant constater qu'on n'y entendait pas les formules dont M. Le Pen affirme qu'il ne les a jamais employées. Par la suite, le service de presse de M. Le Pen a transmis à ceux qui le demandaient un script, présenté comme intégral, de l'entretien. On y retrouve « l'esprit », mais non le mot à mot de ce qui a été publié dans le livre. Malgré des demandes répétées au Front national, il ne nous a pas été possible de disposer d'une copie de l'enregistrement auquel se réfère M. Le Pen, ni de l'entendre dans son intégralité.

Pour la justice, un enregistrement, compte tenu des possibilités de falsification qu'offrent les techniques, ne peut être considéré à lui seul comme une preuve. Les auteurs n'ont pas enregistré leur conversation avec M. Le Pen, au cours de laquelle ils ont pris des notes.

Christiane Chombeau

Près de quatre mille personnes à Marseille contre le racisme

MARSEILLE
de notre correspondant régional

REPORTAGE
Très suivis, les colloques se sont tenus dans une attention passionnée

En réservant la salle de spectacle du Dôme et l'immense bâtiment du conseil général des Bouches-du-Rhône pour leur manifestation, les soixante-trois organisations qui s'étaient réunies pour une « journée contre l'exclusion et le racisme », à Marseille, samedi 22 mars, avaient affiché leurs ambitions : retrouver la vitalité de Marseille-Fraternité, collectif anti-Front national né dans des années 80.

Le pari a été réussi : près de quatre mille personnes ont été comptées par les portiques de sécurité du grand vaisseau métallique bleu, que nombre de présents découvraient avec gourmandise. Toute la gauche était là : LCR et radicaux-socialistes, PCF et PS, les syndicats CGT, CFDT et FSU, SOS-Racisme et Ras l'Front, le collectif féministe et la Ligue des droits de l'homme, par exemple, tous très actifs dans la préparation. Durant l'après-midi se sont donc côtoyés des militants quadra ou quinquagénaires de toutes les batailles, quelques-uns de leurs enfants ayant repris le flambeau ; des élus parfois étonnés de rencontrer ce monde agité ; des étudiants et lycéens nouveaux venus : des syndicalistes de Vitrolles ou de Toulon et nombre d'enseignants.

Le plus frappant a été l'assiduité et le sérieux avec lesquels ont été suivis les différents forums. Entamés dès 14 h 30 dans toutes les salles, redoublés devant les stands, ces colloques se sont tenus dans une attention passionnée durant deux heures ou plus, brassant tous les thèmes proposés par les organisateurs. Plus de cinq cents personnes, par exemple, se sont posé durant deux heures la question des moyens de la lutte contre le Front national et de la crise de la politique, tandis que cent autres s'interrogeaient sur les « réponses citoyennes et la démocratie de proximité ».

CRITIQUES ET ATTENTES

Deux cents personnes discutaient de la question de savoir si l'immigration est une chance ou un handicap, tandis que d'autres, ailleurs, examinaient les enjeux de la culture et de l'école et que les syndicalistes confrontaient expériences et analyses. Chaque forum était introduit par de courtes propositions venues des orateurs de la tribune, mais la parole circulait ensuite, sans concessions et sans, non plus, que l'agressivité coutumière de ce genre de confrontations ne déborde jamais ni ne se réduise au choc de stratégies opposées. C'est ce dont l'ensemble des organisateurs se félicitait le plus, avant que la partie culturelle de la réunion ne commence, devant un public de près de sept mille personnes attirées par Jo Corbeau, Jimmy Oihid Band, 45 Niggaz (ex- B. Vice), Massalia Sound System et les Fabulous Trobadors, réunis pour un « Concert de la fraternité ».

En termes politiques, deux faits ont frappé participants et responsables. Le premier est que la CGT, qui avait diffusé des dizaines de milliers d'exemplaires de son dépliant *Le Racisme hors la loi* aux portes des entreprises, a affirmé très nettement son engagement dans cette bataille. Lydia Brovelli était venue de Paris pour participer au forum des syndicats, qui a pris acte de la volonté unitaire des organisations de sceller un pacte sur ce terrain-là, même s'il a aussi révélé les difficultés pratiques d'une telle alliance sur le terrain. La présence d'un responsable Force ouvrière du tri postal a d'ailleurs été saluée comme un signe encourageant pour ce travail dans les entreprises.

Le deuxième est que l'irruption du Front national dans les municipalités, et le choc produit par sa prise de Vitrolles, force désormais tous les courants politiques régionaux à ouvrir les débats – tous les débats – et à prendre en compte critiques et attentes des militants de terrain, très remontés contre les appareils et les élus. Parmi ces derniers, ceux qui ont eu le courage de participer aux discussions ont entendu bien des reproches, mais ils se déclaraient satisfaits de ce qui était, pour certains d'entre eux, la découverte d'un monde. Ravis aussi, les communistes ou les trotskistes de la LCR, largement impliqués dans la construction de l'événement. Contents encore, les socialistes comme Michel Vauzelle ou Frédéric Rosmini, très engagés eux aussi – davantage que leur fédération départementale, restée discrète.

Michel Samson

هكذا من الأصل

Laurent Fabius appelle les socialistes à avoir « la farouche volonté » de gagner

Lionel Jospin accuse le président de la République d'être « débonnaire mais velléitaire »

Le Parti socialiste a réuni, dimanche 23 mars à Paris, ses candidates et candidats aux élections législatives de 1998. Lionel Jospin a assuré que le projet du PS sera *« global, à la fois politique, économique, social »* et *« ne fuira aucun problème »*, comme, par exemple, la question de l'immigration. Le premier secrétaire du PS a assigné aux candidats la *« responsabilité »* de *« rendre possible l'alternance »*.

MUNIS d'un petit sac en plastique avec le poing et la rose et d'un livre d'*« argumentaires politiques »*, les candidats et surtout les candidates socialistes, venus nombreux dimanche 23 mars, sont allés sagement poser pour les photographes sur le parvis de la Cité des sciences à Paris, après avoir écouté la bonne parole de Lionel Jospin, Daniel Vaillant, Sylvie Guillaume, chargée des femmes au secrétariat national, et Laurent Fabius. Le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, et peut-être futur « patron » de ceux qui seront élus, leur avait prodigué, dans un style plus chatoyant que celui du premier secrétaire, une série de conseils. Certains sonnaient comme des avertissements.

« On ne gagne pas si on n'en a pas la farouche volonté », a lancé M. Fabius, dans une formule perçue par ses amis comme un clin d'œil à son *« ami Lionel »*, plusieurs fois cité, en assurant que *« c'est par le terrain réinvesti que la balance penchera d'un côté ou de l'autre »*. *« La campagne risque d'être dure »*, a-t-il prévenu en évoquant une droite *« en croisade »*. *« On ne débattra pas des solutions que nous proposons*, a-t-il expliqué, *sauf pour les caricaturer. Et encore moins de leurs solutions : ils n'en ont pas qui soient dicibles. C'est bien au-dessous de la ceinture que risquent malheureusement de frapper certains coups. On nous dira* "bilan" *et on mobilisera jusqu'à Mathusalem pour nous accabler. Sans responsabilité gouvernementale depuis cinq ans lorsque viendra le scrutin, nous serons néanmoins à l'origine de toutes les difficultés. »*

« 50 % NERVEUX, 50 % MIELLEUX »

L'ancien premier ministre a invité ses amis à se revendiquer clairement *« socialistes »* face aux tenants du *« laisser-fairisme »* pour qui, *« en économie, il faudrait que ce soit (...) ou bien les soviets ou bien Las Vegas »*. *« A la droite*, a-t-il ajouté, *tout comme l'eau mouille et les oiseaux volent, il reviendrait d'exercer le monopole de la parole et de l'action publiques. »* Dans ce qui semblait lui servir de galop d'essai avant son duel télévisé, le soir sur TF 1, avec Edouard Balladur, M. Fabius a rempli la musette électorale des candidats contre *« le lourd bilan »* d'un gouvernement *« 50 % nerveux, 50 % mielleux »*, en les invitant à *« populariser »* le projet socialiste. *« Mais*, a-t-il affirmé, *il nous faut, à mon avis, également porter plus loin dans le temps notre regard (...) car c'est aussi et peut-être d'abord sur le long terme, sur le modèle de développement qu'apparaissent le plus clairement les différences et que s'exprime, de la part de citoyens désorientés par les grandes mutations à l'œuvre, une véritable demande de sens. »*

Plus sobrement, M. Jospin a invité les candidats à être à la fois *« l'expression d'un refus »* et les *« porteurs d'un espoir »*. Le premier secrétaire, pour qui la *« victoire n'est pas assurée »* mais *« reste possible »*, a, lui aussi, mis en garde contre l'adversaire : *« Ce groupe d'hommes au gouvernement*, a-t-il martelé, *et particulièrement son noyau parisien – on les a vus agir dans la capitale et au RPR, on connaît sa nature –, fera tout pour s'accrocher au pouvoir. Ne croyons pas une seule seconde qu'ils s'en laisseront dessaisir sans user de tous les moyens à leur disposition : de l'occupation des plateaux de télé par le président de la République jusqu'au procès politique dressé contre le socialisme et contre nous par le premier ministre. »*

Après avoir fustigé *« un président débonnaire mais velléitaire »* et un premier ministre *« autoritaire mais inefficace »*, M. Jospin s'en est pris de nouveau à la droite. A ses yeux, elle devient *« l'agent électoral »* de l'extrême droite et a comme *« ennemi »* le *« consensus républicain, forgé dans l'après-guerre et jamais vraiment remis en cause »*. S'il a insisté sur le renouveau de candidats et candidates, il les a surtout, au-delà du bilan de l'un et du projet de l'autre, enjoints à ne pas se laisser porter par le climat ambiant : *« Il nous faut vaincre le scepticisme considérable qui s'est emparé de nos concitoyens à l'égard de la droite, à l'évidence, et, c'est bien justifié (...), de la politique en général – c'est là le signe le plus grave – mais aussi (...) les interrogations de l'opinion sur notre propre capacité à infléchir le cours des choses, à incarner un changement véritable. »*

En concluant, M. Jospin a pourtant voulu se montrer plus optimiste : *« Compte tenu du point dont nous partons*, a-t-il expliqué, *nous ne pouvons pas connaître la défaite. Nous aurons un succès. Mais il dépend beaucoup de nous (...) que ce succès soit une victoire. »*

Michel Noblecourt

La majorité des Verts acceptent de s'associer avec les socialistes

L'accord avec Noël Mamère est rejeté

LA *« BASE »* des Verts a voté. Avec 61,71 % des voix, elle s'est prononcée pour l'accord programmatique et électoral avec le PS proposé par Dominique Voynet, Yves Cochet et Guy Hascouët. Les quelque 2 095 adhérents qui ont participé aux 33 assemblées décentralisées, dimanche 23 mars, ont adopté un accord comportant un texte d'orientation politique commun et un volet purement électoral, énumérant 31 circonscriptions où le PS ne présentera pas de candidats face aux Verts et 75 autres où le PS demande, au contraire, aux Verts de ne pas avoir de représentants.

Les dirigeants des Verts, qui connaissent la faible discipline de leurs militants, se montraient, lundi matin, *« très satisfaits »* de ces résultats. Pour Dominique Voynet, l'accord passé avec le PS constitue en effet *« un bon compromis »*, qui donne *« une chance de porter une alternative politique au cœur de l'alternance »* et qui permet d'*« inscrire les Verts dans le champ politique, celui de la confrontation des projets et de la prise de responsabilités »*.

ALLIANCE INÉDITE

C'est la première fois que la formation écologiste, née en 1984, rompt avec sa ligne d'autonomie politique, et noue des alliances aux élections législatives et régionales. Cette approbation a été confirmée par le vote des motions sur la politique à suivre dans les deux ans à venir. Celle de Dominique Voynet a réuni 60,72 % des voix, alors que celle d'Olivier Pagès (autonomiste) n'en réunissait que 12,89 %. Philippe Boursier, qui représente l'opposition de gauche hostile à tout type d'alliance avec les uns ou les autres, glanait, lui, 18,09 % des suffrages.

Dans quelques régions, pourtant, ce tournant a provoqué de vives oppositions. En Ile-de-France, par exemple (la plus importante des régions pour les Verts), les adhérents se sont majoritairement exprimés contre l'accord : 52,33 % des voix, 47,38 % pour, et une seule abstention. Dans cette région, Francine Bavay, qui représente l'aile gauche des Verts favorable à la constitution d'un *« pôle de radicalité »* à gauche du PS et dont la motion n'a obtenu que 6,54 % des voix à l'échelle nationale, réunit autour d'elle 12,61 % des votants.

La fusion avec Convergences écologie solidarité (CES), le mouvement de Noël Mamère, a, en revanche, *été rejetée*, ne recueillant que 59 % des suffrages alors que deux tiers des voix étaient nécessaires pour modifier les statuts, préalable à cette fusion. La semaine dernière, le maire de Bègles (Gironde), qui a rejoint début janvier le groupe des Verts au Parlement européen, et Daniel Cohn-Bendit, qui ambitionne de conduire la liste des Verts en France aux élections européennes de 1999, avaient lancé d'ultimes appels en faveur de cette *« chance historique »* de créer une *« dynamique »* de rassemblement des écologistes de gauche.

Ariane Chemin et Jean-Claude Marre

Les communistes espèrent passer de vingt-deux à trente députés

LE PARTI COMMUNISTE s'est lancé dans la bataille des élections législatives. Conscient que le maintien de ses positions – vingt-deux sièges de députés à l'Assemblée – devait beaucoup à l'effondrement du PS, en 1993, il s'organise pour ne pas voir sa récente embellie dans les sondages effacée, en 1998, par la remontée « mécanique » des socialistes. Le voilà donc qui s'apprête à déroger sérieusement à sa règle séculaire, qui voulait que la place du Colonel-Fabien présente, dans chaque circonscription, un candidat à la députation. Et même à conclure, dans la foulée, des listes communes pour les élections régionales.

Avec le Mouvement des citoyens (MDC), le PCF discute désormais d'une soixantaine d'accord dits de *« réciprocité »* pour les élections législatives : des « tickets » de candidats sont mis en place ici et là, à charge de désistements pour des tickets inverses dans les circonscriptions alentour.

Ainsi, dans la huitième circonscription de Loire-Atlantique (Saint-Nazaire), le PCF ne présentera pas de candidat face au maire (MDC) Joël Batteux, qui affrontera seul le socialiste Claude Evin : en retour, le soutien de M. Batteux à Lorient pourrait permettre au candidat communiste de passer devant le socialiste. Tout comme dans la deuxième du Pas-de-Calais (Arras-Nord), où l'ex-socialiste Jean-Marie Alexandre affrontera, avec un suppléant communiste, la candidate du PS, Catherine Génisson.

Dans ces deux cas, des accords régionaux sont désormais acquis.

Le Parti communiste trouve intérêt à ces accords. Contrairement à 1993, il est aujourd'hui dans une logique de reconquête, mais, paradoxalement, alors qu'il a réussi à endiguer un déclin électoral et connaît même quelques jolis succès, comme la victoire de Roger Meï à Gardanne en octobre 1996, il se trouve dans une situation plus difficile que lors des précédentes législatives. Les bons scores atteints récemment lors de cantonales ou de municipales partielles ne suffisent pas pour les experts du PCF.

« Les élections partielles ne confirment pas les sondages actuels, aussi bien pour nous que pour la droite ou pour le PS », explique ainsi André Lajoinie, chargé des élections au secrétariat national. La progression des intentions de vote (autour de 10 %) est encore insuffisante : Robert Hue sait bien que ce n'est qu'avec un Parti communiste à 12 %, et au moins trente députés, qu'il rééquilibrera le rapport de forces à gauche.

ACCORDS PONCTUELS

La place du PCF dans la future opposition ou la future majorité se jouera dans une quarantaine de circonscriptions. Deux situations préoccupent particulièrement la place du Colonel-Fabien. Dans certaines circonscriptions, le Parti communiste, grâce au recul d'un PS alors au pouvoir, s'était offert un siège en 1993. Neuf nouveaux élus communistes avaient fait leur entrée au Palais-Bourbon : ils se retrouvent aujourd'hui menacés par le « retour » du PS en 1998. C'est le cas dans la onzième des Hauts-de-Seine (Bagneux), où Philippe Bassinet, député socialiste sortant, n'avait obtenu que 16,7 % des voix, quand Jeanine Jambu en récoltait 22,8 %. Ou encore de la quatorzième du Rhône, détenue par le maire de Vénissieux, André Gerin, de la deuxième de l'Isère, où Gilbert Biessy, maire communiste d'Echirolles, n'avait été élu que grâce au faible score du candidat PS (19,5 % des voix). Dans ces circonscriptions, l'inévitable embellie du PS risque de masquer la probable remontée des candidats communistes.

Deuxième cas de figure : les circonscriptions perdues par la gauche en 1993 et où le PCF souhaite se donner les meilleures chances de battre le PS et la droite. Dans la quatrième des Hauts-de-Seine, Michel Sapin, ministre rocardien, avait été battu : le maire de Nanterre, Jacqueline Fraysse-Cazalis, espère devancer Marie-Laure Meyer (PS). Dans la première de Seine-Saint-Denis (Epinay-sur-Seine), Gilbert Bonnemaison (PS) n'avait rassemblé que 17,54 % des voix contre 19,8 % pour la candidate communiste, Josiane Andros. Dans la quatorzième du Pas-de-Calais (Hénin-Beaumont), le député sortant, Albert Facon (PS), n'avait devancé que d'une voix, au premier tour, son rival communiste. Dans la cinquième du Val-d'Oise, où Georges Mothron (RPR) avait battu Robert Montdargent (PCF), Robert Hue va tenter de devancer le socialiste Manuel Valls.

Pas question, bien sûr, de passer d'*« accord national »*, a précisé le secrétaire national. Seulement des accords ponctuels avec un partenaire privilégié – le MDC – et des arrangements, ici et là, avec la Convention pour une alternative progressiste (CAP) : en Haute-Vienne ou encore à Montreuil, en Seine-Saint-Denis, où le PCF s'apprête à s'effacer devant le maire Jean-Pierre Brard, qui a quitté ce parti l'an passé. Le PCF devrait aussi conclure quelques accords avec la « gauche » des Verts.

Rien, en tout cas, qui pourrait ressembler à un *« pôle de radicalité »*. Au contraire, M. Hue et M. Chevènement insistent sur les *« convergences programmatiques »* entre leurs deux partis, et notamment l'opposition à la monnaie unique, qui exclut d'autres partenaires, comme les Verts. *« Nous sommes très respectueux des identités des uns et des autres. Nous ne voulons ni piratage, ni débauche, ni imiter le PS en coiffant tout le monde »*, assure M. Lajoinie, en rappelant l'autonomie des fédérations.

Le PCF a semble-t-il compris que la seule manière de préserver ses sièges consiste à occuper un espace politique bien à gauche, et de marquer, notamment sur l'Europe, sa différence avec le PS. Au second tour, le PCF ne manquera pas, bien sûr, de s'inscrire dans une logique majoritaire, mais, au premier tour, il fera tout pour devancer le PS. Ce n'est pas un hasard si le discours de M. Hue à Lille, le 1er mars, pour lancer la campagne pour les législatives, avait tant déplu à Lionel Jospin...

Ariane Chemin

La CAP veut être un lieu de « refondation » de la gauche

LIMOGES
de notre correspondant

La Convention pour une alternative progressiste (CAP) a réuni quelque deux cents délégués à ses assises nationales, samedi 22 et dimanche 23 mars à Limoges. Avec un ordre du jour dominé par deux questions : quelle organisation se donner lorsqu'on estime que la *« forme parti »* n'est plus adaptée aux nouvelles manifestations du mouvement social ? Quelles perspectives adopter pour une organisation qui dit vouloir élaborer *« des choix politiques nouveaux »* et *« une stratégie progressiste de transformation sociale »* ?

Les militants de la CAP s'irritent d'être présentés comme des « ex-communistes ». Certes, les anciens du PCF étaient nombreux à Limoges. Marcel Rigout et Charles Fiterman, anciens ministres ; Marcel Trigon, maire d'Arcueil ; Jean-Pierre Brard, maire de Montreuil ; et d'autres... Mais ils ne représentent plus, selon Thérèse Rabatel, porte-parole du mouvement, que le tiers des effectifs d'une organisation qui n'a pas d'objection de principe contre la double appartenance.

DEUX TENDANCES S'AFFRONTENT

La CAP a aussi recruté dans la mouvance trotskiste – avec Jacques Kergoat – de la Ligue communiste révolutionnaire au Mouvement des citoyens, avec André Deluchat – ex-membre de la direction nationale de la CGT –, et dans les diverses sensibilités écologistes. Elle compte même encore quelques *« encartés »* du PCF ou du PS et un nombre croissant de jeunes adhérents directs, indifférents aux clivages historiques.

A Limoges, deux tendances se sont confrontées : l'une – incarnée notamment par Gilbert Wasserman, coordonnateur de la CAP – entend être le lieu de *« la refondation de l'ensemble des composantes de la gauche »*. *« Pleinement de gauche et pleinement européenne »*, elle appelle à *« réorienter »* la construction européenne *« sur des bases sociales, démocratiques et écologiques »*. L'autre tendance, *« CAP à gauche »*, estime que le PS *« n'est pas aujourd'hui porteur des transformations nécessaires et que sa domination sans partage sur l'ensemble de la gauche conduirait à l'échec »*. Elle donne priorité au rassemblement de la gauche non socialiste, ce qui fait donc du PCF un interlocuteur essentiel. Elle s'affirme explicitement *« contre le traité de Maastricht et ses critères drastiques de convergence vers la monnaie unique »*.

Le débat sur le *« pôle de radicalité »* revient ainsi à l'ordre du jour. La première option, présentée dans un texte de l'exécutif de la Convention, a recueilli l'assentiment des deux tiers (cent trente voix) des délégués présents, la seconde, soixante-trois voix. A une très large majorité, la CAP a souhaité que le processus de rapprochement en cours avec l'AREV (Alternative rouge et verte) aboutisse à une fusion.

Alors que les états-majors commencent à réfléchir sur les prochaines élections, ce débat n'a rien d'académique. La CAP, qui n'a qu'un député, Jean-Pierre Brard à Montreuil – d'ailleurs mis en cause par quelques délégués à Limoges pour ses démêlés avec ses immigrés maliens –, va présenter quelque cent soixante candidats et peut espérer gagner quelques sièges. La question des alliances devient donc primordiale.

Georges Chatain

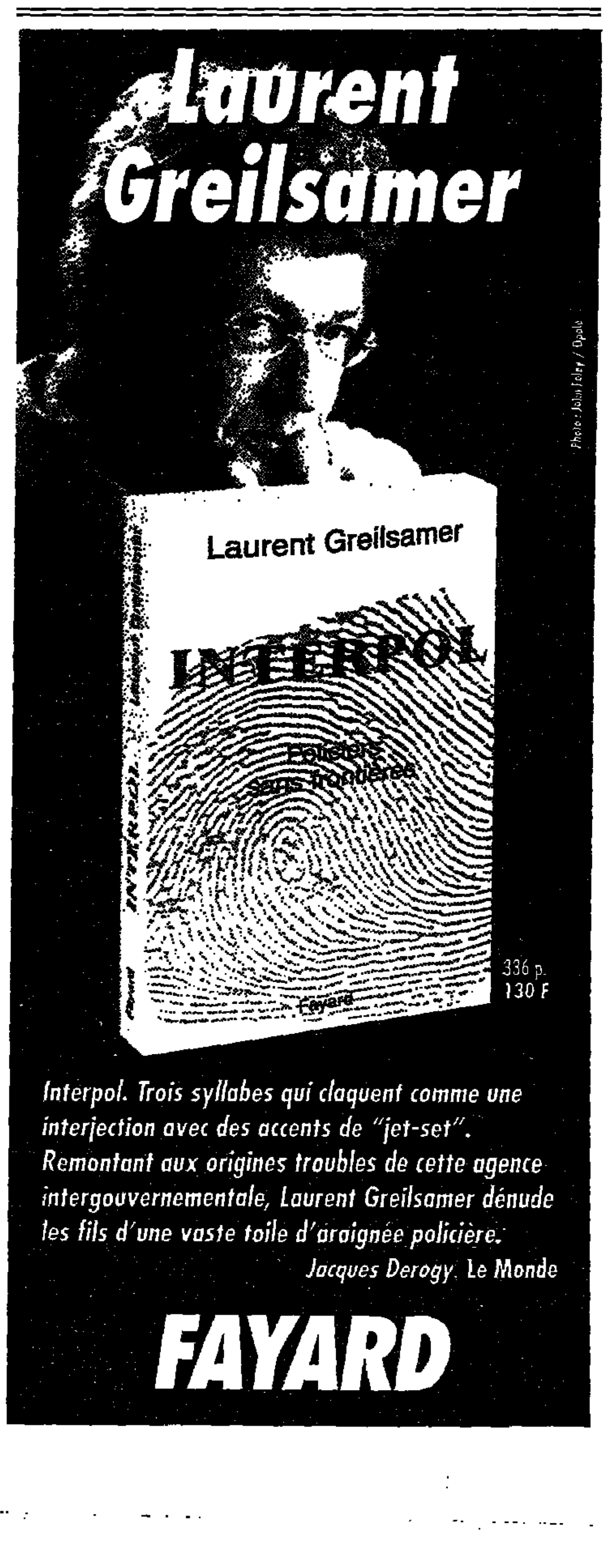
Laurent Greilsamer

Photo : John Foley / Opale

Laurent Greilsamer
INTERPOL
Policiers sans frontières
Fayard

336 p.
130 F

Interpol. Trois syllabes qui claquent comme une interjection avec des accents de "jet-set". Remontant aux origines troubles de cette agence intergouvernementale, Laurent Greilsamer dénude les fils d'une vaste toile d'araignée policière.
Jacques Derogy, Le Monde

FAYARD

هكذا من الأصل

Le gouvernement réaffirme qu'il ne cédera pas sur le contrôle des dépenses de santé

Jacques Barrot souhaite associer les internes à la réforme de l'assurance maladie

Le porte-parole du gouvernement, Alain Lamassoure, a confirmé, lundi 24 mars, que le gouvernement ne renégocierait pas les conventions médicales. Le ministre des affaires sociales souhaite, toutefois, que les internes soient mieux associés à la réforme de l'assurance-maladie. Après les défilés organisés dimanche à Paris et en province, internes et chefs de clinique préparent une manifestation nationale, jeudi 27 mars.

LA GRÈVE des internes et des chefs de clinique est entrée, lundi 24 mars, dans sa troisième semaine sans qu'aucune solution, si ce n'est la radicalisation du conflit, ne se dessine dans les jours à venir. Après les défilés, souvent clairsemés, qui ont marqué le week-end à Paris et dans quelques grandes villes de province, les grévistes se préparent à la manifestation nationale qu'ils organisent, jeudi 27 mars, dans la capitale. Les pouvoirs publics, qui ont fait de petites ouvertures en direction des futurs praticiens libéraux, n'ont pas l'intention de céder sur l'essentiel : le mécanisme de reversement d'honoraires, en cas de dépassement des objectifs de dépense votés chaque année par le Parlement, sera bien maintenu.

Le porte-parole du gouvernement, Alain Lamassoure, a réaffirmé cette position, lundi 24 mars, sur RMC. Interrogé sur d'éventuelles concessions de la part du gouvernement, il a répondu : « *Je ne le crois pas.* » Il a rappelé que la maîtrise des dépenses était « *le cœur de la réforme* » de la Sécurité sociale, qui a été « *votée, acceptée par les Français, négociée pendant plus de dix-huit mois avec les professions médicales* ». Pour M. Lamassoure, « *il s'agit maintenant de l'appliquer* ». Rappelant que d'autres professions de santé avaient accepté un encadrement de leur activité, il a ajouté : « *Il ne faut pas que les médecins puissent s'exonérer de cette chaîne de responsabilité* ».

Au cours du week-end, le secrétaire d'Etat à la santé, Hervé Gaymard, avait fait une ouverture sur l'une des revendications des internes et des chefs de cliniques : leur participation aux négociations entre les caisses d'assurance-maladie et les organisations de praticiens libéraux sur les conventions médicales. « *Je crois que, compte tenu de la situation qui prévaut aujourd'hui, ce point précis mérite d'être examiné, en liaison avec la Caisse nationale d'assurance maladie et les syndicats de médecins libéraux* », a-t-il déclaré, dimanche, sur Europe 1.

Il est déjà arrivé que des coordinations médicales ou des syndicats de médecins jugés non représentatifs participent, en observateurs, aux discussions sur la convention médicale. Invité, dimanche, du Club de la presse d'Europe 1, le président de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), Jean-Marie Spaeth (CFDT), n'a pas rejeté cette possibilié. Mais il a précisé que si sa « *porte a toujours été ouverte aux internes* », elle « *le restera, mais dans le cadre légal* ». Il souhaite engager « *une réflexion en profondeur avec les internes et les chefs de clinique* » sur l'avenir de la profession.

« PROBLÈME D'INTERLOCUTEUR »

Cette volonté est partagée par le ministre des affaires sociales. « *Il faut imaginer des ateliers pour regarder comment les associer à certains chantiers* » ne relevant pas exclusivement de la convention, aexpliqué Jacques Barrot au *Monde* : informatisation des cabinets, réforme de la nomenclature des actes, bonnes pratiques médicales... M. Barrot ne cache pas qu'il a « *un problème d'interlocuteurs* » depuis les récentes démissions des présidents des « intersyndicats » des internes et des chefs de cliniques. Excluant de renégocier les conventions, il a affirmé qu'« *il faut continuer à expliquer et être plus précis sur la notion de reversement d'honoraires car il y a encore beaucoup d'ignorance sur ce point* ». Son ministère a adressé, samedi, aux internes un document de sept pages pour leur préciser que « *la convention médicale n'instaure pas de quotas individuels d'activité, d'honoraires ou de prescriptions* ».

Dans la majorité, certains commencent à s'impatienter. Ainsi, Jean-Yves Chamard, député RPR de la Vienne, et président du conseil de surveillance de la CNAMTS, juge, dans un communiqué, que « *les internes n'ont décidément rien compris* », notamment sur la pléthore médicale qui caractérise la France. « *Est-il logique, dans un secteur économique où le nombre d'actifs est trop élevé, de recruter tous les jeunes qui se présentent sur le marché du travail au seul motif qu'ils sont formés ?* », s'interroge-t-il.

Pourquoi, se demande-t-il encore, « *obliger les caisses de Sécurité sociale à passer une convention avec tout médecin qui souhaite ouvrir son cabinet* », y compris dans les zones excédentaires ? Il demande donc une étude pour mesurer « *les besoins réels* » dans chaque département afin de « *déterminer le nombre de nouveaux médecins qui pourront être conventionnés* », comme on le pratique « *dans la quasi-totalité des pays européens* ».

Jean-Michel Bezat

« Notre mouvement n'est pas populaire, eh bien, tant pis ! »

REPORTAGE

Plusieurs milliers d'internes de la région francilienne ont manifesté, dimanche, à Paris

UN AIR DE JAZZ-ROCK au saxophone jaillit de la sono, et plusieurs manifestants en blouse blanche se mettent à danser, en agitant leurs banderoles. « *Noël sans scanner, Pâques au cimetière !* », dit l'une d'elles. « *Tous unis pour la qualité des soins* », proclame une autre. Il y a des ballons roses, des épouvantails en carton, beaucoup de jeunes gens en patins à roulettes, et même un chien, emmailloté dans un drap blanc, griffonné de slogans.

« *Tout ce cirque, c'est de la rigolade. Ils n'avaient qu'à voter à gauche, on n'en serait pas là !* », grommelle un vieil homme, planté sur le trottoir avec un de ses copains. Tous deux sont des retraités de la SNCF. « *Le trou de la "Sécu", c'est les médecins qui l'ont creusé, non ?* », marmonne l'atrabilaire. A l'entendre, « *ces jeunes qui défilent* » ne sont que des tartuffes. « *Demain, quand ils seront installés, ils ramasseront de l'argent comme on ramasse de la boue, et ils voteront à droite !* », rumine-t-il encore, tandis que le cortège s'ébranle sous le ciel bas.

Ce dimanche 23 mars, la place Vauban, dans le 7ᵉ arrondissement de Paris, est blanche de monde : une bonne vingtaine d'hôpitaux – soit l'ensemble des CHU de Paris et de l'Ile-de-France – sont représentés. Une fourgonnette de location, conduite par un chauffeur en perruque rose, se taille un franc succès. Non à cause du chauffeur, mais grâce à un immense phallus en carton-pâte, ornant l'arrière du véhicule, et baptisé « *missile anti-Barrot* ». Le ministre du travail, comme le secrétaire d'Etat à la santé, Hervé Gaymard, et le chef du gouvernement, Alain Juppé, sont les cibles privilégiées du défilé des carabins. « *Les contacts sont maintenus avec les ministère* », souligne, pragmatique, le porte-parole du comité de grève parisien, Olivier Dupuis. Les espoirs de négociation, en revanche, restent minces, qu'il s'agisse du problème des « sanctions collectives » ou de la « *gestion technocratique de la médecine* », dénoncés avec force par le mouvement des internes.

Il est presque 16 heures quand la tête du cortège, au premier rang duquel avancent, bras dessus, bras dessous, les divers représentants des grévistes, croise le boulevard Latour-Maubourg. Direction : l'avenue du Maine et le siège de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés, où les manifestants – 2 500 selon la police, 10 000 selon les organisateurs – se disperseront sagement en fin d'après-midi. « *Nous entamons notre deuxième semaine de grève, et nous sommes déterminés à continuer* », martèle un responsable de l'intersyndicale des internes. Selon lui, pour l'instant, le risque d'un essoufflement du mouvement est nul. « *Aujourd'hui, seize grandes villes de France sont touchées par la grève. Dès lundi, il y en aura vingt. Loin de se ralentir, notre mouvement est en train de s'amplifier* », affirme-t-il. Une nouvelle manifestation, « *à l'échelle nationale* », précise-t-il, est prévue pour le 27 mars.

Corinne et ses copains sont venus de banlieue pour participer à la manif'. « *On n'arrivera peut-être pas à obtenir tout ce qu'on veut*, lâche la jeune interne, *mais on espère quand même arriver à trouver un compromis avec le gouvernement, afin de corriger les erreurs les plus criantes* » de la convention. Elle ne redoute pas une usure rapide du mouvement. « *On peut tenir encore plusieurs semaines. On est gonflé à bloc !* », assure-t-elle avec un sourire de défi.

Sur l'esplanade de l'Ecole militaire, un couple de quadragénaires à l'élégance cossue remonte le cortège à pas lents. Des habitants du quartier ? Que nenni. « *Nous sommes un peu en retard, nous sommes venus manifester* », expliquent-ils, en montrant, à la fin du cortège, les banderoles des médecins libéraux. « *Si Juppé ne cède pas aujourd'hui aux revendications des praticiens, il cédera demain à la colère des assurés sociaux !* », prédit le retardataire.

Corinne, la jeune interne, pousse un soupir empreint d'amertume. « *Une grève de médecins est toujours vécue comme une grève de nantis. Le malentendu est pratiquement inévitable. Notre mouvement n'est pas populaire, eh bien, tant pis !* », regrette-t-elle. La seule chose qui l'ennuie vraiment, c'est le « *risque de récupération politique* ». Elle pense à la CGT, qui vient d'apporter publiquement son soutien au mouvement des internes, mais aussi à de petits syndicats de droite, dont l'un, affirme-t-elle, est « *présidé par un type du Front national* ». De quoi aggraver encore l'inévitable malentendu.

Catherine Simon

Mobilisation dans plusieurs villes de province

Internes et chefs de clinique, parfois rejoints par des médecins libéraux, ont manifesté, dimanche 23 mars, dans plusieurs grandes villes de province. A Lyon, ils étaient environ 1 500, tandis qu'un millier de personnes défilaient à Montpellier. A Marseille, le cortège d'environ 1 200 personnes était constitué de la majorité des 800 internes et chefs de clinique des quatre grands hôpitaux de la ville et d'environ deux cents médecins libéraux. Des manifestations ont aussi eu lieu à Strasboug, Nice, Grenoble, Poitiers ou Caen. A Lille, elle a eu lieu samedi. A Bordeaux, la ville du premier ministre, les « blouses blanches » devaient manifester lundi 24 mars.

L'avant-projet de l'UDF donne la priorité à la baisse des charges sociales

Le PR a dû renoncer à une réduction de la TVA

LIBÉRAL ou social ? Social ou libéral ? « *Il faut trouver l'équilibre* », affirme Simone Veil. « *Nous ne pouvons réussir que si nous sommes plus libéral et plus social* », précise Pierre Méhaignerie (UDF-FD), coordinateur du projet de l'UDF pour la prochaine législature. Les arbitrages rendus lors du séminaire de réflexion du bureau politique de la confédération, organisé samedi 22 et dimanche 23 mars à l'abbaye des Vaux-de-Cernay (Yvelines), ont, en tout cas, donné l'avantage, sur plusieurs points en débat, aux plus « *sociaux* ».

Alors que le Parti républicain avait proposé le non-remplacement d'un fonctionnaire sur trois à l'occasion des départs en retraite (*Le Monde* du 21 mars), François Bayrou, président de Force démocrate et ministre de l'éducation nationale, s'est opposé à ce qu'une telle mesure soit appliquée dans son secteur. Du coup, l'UDF s'est repliée derrière une demande d'audit général des services de l'Etat avant de fixer un taux de réduction des effectifs de la fonction publique. Le PR avait aussi préconisé un « *retour en cinq ans à un taux moyen de TVA égal à 17 %* ». L'UDF a préféré tout miser sur la baisse des charges sociales avec une mesure simple et unique : une franchise des cotisations sociales sur les 1 500 premiers francs pour les salaires compris jusqu'à une fois et demie le SMIC. Devant l'insistance notamment de M. Méhaignerie, François Léotard, président de l'UDF mais aussi du Parti républicain, a convenu qu'on ne peut à la fois diminuer les charges sociales des entreprises, baisser la TVA et réduire l'impôt sur le revenu.

Etabli en l'absence de Valéry Giscard d'Estaing, de René Monory, président du Sénat, d'Alain Madelin, et des ministres giscardo-chiraquiens – Hervé de Charette, Charles Millon et Jean-Pierre Raffarin –, le rapport d'étape du séminaire champêtre de Vaux-de-Cernay dresse les priorités. La toute première d'entre elles consiste à limiter à 0,2 % par an l'évolution de la dépense publique. Sur la base d'une croissance annuelle moyenne de 2,2 % et en retenant pour hypothèse une hausse moyenne de l'inflation de 1,8 %, M. Méhaignerie estime que la part de la dépense publique dans le produit intérieur brut passerait en cinq ans de 52,5 % à 48 %.

« EXPÉRIMENTER PAR LE LOCAL »

Un autre credo du président du conseil général d'Ille-et-Vilaine porte sur l'application du principe de subsidiarité et « *l'expérimentation par le local* », afin de mieux faire passer les réformes. « *Pour être libéral, il faut réduire les peurs de nos concitoyens* », explique M. Méhaignerie, qui voudrait que le droit à l'expérimentation soit reconnu par la Constitution. Sur le plan des institutions, le projet de l'UDF propose de franchir une nouvelle étape de la décentralisation, en interdisant le cumul de deux fonctions exécutives ; ainsi, un ministre ne pourrait plus être maire d'une grande ville ou président d'une assemblée départementale ou régionale.

Avant d'être confronté au projet du RPR, l'avant-projet de l'UDF doit encore être soumis, le 16 avril, aux parlementaires et aux présidents départementaux de la confédération. Puis, ces propositions seront présentées à l'université de l'UDF, avant d'être ratifiées, au début de l'automne, par un conseil national élargi. En évoquant le contrat de législature qui sortira de cette série de consultations, M. Léotard est revenu sur la nécessité de trouver un meilleur équilibre interne à la majorité; « *entre deux formations équilibrées, de poids équivalent et qui entendent gouverner ensemble à partir de 1998* ».

Jean-Louis Saux

Une élection cantonale partielle

HAUTE-GARONNE
Cantonale de Toulouse-1 (second tour)
I., 15 107 ; V., 4 080 ; A., 72,99 % ; E., 3 905
Michèle Claux, div. d., 2 881 (73,77 %)... ÉLUE
Bernard Maylié, PS, 1 024 (26,22 %).

[Proche du maire de Toulouse, Dominique Baudis (UDF-FD), et conseillère municipale depuis 1983, Michèle Claux (div. d.) succède à Pierre Baudis, décédé le 7 janvier, dans le premier canton de cette ville. Elle devance largement le candidat socialiste, Bernard Maylié, sans pour autant susciter un regain de participation qui diminue même au second tour (27 % contre 28,9 %). Bien qu'elle ait obtenu la majorité absolue au premier tour, Mᵐᵉ Claux a été contrainte à un second tour car elle n'avait pas obtenu les suffrages du quart des électeurs inscrits.]

16 mars 1997 : *I., 15 107 ; V., 4 366 ; A., 71,09 % ; E., 4 285* ; Michèle Claux, 2 337 (54,53 %) ; Bernard Maylié, 664 (15,49 %) ; Michèle Pellizon, FN, 606 (14,14 %) ; Yvette Grenet, PCF, 288 (6,72 %) ; Nathalie Fuentes, MPF, 135 (3,15 %) ; Jean-Pierre Castelnau, div. d., 68 (1,58 %) ; Pierre Cabaré, div., 66 (1,54 %) ; Jacques Daborge, div., 63 (1,47 %) ; Christian Dancale, div., 47 (1,09 %) ; Bernard Guéguan, div., 11 (0,25 %).

29 mars 1992 : *I., 15 178 ; V., 6 781 ; A., 55,32 % ; E., 6 403* : Pierre Baudis, UDF, 4 493 (70,17 %) ; Yvette Benayoun-Nakache, PS, 1 910 (29,83 %).

DÉPÊCHES

■ **SONDAGE : le redressement de la cote de popularité** de Jacques Chirac et d'Alain Juppé marque le pas, après trois mois de hausse qui leur avaient permis de regagner respectivement sept et neuf points de confiance. Selon une enquête de l'Ifop, réalisée du 13 au 21 mars auprès d'un échantillon de 1 833 personnes, 32 % des Français sont satisfaits de l'action du chef de l'Etat (en baisse de deux points) contre 55 % qui se disent mécontents. Le premier ministre recueille 29 % de bonnes opinions, comme le mois dernier, contre 60 % de mécontents.

■ **CONJONCTURE : 49 % des quatre cents patrons** interrogés du 26 février au 3 mars par l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI) prévoient une hausse de leur chiffre d'affaires contre 9 % qui s'attendent à une baisse et 35 % à une stagnation.

■ **PNR : Jean-François Touzé, président du Parti national républicain**, parti se situant à droite de la majorité, a dénoncé lors de sa convention nationale, le 22 mars, les « *dérapages contrôlés ou pas* » de Jean-Marie Le Pen et la « *complaisance* » de certains « *lieutenants* » du président du Front national à l'égard de « *l'antisémitisme et du négationisme, de la théorie du complot mondialiste judéo-maçonnique* ». M. Touzé, lui-même ancien responsable du FN, estime que la « *véritable droite française est morte en 1945 parce que de mauvais pasteurs l'avaient entraînée vers la collaboration* » et annonce que son parti présentera 150 candidats aux élections législatives de 1998.

■ **PRESSE : le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel**, a estimé, dimanche 23 mars, sur Radio J que certains journalistes « *viennent polluer la profession* ». Epinglé par la chambre régionale des comptes de Picardie pour certaines dépenses du conseil général de l'Oise qu'il préside, M. Mancel juge qu'il faudrait « *qu'à l'intérieur même des journaux, il y ait un code de déontologie qui leur permette de prendre des sanctions à l'égard de ceux qui font de la désinformation* ».

Les interventions du médiateur sont efficaces dans 85 % des cas

LE RAPPORT ANNUEL du médiateur, Jacques Pelletier, rendu public lundi 24 mars, parait au moment où le Parlement débat d'un projet de loi cherchant à améliorer les relations entre le public et l'administration, et à modifier les pouvoirs du médiateur. Le ministre de la fonction publique avait prévu d'étendre le droit de saisir cette institution – actuellement réservée aux députés et aux sénateurs – aux présidents de conseils généraux et régionaux, ainsi qu'aux députés européens. En première lecture, l'Assemblée nationale a refusé de l'étendre aux députés européens, et le Sénat a refusé de l'étendre aux élus locaux.

En revanche, le médiateur pourrait disposer de nouveaux droits, comme celui de proposer des réformes sans s'appuyer sur les réclamations qu'il reçoit, ou de faire intervenir les corps de contrôle sans en demander l'autorisation aux ministres de tutelle. Ces dispositions, toutefois, pourront-elles être mises en œuvre facilement, tant que le statut du médiateur n'aura pas été inscrit dans la Constitution ? M. Pelletier, dont le mandat expire en mars 1998, a plaidé sans succès depuis six ans pour que cette réforme voie le jour.

Les recommandations du médiateur peuvent en effet agacer l'administration. Le ministère de l'intérieur n'apprécie sans doute guère que le médiateur examine aujourd'hui le dossier de cent cinquante sans-papiers, à la demande de Robert Badinter, sénateur (PS) des Hauts-de-Seine, qui l'a saisi au lendemain de l'expulsion de l'église Saint-Bernard. Le grand nombre de réclamations dont le médiateur est saisi (43 544 en 1996) et la forte proportion (85 %) des interventions couronnées de succès montrent que l'administration ne se comporte pas toujours comme elle le devrait. Elle se rend coupable de dysfonctionnements (lenteurs, erreurs de procédure, non-respect du droit) dans 60 % des cas. Dans les autres, c'est la façon stricte dont elle applique le droit qui entraîne des iniquités. Le médiateur recommande alors des mesures de dérogation exceptionnelles pour rétablir l'équité. Il défend le principe d'équité depuis 1976, ce pouvoir lui ayant été reconnu par la loi. Le Conseil d'Etat, qui s'y est longtemps opposé, vient de dire, dans son rapport annuel (*Le Monde* du 11 mars), que la société française a besoin de plus d'équité.

Le médiateur dénonce cette année la lenteur des procédures contentieuses relatives à l'aide sociale ou à la Sécurité sociale, qui, selon lui, « *traduisent le décalage qui existe entre les discours tenus sur la priorité à donner au "social", et la réalité* ». Il faut deux ans pour que de tels contentieux soient jugés en appel. Ces délais « *excessifs* » sont dus à des moyens financiers insuffisants, ainsi qu'à l'absence de revalorisation des indemnités servies aux magistrats.

Le médiateur estime que la pratique de la mobilité dans la fonction publique devrait être valorisée. Les réclamations des agents montrent qu'ils ont des difficultés pour se faire réintégrer dans leur corps d'origine après un détachement ou une mise en disponibilité ; elles révèlent aussi que, pendant un détachement, ils doivent parfois payer une double cotisation à la caisse de retraite. Le médiateur évoque, pour la première fois, le « *nécessaire respect des détenus* ». Il constate notamment que les prisonniers rencontrent encore bien des difficultés pour être tout simplement soignés.

Rafaële Rivais

Lire notre enquête page 12

هكذا من الأصل

AFFAIRES Dans un rapport d'instruction rendu en décembre 1996, des enquêteurs de la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France critiquaient les mécanismes d'attribution des marchés publics du conseil régional pour la rénovation des lycées. Ils dénonçaient l'existence *« d'un système complexe et pourtant très articulé de délégation de responsabilité et de pratiques hétérodoxes assorties de pratiques anticoncurrentielles et d'irrégularités majeures »*. ● RÉAGISSANT à la publication, dans nos colonnes, d'extraits de ce document de 120 pages, le cabinet du président du conseil régional d'Ile-de-France, Michel Giraud (RPR), nous a indiqué que ce rapport, non contradictoire et non définitif, *« n'a aucune existence juridique ni matérielle »*. ● LES PRATIQUES du conseil régional font également l'objet d'une enquête préliminaire ordonnée par le parquet de Paris.

Une enquête critique les passations de marchés publics en Ile-de-France

Un « rapport d'instruction » de la chambre régionale des comptes met en évidence, dans le programme de rénovation des lycées effectué par le conseil régional, des « pratiques anticoncurrentielles » et des « irrégularités majeures » dont auraient profité les « grands » du BTP

« UN SYSTÈME COMPLEXE et pourtant très articulé de délégation de responsabilités et de procédures hétérodoxes assorties de pratiques anticoncurrentielles et d'irrégularités majeures. » C'est ainsi que l'auteur du *« rapport d'instruction »* de la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France, rendu en décembre 1996, qualifie l'organisation du programme d'investissements du conseil régional d'Ile-de-France en matière scolaire. Au terme d'une analyse détaillée de la campagne de réhabilitation d'établissements scolaires entreprise par la région, il conteste le bien-fondé et la légalité de nombre de choix effectués par la collectivité.

Ce rapport de cent vingt pages a fourni la matière à une *« lettre d'observation »* adressée, depuis, au président du conseil régional, l'ancien ministre (RPR) Michel Giraud. Au moment où ce rapport d'enquête a été rédigé, il n'intégrait donc pas les réponses du président du conseil régional. Dans l'intervalle, ce document, qui a le statut d'un compte-rendu d'enquête, n'engage pas juridiquement la chambre régionale des comptes. Certains extraits, mettant en exergue *« des faits susceptibles de constituer le délit de favoritisme »*, ont toutefois été transmis, dès la mi-janvier, au parquet de Paris (*lire ci-dessous*).

Jamais atteint par une collectivité, le montant du budget débloqué pour cette campagne de réhabilitation d'établissements scolaires, entre 1989 et 1996 – près de 28 milliards de francs –, confère à l'appréciation du magistrat de la chambre régionale des comptes une gravité sans précédent.

« PROCÉDURE CRITIQUABLE »

Pour illustrer sa démonstration, le rédacteur du rapport détaille le *« rôle particulier »* d'un bureau d'études, Patrimoine Ingénierie, qui semble avoir joué un rôle de pivot dans ce qu'il présente comme un contournement organisé du code des marchés publics et des règles de la concurrence. Il dénonce également l'emploi de procédures inusitées, comme le recours aux Marchés d'entreprises de travaux publics (METP), qui a permis à la collectivité de faire financer les travaux de rénovation par les entreprises retenues, en échange d'un contrat de dix ans portant sur les travaux et la maintenance des lycées. *« Cette procédure,* peut-on lire dans le rapport, *déjà fortement critiquable sur le plan du droit, élimine de fait, sur le plan économique, les petites et moyennes entreprises au profit des grands groupes du BTP, dont on sait le rôle de financeur privilégié des campagnes électorales. »*

Les conclusions de cette enquête donnent en outre pour la première fois une vision d'ensemble des dossiers ayant suscité de vives polémiques depuis la fin de l'année 1995, lorsque Claude-Annick Tissot, vice-présidente du conseil régional, avait été portée à la tête de la commission des marchés. L'action de cette dernière, pourtant élue du RPR, contre les entraves à la libre concurrence l'a conduite à affronter publiquement M. Giraud, puis à démissionner de la commission des marchés. *« La région a eu recours systématiquement, pour chaque projet de METP comportant des travaux de reconstruction et de la maintenance, à un assistant à la maîtrise d'ouvrage (AMO), dans des conditions non conformes à la loi* (...), indique à ce propos le rapport. *Votre rapporteur partage, sur ce point, les analyses développées au sein de la région par la direction des affaires financières et Mme Tissot. »* Le magistrat s'attarde sur *« la position dominante acquise par la société Patrimoine Ingénierie »*, qui constitua l'élément crucial de la contestation de Mme Tissot. *« Ayant obtenu 80 % des contrats d'AMO passés par la région,* indique-t-il, *Patrimoine Ingénierie était devenue un point de passage obligé pour les entreprises titulaires soumises à ce représentant particulier et inhabituel d'un maître d'ouvrage public. »* Le rapport explique ainsi comment ce bureau d'études a dévoyé la procédure AMO en exécutant les marchés avant même que ceux-ci ne lui soient attribués – *« un tiers des marchés d'AMO pour le suivi des METP ont été entachés d'irrégularités puisqu'ils ont reçu un commencement d'exécution avant notification »* –, ou comment il a imposé, avec la complicité des instances régionales, l'usage – et la rétribution – d'un logiciel déjà financé par le conseil régional.

Le rapport cite encore une lettre de Mme Tissot, datée du 11 mars 1996 et adressée à M. Giraud, dans laquelle celle-ci indique que deux collaborateurs directs du président de la région, Mme Lor et M. de la Gorce, auraient *« milité pour qu'une proportion raisonnable de marchés soit attribuée à Patrimoine Ingénierie, en indiquant, par exemple, que cette entreprise pourrait riposter et qu'il ne fallait rien changer aux habitudes régionales pour ne pas éveiller de soupçons »*. La vocation de Patrimoine Ingénierie, qui multipliera son chiffre d'affaires par dix entre 1989 et 1994 grâce aux marchés de la région, consistait simplement, à en croire le rapport, à *« assurer une certaine police de la dévolution des contrats »*.

C'est sans doute sous la menace des conclusions du magistrat de la chambre régionale des comptes que M. Giraud a toutefois décidé récemment de résilier l'ensemble des contrats d'AMO en cours, dont une large part incombait à Patrimoine Ingénierie (*Le Monde* du 11 mars). L'examen, par le rapporteur, du dossier fiscal de ce bureau d'études l'a enfin conduit à suggérer qu'un *« examen approfondi »* de ses comptes *« pourrait donner des informations intéressantes sur certains transferts de fonds et leurs destinataires finaux »*...

Dressant la liste des *« habitudes régionales »*, le rapport mentionne aussi *« le recours aux architectes dits "de maintenance" »*, qualifié de *« contestable dans son principe »*. Le magistrat évoque une lettre adressée au conseil régional, le 4 mars 1994, par l'ancien président de l'ordre national des architectes, Rémy Lopez : ce dernier se plaignait de ne pas avoir été payé pour des études et des travaux dans les lycées Marcel Deprez et Emile Dubois, à Paris.

Le rapporteur exprime, en conclusion, *« la conviction que les METP* (...) *ont fait l'objet d'une répartition »*, soulignant qu'à une exception près, tous les METP attribués l'ont été à des entreprises régionales, les deux tiers étant dévolus aux *« six grands groupes de BTP »*.

Lundi 24 mars, le cabinet de M. Giraud a indiqué au *Monde* que *« conformément à la loi, la seule expression autorisée de la chambre régionale des comptes* [est] *ses observations définitives.* (...) *Or nous n'avons pas ces éléments et nous attendons toujours ce rapport. Sur le plan légal, vos informations n'ont aucune existence juridique ni matérielle. »*

Jacques Follorou

Un document entouré du plus grand secret

Des mesures de sécurité tout à fait inhabituelles ont été mises en place au sein de la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France afin de conserver le plus grand secret autour de ce document qui, à ce stade, n'engage pas la chambre régionale des comptes mais simplement les rapporteurs. Ajoutée à la décision soudaine de Michel Giraud, le 20 mars, de résilier la totalité des contrats d'assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMO) liant le conseil régional à des bureaux d'études, cette exceptionnelle discrétion a alimenté un débat interne entre les magistrats de la chambre, portant sur une éventuelle atténuation du rapport lors de la publication de sa version définitive. Certains craignent que cette initiative n'apparaisse comme une prise en compte, par la région, des recommandations de la chambre et puisse donc restreindre la force des révélations qui seront contenues dans le rapport définitif.

Trois procédures convergentes

La campagne de rénovation des lycées de la région Ile-de-France fait l'objet de plusieurs enquêtes

● **Une enquête préliminaire a été ouverte par le parquet de Paris**, en décembre 1996, à la suite d'une plainte de trois élus Verts concernant *« un système de favoritisme »* dans l'attribution des marchés publics. Elle a conduit les policiers du 8e cabinet de délégations judiciaires à interroger à plusieurs reprises Claude-Annick Tissot, ancienne présidente de la commission des marchés et actuelle vice-présidente de la région, Jean-Jacques Porchez, conseiller régional Verts, ainsi que l'ancien directeur des affaires financières de la région et les deux chefs successifs du service juridique.

L'enquête porte sur la position de quasi-monopole du bureau d'études Patrimoine Ingénierie, la gestion du logiciel graphique payé par la région et la Mairie de Paris mais distribué par Patrimoine Ingénierie, les conditions qui ont poussé Mme Tissot à faire annuler l'appel d'offres sur la reconstruction d'un lycée de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) et, enfin, l'intervention de deux proches du président de la région pour réintégrer une entreprise en cours d'appel d'offres.

Après avoir eu communication, en janvier, d'extraits de la lettre provisoire de la chambre régionale des comptes, les policiers ont étendu leurs recherches aux conditions dans lesquelles plus de deux cents architectes désignés pour la seule maintenance ont conduit des travaux de rénovation lourde sans véritable mise en concurrence. Les enquêteurs s'intéressent aussi à des marchés suspects de chauffage de lycées.

Le procureur de Paris, Gabriel Bestard, peut désormais ouvrir une information judiciaire mais aussi classer le dossier. L'avocat des élus Verts, Arnaud Montebourg, a écrit à M. Bestard, estimant que l'annulation, par Michel Giraud, le 20 mars, de la totalité des contrats AMO (assistance à la maîtrise d'ouvrage) liant la région à des bureaux d'études, notamment Patrimoine Ingénierie, constitue un aveu implicite et dénonce *« les conditions critiquables dans lesquelles le parquet utilise ses pouvoirs de poursuite dans cette affaire »*.

● **La Direction de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (Dgccrf) de la région Ile-de-France a été saisie par Mme Tissot et Michel Giraud au sujet de la** rénovation de deux lycées d'Evry (Essonne). Le 24 mai 1996, le directeur, Pierre Lévy, leur a répondu qu'au regard des éléments communiqués *« rien actuellement ne permet d'établir que les entreprises aient procédé à des échanges d'informations pouvant caractériser des pratiques anticoncurrentielles, ce qui ne présume en rien de leur absence »*. La Dgccrf de la région a également transmis, le 12 juin 1996, à la direction générale, à Bercy, un rapport sur la rénovation des lycées réalisé à la demande de la région, qui recense quatre motifs de poursuite pour *« délit de favoritisme »* à l'encontre de Patrimoine Ingénierie. Ce rapport est toujours entre les mains de la direction générale.

● **Le Conseil de la concurrence** a été saisi en juin 1996 par le conseil régional au sujet de plusieurs lycées. En octobre, sa saisine a été élargie à l'ensemble des marchés conclus par la direction des affaires scolaires. Le Conseil, qui dispose de peu de moyens, a obtenu le soutien en personnels de la Dgccrf.

● **En outre, la destruction systématique des dossiers d'offre** remis par les entreprises, dont la conservation était laissée à la libre discrétion des AMO entre 1989 et 1995, interdit toute analyse poussée sur les ententes qui ont pu exister à l'époque. Aucun texte n'obligeant à conserver les offres des entreprises non retenues, il a fallu attendre la fin de l'année 1995 et l'arrivée de Me Tissot à la tête de la commission des marchés pour que la sous-direction des affaires juridiques impose aux AMO la conservation systématique des offres. L'examen de ces documents, à partir de 1995, a permis de mettre au jour des infractions majeures aux règles de la libre concurrence. Le rapport de la chambre régionale des comptes prend acte du changement. *« Il est troublant de constater que, de 1990 à 1995, jamais les AMO n'avaient décelé de telles atteintes à la concurrence dans les offres qu'ils ont eu à examiner pour le compte de la région. »*

J. Fo.

« Faire de l'argent avec du pouvoir »

ANALYSE

La lutte contre la corruption passe par un contrôle accru des procédures d'appel d'offres. Un point sur lequel la réforme en cours est laxiste

EN CRITIQUANT les pratiques du conseil régional d'Ile-de-France, la chambre régionale des comptes vient opportunément rappeler que les marchés publics sont, en France, l'une des principales sources de la corruption. *« Les irrégularités commises lors de l'octroi des marchés pervertissent la décision publique »*, constatait le procureur-adjoint de Paris, Jean-Claude Marin, lors d'un colloque, en 1996. *« La corruption,* ajoutait le juge d'instruction de l'affaire Noir-Botton, Philippe Courroye, *consiste, notamment dans l'attribution des marchés, à faire de l'argent avec du pouvoir. »*

Jour après jour, les affaires de ces dernières années ont en effet démontré que les fraudes sur les marchés publics alimentaient avec constance la corruption. Ce fut le cas en 1989, lors de la concession, par Alain Carignon, du service de l'assainissement des eaux de Grenoble à la Lyonnaise des eaux. Ce fut également le cas à Saint-Denis de la Réunion, où le trésorier du PS local et président de la commission d'appel d'offres, a admis en 1996, devant le tribunal, avoir demandé 4 millions de francs à la Compagnie générale des eaux pour le marché de l'eau.

Cette somme était officiellement destinée au financement politique mais les fraudes donnent souvent lieu à des enrichissements personnels. Dans un arrêt rendu en avril 1996, la chambre d'accusation de Nancy remarquait ainsi qu'Hervé Droitcourt, directeur de la société d'économie mixte chargée du développement économique de la Meuse, avait favorisé des entreprises qui, en contrepartie, avaient accepté de construire sa maison. Les entrepreneurs avaient admis avoir travaillé *« sans établir de facture ou sans réclamer leur paiement »*, car *« ils ne pouvaient prendre le risque de se mettre mal avec les personnes qui procédaient aux procédures d'appel d'offres et qui leur fournissaient du travail »*.

Le projet gouvernemental de réforme du code des marchés publics, qui devrait être examiné par le Parlement en avril, semble ne pas avoir tenu compte des enseignements de ces affaires. Au lieu de renforcer les contrôles sur les commandes publiques, qui représentent un montant annuel de 700 milliards de francs, le texte présenté par le ministre délégué aux finances et au commerce extérieur, Yves Galland, allège les procédures. Désormais, les services et travaux de 700 000 à 1,3 million de francs échapperont aux règles contraignantes du code des marchés publics : ils pourront faire l'objet de négociations de gré à gré, une commission des marchés se contentant d'intervenir au terme des discussions.

Ce projet, qui réduit le contrôle des *« petits marchés »*, pourrait, selon certains juristes, fragiliser les enquêtes en cours : en vertu du principe constitutionnel de la rétroactivité de la loi pénale plus douce, les juges saisis de faits de favoritisme seront sans doute tenus d'appliquer immédiatement ce texte. La nouvelle loi étant plus souple, certains dossiers pourraient aboutir à des non-lieux. En 1996, le gouvernement avait pourtant appelé les parquets à la vigilance : le garde des sceaux, Jacques Toubon, constatant dans une circulaire que *« la passation des marchés publics pouvait, en raison de l'importance des sommes en jeu, être l'occasion d'irrégularités très graves »*, invitait les procureurs à agir *« avec détermination »*.

La réglementation des marchés ne doit pas être réduite à une querelle d'experts : parce qu'elle est au cœur de la décision publique, elle invite à un débat sur la transparence et l'impartialité du fonctionnement démocratique. Dans *La Corruption de la République* (Fayard, 1992), le professeur de sciences politiques Yves Mény dénonçait les deux *« effets dévastateurs »* de la corruption : elle fait supporter le coût des transactions occultes aux consommateurs et aux contribuables, qui prennent indirectement en charge les surcoûts de ces *« procédés détestables »*. Mais, surtout, elle favorise la *« privatisation »* de la vie politique au dépend de l'intérêt général.

Anne Chemin

ZZZZZ ZZZZZ ZZZZZ ZZZZZ ZZZZZ ZZZZZ ...

Espace, confort, tranquillité, quinze salons Executive Club Club Europe sont à votre disposition dans les grandes métropoles européennes.

CLUB EUROPE
BRITISH AIRWAYS
La compagnie que le monde préfère

هكذا من الأصل

Quarante mille personnes manifestent à Paris pour la formation et l'emploi des jeunes

Syndicats d'enseignants, d'étudiants et parents d'élèves ont largement mobilisé

Environ quarante mille personnes ont manifesté, dimanche 23 mars, à Paris, à l'appel des syndicats enseignants, étudiants et des associations de parents d'élèves. Protestant contre les réductions budgétaires et les récents propos du président de la République sur la formation des jeunes, les leaders syndicaux se sont félicités d'une unité d'action retrouvée, qui a donné lieu à une mobilisation inattendue.

DE L'OPÉRA à la Nation. Symboliquement, le parcours de la manifestation *« pour la formation et l'emploi des jeunes »*, qui a rassemblé dimanche 23 mars entre 40 000 et 50 000 personnes – 70 000 selon les organisateurs et 15 000 pour la police –, avait un air de déjà-vu : l'itinéraire était celui du défilé contre la modification de la loi Falloux. A l'origine de ce rassemblement national, le collectif des syndicats d'enseignants, de personnels, d'étudiants (FSU, FEN-UNSA, SGEN-CFDT, Fédération autonome, FERC-CGT, UNEF-ID, UNEF), la fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) et de lycéens (FIDL et UNL), auxquels se sont jointes des délégations de la CGT et de la CFDT, ne s'attendait évidemment pas à retrouver le cortège monstre des 600 000 manifestants du 16 janvier 1994. Ils craignaient même le pire, plus d'un mois après le sommet social sur l'emploi des jeunes, dont les syndicats d'enseignants avaient été exclus.

A l'issue de ce défilé, Michel Deschamps, secrétaire général de la FSU, ne cachait pas sa satisfaction : *« Se battre pour l'emploi des jeunes, en mêlant à la fois qualité des études et débouchés, c'est complètement neuf. C'est une journée réussie qui appelle des suites, un mouvement de fond. »* Les restrictions budgétaires, avec les suppressions de postes dans les écoles, et les récents propos du président de la République sur l'éducation ont pourtant revigoré la fibre militante des professeurs et des parents venus de toute la France. Pour la première fois depuis longtemps, les militants de la FEN se sont retrouvés massivement au coude à coude avec ceux de la FSU. *« C'est sans doute l'effet dynamique de notre congrès »*, relevait avec plaisir Jean-Paul Roux, nouveau secrétaire général de la FEN, tandis qu'Hervé Baro, secrétaire général du Syndicat des enseignants, insistait : *« Il ne faut pas désespérer du monde syndical, qui affiche un profond désir d'unité. »*

SUCCÈS UNITAIRE

Pour Michel Espinasse, instituteur à Roanne (Loire), *« dans un département sinistré où l'on ferme des classes et supprime des postes, on ne se pose pas cette question, on est ensemble avec les parents pour la défense du service public »*. Gilles, professeur d'anglais à Bernay (Eure), enrage contre *« les heures sup' à n'en plus finir, 170 dans* [son] *lycée, avec lesquelles on pourrait créer dix postes »*. Avec ce dimanche, il trouve quelque motif d'espérer : *« Cette manif ne remplace pas celle que l'on réclamait en décembre 1995. Mais c'est un beau succès unitaire. »*

Peu soucieuse de stratégie syndicale, Claudie, institutrice depuis trente ans dans les Vosges, ne supporte pas d'avoir appris par la presse régionale que l'inspecteur d'académie supprimait deux ZEP (zones d'éducation prioritaire) dans son département. Elle rit quand même en voyant passer un manifestant, coiffé d'un chapeau sur lequel on lit *« du pèze pour les zep »* et revient aux Vosges : *« A Gironcourt-sur-Vraine, BSN veut supprimer plus de 80 emplois cette année, la base aérienne de Contrexéville va fermer, tout le monde en subit les conséquences. Et on continue de réduire les moyens de l'école. »*

La délégation corrézienne n'est pas moins remontée. *« Le lendemain du jour où Chirac annonçait à la télévision qu'il fallait que tout le monde sache lire, on a appris que notre poste d'AIS* (adaptation et intégration scolaires, pour les enfants en grande difficulté) *était supprimé. »* Dans ce département rural, les instituteurs ont fait leurs comptes : *« Nous avons un poste d'AIS pour 1 400 élèves. Et on dit que nous sommes favorisés parce que Chirac est corrézien... »*

Sur la plate-forme du camion ouvert transformé en scène d'orchestre, qui passe à proximité, des militants chantent à pleins poumons sur l'air de *« Ah, ça ira »* : *« Ah ça va pas (...), l'inspecteur l'dit qu'il faut qu'ça ferme, Ah ça va pas (...), nous pour nos enfants, on se battra. »* Dans ce combat, même s'ils étaient venus en nombre, les enseignants étaient pourtant bien seuls : les jeunes étaient restés chez eux. A peine comptait-on deux cents étudiants de l'UNEF et une centaine de l'UNEF-ID et de la FIDL, plus mobilisés par le rassemblement de Strasbourg contre le Front national.

Seule note discordante dans ce concert d'unité, 200 maîtres auxiliaires du collectif des non-titulaires, avec ses deux grévistes de la faim, affichent leur originalité. Place de la République, ils se sont arrêtés pour brûler une effigie de François Bayrou. Annick Vespérini, son porte-parole, fustige autant le ministre de l'éducation que les syndicats majoritaires, selon elles *« incapables de défendre la situation des plus précaires »*.

Michel Delberghe et Béatrice Gurrey

Un décret modifie les procédures de demande d'asile politique

Les associations y voient « un nouvel obstacle »

CE N'EST PAS une longue loi. Juste un décret de cinq lignes, paru le 16 mars au *Journal officiel*, qui modifie sur un point la procédure de demande de l'asile politique. Depuis quelques jours, il provoque l'émoi des associations préoccupées par le sort des réfugiés. Là où le ministère de l'intérieur parle de *« la possibilité d'éviter les demandes abusives »*, France Terre d'asile redoute de voir *« un nouvel obstacle »* surgir devant les candidats à l'asile. Des deux côtés, on s'accorde en tout cas pour constater que le nouveau texte devrait faire encore baisser le nombre de demandeurs, en recul constant depuis cinq ans.

Le décret entend réglementer le sort des demandeurs déboutés qui souhaitent rouvrir leur dossier. Jusque-là, un premier rejet de l'Office de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) et de son instance d'appel, la Commission de recours, déclenchait l'envoi par la préfecture d'une invitation à quitter le territoire, puis, un mois plus tard, d'un arrêté de reconduite à la frontière. Mais cela n'empêchait pas les candidats à l'asile de ressaisir l'Ofpra afin de faire examiner d'éventuels éléments nouveaux – certificats médicaux, documents officiels, témoignages de persécutions subies.

DEUX POSSIBILITÉS

Dorénavant, le demandeur devra, au préalable, avoir déposé à la préfecture *« une nouvelle demande d'admission »*. C'est là que les choses se compliquent. Devant ces personnes en situation irrégulière, la préfecture disposera en effet de deux possibilités : leur fournir une autorisation provisoire de séjour, afin qu'elles puissent se rendre à l'Ofpra ; ou alors juger que cette demande constitue *« un recours abusif »* et les placer immédiatement en rétention.

« Le ministère de l'intérieur ne délivrera d'autorisation de séjour que de façon exceptionnelle », pronostique-t-on à France Terre d'asile. Ce que la place Beauvau ne cherche pas à démentir. La direction des libertés publiques du ministère précise toutefois que rien n'empêche aujourd'hui de reconduire un débouté ayant déposé une demande de réouverture. En revanche, souligne-t-elle, le demandeur placé en rétention pourra toujours saisir l'Ofpra. Mieux : pendant les quelques jours d'examen en urgence de son dossier, il sera protégé contre la reconduite.

EFFETS PERVERS

Cette lecture humaniste du nouveau décret cache une réalité moins angélique. Durant toute cette procédure, en effet, l'étranger restera en rétention. En cas de rejet, il sera donc à disposition de l'administration afin d'être éloigné du territoire. Or parmi les trois cents demandes de réouverture enregistrées chaque mois par l'Ofpra, moins de 1 % reçoit une réponse positive. Pendant le même temps, l'Office accorde le statut de réfugié à 16 % des quelque 1 500 personnes qui se présentent pour la première fois.

Les véritables motivations du décret paraissent de deux ordres : d'une part, libérer l'administration de certains dossiers ; d'autre part, augmenter le nombre de reconduites à la frontière. Deux objectifs qui correspondent à des priorités affichées par le gouvernement. En revanche, les associations s'inquiètent d'autres effets pervers. Comment les étrangers placés en rétention – et donc privés de liberté – pourront-ils avoir accès aux *« éléments nouveaux »* généralement laissés chez eux ? Selon quels critères la préfecture décidera-t-elle d'accorder ou non l'autorisation provisoire de séjour, elle qui n'a pas le pouvoir d'étudier le fond du dossier ?...

Et pour les déboutés qui, après un premier rejet, se décident enfin à saisir un avocat – et parviennent ainsi parfois à obtenir le précieux statut –, l'absence d'éléments nouveaux les écartera-t-elle de la procédure ? Convaincus que ces différentes questions ont été laissées de côté, les associations envisagent de déposer un recours en Conseil d'Etat.

Nathaniel Herzberg

Panne de public pour les premières assises de l'enseignement de M. Fauroux

LYON

de notre envoyée spéciale

C'est peu de dire que le premier rendez-vous des Assises nationales de l'enseignement, organisé samedi 22 mars à Lyon, par Roger Fauroux et son association Pour l'école, aura connu une faible affluence. Une cinquantaine de personnes seulement – dont Charles Millon, président (UDF) du conseil régional Rhône-Alpes et ministre de la défense – ont participé à cette journée consacrée à « L'école et l'emploi » dans l'amphithéâtre du palais des congrès lyonnais, beaucoup trop grand pour l'occasion. Simple problème de *« logistique »*, ont expliqué les organisateurs de cette *« caravane »*, que Roger Fauroux entend encore guider à travers cinq villes (Strasbourg, Marseille, Nantes, Lille, Bordeaux) avant la synthèse générale, en novembre à Paris.

« Il ne s'agit pas de prolonger le rapport sur l'école que la commission que je présidais a présenté en juin dernier au premier ministre », a affirmé Roger Fauroux. *« L'école ne doit pas seulement être débattue entre un ministre et des syndicats. Notre ambition est d'agir pour que la question de l'éducation se trouve au centre du débat politique »*, a-t-il ajouté devant une assistance clairsemée. *« En novembre, alors que la campagne électorale battra son plein, nous demanderons aux partis politiques de réagir aux propositions faites lors des assises »*, a prévenu l'ancien ministre de Michel Rocard, qui a informé Jacques Chirac et François Bayrou de ses intentions.

« UNE OBLIGATION DE RÉSULTATS »

La veille, à Strasbourg, le ministre de l'éducation nationale avait plaidé pour *« une nouvelle ère de la confiance »* entre l'entreprise et l'université, lors du colloque des présidents d'université qui avait pour invité Jean Gandois, président du CNPF (*Le Monde* daté 23-24 mars). Le premier rendez-vous de ces assises a également été l'occasion de prôner – sondage à l'appui – les vertus d'un rapprochement entre l'école et l'entreprise, et de la formation par alternance pour résoudre le problème du chômage des jeunes. Selon Francis Mer, président d'Usinor-Sacilor et vice-président du CNPF – qui a fait la tournée des entreprises pour assurer le financement de ces assises –, il s'agit d'une *« urgence collective »*.

A l'opposé des dizaines de milliers de parents d'élèves et d'enseignants qui ont réclamé dimanche, dans les rues de Paris, un engagement budgétaire de l'Etat en faveur de l'éducation, M. Fauroux et les représentants du CNPF ont expliqué que l'école n'a *« pas besoin de moyens supplémentaires »*. Mais elle a, ont-ils ajouté, *« une obligation de résultats pour que tous les enfants acquièrent les connaissances de base »*.

Sandrine Blanchard

Le pape invite les jeunes catholiques à Paris du 18 au 24 août

JEAN PAUL II a invité les jeunes catholiques du monde entier, dimanche 23 mars, jour des Rameaux, à se rendre à Paris du 18 au 24 août pour les Journées mondiales de la jeunesse (JMJ). Organisées tous les deux ans, ces Journées avaient attiré 500 000 jeunes à Saint-Jacques-de-Compostelle (Espagne) en 1989, un million à Czestochowa (Pologne) en 1991, 300 000 à Denver (Etats-Unis) en 1993 et 3 millions à Manille (Philippines) en 1995.

Un demi-million de jeunes sont attendus en France. Jean Paul II arrivera le jeudi 21 août à Paris et se rendra, à 12 h 45, au parvis des Droits de l'homme (Trocadéro), pour un hommage au Père Joseph Wresinski, fondateur d'ATD (Aide à toute détresse), décédé en 1988, qui avait organisé au même endroit, il y a dix ans, un rassemblement contre *« la faim, l'ignorance et la violence »*. A cette occasion, le pape entend rappeler la vocation de la France à l'accueil des exclus et des étrangers. Vers 17 heures, au Champ-de-Mars, il présidera une « fête de bienvenue », qui devrait attirer au moins 300 000 jeunes.

Le vendredi 22 août au matin, à Notre-Dame de Paris, il concélébrera, avec 300 évêques français et étrangers, une messe de béatification de Frédéric Ozanam, un jeune laïc français, intellectuel catholique libéral du XIX^e siècle (1813-1853), fondateur de la Société Saint-Vincent-de-Paul. Dans l'après-midi, à Paris, différents chemins de croix et célébrations de la « réconciliation » seront organisés par les jeunes.

Les plus grosses manifestations devraient avoir lieu les samedi 23 et dimanche 24 août. Le samedi matin, le pape célébrera la messe à l'église Saint-Etienne-du-Mont (5^e arrondissement), où se trouvent les reliques de sainte Geneviève. Toute la journée du 23, près d'un demi-million de jeunes formeront une *« chaîne humaine de solidarité »* autour de la capitale, en parcourant les boulevards des Maréchaux, avant de gagner l'hippodrome de Longchamp, où le pape arrivera vers 19 h 30, pour une « veillée » qui devrait durer deux heures environ.

Une dizaine de baptêmes de jeunes, étrangers et français, seront célébrés personnellement par le pape, ce qui est une première dans les Journées mondiales. Les organisateurs parisiens, M^{gr} Jean-Marie Lustiger, archevêque, et M^{gr} Michel Dubost, évêque aux armées, n'entendent pas faire de cette veillée un *« grand show »*, rappelant le rassemblement du Parc des Princes en 1980 autour de Jean Paul II. Si la fête ne sera pas absente de la veillée de Longchamp, l'accent sera mis sur les démarches personnelles de conversion et d'engagement, qui, dans la tradition chrétienne, sont symbolisées par le geste du baptême.

« ACCUEILLIR L'ÉTRANGER »

Les jeunes passeront la nuit sur l'hippodrome de Longchamp, où le pape reviendra, dimanche 24 août au matin, pour présider une célébration, cette fois ouverte à tous, qui pourrait attirer 600 000 à 700 000 personnes. Au cours de ce week-end à Paris, tous les échanges et toutes les interventions du pape seront centrés sur les thèmes de la solidarité (*« Accueillir l'étranger »*), de l'*« humanisation »* des échanges économiques mondiaux et de la nécessaire restauration de la *« confiance »* chez des jeunes qui se sentent mal accueillis aussi bien dans la société que dans l'Eglise. Jean Paul II rentrera à Rome en fin d'après-midi.

Les jeunes participants de ces Journées mondiales arriveront en France dès le 18 août. Les prévisions tablent sur la présence d'environ 250 000 étrangers, dont 15 000 Américains, environ 2 000 Africains et plusieurs dizaines de milliers d'Européens de l'Est. Outre les 100 000 jeunes Français attendus, les plus grosses délégations viendront des pays européens voisins. Avant de « monter » à Paris, ils seront accueillis dans les différents diocèses de France. Plus que les dispositions concernant l'accueil des étrangers qui, pour la très grande majorité, seront munis de visas collectifs – les préfets ont reçu des consignes de souplesse –, c'est l'hébergement de ces jeunes à Paris qui reste le principal casse-tête des organisateurs. L'Unesco vient de s'associer à une nouvelle campagne pour faciliter l'hébergement de 200 000 jeunes dans des familles. De réguliers appels sont lancés à travers les huit diocèses de la région parisienne. Un numéro vert a été mis en place par les JMJ : 08-00-09-19-97.

Du 19 au 21 août, un Festival de la jeunesse sera aussi organisé pour permettre aux participants de découvrir le patrimoine culturel parisien. Pour l'ensemble de ces Journées, les organisateurs se sont déjà assurés le concours de quelques grands noms d'artistes et d'architectes comme Christian de Portzamparc, Jean-Charles de Castelbajac, Myung-Whu Chung, Jean-Michel Wilmotte ou Jean-Marie Duthilleul.

Henri Tincq

Formation bac+4 3 ans
bilingue français-anglais
commerce-gestion

- Certificat homologué par l'État au niveau II
- Échanges avec les États-Unis en cours de scolarité

avec préparation intégrée aux grands MBA mondiaux

mba INSTITUTE
Groupe IPESUP

38, rue des Blancs-Manteaux
75004 Paris - Tél : 01 42 78 95 45

Concours d'AVOCAT
CRFPA
Expertise comptable
DECF
Préparations intensives aout-sept.
IPESUP
18, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris
01 43 25 63 30 3615 IPESUP
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ (2,23 F/MN)

EDF condamnée à rétablir l'électricité aux squatters d'Issy-les-Moulineaux

EDF-GDF a rétabli, samedi 22 mars, l'électricité aux familles occupant sans titre un immeuble de l'office public départemental d'HLM (OPDHLM) des Hauts-de-Seine, à Issy-les-Moulineaux. Sur les soixante familles squattant l'immeuble, onze avaient obtenu un raccordement électrique le 14 janvier. S'appuyant sur un arrêté préfectoral d'insalubrité, EDF avait coupé le courant le 4 février, à la demande de l'OPDHLM (*Le Monde* du 21 mars), sans qu'aucune expertise sur l'état des installations ne soit conduite.

Saisi, le juge des référés de Nanterre a estimé, vendredi 21 mars, que l'arrêté préfectoral *« ne contient aucune disposition décisoire quant à l'alimentation en électricité »* et qu'EDF ne pouvait, *« à la première demande du propriétaire »*, renoncer à *« ses obligations contractuelles »*. Le tribunal a donc ordonné le rétablissement du courant et jugé qu'EDF avait *« manifestement pris le risque de causer un dommage imminent à ceux-ci, eu égard à leurs conditions de vie et à la période de l'année concernée »*.

DÉPÊCHES

■ **DROITS DE L'HOMME : Henri Leclerc a été réélu à la présidence de la LDH** (Ligue des droits de l'homme et du citoyen), qui a tenu samedi et dimanche son 77^e congrès à Clermont-Ferrand. Les débats ont porté sur la dégradation de la situation sociale et la montée du Front national. *« Le problème, c'est de savoir pourquoi 15 % des personnes aujourd'hui votent pour le FN, pourquoi plus de la moitié d'une ville comme Vitrolles a voté pour une conception de la société fondée sur l'intolérance, l'ordre moral et l'injustice »*, a notamment déclaré M. Leclerc. – (*Corresp.*)

■ **JUSTICE : l'ancien directeur général adjoint de l'office d'HLM de Paris**, François Ciolina, dénonce, dans *Libération* du 24 mars, une *« entrave caractérisée à la justice »* commise, selon lui, par les Renseignements généraux (RG) et demande au juge Halphen d'engager des poursuites contre leur directeur, Yves Bertrand. Depuis le mois d'octobre 1995, le juge a reçu une série de lettres anonymes accompagnées de copies de notes des RG portant sur l'affaire des HLM de Paris (*Le Monde* du 12 mars 1996). Le juge ayant réclamé la communication des originaux de ces notes, M. Bertrand lui avait indiqué qu'elles n'étaient pas archivées. M. Ciolina affirme qu'il avait *« le devoir de les transmettre »* à la justice.

■ **PARIS : la ligne téléphonique de Police-Secours (le 17) a reçu 371 302 appels en 1996**, selon le bilan d'activités publié dimanche 23 mars par la préfecture de police de Paris. Près de 118 000 personnes ont été conduites dans des postes de police, tandis que 73 712 personnes ont été mises à disposition de la police judiciaire. 7,9 millions de contraventions ont été distribuées, dont 7,4 millions pour des problèmes de stationnement. Paris a connu 1 048 manifestations à caractère revendicatif, ainsi que 2 494 manifestations officielles ou cérémonies. 15 000 taxis, empruntés chaque jour par quelque 300 000 voyageurs, ont été recensés dans la capitale.

هكذا من الأصل

URBANISME Après l'incarcération et la démission de Michel Mouillot (UDF-PR), condamné pour corruption dans l'affaire Botton, Cannes est confrontée aux conséquences de la gestion de son ancien maire. ● *DEUX DOSSIERS D'AMÉNAGEMENT sont bloqués*, l'extension du Palm Beach et le développement de Cannes-Ouest, dans lesquels la Compagnie générale des eaux a investi plusieurs centaines de millions, par le biais d'une de ses filiales. ● LA GÉNÉRALE DES EAUX est actionnaire pour 38 % de la Semcad, société d'économie mixte chargée de gérer l'aménagement de la ville. *Un* audit, qui vient d'être réalisé sur la situation de cette SEM, conclut que son passif est d'environ 180 millions de francs. La Générale des eaux propose d'effacer les dettes de la SEM, contre une *autorisation de construire* sur les 12 000 mètres carrés qu'elle possède en bord de mer.

La Générale des eaux veut récupérer ses millions investis à Cannes

Sous le règne de Michel Mouillot, la compagnie a dépensé 1 milliard de francs dans des projets immobiliers de la ville, sans jamais aboutir. Pour récupérer une partie de ses fonds, elle propose un arrangement qui lui permettrait de construire sur 12 000 mètres carrés en bord de mer.

NICE
de notre correspondant

Objet dans un passé récent d'ambitions démesurées, source d'abus dont la justice est saisie, l'urbanisme à Cannes est un dossier embarrassant pour les successeurs de Michel Mouillot, l'ancien maire (UDF-PR) condamné pour corruption dans l'affaire Botton. Deux dossiers d'aménagement sont bloqués : l'extension du Palm Beach et le développement de Cannes-Ouest. La Compagnie générale des eaux a investi des sommes considérables – pour le moment à fonds perdus – dans ces deux projets, et ses engagements financiers en font un interlocuteur obligé du nouveau maire.

En 1991, *Phénix, filiale de la Générale des eaux*, prend le contrôle de Cannes Balnéaire, la société qui gère le casino du Palm Beach, en investissant 600 millions. Phénix *devient aussi actionnaire* à 38 % de la Semcad, société d'économie mixte chargée de gérer l'aménagement de la ville, et lui avance 80,8 millions pour la réalisation de Cannes-Ouest : le projet s'étend sur rien moins que sur 120 hectares ! Marqués du sceau de la gestion Mouillot, ces deux projets sont désormais dans l'impasse, pour des raisons juridiques et financières.

Aujourd'hui, les dirigeants de la CGIS, le pôle immobilier de la Générale des eaux, font le bilan des investissements du groupe à Cannes, autour de ces deux projets et d'autres opérations malheureuses : *« La compagnie a mis 1 milliard à Cannes sans construire un mètre carré,* souligne le PDG Stéphane Richard. *Nous ne sommes pas les mécènes de la ville de Cannes. Ce n'est même pas nous qui distribuons l'eau !* » Pour récupérer sa mise, la compagnie exigera-t-elle d'être privilégiée dans les choix urbanistiques de la ville ? *« Elle veut faire du fric sur Cannes,* avertit Michel Lacroix, président de l'association Information et défense de Cannes. *Nous éplucherons tous les permis.* » Les soupçons sont alimentés par la personnalité du nouvel adjoint au maire chargé de l'urbanisme : Gilles Cornut-Gentille est cadre dans une société du groupe de la Générale. *« Je ne la favoriserai pas,* dit-il. *J'ai l'intention de quitter le groupe.* »

Sur l'avenir du projet du Palm Beach, la mairie et la CGIS ont des approches différentes. Après le rejet par le tribunal administratif d'un premier projet de « l'époque Mouillot », jugé démesuré et incompatible avec la loi littoral, le nouveau maire, Maurice Delauney (RPR), *a exprimé* sa préférence pour un projet écartant tout immobilier et privilégiant un casino et une salle de spectacles.

« DÉCRISPER » L'AMBIANCE

La CGIS souhaite, au contraire, y intégrer une partie immobilière pour assurer la rentabilité du projet. *L'un des syndics des copro*priétaires du terrain du Palm Beach, Philippe Sassi, en appelle à la raison : *« Si on ne permet pas à un financier de rentabiliser son projet, on aura, à la pointe de la Croisette, le plus beau squat d'Europe.* »

Le projet de Cannes-Ouest paraît plus difficile à relancer : le schéma directeur d'urbanisme de la ville de Cannes-Grasse-Antibes a été annulé et la situation financière de la SEM est critique. Son passif est d'environ 180 millions de francs : 87 millions d'endettement auprès des banques, et 93 millions d'avance de la Générale des eaux. Certaines voix à la mairie réclament la dissolution de la Semcad. La Caisse des dépôts et consignations vient de rédiger un audit. *« Nous avons des terrains à notre actif qui permettent d'équilibrer le bilan,* explique Serge Massoni, président de la Semcad, dont le conseil d'administration se réunit lundi 24 mars. *L'audit nous confirme qu'il faut les vendre, augmenter notre capital et relancer plus tard Cannes-Ouest.* » La CGIS voudra-t-elle patienter ? *« Nous n'avons pas l'ambition de récupérer l'ensemble de notre mise, mais nous voulons atténuer la lourdeur des pertes* », explique son directeur général adjoint, Georges Pons. Pour effacer la dette de la Semcad, la *compagnie* souhaite obtenir l'autorisation de construire sur un terrain de 12 000 mètres carrés qu'elle possède en bordure de mer, boulevard du Midi.

La CGIS a tiré les conséquences des erreurs cannoises. La plupart des cadres de Phénix qui travaillaient sur Cannes ont quitté la société. *Quant à la justice,* elle est saisie de plusieurs dossiers. Le trésorier payeur général des Alpes-Maritimes a dénoncé au parquet de Grasse des irrégularités dans les comptes du *Palm Beach. Les* syndics ont porté plainte pour corruption et trafic d'influence. Une autre plainte pour trafic d'influence et escroquerie a été déposée par un promoteur d'Antibes, *Thierry Piccolo, qui construisait* à Cannes-Ouest.

De son côté, Gilles Cornut-Gentille veut « décrisper » l'ambiance autour du service d'urbanisme de la ville. Il envisage de consulter les Cannois sur les orientations principales dans ce domaine : après les folies des années Mouillot, Cannes a grand besoin d'un projet défini et cohérent.

Jean-Pierre Laborde

Un couple maudit

Un couple, celui formé par Michel *Mouillot* et *Jean-Marc* Oury, a marqué une *époque* à Cannes, entre 1991 et 1995 : le premier règne alors sur une ville où le mètre carré a atteint des prix record en Europe ; le second dirige *la compagnie immobilière Phénix* et est connu pour ses astucieux montages financiers. Michel Mouillot est aujourd'hui en prison. La Phénix a été absorbée par la *Générale des eaux*, au sein de sa branche *immobilière CGIS* et Jean-Marc Oury est mis en examen pour *« abus de biens sociaux, recel, abus de majorité et présentation de faux bilan »*, dans une autre affaire cannoise, celle de l'acquisition de l'hôtel Gray d'Albion (*Le Monde* du 5 février 1997).

Plus de 8 000 personnes disent « non » à une centrale électrique sur l'estuaire de la Loire

NANTES
de notre correspondant

Huit à dix mille personnes ont manifesté, samedi 22 mars *à Nantes, contre le remblaiement du site du* Carnet qu'EDF veut entreprendre pour construire une usine électrique sur la rive sud de l'estuaire de la Loire. Le succès de cette seconde manifestation est le signe d'une mobilisation croissante contre ce projet, derrière lequel les opposants voient se profiler l'implantation *d'une centrale nucléaire de nouvelle génération* dans une zone sensible sur le plan écologique (*Le Monde* daté 23-24 mars).

La veille, le chargé de mission d'EDF sur ce projet, Luc Sauvan, avait pourtant annoncé la suspension des relevés *topographiques entrepris sur le site* de 50 hectares, *dont le remblaiement a été autorisé par le* gouvernement, mais contre lequel un recours devant le tribunal administratif a été déposé par cinq associations de défense de la nature. Une suspension a été décidée *« jusqu'à nouvel ordre, pour permettre à EDF de mieux s'expliquer ».* Les travaux de remblaiement ne devraient en effet pas commencer avant que les mesures compensatoires pour l'environnement obtenues par Corinne Lepage, qui s'était opposée à ce chantier, soient appliquées. Autre élément mis en avant par EDF : la décision de lancer ou non la construction d'une centrale ainsi que le choix du mode d'énergie ne seront pas arrêtés avant plusieurs années. Loin de rassurer les opposants, cette perspective leur fait penser qu'EDF et le gouvernement avancent masqués, sans clairement définir la politique justifiant le remblaiement d'une riche *zone de marais et l'implantation possible d'une centrale* nucléaire au milieu d'une région de huit cent mille habitants. D'où les farouches réactions que provoque la moindre présence jugée suspecte sur le site.

UN PARALLÈLE AVEC LES INCIDENTS DE PLOGOFF

Le 18 mars, c'est protégés par des vigiles et des chiens policiers que les représentants d'EDF avaient fait face à une soixantaine de manifestants avant de battre en retraite, laissant les opposants brûler un compresseur et *renverser une cabane de chantier. Dans ces conditions,* le clôturage prévu du site risque d'être problématique. Nombreux sont ceux qui, en Loire-Atlantique, font le parallèle avec les incidents qui avaient jalonné, dans le passé, les tentatives avortées d'implantation de centrales *nucléaires à Plogoff, dans le Finistère,* et au Pellerin, non loin du Carnet.

La présence, samedi, d'une forte délégation d'élus et de militants socialistes de Loire-Atlantique, dont l'ancien ministre de la santé Claude Evin, et le député et maire de Nantes, Jean-Marc Ayrault, montre également *que le dossier du Carnet sera l'un des enjeux des* prochaines échéances politiques dans ce département. D'autant plus qu'à droite le RPR est divisé sur le sujet. Principaux soutiens du projet, Olivier Guichard, président du conseil régional des Pays de la Loire, et Luc Dejoie, président du conseil général de Loire-Atlantique, ont contre eux Etienne Garnier, député de la circonscription de Saint-Nazaire, et Elisabeth Hubert, ex-ministre de la santé et actuelle conseillère de Jacques Chirac pour les questions de société.

Adrien Favreau

Paris, ses vélos, ses polémiques...

LES ADEPTES DU VÉLO se sont emparés, dimanche 24 mars, des rues de Paris – du Marais à la Bastille, en passant par le Luxembourg, l'île de la Cité et l'île Saint-Louis – et des berges de la Seine. Par centaines, ils ont participé à la première Fête du vélo qui, à l'initiative de la ville, marque la reprise de l'opération Paris-piéton-vélo, suspendue pendant l'hiver. *« Qui se satisfera de sept heures par an pour le vélo ? »*, avaient protesté les Verts de Paris en dénonçant cette fête dont *« le seul intérêt semble sa médiatisation »*.

Les cyclistes ont répondu : leurs critiques sur les conditions de vie qui leur sont faites au quotidien ne les ont pas empêchés de jouer le jeu d'une fête exceptionnelle. *« D'habitude, avec mes cousins, on fait du vélo au bois de Vincennes, mais c'est tellement mieux d'aller où on veut, sans tourner en rond »*, explique un jeune vététiste, en semi-liberté sur les berges de la Seine libérées des gaz d'échappement et du vrombissement des moteurs.

UN ENJEU POLITIQUE

Sur le parvis de l'Hôtel de Ville, une collection de vélos anciens disputait la vedette à un loueur de bicyclettes qui, deux heures après avoir ouvert boutique, avait déjà écoulé la quasi-totalité de ses soixante-dix engins. Ce succès encourage les responsables de la circulation de la Mairie de Paris à envisager l'implantation de loueurs de vélo dans chaque arrondissement. *« Aujourd'hui, j'ai pu sans problème prendre mon vélo dans le RER, mais d'habitude ce n'est pas si simple. L'ouverture du portillon pour les vélos dépend de la bonne volonté d'un employé qui ne manque pas l'occasion de vous rappeler que c'est une tolérance, et non une obligation »*, raconte un habitant de Châtenay-Malabry qui, ayant quitté la capitale depuis peu, revient volontiers s'y promener.

Preuve que le vélo, depuis quelques années, est inéluctablement entré dans Paris, il est devenu un enjeu politique. Le maire, Jean Tiberi (RPR), en use sans réserve pour démontrer aux Parisiens son souci pour leur environnement et leur cadre de vie. Le lancement, il y a un an, d'un « plan-vélo » (50 kilomètres de pistes cyclables réalisés, 50 autres kilomètres prévus pour la fin 1997, dont le tracé vient d'être rendu public) fait régulièrement l'objet de polémiques au Conseil de Paris. Les Verts redoutent que *« les logiques politiciennes ne l'emportent »* : selon eux, *« les propositions annoncées privilégient clairement les arrondissements qui n'ont jamais manifesté d'enthousiasme pour le vélo mais ont la « bonne » couleur politique »*. Les élus socialistes, qui ont critiqué l'*« effet d'annonce »* de la fête de dimanche, développent une argumentation similaire.

« Je pensais que c'était du flan, ce plan-vélo, mais, petit à petit, je vois les pistes cyclables se dérouler dans les rues... Ça ne suffira pas à faire de Jean Tiberi un bon maire, mais il faudra le mettre à son actif », commente un fonctionnaire, cycliste du dimanche.

Pascale Sauvage

Deux manifestations autour de la ZAC Paris-Rive gauche

PARIS. Des architectes, urbanistes et experts ont livré leurs réflexions sur un aménagement urbain modèle, samedi 22 mars, lors d'un colloque organisé par l'association Tam-Tam, opposée à la ZAC Paris-Rive Gauche. Deux semaines après l'avis favorable, sous réserve de concertation accrue, émis par la commission d'enquête sur ce projet, Tam-Tam entendait proposer des solutions alternatives à ce qu'elle qualifie d'*« impasse financière et urbanistique »*. Ont été évoqués la densité urbaine, le développement durable, la mixité sociale et l'homogénéité architecturale. Les intervenants n'ont pas ménagé leurs critiques contre la ZAC, dénoncée par l'historien Jean-Pierre Le Dantec comme *« un retour en arrière vers les principes urbains des années 60 qui ont prouvé largement leur nocivité »*.
Une autre association d'opposants, APLD 91, a appelé à un rassemblement, lundi 24 mars, sur le chantier pour s'opposer à la destruction des silos des Grands Moulins de Paris prévue par la Société d'économie mixte d'aménagement de Paris (SEMAPA), aménageur de la ZAC.

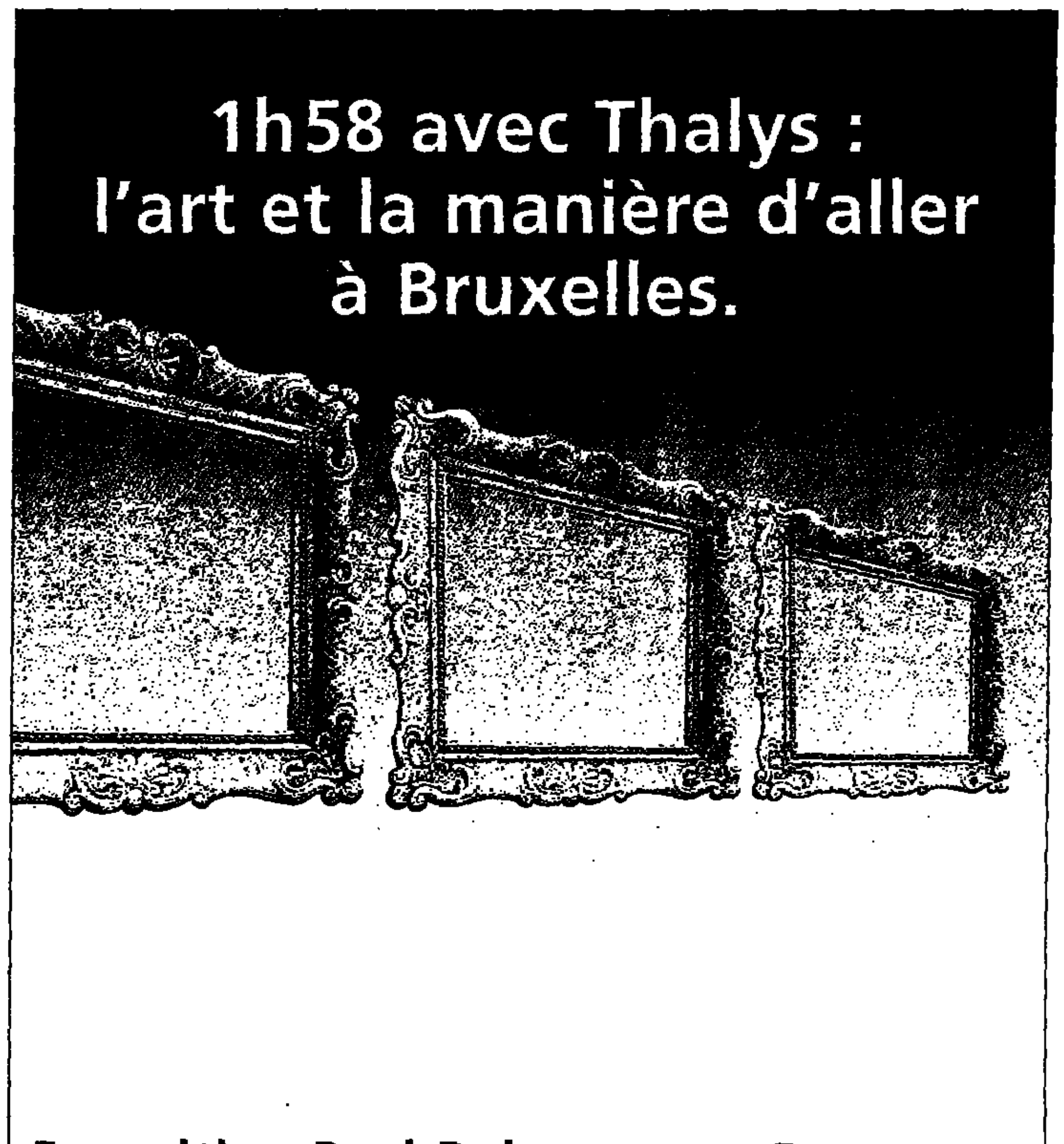

Exposition Paul Delvaux

L'art, c'est à Bruxelles. Du 21 mars au 27 juillet 1997, les Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique proposent une rétrospective unique de l'œuvre de Paul Delvaux, grand maître de la peinture du 20e siècle. Alors bien sûr, la manière, c'est Thalys. 1h58 depuis Paris, 14 fois par jour, en toute tranquillité. Sans oublier l'offre spéciale "Delvaux". A l'achat de votre ticket d'entrée à l'exposition (58 F), vous recevez un bon à valoir Thalys. Sur remise de ce bon dans les gares et les boutiques SNCF, le trajet Paris-Bruxelles ne vous coûte que 300 F** aller/retour en Confort 2 et 500 F** en Confort 1.*

THALYS
LE TRAIN-ECLAIR

fnac

* Disponible dans les magasins FNAC de Paris, La Défense, Vélizy, Parly 2, Bordeaux, Le Mans, Lyon Part-Dieu, Nantes, Orléans, Rennes, Rouen et Tours, au 01 49 87-54 54 ou tapez 3615 BILLETEL (2,23 F la minute).
** Non échangeable, non remboursable. Offre valable dans la limite des disponibilités pour les voyages effectués entre le 21/03/97 et le 27/07/97 et non cumulable avec d'autres réductions Thalys.

SNCF

هكذا من الأصل

Le Robin des bois des administrés

Défenseur de l'équité, parfois en marge des lois, le médiateur de la République a été institué pour protéger les citoyens des excès du droit ou faire triompher le bon sens dans le maquis de la bureaucratie. Une mission remplie avec succès dans 85 % des cas

INSTITUÉ en 1973 par Georges Pompidou sur le modèle de l'Ombudsman suédois, le médiateur de la République combat dans l'ombre des bureaux, des cabinets ministériels et des procédures. Chaque année, ce maquisard légal, ce Robin des bois institutionnel, vole au secours de quelques dizaines de milliers d'administrés, usagers, contribuables ou justiciables, réputés citoyens et pourtant réduits par les services de l'Etat au triste statut de quidam. Face à lui, l'impitoyable bureaucrate brandit règlements, formulaires, bordereaux, jurisprudences et, pour finir – parade absolue, ultime raffinement, terme du désespoir – l'invincible forclusion. Redresseur de torts méconnu, mais hardi, le médiateur observe que si l'administration fait des victimes lorsqu'elle commet des négligences, elle peut aussi se montrer injuste en respectant strictement le droit.

Summum jus, summa injuria, disaient les Anciens : l'excès du droit fait les plus grandes injustices. Patrick Jaffré en sait quelque chose. Interne au collège privé catholique Saint-Aubin, dans le Morbihan, il a treize ans lorsqu'il est victime, dans l'enceinte de l'établissement, d'un terrible accident. L'un de ses camarades ayant, par inadvertance, brisé une porte vitrée, il reçoit des éclats de verre dans l'œil gauche. Un surveillant enlève les morceaux de verre à l'aide... d'une feuille de papier journal et renvoie le garçon en salle d'études, malgré ses plaintes. Patrick Jaffré a dû attendre deux heures pour obtenir que le surveillant appelle un médecin. Celui-ci estime nécessaire de l'hospitaliser d'urgence. Les cuisinières décident qu'il faut le faire manger au préalable. C'est seulement une heure après qu'une ambulance emmène l'adolescent aux urgences de l'hôpital de Lorient. Hospitalisé pendant plus d'un mois, il subira plusieurs opérations, qui ne pourront empêcher la perte de la vision de l'œil gauche.

Nous sommes en 1980. Le père de Patrick Jaffré, artisan carreleur, fait jouer l'assurance scolaire : celle-ci mettra cinq ans avant de verser 10 000 francs. La porte vitrée n'ayant pas l'épaisseur requise par les normes de sécurité, il intente une action contre le directeur du collège auprès du tribunal de grande instance de Lorient. Cette juridiction se déclare incompétente : le litige est dû, selon elle, à une mauvaise exécution de la mission de service public d'enseignement dont est investi le collège Saint-Aubin en vertu de son contrat d'association avec l'Etat.

LA cour d'appel de Lorient confirme ce jugement en 1987. Patrick Jaffré, qui a vingt ans déjà et qui prépare un diplôme de comptabilité, saisit le tribunal administratif de Rennes. Celui-ci se déclare à son tour incompétent, au motif qu'il s'agit d'un litige d'ordre privé, intervenu dans un collège privé. « *A l'audience, j'ai crié aux juges que j'en avais marre de leur partie de ping-pong !* raconte-t-il. *Ils m'ont conseillé de saisir le tribunal des conflits pour savoir quelle était la juridiction compétente.* » Le tribunal des conflits dit que c'est le tribunal administratif. Nous voilà en mars 1990.

Après dix ans de procédure, M. Jaffré a épuisé toutes les voies du droit, sans succès. « *A l'école de comptabilité, j'avais eu un cours sur le médiateur de la République* », se souvient-il. Comme on ne peut saisir cette institution que par l'intermédiaire d'un parlementaire, il transmet son dossier à Josselin de Rohan, sénateur (RPR) du Morbihan.

Le médiateur, Paul Legatte à l'époque, constate que l'administration n'est pas coupable de dysfonctionnement, puisque les juges ont jugé. Il considère, toutefois, que leurs décisions sont inéquitables, car elles n'ont pas permis d'indemniser la victime du préjudice qu'elle a subi. L'iniquité vient ici de ce que les magistrats ont interprété de manière contradictoire les textes relatifs au régime du contrat d'association avec l'Etat, qui étaient lacunaires. M. Legatte estime qu'il ne faut pas s'en tenir à ces jugements. Il demande que, au nom de la solidarité, les assureurs du collège Saint-Aubin et le ministère de l'éducation nationale indemnisent M. Jaffré. Il applique ainsi le principe de l'équité, dont il est un vigoureux défenseur. Ce principe a été reconnu par un vote du Parlement en décembre 1976 : le médiateur est la seule institution qui ait, de par la loi, le pouvoir de recommander que l'on s'écarte de la loi.

En 1993, les assureurs du collège Saint-Aubin (la Mutuelle Saint-Christophe et Groupama) acceptent de faire un « *geste commercial* », et le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, donne enfin une réponse positive. M. Jaffré reçoit une proposition d'indemnisation de 210 000 francs au total, qu'il refuse d'abord, considérant que ce n'est pas cher payé pour un œil et treize ans de patience. L'année suivante, il accepte la somme, conforme au barème légal. Il est invité par Jacques Pelletier, successeur de M. Legatte, à toucher son chèque au 53, avenue d'Iéna, à Paris, en présence de toutes les parties.

Les usagers sont inégaux devant le droit. Ceux qui peuvent s'offrir les services d'un avocat maîtrisent la complexité des textes et des procédures. Les plus fragiles, psychologiquement ou financièrement, s'exposent, dès qu'ils ne respectent pas les subtilités des dispositions en vigueur, aux représailles des services, qui considèrent que nul n'est censé ignorer la loi. Le médiateur de la République demande à l'administration l'impossible : tenir compte des situations particulières.

Voyez Mme P..., qui a préféré garder l'anonymat. Domiciliée à Paris, elle reçoit pour Noël sa mère, qui habite Agde (Hérault). La vieille dame se casse le col du fémur et décède après une hospitalisation. En février 1995, Mme P... remplit la déclaration de revenus de sa mère. Elle devrait l'envoyer au centre des impôts de Béziers, mais elle se dit qu'il n'y aura personne pour récupérer le décompte de la somme à payer dans la boîte aux lettres de la maison d'Agde. Elle l'envoie à son centre des impôts de Paris.

Le centre de Béziers, auquel la déclaration est transmise, conclut que la mère de Mme P... habitait à Paris et que la maison d'Agde était une résidence secondaire de sa fille. Il demande à Mme P... de payer 5 000 francs de taxe d'habitation. Mme P... explique que sa mère habitait bien Agde, titres de propriété, relevés d'eau et témoignages des voisins à l'appui. On lui répond que ce n'est pas vrai, puisqu'elle est décédée à Paris.

L'engrenage administratif étant déclenché, la trésorerie engage une procédure de saisie pour obtenir 15 000 francs, la taxe ayant prospéré sous l'effet de pénalités et d'intérêts divers. Mme P... fait patienter l'huissier et saisit le médiateur. L'autorité de l'institution conduit le centre des impôts à admettre la thèse de Mme P.... Le médiateur reconnaît que la contribuable n'a pas respecté la réglementation fiscale, mais il demande qu'elle ne soit pas pénalisée pour cette erreur, compte tenu de son deuil. Il obtient la suspension des poursuites et le dégrèvement de la taxe d'habitation litigieuse.

Le médiateur parvient parfois à ce que l'administration réforme ses propres règlements pour tenir compte de cas particuliers. C'est ce qu'a fait la Caisse nationale d'assurance-maladie, saisie d'une demande de M. Pelletier en faveur de Bernard Roy, architecte habitant dans les Hauts-de-Seine. Le fils de M. Roy, autiste, avait dû être placé, à l'âge de treize ans, dans un institut médico-pédagogique belge, faute d'établissement approprié dans son département. Or cet institut n'étant pas conventionné avec le régime de sécurité sociale français, une partie seulement des frais de séjour ont été pris en charge par la caisse primaire d'assurance-maladie des Hauts-de-Seine : 249 francs par jour, au lieu de 560 francs, la différence étant à la charge des parents.

En 1994, le médiateur a demandé, au nom de l'équité, que la caisse primaire des Hauts-de-Seine déroge au règlement. L'éducation est, en effet, obligatoire et gratuite pour tous, jusqu'à l'âge de seize ans. N'ayant pas obtenu gain de cause, il a saisi la Caisse nationale d'assurance-maladie et le ministre en charge de la Sécurité sociale. Celui-ci, Hervé Gaymard, a décidé, après une enquête de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS), qu'il fallait faire plus qu'accorder une dérogation particulière, d'autres familles étant concernées par le même problème : les parents n'admettent plus que les enfants autistes soient confiés à des hôpitaux psychiatriques, et le pays ne dispose pas encore d'établissements spécialisés en nombre suffisant. La Caisse nationale d'assurance-maladie a donc conventionné deux établissements belges, le 1er janvier 1997.

Les interventions du médiateur ne sont pas toujours couronnées de succès. Loin de là. S'il a le pouvoir de présenter des recommandations, il ne peut pas les imposer, et 15 % de ses interventions se soldent par un échec. Celui, par exemple, qu'il a connu au côté de Roseline Pouzet-Perrais. Le 12 septembre 1987, vers minuit, cette enseignante à la faculté de Nantes rentre chez elle après une soirée chez des amis. Un repris de justice, Yves Rebourg, en cavale depuis une permission, la suit. A 3 heures du matin, il s'introduit dans sa maison, la viole et tente de l'étrangler. Le fils de Mme Pouzet-Perrais la trouvera dans le coma le lendemain matin.

UNE dizaine de jours plus tard, Rebourg est arrêté à Rennes, où il avoue une dizaine de viols et d'agressions. Quatre des victimes ayant porté plainte, la cour d'assises le condamne à quinze ans de prison en avril 1989. Il doit verser 57 000 francs de dommages et intérêts à Mme Pouzet-Perrais. Celle-ci tente d'opérer une saisie sur le compte de Rebourg. Comme il est incarcéré à Rennes, elle fait appel à un huissier de cette ville, Me Joachim Le Cam, aujourd'hui décédé, qui tarde à s'occuper de l'affaire. Lorsqu'il prend les choses en main, Rebourg a été transféré à la prison de Fresnes. Sa victime fait appel à un huissier de Fresnes qui, en mai 1991, l'informe que le prisonnier a été transféré à Caen.

Elle s'adresse immédiatement à un huissier de Caen, qui lui apprend que Rebourg n'a pas de bien personnel et qu'elle ne peut prélever que le dixième de son salaire, soit 250 francs par mois.

Le comptable de la prison, qui opère les virements sur son compte chaque trimestre, lui conseille de saisir la commission d'indemnisation des victimes d'infraction (CIVI). Les textes qui régissent cette commission disent que le délai pour agir est de trois ans à compter de la date de l'infraction ou d'un an après une décision de justice définitive : dans les deux cas, c'est trop tard pour Mme Pouzet-Perrais. Toutefois, il est précisé que la victime peut « *demander à être relevée de la forclusion lorsqu'elle n'a pas été en mesure de faire valoir ses droits dans les délais requis (...) ou pour tout autre motif légitime* ».

Mme Pouzet-Perrais estime qu'elle a un motif légitime à faire valoir : elle a tout mis en œuvre pour parvenir à l'exécution de l'arrêt. Certes, le prisonnier a commencé à payer, mais les prélèvements sont si modiques qu'elle peut espérer être indemnisée dans vingt ans seulement. Elle saisit donc la commission d'indemnisation des victimes d'infraction (CIVI) du tribunal de grande instance de Nantes en août 1991. Sans répondre à la demande de relèvement de la forclusion, la commission juge, en juin 1992, que sa requête est irrecevable.

Une amie de l'enseignante écrit à tous les présidents des groupes parlementaires de l'Assemblée nationale, qui s'étonnent de la sévérité de la CIVI. Le groupe communiste pose même une question écrite au gouvernement. Jacques Barrot, alors président du groupe Union du centre, transmet le dossier au médiateur. M. Pelletier estime que les conséquences de la décision de la CIVI sont inéquitables pour Mme Pouzet-Perrais, car elles l'ont « *gravement lésée dans l'exécution d'une décision de justice* ».

M. Pelletier demande au Fonds de garantie des victimes d'infraction, organisme payeur des indemnités allouées par les commissions, d'accorder une mesure d'indemnisation exceptionnelle. Le directeur, Alain Bourdelat, puis le président du conseil d'administration, Jean Douvreleur, répondent par la négative. Furieux, le médiateur n'a plus que la ressource de prendre l'opinion publique à témoin en publiant l'histoire dans son rapport annuel. Maigre consolation.

Rafaële Rivais
Dessin : Pessin

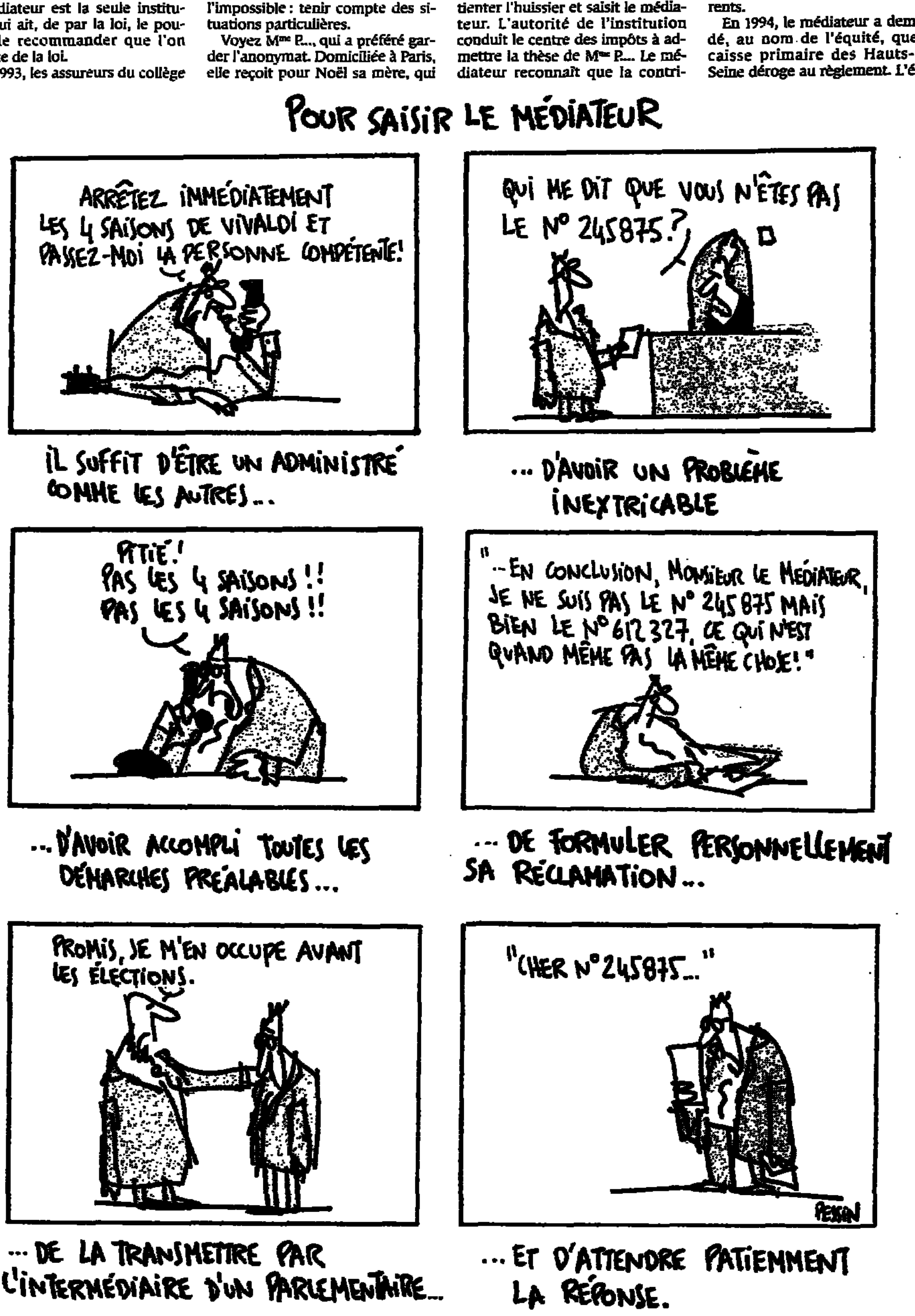
POUR SAISIR LE MÉDIATEUR
ARRÊTEZ IMMÉDIATEMENT LES 4 SAISONS DE VIVALDI ET PASSEZ-MOI LA PERSONNE COMPÉTENTE!
IL SUFFIT D'ÊTRE UN ADMINISTRÉ COMME LES AUTRES...
QUI ME DIT QUE VOUS N'ÊTES PAS LE N° 245875?
... D'AVOIR UN PROBLÈME INEXTRICABLE
PITIÉ! PAS LES 4 SAISONS!! PAS LES 4 SAISONS!!
... D'AVOIR ACCOMPLI TOUTES LES DÉMARCHES PRÉALABLES...
"-EN CONCLUSION, MONSIEUR LE MÉDIATEUR, JE NE SUIS PAS LE N° 245875 MAIS BIEN LE N° 612327, CE QUI N'EST QUAND MÊME PAS LA MÊME CHOSE!"
... DE FORMULER PERSONNELLEMENT SA RÉCLAMATION...
PROMIS, JE M'EN OCCUPE AVANT LES ÉLECTIONS.
... DE LA TRANSMETTRE PAR L'INTERMÉDIAIRE D'UN PARLEMENTAIRE...
"CHER N°245875..."
PESSIN
... ET D'ATTENDRE PATIEMMENT LA RÉPONSE.

هكذا من الأصل

Helmut Werner, ancien président de Mercedes-Benz

« Nous devons aboutir à une Europe fédérale »

Le grand patron démissionnaire de l'entreprise automobile allemande appelle de ses vœux la suppression de tous les blocages économiques

« Le taux de chômage est devenu considérable en Allemagne : 12,2 % à la fin de février. Est-ce que ce chiffre condamne le modèle allemand ?

– Il est très difficile aujourd'hui de parler du modèle allemand alors que nous sommes entrés largement dans l'Union économique et que nous avançons vers la monnaie unique. Le modèle tel qu'on le connaissait correspondait à un monde aujourd'hui très changé. Ne serait-ce que parce que le mur de Berlin est tombé et que l'Allemagne s'est réunifiée.

La croissance viendra d'abord d'une réduction de nos coûts

» La menace communiste faisait accepter par les différentes catégories de la population, par les agents économiques, un système où régnait une certaine discipline et où l'on supportait des règles économiques contraignantes. Maintenant, la seule règle est la liberté totale. Le contrepoids au libéralisme qu'était la planification – employons ce mot-là – a disparu.

» C'est dans ce contexte que l'Allemagne a un problème. Ses forces d'exportation, base de sa croissance, sont affaiblies. Le travail y est devenu, globalement, trop cher. C'est une situation nouvelle dans un monde nouveau où de nombreux pays neufs émergent avec des ambitions, très justifiées, de se développer et de fournir de l'emploi à leurs habitants. Pour s'en sortir, l'Allemagne n'a qu'une solution : accélérer la productivité du travail en rénovant les équipements et en investissant au maximum afin de rester compétitive.

– Cela signifie-t-il que le chômage va perdurer en Allemagne tout comme en France pour les mêmes raisons ?

– Dans les temps anciens, une croissance annuelle du PNB de 1,5 % assurait au pays un équilibre. En 1997, on s'attend à une croissance du PNB de 2,5 %. Mais avec la nécessité d'accélérer la productivité que je viens d'évoquer, cela ne suffit plus pour que le chômage se résorbe. Le sous-emploi provient aussi du fait que nous n'avons pas de réel marché du travail capable de rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande. Les salaires rigides, tout comme en France le salaire minimum, interdisent de développer certains services ou certains produits et, en tout cas, de les exporter. Nous aurions besoin d'une nouvelle discussion à l'échelle européenne sur ce sujet, sans quoi la question de l'emploi ne se résoudra pas.

– Comment rétablir la croissance ? La seule solution est-elle de réduire le caractère social de nos économies ? Et jusqu'où abaisser les salaires et les protections sociales ?

– La croissance viendra d'abord d'une réduction de nos coûts, en général. Ensuite, elle viendra d'une conquête des marchés que nous n'avons pas ou plus et de ceux, nés de l'innovation ou de la situation mondiale nouvelle, que nous exploitons mal. Il y a là de grands potentiels. Vis-à-vis des pays d'Europe de l'Est, par exemple, les entreprises sont rendues frileuses par l'instabilité politique de nombre de ces pays. C'est dommage. Nous devrions agir de façon combinée avec les gouvernements, au minimum au niveau franco-allemand sinon au niveau européen, pour stabiliser nos relations avec l'Est.

– Pensez vous que l'Europe a besoin d'une gouvernement économique ?

– Il nous faut d'abord faire du marché unique une réalité. Puis, pour être crédibles, nous devons avoir une devise européenne. L'euro est une grande idée capable de rétablir cette confiance psychologique qui manque aux Européens. Mais il faut bien dire que la campagne de communication sur ce sujet des gouvernements, des banques et des industriels, a été manquée. Nous n'avons pas su montrer aux gens les avantages, tandis qu'on insistait sur les problèmes. Enfin, je pense que nous devons aboutir à une Europe fédérale, qui sera réduite au départ à la France, l'Allemagne et six ou sept autres pays.

– Pensez vous que l'Italie, l'Espagne et le Portugal devraient en être ?

– Si ces pays ne remplissent pas les critères de Maastricht, ils doivent rester en dehors du processus monétaire européen. Mais ce ne serait pas une catastrophe ! Le gouvernement de M. Prodi fait du bon travail et, à n'en pas douter, l'Italie fera partie de l'Europe. Comme le Royaume-Uni.

– Les hommes d'affaires allemands sont-ils favorables ou opposés à l'intégration de l'Italie au processus de Maastricht ?

– Ils y sont instinctivement favorables. L'Italie est un de nos partenaires importants. Une lire faible est toujours désavantageuse pour les industriels.

– Avec l'annonce de la fermeture de l'usine belge de Renault à Vilvorde, certains ont cru voir émerger le début d'une volonté des syndicats pour se battre à l'échelle européenne. Qu'en pensez-vous ?

– Je trouve cela tout à fait légitime. Mais il faut reconnaître que les conditions très différentes entre les pays les empêchent d'avoir un language commun. Les essais d'unité tentés auparavant n'ont pas eu de succès. Mais encore une fois, il faut comprendre que les emplois ne sont créés ni par les gouvernements ni par les syndicats, mais par les marchés. Il faut plutôt mobiliser ensemble les Européens pour chercher, créer et vendre. C'est là le drame européen : on se focalise sur les problèmes, les craintes, les frustrations, les irritations, le désenchantement.

» Cessons d'emprunter la manière défensive. L'Europe est très riche, le patrimoine moyen allemand est de 2,5 millions de francs. Tous les Européens acceptent individuellement de réviser leur situation pour investir dans l'avenir et dans celui de leurs enfants. Mais collectivement, tout est bloqué.

– Concrètement, de quels investissements parlez-vous ?

– L'argent est là, seules l'immagination et la volonté manquent. L'innovation galope, inventant des nouveaux produits à grande vitesse. Le champ des nouveaux services est immense et les clients sont prêts à payer. Dans la voiture par exemple, on passe du concept de propriété à celui d'usage. Cela entraîne vers un nombre considérable de services nouveaux : assistance électronique à la conduite, remplacement en cas de révision, parking, etc. Pour que cela débouche, il faut que ces travaux deviennent faciles, ouverts, flexibles.

» Il n'y a pas que le marché du travail, le blocage vient aussi des habitudes. Nous n'avons pas de capital-risque, ni de culture entrepreneuriale. Un créateur de société qui fait faillite est interdit à vie par les banques en Allemagne. Il est aujourd'hui plus facile pour un créateur d'aller s'installer en Malaisie, où ils disposera de toute la main-d'œuvre très qualifiée nécessaire, que de rester en Europe.

» Les institutions aussi sont dépassées. Chacun des quinze pays n'est plus qu'une partie de l'Europe. Pourquoi conservons-nous quinze gros gouvernements avec quinze lourdes administrations ? Les firmes ont fait du *reingineering*, ont repensé entièrement leur organisation. Il est temps que les Etats fassent de même.

» Quand je regarde la culture européenne, le niveau de développement, l'éducation, je reste optimiste. Mais il faut vite supprimer tous les blocages.

– L'alliance franco-allemande est-elle dépassée, elle aussi ?

– Non. Au contraire. Français et Allemands se connaissent bien maintenant. Mais ils entretiennent une compétition permanente entre leurs façons de faire : fédéralisme et industrialisme contre jacobinisme et mercantilisme, etc. Si nous pouvions trouver une synthèse, ce serait extrêmement fécond et pourrait servir de modèle pour beaucoup d'autres pays. »

Propos reccueillis par
Eric Le Boucher

Le sauveteur de la marque à l'étoile

HELMUT WERNER

HELMUT WERNER a été nommé, jeudi 20 mars, médiateur dans les négociations entre les sidérurgistes allemands Krupp et Thyssen. Agé de soixante ans, l'ancien président du directoire de Mercedes-Benz préside le comité d'organisation de l'exposition universelle qui se déroulera à Hanovre en l'an 2000.

Né à Cologne en 1936, Helmut Werner mène des études de gestion à Francfort et commence sa carrière en 1961 dans l'industrie du pneu, dans la filiale allemande du fabricant américain Uniroyal puis chez l'allemand Continental, dont il devient président le 1er janvier 1982.

En novembre 1987, M. Werner est appelé au directoire de Daimler-Benz, et se voit confier la division véhicules industriels. En mai 1993, il deviendra président du directoire de Mercedes Benz, dont il sera l'homme du redressement. Ventes en chute libre, productivité insuffisante, modèles trop gros, trop chers, la marque à l'étoile perd 1,2 milliard de deutschemarks en 1993. Le retour à des profits confortables est acquis dès 1995. Mais Helmut Werner va révolutionner Mercedes pour qu'« *elle ne devienne pas Rolls Royce* ». Il lance une gamme complète de toutes tailles avec comme objectif de doubler les ventes (640 000 voitures en 1996).

Fin 1996, la présidence du directoire de la maison-mère Daimler-Benz lui échappe au profit de Jürgen Schrempp, président de Deutsche Aerospace Dasa, l'autre grande filiale du conglomérat. Entre les deux hommes, le conflit est inévitable. M. Werner a donné sa démission le 16 janvier.

Virginie Malingre

Corrado Lembo, substitut à la Direction nationale antimafia (DNA)

« L'exode des clandestins albanais est une affaire juteuse pour les Mafias italiennes »

Pour ce magistrat chargé des affaires internationales à Rome, les liens croissants du crime organisé avec les trafiquants en Albanie sont inquiétants

« Pouvez-vous décrire les relations et les liens entre la Mafia italienne et les groupes criminels albanais ? Ces contacts existaient-ils avant les événements actuels ? Quels étaient alors les domaines de trafic ?

– A la lumière de nos connaissances, on ne peut parler de liens confirmés et organiques entre les Albanais qui commettent crimes et délits en Italie, et les Mafias dites « historiques » – Cosa Nostra, Camorra, 'Ndrangheta, Sacra Corona Unita. Dans le passé, on avait découvert de telles relations entre la Camorra napolitaine, le crime organisé de la région des Pouilles (appelée Sacra Corona Unita), et quelques groupes criminels albanais spécialistes de la contrebande de cigarettes et du trafic d'armes. Des contacts opérationnels de nature analogue avaient été mis à nu entre la « famille » mafieuse des Vernengo, affiliée à Cosa Nostra et versée dans la contrebande de tabac.

» Les côtes des Pouilles étaient, et sont encore une zone d'élection pour le débarquement de cargaisons de cigarettes de contrebande provenant de dépôts clandestins d'Albanie et des pays limitrophes. On sait, par ailleurs, que d'autres trafics (armes, drogue) étaient et sont encore gérés, le long de la même route, par les mêmes organisations criminelles.

– Selon la presse, le marché de l'exode albanais est géré par les Mafias. Est-ce vrai ? Quelles sont les preuves de ce phénomène ? Les deux cents « criminels » déjà « réexpédiés » en Albanie font-ils partie du crime organisé ? Sont-ils les auteurs de la folle spéculation qui a conduit le pays à la crise ?

– Tout récemment, sous l'effet plus particulier de l'expansion des marchés de drogues légères et lourdes, les contacts entre les criminalités albanaise et italienne, surtout avec celle des Pouilles, se sont intensifiés. Et justement, le trafic illégal d'immigrés clandestins est devenu une affaire juteuse pour les organisations criminelles italiennes, et une occasion de plus pour introduire clandestinement dans l'Etat italien, par le biais précisément des immigrés clandestins, d'importantes quantités de stupéfiants, cachées dans les embarcations ou dans les poches des individus. Nous en avons la preuve, grâce à des opérations de police et des déclarations faites par des gens qui étaient au courant. Voilà pourquoi il faut accorder la plus grande attention à un tel phénomène. Et ce dans une perspective qui tienne compte avant tout du danger lié à la circulation clandestine de personnes inévitablement destinées à être enrôlées par la criminalité organisée, ou à devenir victimes du « *business* » de la prostitution. Cette dernière activité étant désormais presque entièrement monopolisée, dans les régions évoquées ici, par la criminalité organisée albanaise.

L'usage systématique et parfois inhumain de la violence par les criminels albanais constitue un instrument efficace pour résoudre les conflits internes ou externes aux organisations

» A ce sujet, il est bon de rappeler qu'une telle activité illicite, se concrétisant par la réduction bien réelle en esclavage de jeunes Albanaises convaincues ou forcées par des méthodes aussi féroces que persuasives à prendre la voie de la prostitution, est une source de gains énormes pour les bandes criminelles de ces Albanais qui gèrent cet honteux trafic. Il est fort probable, et même établi judiciairement dans quelques cas, que ces profits délictueux liés à la prostitution sont destinés à être investis ultérieurement, soit de façon illicite dans les trafics de drogue ou d'armes, soit dans une activité légale en territoire albanais, supposant alors un recyclage de l'argent sale illégalement acquis en Italie.

» S'agissant des deux cents criminels expulsés d'Italie et réexpédiés en Albanie, je n'ai pas d'éléments pour affirmer qu'ils font partie de la criminalité organisée ou qu'ils sont impliqués dans l'affaire connue des sociétés financières.

– Comment la direction nationale antimafia (DNA) a-t-elle découvert ces relations entre les Mafias italiennes et albanaises ? Quels sont les succès judiciaires sur ce point ?

– La DNA, préoccupée par la diffusion de la criminalité organisée albanaise sur tout le territoire de l'Etat et en particulier dans les Pouilles, en Lombardie, dans le Piémont et en Ligurie, met en place en ce moment un suivi du phénomène à l'échelle nationale. Notre souci majeur provient du fait que dans de nombreuses zones du nord de l'Italie, la criminalité albanaise a fait montre d'une notable capacité à pénétrer les milieux criminels locaux et d'un fort potentiel d'expansion, y compris dans des secteurs d'affaires délictueuses autres que la prostitution, comme les trafics d'armes et de stupéfiants. Ces secteurs sont ceux où traditionnellement s'investissent les intérêts de la criminalité organisée, en majorité mafieuse.

» Le danger d'expansion de ce phénomène est lié à la remarquable capacité à s'organiser des bandes criminelles albanaises, dotées d'une structure hiérarchique, à base familiale et de type pyramidal, où prédomine l'élément masculin. L'usage systématique et parfois inhumain de la violence par les criminels albanais constitue un instrument efficace pour résoudre les conflits internes ou externes aux organisations. Les homicides sont nombreux, frappant surtout les prostituées albanaises sous l'autorité de ces bandes.

» La DNA n'a pas une tâche d'investigation directe, mais doit coordonner et animer les relations entre les parquets de districts antimafia, sur la base de la connaissance des phénomènes criminels acquise sur tout le territoire national. En ce moment, la DNA est très occupée à découvrir les relations éventuelles entre les organisations mafieuses italiennes et la criminalité organisée albanaise. Sur ce front, nous avons déjà obtenu des résultats significatifs – enquêtes et jugements – surtout grâce aux parquets de Lecce, Bari, Turin, Milan, Asti et Savone, pour ne citer que quelques-uns des services judiciaires les plus engagés dans l'action de confrontation avec le crime organisé albanais. »

Propos recueillis
et traduits de l'italien
par Danielle Rouard

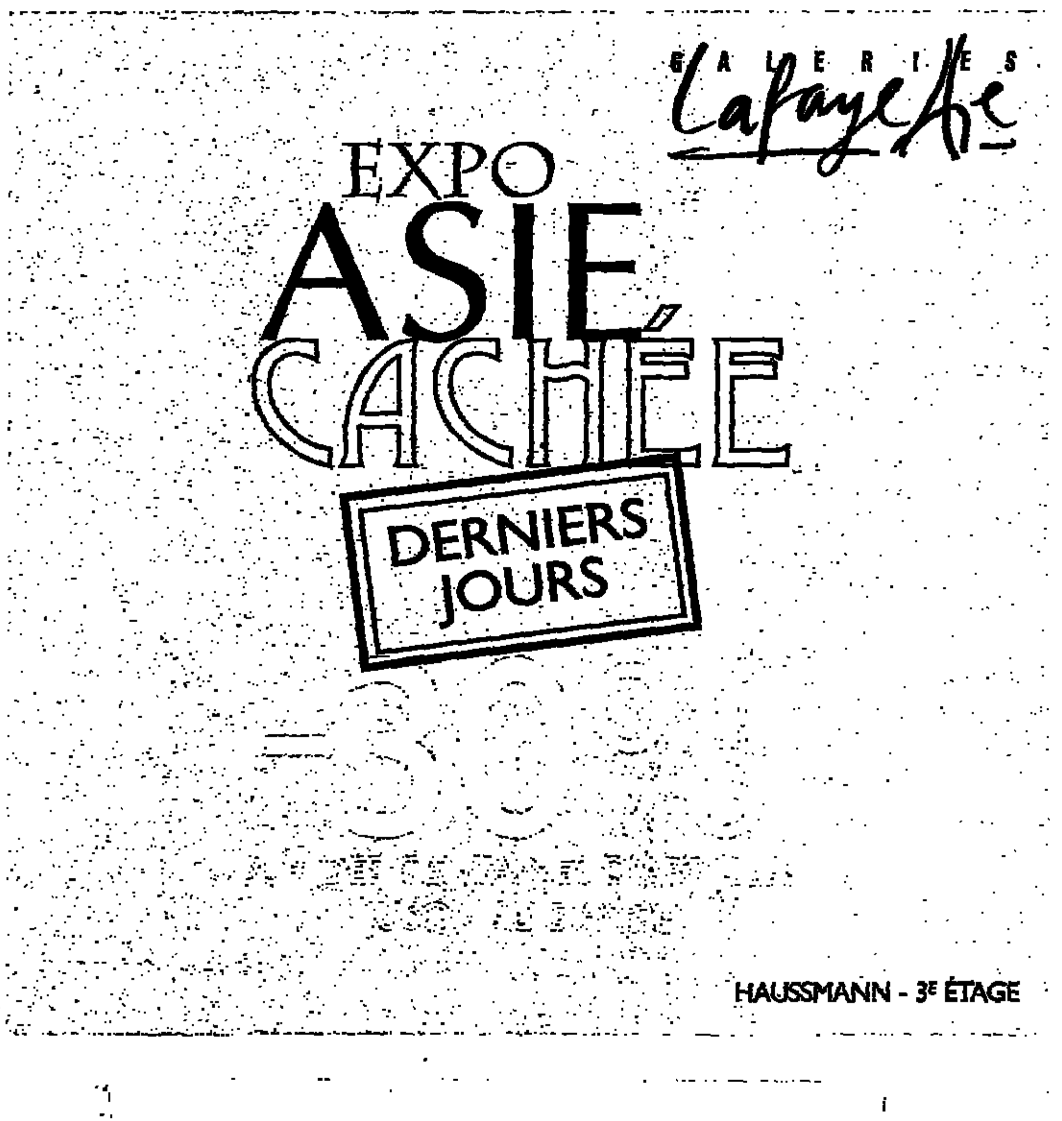

GALERIES Lafayette
EXPO ASIE CACHÉE
DERNIERS JOURS
HAUSSMANN - 3e ETAGE

هكذا من الأصل

Le Monde
21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Telex : 206 806 F
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Le tabac, la santé et l'argent

LES ennemis du tabac viennent de remporter, aux Etats-Unis, une victoire qui pourrait bien s'avérer décisive. Moralement et tactiquement, c'est en effet un coup très grave que porte au reste de l'industrie la firme Liggett, le fabricant des cigarettes Chesterfield, en reconnaissant que les cigarettes provoquent le cancer et que les adolescents constituent la cible privilégiée des experts en marketing.

Tout le monde le savait, mais les industriels du tabac s'abritaient jusqu'à présent derrière d'hypocrites dénégations. Aujourd'hui, pour la première fois, l'un d'entre eux avoue la vérité et accepte d'en payer les conséquences. Il va donc devenir très difficile aux autres géants du tabac de continuer à plaider non coupables devant les tribunaux, où les traînent vingt-deux des cinquante Etats américains et des centaines de personnes privées.

Est-ce le début de la fin ? L'industrie du tabac, qui pèse outre-Atlantique quelque 45 milliards de dollars (250 milliards de francs), a sans doute encore quelques beaux jours devant elle ; la palme de l'hypocrisie revient d'ailleurs, sans conteste, à Liggett qui va allègrement continuer à commercialiser un produit dont elle reconnaît elle-même qu'il s'agit d'un poison mortel.

Ce n'est pas par un sursaut de conscience exemplaire que Liggett a finalement décidé de négocier avec les Etats plaignants, mais par pur calcul financier : cette compagnie, la plus petite des cinq grands fabricants aux Etats-Unis, a préféré se prémunir ainsi contre les risques de très lourdes condamnations en justice. Car ce sont des jurys populaires qui vont décider du sort de ces actions en justice, des jurys forcément sensibles aux fluctuations de l'opinion. Et désormais, la ligne partage de plus en plus clairement les « bons » et les « méchants ».

Quatre cent mille Américains meurent chaque année de maladies liées à la tabagie et, si quarante millions à cinquante millions de leurs compatriotes continuent de fumer, le reste de la population est de moins en moins encline à financer les dépenses de santé qui en découlent. La logique qui se profile derrière cette évolution n'est donc pas celle de la prohibition, malgré les exigences parfois extrêmes du mouvement anti-tabac aux Etats-Unis, mais bien plutôt celle d'un système où le pollueur doit payer, comme les compagnies pétrolières paient pour les marées noires. Cela va prendre du temps, plusieurs années sans doute, de premières instances en appels et de juridictions d'Etats fédérés à celles de l'Etat fédéral. Mais le mouvement est définitivement enclenché et ses conséquences financières sont encore incalculables.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iena Presse, Le Monde Prévoyance

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La future Constitution de l'Allemagne

COMME il était aisé de le prévoir, la future Constitution de l'Allemagne, où d'aucuns voulaient voir un des problèmes difficiles de la conférence de Moscou, se présente sous un jour assez favorable. Il y a, certes, de sérieuses différences entre le point de vue centraliste du gouvernement soviétique et les thèses plus ou moins fédéralistes des puissances occitentales. Mais l'opposition ne paraît nullement irréductible.

Si M. Molotov, ministre soviétique des affaires étrangères, demande, et le plus tôt possible, un gouvernement central fort, il veut aussi le rétablissement des gouvernements d'Etat, supprimés par Hitler. Ces gouvernements, d'ailleurs, existent déjà en zone soviétique. MM. Bevin, Bidault et Marshall, chefs de la diplomatie britannique, français et américain, penchent pour un régime fédéraliste, mais acceptent un gouvernement central. Les avis diffèrent peut-être moins sur les pouvoirs qu'il conviendrait de lui attribuer que sur la date de son instauration et la façon de l'instaurer.

Tant que l'Allemagne sera occupée, ses pouvoirs seront nécessairement limités par ceux que se réserveront les puissances occupantes : il y a peu de domaines importants sur lesquels ils ne s'étendent. Par les réparations, par exemple, elles seront amenées à contrôler toute l'économie allemande.

Il est bien évident qu'à l'Est et à l'Ouest on ne souhaite pas la même évolution de l'Allemagne. Mais, justement parce qu'on n'est pas d'accord, la solution la plus prudente sera celle qui laissera au peuple allemand la liberté de son évolution future.

(25 mars 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Les avanies des petits pays dans la grande Europe

LA MÉSAVENTURE que vient de subir la Belgique avec la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde est une illustration, caricaturale par sa brutalité, des avanies subies par de petites nations au sein de L'Union européenne. Régulièrement en effet, les petits pays y sont mis devant le fait accompli et doivent « subir » des décisions prises par d'autres, en réalité par les « grands », dans le cadre d'institutions multilatérales (L'Union européenne, l'OTAN, l'Union de l'Europe occidentale, etc.). Le « directoire de fait » franco-allemand de l'Union européenne est parfois sensible aux préoccupations des autres « poids lourds » du continent (l'Italie, la Grande-Bretagne, ou l'Espagne), dans l'exacte mesure où ces derniers disposent de moyens de pression. Les autres, comme la Belgique, l'Autriche et les Pays-Bas, restent souvent désarmés face aux diktats de Francfort ou aux initiatives issues des « tête-à-tête » Kohl-Chirac, que celles-ci leur plaisent ou non.

Les louanges adressées aux petites nations pour une présidence « réussie » d'une instance communautaire le sont en fonction du zèle mis par les « petits » à mettre en œuvre les idées des « grands », et non pas pour avoir fait passer à l'échelle européenne des préoccupations qui leur sont spécifiques. La subsidiarité ainsi conçue réduit les gouvernements démocratiquement élus de ces nations au statut d'institutions provinciales dépourvues d'autonomie et de capacité d'influer sur des choix décisifs déterminés dans un autre espace politique.

STABILITÉ

Certes, ces petites nations ne sont pas logées à la même enseigne. Certaines bénéficient d'une position géopolitique qui les protège, partiellement. La Grèce, la Finlande et, dans une moindre mesure, le Portugal en jouent habilement. Leur stabilité contribue à la sécurité de l'ensemble. Peu importe alors le gaspillage des subventions de Bruxelles dans le clientélisme hellénique ou le maintien à grands frais d'une agriculture subpolaire en Finlande : personne ne tient à allumer une nouvelle poudrière dans les Balkans, ni à provoquer, aux confins russes, une population farouchement attachée à son indépendance...

Modestes de taille, d'autres pays ont la chance d'abriter les centres de décision de quelques grandes entreprises multinationales : le poids et l'influence de ces firmes les mettent, pour l'instant, à l'abri de l'absorption par un géant mondialisé. C'est le cas des Pays-Bas avec Unilever, Shell et Philips et de la Suède avec Volvo, Bonnier et Wallenberg. Les autres sont à la merci des multinationales qui mènent la guerre économique mondiale à coups de délocalisations. Ces nations sous-traitantes, à l'instar de l'Irlande, se font entre elles une concurrence féroce.

Tout cela ne signifie pas pour autant que l'existence de ces nations soit menacée. Leur homogénéité culturelle et le souvenir de leurs périodes d'asservissement maintiennent une volonté d'existence collective et de maîtrise de leur destin qui garantit leur pérennité. Pour ces dernières, comme l'Irlande, la Finlande ou le Portugal, plus d'Europe signifie plus de protection contre de puissants voisins dont les appétits se sont manifestés à maintes reprises au cours de l'Histoire.

Le cas du Danemark est plus complexe : jadis puissance régionale dominante, il multiplie les exceptions aux règles communautaires pour préserver son identité, notamment en interdisant l'acquisition d'immeubles par les étrangers sur son territoire. Citons enfin pour mémoire le Luxembourg, mini-Etat qui se satisfait de la « niche » bancaire que lui concèdent ses partenaires en attendant une hypothétique harmonisation fiscale à l'échelle de l'Union.

LE CUMUL DES DÉSAVANTAGES

Deux pays, cependant, ne devraient pas sortir indemnes de l'évolution en cours : l'Autriche et la Belgique. Ces deux nations cumulent tous les désavantages. Depuis la chute du mur de Berlin, l'Autriche n'est plus un Etat du « front », ce que la Belgique n'a jamais été. Leurs économies, fondées naguère sur un puissant secteur public, sont livrées aux appétits des « grands ». Le tropisme naturel de l'Autriche vers l'Allemagne et de la moitié de la Belgique vers la France produit ensuite des effets destructeurs. Les Autrichiens ne manquent pas une occasion d'affirmer leur identité, mais qu'en est-il dans les faits ?

Au cours de ces dix dernières années, les prises de contrôle par les Allemands d'entreprises autrichiennes se sont multipliées à l'occasion notamment des privatisations de l'imposant secteur public. Les principaux organes de presse de la République alpine sont aux mains de groupes d'outre-Rhin. Economiquement, l'Autriche est devenue une Bavière qui n'aurait pas voix au chapitre dans les décisions nécessitant un consensus fédéral allemand. Un « *Anschluss à visage humain* » en quelque sorte.

La Belgique est dans une situation finalement comparable : la position du capital français dans les grandes institutions financières du pays, comme la Société générale de Belgique, n'est pas compensée par le dynamisme de la Flandre. Ce dernier est fondé sur l'activité de PME performantes, mais souffre d'un manque chronique de capital indigène qui met son activité à la merci des stratégies des multinationales.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, on constate en Belgique comme en Autriche une même dégradation de la morale politique avec la « particratie », le clientélisme, le népotisme et la corruption. Dans la population, la méfiance vis-à-vis du système s'y traduit cependant de manière différente. En Autriche, c'est l'ascension irrésistible, semble-t-il, du démagogue populiste Jörg Haider. En Belgique, c'est l'accélération des tendances centrifuges, et la tranquille installation de l'idée que se déclarer Belge relève de l'expression d'une opinion. *Small* n'est pas toujours *beautiful*...

Luc Rosenzweig

Les gens *par Kerleroux*

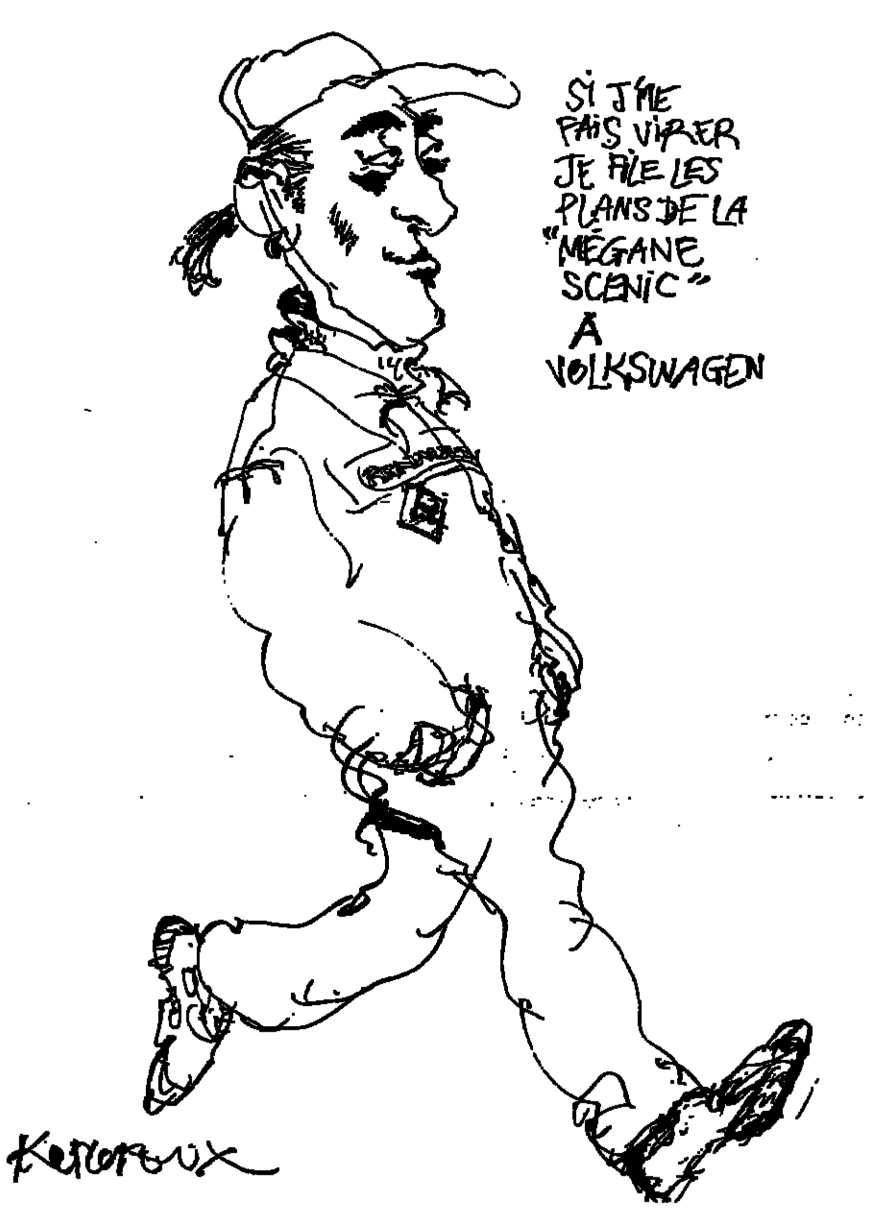
SI J'ME FAIS VIRER JE FILE LES PLANS DE LA "MÉGANE SCENIC" À VOLKSWAGEN
Kerleroux

Feux croisés sur l'Etat-nation

Suite de la première page

Même si elle sert d'abord les desseins de l'*imperium* américain, la mondialisation résulte moins d'une volonté politique, encore moins d'un complot, que de la pulvérisation des distances par la révolution technique contemporaine. A partir du moment où survoler la France, l'Allemagne ou la Pologne prend une demi-heure, il faut disposer d'un très vaste espace – ou d'armes nucléaires – pour pouvoir parler sans rire de défense nationale. C'est l'une des raisons pour lesquelles les ex-satellites de l'URSS aspirent tellement à se joindre à l'OTAN : depuis la dissolution du pacte de Varsovie, et avec lui de son système de radar centralisé, leurs armées, de toute façon squelettiques et équipées de bric et de broc, n'ont aucun moyen de surveiller leur propre ciel.

Ce n'est pas moins vrai sur le plan de la communication : satellites de TV, fax, téléphones portables et Internet décloisonnent chaque jour un peu plus la planète. Même un Staline n'arriverait pas à rétablir le rideau de fer. Il en va de même dans le domaine économique et social : la Corée du Sud subit maintenant les effets de la délocalisation dont elle a si longtemps profité. « *Maîtriser la mondialisation* », comme l'a réclamé Jacques Chirac, n'est donc pas à la portée du premier venu. Pour réguler un marché qui, pour l'essentiel, est devenu planétaire, les règlements, nationaux comme internationaux, sont d'un effet limité. Les milliards de dollars dépensés pour lutter contre la drogue n'empêchent pas cartels et mafias de se développer à qui mieux mieux, et Georges Soros, qui a bâti une énorme fortune sur la spéculation, est le premier aujourd'hui à dénoncer la sauvagerie du libre-échange intégral.

LE DERNIER CAMP RETRANCHÉ ?

Il en va de l'Europe comme de tout : on peut en faire le meilleur usage, et le pire. Le pire, qui la rendrait imbuvable, serait qu'elle se réduise à une bureaucratie anonyme, tiédasse et chipoteuse. Autrement dit, qu'elle transpose à l'échelle des Quinze l'excès de conservatisme et de centralisme dont souffre au premier chef la France. Le meilleur, qu'elle établisse, de ce côté de l'Atlantique, un pôle de puissance de taille à équilibrer la croissante tendance des Etats-Unis à imposer partout leur volonté, y compris lorsqu'il s'agit de laisser s'entretuer les frères ennemis de l'Afrique des Grands Lacs. L'euro, auquel les Français sont beaucoup plus favorables que les Allemands, inquiets à l'idée de renoncer à leur cher, oh ! combien, deutschemark, n'est-il pas encore le meilleur moyen d'y parvenir ? Car pour le reste, qu'il s'agisse de la politique étrangère et de sécurité commune, la fameuse « PESC » (politique extérieure et de sécurité commune), de « *l'identité européenne de défense* » chère à notre président, *a fortiori* de la politique sociale commune réclamée avec constance par Paris, il est clair qu'elles ne sont pas près de voir le jour.

De tous les courants à l'assaut de l'Etat-nation, il se pourrait que celui de la régionalisation fût le plus fort, quand ce ne serait que parce que nous sommes entourés sur le continent de pays déjà fédéraux (Belgique, Allemagne, Suisse), ou en passe de le devenir en droit (Italie), ou en fait (Espagne). Londres tient, certes, actuellement sur ledit Etat-nation le même langage conservateur que Paris, mais le travailliste Tony Blair, grand favori des sondages, envisage ouvertement la « *dévolution* » de pouvoirs législatifs à l'Ecosse, voire au pays de Galles, et la constitution d'assemblées régionales.

La Catalogne du président Pujol, qui produit le quart des exportations espagnoles, n'a accepté d'apporter au gouvernement conservateur de Madrid les voix indispensables à son investiture qu'en échange d'une majoration considérable de sa part du gâteau budgétaire. Toulouse fait plus d'affaires avec Barcelone qu'avec le reste de la France, et Rhône-Alpes, quelque artificielle que puisse paraître la liste de ses départements, développe ses liens avec la Lombardie, la Bavière et même la Suisse, se posant nettement à l'occasion en rivale de Paris.

Le Front national, pour qui les élections régionales, grâce à la proportionnelle, sont pain bénit, et qui a pour ambition prioritaire de mettre la main sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, n'insiste guère sur cet aspect de la remise en cause de l'Etat-nation. Maurras n'imaginait-il pas d'ailleurs le roi de ses rêves en « *fédérateur des Républiques françaises* » ? Il se retrouve en revanche paradoxalement d'accord avec Philippe de Villiers, Charles Pasqua, Jean-Pierre Chevènement et Robert Hue pour récuser à la fois la globalisation et l'Europe de Maastricht. Comme si la principale justification de celle-ci n'était précisément pas de réduire au maximum les effets négatifs de celle-là.

Où la France, dont un habitant sur quatre vit de l'exportation, et qui est le premier pays du monde pour le tourisme, trouverait-elle les moyens de devenir le dernier camp retranché de l'autarcie ? Personne, et pour cause, ne nous le dit. Partout sur la planète, de l'Asean d'Asie au Mercosur d'Amérique australe, les voisins se regroupent pour essayer de faire face ensemble aux défis du prochain siècle : comment parvenir à rester dans la course, et donc à préserver notre identité, sinon en faisant comme eux ? Le risque serait grand de voir notre bon vieil Etat-nation se défaire par le haut et par le bas, jusqu'à ne plus être qu'un musée. Le plus beau de la terre peut-être, mais empli de trop de nostalgie pour ne pas mener au découragement et au déclin.

André Fontaine

هكذا من الأصل

L'Europe à mi-chemin

par Klaus Kinkel

IL y a quarante ans, le 25 mars 1957, les chefs de gouvernement et les ministres des affaires étrangères de six pays européens signaient à Rome les traités instituant les Communautés européennes. Tout a commencé par une vision et un espoir. Il s'en est suivi la grande histoire à succès de la seconde moitié de notre siècle ; *quarante ans de paix*, de liberté et de stabilité, tout d'abord en Europe de l'Ouest. Puis *l'unification* européenne a finalement contribué à surmonter la division de l'Europe.

Mais nous sommes encore loin du but.

A ses débuts, l'intégration européenne était, et est encore aujourd'hui, un modèle de politique *internationale radicalement* nouveau et prospectif. Des siècles durant, la politique extérieure a été marquée en Europe par des coalitions et des contre-coalitions entre grandes puissances, par la violence guerrière et la contre-violence. Le concept d'intégration européenne a permis pour la première fois de briser efficacement et durablement cette spirale infernale. L'idée de fond était de définir un cadre dans lequel les divergences d'intérêt des *Etats membres pouvaient* être réglées de manière rationnelle et selon des procédures déterminées et où des intérêts contradictoires pouvaient être ramenés à des intérêts communs. Votes à la majorité et séances nocturnes à Bruxelles ont remplacé les confrontations politiques ouvertes, les guerres commerciales, ou pire encore.

Aujourd'hui, personne ne peut défendre en tout sérieux l'idée *qu'il est possible de poursuivre* avec succès ses intérêts nationaux, *que ce soit en solitaire ou dans* des alliances changeantes. Cela ne reviendrait d'ailleurs qu'à raviver le concept politique hérité du XIXe siècle, la forme de politique extérieure qui a infligé tant de souffrances a notre siècle.

L'histoire à succès de l'intégration européenne a également convaincu les non-Européens. L'Union européenne est devenue un modèle qui s'exporte bien. Sur tous les continents ou presque se *sont formés des rassemblements* qui suivent l'exemple européen.

L'intégration européenne a apporté à l'Europe de l'Ouest une stabilité politique et économique sans précédent et à l'individu une prospérité jusqu'alors inconnue. A présent, nous devons tenir nos promesses et permettre aux habitants d'Europe centrale et orientale de participer à cette stabilité et à cette prospérité. L'Europe ne s'arrête pas à l'Oder. L'élargissement de *l'Union européenne* relève également de notre intérêt le *plus élémentaire* : nous ne pouvons garantir la stabilité et la prospérité chez nous que si nous les étendons à l'Europe entière ! Le temps presse. C'est pourquoi nous commencerons les négociations sur l'élargissement six mois après la CIG.

Avec qui allons-nous négocier ? La décision sera prise à l'automne selon des critères objectifs, sur la base des avis rendus par la Commission. Les progrès accomplis en matière de réforme par les différents candidats à l'adhé*sion seront décisifs. Voilà* pourquoi nous rappelons à nos voisins de l'Est *que la voie des réformes* est la voie de l'Europe ! Certains rempliront les conditions dès le début, d'autres auront besoin d'un peu plus de temps. Pour ces derniers, nous devrons veiller à ce qu'ils puissent rattraper leur retard le *plus vite possible*.

La question revient souvent : quelle sera la forme définitive de l'Union européenne ? « Etats-Unis d'Europe », « Europe des patries », « partenariat de nations » ? Voilà une querelle théorique bien vaine. A dire vrai, il est inutile de faire des spéculations abstraites *sur ce sujet, car l'Union* européenne est un processus de structuration permanente de l'avenir qui vise à répondre le mieux possible aux défis politiques et économiques changeants.

Un processus de structuration permanente de l'avenir qui vise à répondre le mieux possible aux défis politiques et économiques changeants

Dans cette perspective, nous suivons deux grandes lignes : la concentration de nos ressources grâce à l'approfondissement de l'intégration et le principe de subsidiarité.

Cependant, il est également vrai que, de nos jours, certaines tâches ne peuvent plus être effectuées *dans le cadre national* : la sauvegarde de la sécurité interne dans une Union qui a supprimé les contrôles aux frontières intérieures, la libre circulation des marchandises au sein du marché intérieur et la protection de l'environnement. Il en va de même de la représentation commune de l'Union à l'extérieur. Depuis les années 50, nous savons qu'aucun Etat membre ne peut plus défendre efficacement ses intérêts *dans le monde s'il agit seul*. C'est à l'Union qu'incombent ces tâches, *ce qui signifie aussi* qu'elle doit être dotée des pouvoirs nécessaires. La CIG qui prendra fin à la mi-juin à Amsterdam apportera des progrès substantiels dans nombre de ces domaines.

La principale réponse de l'Europe à la convergence de l'économie mondiale est l'Union économique et monétaire. Voilà pourquoi l'euro doit être mis en *place le 1er janvier 1999* comme il en a été décidé à Maastricht. Si *nous ne saisissons* pas cette chance maintenant, il faudra peut-être attendre des décennies avant qu'elle ne se représente. L'euro n'est pas un but en soi. Il est indispensable pour que l'Europe puisse continuer aussi au XXIe siècle à jouer en première division de l'économie mondiale.

Toutefois, l'Union économique et monétaire ne peut se concevoir *qu'en tant que communauté de* stabilité. Ce n'est pas une idée fixe de la part de l'Allemagne, mais la conséquence des expériences amères que notre pays a faites à ses dépens, non seulement lors des hyperinflations qui ont suivi les deux guerres mondiales – il s'agissait de situations historiques d'exception –, mais aussi lors de l'inflation latente des années 70. *L'inflation signifie l'anéantisse*ment des ressources financières. Elle affecte en premier lieu et le plus durement ceux qui sont les plus faibles économiquement. Mais, à long terme, elle touche tout le monde, car elle mine la base de confiance sans laquelle aucune activité économique ne peut réussir.

Ceux qui pensent pouvoir relan*cer l'économie* par la dévaluation et l'inflation n'obtiendront qu'un succès éphémère. Tôt ou tard, cela entraîne une crise encore plus grave, et la situation est pire qu'avant. Nous n'entrerons pas dans ce cercle vicieux.

Deux éléments sont indispensables pour garantir la stabilité monétaire : une banque *centrale* indépendante et le strict respect des critères de *stabilité fixés dans* le traité de Maastricht, non seule*ment au moment de l'adhésion*, mais à long terme. Voilà pourquoi nous avons besoin du pacte de stabilité dont les grandes lignes ont été fixées à Dublin, en décembre 1996.

Il est également évident que l'Allemagne souhaite que la parti*cipation à l'Union économique* et monétaire soit la plus large possible, et ce dès le début. Aucun pays qui satisfait durablement aux critères de stabilité ne sera exclu de l'euro.

Il ne faudra pas que nous nous *reposions sur nos lauriers. L'Europe* n'est pas seulement une zone de libre-échange améliorée. Les pères des traités de Rome étaient guidés par un idéal : surmonter les séquelles de la guerre sur le plan moral, politique et économique. Aussi ont-ils créé un modèle de paix et de prospérité sans pré*cédent. A présent, nous avons* à nouveau besoin de poursuivre un idéal *similaire : nous devons* surmonter les séquelles de la division de l'Europe tout en apportant la paix et la prospérité aux Etats de notre continent qui en ont été privés pendant tant de décennies, et nous devons préparer l'économie européenne en vue de la concurrence mondiale du XXIe siècle.

La construction de la maison européenne commune est une tâche de longue haleine qui se poursuivra bien au-delà de notre généra*tion. Continuons de nous atteler* ensemble à cette tâche dans les quarante années a venir !

Klaus Kinkel *est ministre fédéral allemand des affaires étrangères.*

AU COURRIER DU « MONDE »

PRÉDESTINATION GÉNÉTIQUE

Voilà que sévissent à nouveau ces racistes partisans de la prédestination génétique. L'homme est un produit de ses relations, *pas de ses gènes*.

Même si l'on fabriquait des *clones* humains, chacun vivrait sa vie, ferait ses erreurs ou ses prouesses, ses crimes ou ses bienfaits, et garderait sa responsabilité. Et, comme chez les jumeaux ou les triplés ou les quintuplés, chacun se démarquerait des autres.

Tous les hommes ont en eux *les gènes de l'égoïsme*, et du crime, mais ils apprennent tous à *lutter* contre leur destinée génétique : c'est ça, la civilisation, et ça marche.

Des clones humains ? Qu'auraient-ils de différent des autres ? Ce qui ne veut pas dire que c'est anodin, mais simplement qu'on connaît déjà.

Harold Heyward
Pommiers-la-Placette
(Isère)

Innover pour progresser

par Hervé de Charette et Lamberto Dini

LA crise albanaise a constitué un nouveau banc *d'essai de la politique* étrangère et de sécurité *commune* de l'Union européenne. En Europe, il s'agit moins de défendre des frontières que d'intervenir dans des situations qui, comme lors du dernier drame dans les Balkans, ont semblé menacer toute une société civile. A la périphérie de l'Europe, *la crise soudaine* de son Etat le plus pauvre est *porteuse de risques, et nous rappelle* que les équilibres sont précaires comme dans notre Europe au début du siècle.

La crise albanaise a montré le chemin qui pour l'Union européenne reste encore à faire si celle-ci veut s'imposer avec une autorité suffisante sur la scène internatio*nale et se doter d'une véritalbe politique* étrangère et de sécurité *commune qui n'a été qu'à peine* esquissée à Maastricht. Elle confirme la nécessité pour l'Union européenne de disposer d'instruments efficaces d'analyse et de prévision.

Lors de la rencontre ministérielle d'Apeldoorn, tous les Etats membres de l'Union européenne ont ressenti la nécessité d'agir, *même s'il y a eu des divergences* sur les modalités de cette action. Par ailleurs, pour *mettre en œuvre* des instruments opérationnels efficaces, force est de constater que l'Union européenne occidentale se révèle souvent insuffisante.

La réunion de la conférence intergouvernementale à Rome, le 25 mars, pour les quarante ans des traités de Rome, est l'occasion de donner une impulsion décisive à la négociation en cours. Nous devons confirmer notre accord pour créer une cellule de planification ; pour *inscrire les missions de maintien* et de rétablissement de la paix dans le traité ; pour confier la représentation extérieure de l'Union – en liaison avec la présidence – à une personnalité d'envergure, subordonnée au Conseil européen, afin de garantir la cohérence, la continuité et *la crédibilité de notre action commune* ; pour introduire le *vote à majorité dans les décisions* du conseil des ministres et pour faire de la défense commune non plus une hypothèse mais une perspective réelle.

La politique étrangère et de sécurité commune redonnera à l'Union européenne une plus grande légitimité, et fera tomber les scepticismes

Comment atteindre de façon réaliste ce dernier objectif ? Le point d'arrivée devra être nécessairement *recherché dans la pleine in*sertion de l'UEO dans l'Union européenne pour que celle-ci puisse, à la fin, assumer les caractères d'une communauté de sécurité et de défense. Les différentes expériences historiques ainsi que la présence de pays qui ont une tradition de neutralité ne le permettent pas dans l'immédiat.

Mais l'on peut imaginer un processus par étapes. Les rapports de l'UEO avec l'Union européenne pourraient, durant une phase intermédiaire, être définis en analogie à *ceux de la CECA et de l'Euratom*, qui ont des institutions communes tout en restant distincts dans leurs fonctions. La pleine convergence entre l'UEO et l'Union européenne se réaliserait seulement à la fin de ce processus. Le point d'arrivée serait le transfert dans le traité de l'engagement de garantie réciproque, selon l'article 5 du traité UEO.

C'est dans cet esprit qu'un *groupe de pays* – France, Allemagne, Belgique, Luxembourg, Espagne, Italie – suggèrent un *itinéraire* composé de plusieurs étapes, et une méthode : confier à une décision du Conseil au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement le *passage d'une étape à l'autre*.

La politique étrangère et de sécurité commune (PESC) est *un élément* capital du processus de réforme. Nos opinions publiques y sont attentives. La PESC redonnera à l'Union européenne une plus grande légitimité, et fera tomber les scepticismes. Notre objectif est que l'Union puisse défendre sa place et ses valeurs dans un monde ouvert et équilibré. *A cet effet*, nous avons proposé que l'Union définisse des stratégies communes pour rassembler tous les Etats membres sur leurs intérêts fondamentaux, et éviter que chaque pays ne s'intéresse qu'à son voisinage immédiat, ou aux régions avec lesquelles il entretient des rapports historiques.

La conférence est entrée désor*mais dans le vif de la négociation* sur les institutions, qui jusqu'à présent avaient été prudemment laissées dans l'ombre. Une réforme institutionnelle est en effet indispensable avant l'élargissement. Trois questions restent encore à résoudre.

Premièrement, une repondération du vote afin de prendre en compte le poids respectif des Etats au Conseil. Aujourd'hui, il est possible d'obtenir une décision à ma*jorité soutenue* par 58 % de la population. Le pourcentage *nécessaire était de 63 % dans* l'Europe à douze, il serait inférieur à 50 % dans l'Union élargie. Il est nécessaire de corriger ce déséquilibre en augmentant le poids des pays les plus peuplés de façon à ce que la majorité qualifiée des voix corresponde à nouveau à une majorité qualifiée de la population, quelles que soient les nouvelles adhésions. Il ne s'agit pas d'altérer des équi*libres mais plutôt de rétablir leur* niveau d'origine.

Avec ce nouvel équilibre des voix, la majorité qualifiée devra devenir la règle, au sein du Conseil, avec un nombre extrêmement limité d'exceptions.

L'Union sera aussi plus légitime pour tous les citoyens si le principe de subsidiarité est strictement respecté par toutes les institutions et si les Parlements nationaux sont, comme l'a proposé la présidence *irlandaise à Dublin, mieux associés* à la décision.

L'Europe est, et restera, le projet politique de la jeunesse et de l'ambition

Enfin, le nombre des commissaires ne peut augmenter indéfiniment au fur et à mesure de l'accès des nouveaux membres. La Commission elle-même identifie aujourd'hui une dizaine de portefeuilles. Le temps est venu de fixer le nombre de commissaires à un nombre inférieur à celui des Etats *membres car la Commission* n'a pas pour vocation de représenter les Etats. Elle est la gardienne des institutions. Elle a en charge l'intérêt général de l'Union. Cette réforme n'a pas été faite à Maastricht. Nous ne pouvons plus la reporter cette fois-ci.

Une nouvelle stabilité en Europe, une sécurité mieux garantie pour tous, des institutions fortes en me*sure d'en soutenir l'action* : il s'agit d'innovations essentielles si l'Union européenne, à l'aube du XXIe siècle, veut être à la hauteur des ambitions qui avaient inspiré les pères fondateurs, il y a quarante ans, car l'Europe est, et restera, le projet politique de la jeunesse et de l'ambition.

Hervé de Charette *est ministre des affaires étrangères.*

Lamberto Dini *est ministre italien des affaires étrangères.*

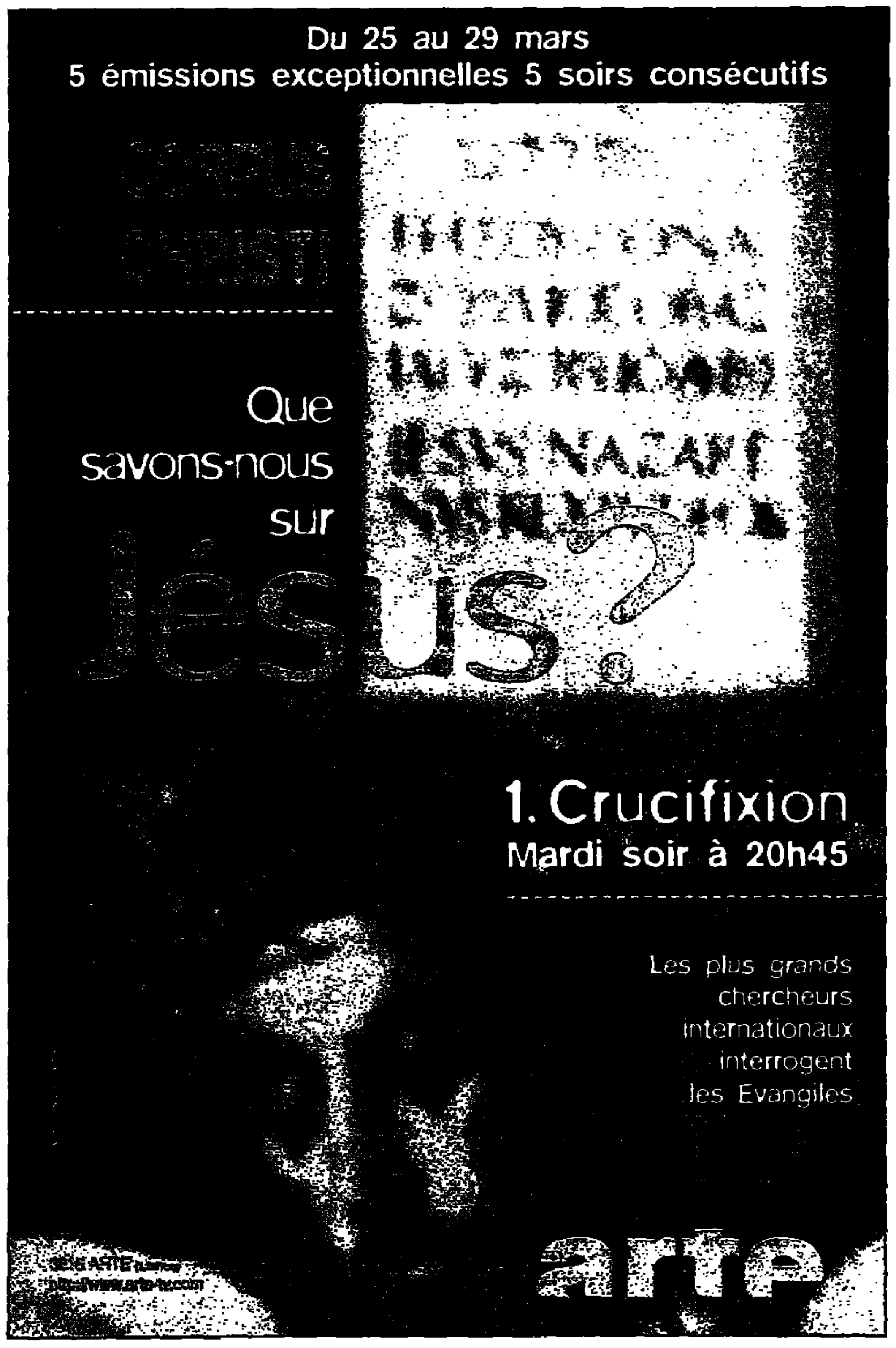

Du 25 au 29 mars
5 émissions exceptionnelles 5 soirs consécutifs

Que savons-nous sur Jésus ?

1. Crucifixion
Mardi soir à 20h45

Les plus grands chercheurs internationaux interrogent les Evangiles

arte

هكذا من الأصل

DÉFENSE Entreprise publique, Aerospatiale s'est vu interdire par le gouvernement de participer à la candidature commune d'Alcatel Alsthom et de Dassault Industries à la privatisation de Thomson-CSF. ● DIRECTEMENT CONCERNÉ par cette opération, le groupe d'aéronautique ne doit pas écarter l'hypothèse d'une alliance avec Matra (groupe Lagardère), au cas où celui-ci serait le repreneur de Thomson. ● LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE a invité Yves Michot, PDG d'Aerospatiale, et Jean-Luc Lagardère, PDG du groupe qui porte son nom, à l'accompagner en Amérique latine afin d'apaiser leurs rivalités. ● DES SOCIÉTÉS COMMUNES pourraient être constituées dans les satellites et dans les missiles par Aerospatiale et le futur repreneur de Thomson-CSF, quel qu'il soit. ● VENDREDI 28 MARS, les prétendants doivent officiellement déclarer leur candidature.

Aerospatiale devra rester neutre dans la privatisation de Thomson-CSF

Le groupe aéronautique public souhaitait s'associer à l'offre commune d'Alcatel Alsthom et de Dassault. Le gouvernement a demandé à son PDG, Yves Michot, de laisser la porte ouverte à une coopération avec la candidature rivale présentée par Matra

CE N'EST PAS UN HASARD si le président de la République, Jacques Chirac, avait invité à l'accompagner en Amérique du Sud Jean-Luc Lagardère, PDG du groupe qui porte son nom et candidat à la reprise de Thomson-CSF, et Yves Michot, PDG d'Aerospatiale. Ce dernier, à qui le gouvernement a demandé de laisser Alcatel Alsthom et Dassault, ses deux alliés déclarés, livrer seuls le combat de la privatisation, doit se résigner à faire connaissance avec son rival d'hier. Le service du protocole avait eu la délicatesse de ne pas les placer côte à côte dans l'Airbus A-340 affrété pour l'occasion, mais l'invite présidentielle était suffisamment forte pour que, selon les témoins, les deux PDG finissent par se rapprocher en cours de vol.

« Aerospatiale n'a pas à prendre parti dans la procédure de privatisation en cours », avertit un proche du dossier au gouvernement. *« Quels que soient les états d'âme de l'état-major d'Aerospatiale sur le repreneur de Thomson-CSF, c'est le conseil d'administration de l'entreprise, contrôlé par les représentants de l'Etat-actionnaire, qui décidera des orientations stratégiques, des alliances futures, des cessions d'actifs ou des restructurations. »*

Selon le ministère de la défense, Aerospatiale, entreprise publique, ne peut se porter candidat à la privatisation de Thomson-CSF. Mais le *« gouvernement recueillera les recommandations du président d'Aerospatiale »*. L'avionneur est en effet *« directement concerné par les restructurations qui résulteront de la privatisation »*, en raison des multiples projets industriels communs qui le lient à l'électronicien, notamment dans les missiles et l'électronique embarquée. Le conseiller ministériel précise toutefois qu'*« il ne s'agit pas pour Yves Michot d'indiquer sa préférence mais d'éclairer le gouvernement sur les synergies industrielles et stratégiques des deux candidatures »*.

Message reçu : à une semaine des déclarations de candidature, Aerospatiale se résigne à afficher la plus grande neutralité. *« Il faut se résoudre à discuter avec Lagardère, un groupe prédateur qui, depuis plusieurs années, jure notre perte et réclame le rachat de nos missiles et nos satellites »*, grommelle-t-on encore dans les couloirs de l'entreprise. Mais la direction a fait évoluer sa stratégie et son discours pour parer à toute éventualité.

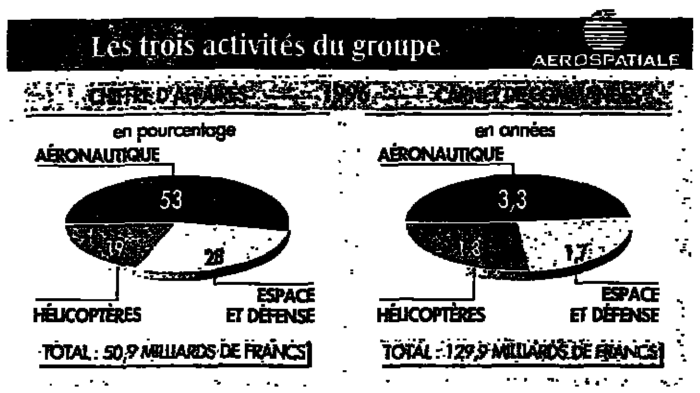

Les missiles et les satellites représentent respectivement plus de 39 % et 35,7 % des ventes de la branche espace et défense. Les missiles connaissent un repli depuis deux ans, l'activité satellites est en pleine progression.

DEUX GROUPES RIVAUX

Yves Michot devrait ainsi plaider auprès du gouvernement la préservation du périmètre de son groupe dans la perspective d'un regroupement européen ultérieur. Les constructeurs aéronautiques allemands, britanniques et français semblent s'être ralliés à la même vision stratégique, déclinée notamment par Dick Evans, le PDG de British Aerospace (*Le Monde* du 28 février) : l'intégration de l'aéronautique européenne doit se faire en parallèle dans les domaines civil et militaire pour faire contrepoids au géant américain né de la fusion de Boeing et McDonnell Douglas. La société d'avions civils Airbus en cours de constitution serait fragilisée si elle n'était pas adossée à un groupe diversifié (avions civils, militaires, missiles et satellites). A terme, les maisons mères (Aerospatiale, British Aerospace, Daimler-Benz Aerospace) doivent se fondre dans une holding européenne commune coiffant les filiales par activités, civiles et militaires.

« Pour préserver les intérêts de la France et assurer son influence dans ces délicates négociations européennes, Aerospatiale doit sortir renforcée des restructurations des pôles d'aéronautique et d'électronique de défense français », résume l'entourage d'Yves Michot. L'hypothèse d'une victoire d'Alcatel et de Dassault est l'option la mieux maîtrisée par Aerospatiale. Car Dassault va devenir l'actionnaire de référence du groupe issu de la fusion des deux avionneurs civil et militaire, prévue avant fin juin. Et le projet de candidature Alcatel-Dassault a été mené en concertation avec les équipes d'Aerospatiale, avant que le gouvernement ne lui interdise de s'associer au tour de table.

SOCIÉTÉS CONJOINTES

Le schéma Alcatel-Dassault a, depuis, évolué : il n'est plus question désormais de cession d'actifs en échange d'une entrée d'Aerospatiale au capital de Thomson-CSF, mais de la constitution de sociétés conjointes. A l'issue de la procédure de privatisation, Alcatel, Dassault et Thomson proposeraient à Aerospatiale de créer une filiale commune dans les satellites (entre Alcatel, Aerospatiale et Thomson) et dans les missiles (entre Thomson et Aerospatiale) pour donner naissance respectivement au numéro un et au numéro deux européens.

En cas de victoire de Matra (groupe Lagardère), Aerospatiale n'exclut pas non plus la constitution de sociétés conjointes. Dans le domaine des missiles, les complémentarités sont importantes. Forte de sa culture de lanceurs spatiaux, Aerospatiale a développé une gamme de missiles sol-air basés sur des techniques de propulsion. Matra a, pour sa part, utilisé sa technologie d'électronicien pour concevoir une gamme centrée autour des missiles air-air. A l'inverse, la concurrence est frontale entre les deux groupes dans le domaine des satellites. Une alliance dans ce domaine serait psychologiquement délicate, les deux équipes ayant l'habitude de s'affronter avec violence à l'exportation. Elle serait surtout lourde de conséquences sur le plan social, et risquerait de conduire à la fermeture d'une des deux usines de Cannes (Aerospatiale) ou de Toulouse (Matra).

Pour éviter ce schéma, Aerospatiale ne désespère pas de nouer d'autres alliances au cas où Thomson-CSF serait repris par Matra. La volonté gouvernementale de conserver deux fournisseurs concurrents dans les satellites et les missiles pourrait permettre à Aerospatiale de revendiquer une alliance avec l'allemand DASA. Le groupe franco-allemand ferait alors contrepoids aux deux filiales de Matra dans les satellites (Matra Marconi Space) et dans les missiles (Matra-BAe Dynamics) renforcées par l'acquisition de Thomson-CSF.

Si le groupe allemand a, jusqu'à présent, choisi de ne prendre parti pour aucun candidat, donnant l'impression d'attendre l'issue de la privatisation pour se rallier au vainqueur, on ne peut exclure *in fine* une alliance stratégique entre Aerospatiale et DASA pour contrebalancer l'alliance franco-britannique. Il est également envisageable qu'Aerospatiale obtienne de l'Etat-actionnaire l'autorisation de sceller une alliance dans les satellites avec Alcatel, permettant au gouvernement d'offrir une compensation au vaincu.

« Aerospatiale sera gagnant à tous les coups », veut croire son état-major, rappelant que l'Etat veillera à protéger ses intérêts patrimoniaux dans Aerospatiale. Futur actionnaire de référence d'Aerospatiale, Serge Dassault sait, pour sa part, que la victoire de Lagardère lui ferait perdre le contrôle du Rafale (Thomson-CSF et Matra totaliseraient à eux deux près de 60 % de la valeur de l'avion de combat grâce à l'électronique et aux systèmes d'armes) et renforcerait son rival British Aerospace, allié de Matra. Il ne manquera pas de faire valoir cet argument stratégico-militaire au chef de l'Etat, dont il a l'oreille attentive.

Christophe Jakubyszyn

L'activité défense de Siemens intéresse GEC et BAe

Les groupes britanniques GEC et British Aerospace (BAe) auraient tous deux exprimé leur intérêt pour le rachat des activités d'électronique de défense de l'industriel allemand Siemens, selon le *Sunday Times* du dimanche 23 mars. GEC proposerait d'échanger une partie de sa participation de 60 % dans le capital de GEC Plessey Telecom, société commune avec Siemens, contre son entrée dans la branche militaire du groupe allemand. GEC envisagerait de fusionner cette dernière avec sa propre filiale de défense, Marconi.

Siemens a annoncé, fin février, qu'il entend se désengager du militaire. Le groupe a demandé à la société Morgan Stanley de rechercher des acquéreurs. Ses activités dans ce secteur, très orientées sur les systèmes de télécommunications, représentent 5 000 personnes et 5,4 milliards de francs de chiffre d'affaires.

Louis Schweitzer veut remettre Renault sur la route de la croissance

LA BAISSE des effectifs n'est pas la seule stratégie de Louis Schweitzer. Le PDG de Renault a réuni quelques six cents cadres supérieurs, samedi 22 mars, au CNIT à La Défense pour leur exposer pendant plus de deux heures, ses projets pour le groupe à l'horizon 2000. *« Ce ne sont encore que des projets. Nous devons consulter les instances syndicales »*, précise un cadre de la maison. L'axe général est de remettre le constructeur sur les rails de la croissance en abaissant de façon significative les prix des voitures donc ses coûts de production. En entrant ainsi dans un *« cercle vertueux »*, Renault espère augmenter progressivement ses volumes en Europe mais aussi dans les marchés émergents comme l'Amérique latine. Le groupe se fixe pour objectif de vendre, en 2 003, 350 000 véhicules de plus qu'aujourd'hui.

M. Schweitzer a donné comme objectif à ses troupes d'économiser 20 milliards de francs d'ici au tournant du siècle. La moitié environ de cet effort devra porter sur des achats. Chaque année, la direction des achats dépense plus de 50 milliards de francs pour les composants, qui représentent les deux tiers du prix de revient de la voiture. Les possibilités d'économies sont multiples. Une analyse de la Laguna a déjà permis d'abaisser de plusieurs dizaines de francs le coût de cette voiture : moquette moins épaisse du coffre arrière, *« decontenting »* c'est-à-dire allègement des contenus des voitures...

Renault va également s'attacher à réduire la diversité industrielle que lui reprochent souvent ses fournisseurs. Un groupe de projet a déjà été créé à cet effet. Autre source d'économies possibles, l'approvisionnement croissant de Renault, ou de ses fournisseurs, dans des pays comme la Pologne ou la République tchèque, où le constructeur n'achète aujourd'hui quasiment rien. Turquie, Italie et Grande-Bretagne seront aussi amenés à prendre un poids plus important. Enfin, Renault envisage la création d'une centrale d'achats avec PSA sur tous les produits standard comme les vis, par exemple. Préalablement, les deux groupes devront toutefois harmoniser les normes de ces éléments.

RÉVOLUTION POUR LES ACHATS

De manière plus fondamentale, la direction des achats connaît aujourd'hui une petite révolution interne. Une nouvelle politique d'achat sera présentée le 4 avril aux fournisseurs par Louis Schweitzer, Carlos Ghosn, directeur général-adjoint et Jean-Baptiste Duzan, directeur des achats. Elle s'inspire largement du modèle Chrysler. *« En revanche, en établissant une véritable relation de partenariat avec eux sur le long terme, nous pouvons espérer qu'ils nous traiteront mieux que leurs autres clients »*, explique un cadre dirigeant de la maison. *« C'est une profession de foi »*, fortement ancrée chez Carlos Ghosn, qui vient de chez Michelin.

Louis Schweitzer a également insisté sur les économies à réaliser dans les frais de structures, les frais commerciaux ou encore la production. Il a rappelé la réduction des effectifs, qui devrait être de 3 000 postes par an à partir de 1998.

« La compétitivité de Renault sera au service de la croissance », a-t-il dit à ses cadres. C'est le cercle vertueux : en baissant les coûts, on peut baisser les prix, et donc augmenter les volumes, et donc amortir les coûts fixes plus vite, et donc baisser les prix...

Louis Schweitzer a également parlé de l'organisation du groupe. Il a annoncé la création d'une division véhicules utilitaires, qui comprendra les bureaux d'études et le chef de projet, les usines de Maubeuge et de Batilly, et tout ce qui touche à la coopération avec General Motors. Cette division sera responsable de ses résultats commerciaux et financiers. Tout comme la division Mercosur qui verra, elle aussi, bientôt le jour et qui englobera toutes les activités de Renault au Brésil et en Argentine. A partir de 1999, l'usine brésilienne de la marque au losange, actuellement en cours de construction, produira 20 000 Mégane par an.

Virginie Malingre

BCEN-EUROBANK

POURSUITE DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL ET DES ACTIVITÉS DE MARCHÉ

Le Directoire de la Banque Commerciale pour l'Europe du Nord-Eurobank a arrêté les comptes sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 1996 et les a présentés au Conseil de Surveillance du 28 février 1997. L'allègement des opérations concernant la dette sur les pays de l'Europe de l'Est se traduit par une diminution du total de bilan à FRF 11,118 milliards contre FRF 12,528 milliards au 31 décembre 1995. En consolidé, le total du bilan passe de FRF 13,455 milliards à FRF 11,717 milliards.

Le produit net bancaire enregistre une forte croissance passant de FRF 549 millions en 1995 à FRF 839 millions en 1996. Les dotations nettes aux provisions passent de FRF 128 millions à FRF 442 millions ; celles-ci comportent une large part de provisions sur les intérêts des créances de l'ex-URSS qui ont vocation à être réglées dans le cadre des accords de restructuration du Club de Londres. A FRF 171 millions, le résultat se stabilise à un niveau comparable à celui de 1995 et est affecté au renforcement des fonds propres par la reconstitution à hauteur de FRF 183 millions du prêt participatif consenti en 1992.

Outre le développement commercial régulier, qui permet à la Banque d'être présente dans de nombreuses opérations réalisées avec les pays émergents, et en particulier sur la Russie, la Banque a su profiter des opportunités du marché des titres en roubles. Ces dernières opérations, dont la rentabilité a été très élevée, ont été entièrement dénouées en 1996.

Le résultat consolidé, part du groupe, s'établit à FRF 72 millions en raison des bonnes performances de la filiale russe EVROFINANCE.

Le Conseil de Surveillance a pris connaissance de ces comptes qui seront présentés à l'Assemblée Générale qui se tiendra à Paris le 28 mars prochain.

Il a par ailleurs nommé Patrice DAUDIER de CASSINI membre du Directoire dont le président est Iouri PONOMAREV et les deux autres membres Patrick DELOZIERE et Andreï MOVTCHAN.

BCEN-EUROBANK
79-81, boulevard Haussmann
75382 Paris Cedex 08

Les grévistes de Vilvorde pourraient obtenir le chômage technique

BRUXELLES
de notre envoyé spécial

Tous les lundis, dès 7 heures, les 3 100 salariés de Renault-Vilvorde sont invités à se réunir en assemblée générale, dans un des grands halls de montage de cette usine qui doit en principe fermer ses portes le 31 juillet. Lundi 24 mars, les troupes étaient toujours aussi nombreuses mais dans un état d'esprit allant du doute à l'envie de faire renaître la tension. Maîtrisant parfaitement leurs assemblées générales, les trois syndicats – la FGTB socialiste, la CSC chrétienne et le syndicat libéral – tirent, dès le dimanche, à plusieurs centaines d'exemplaires le programme d'action pour la semaine à venir. La veille, ils rencontrent désormais régulièrement la direction belge de l'usine et c'est ensemble qu'ils élaborent ce programme. Ils s'agit de s'entendre, notamment, sur les paiements. Ainsi, cette semaine, quatre jours seraient payés par la direction au titre de « journée de récupération ». Jeudi serait *« jour de grève »* aux frais des syndicats. Mais, selon ceux-ci, la direction devait demander à l'Office national pour l'emploi (ONE), qui dépend du ministère du travail, de mettre l'usine au chômage pour cause de *« force majeure »*.

UNE PREMIÈRE EN BELGIQUE

Si le ministre du travail accepte, les grévistes seraient donc payés par les pouvoirs publics, ce qui constituerait une première en Belgique ! Une journée de chômage est payée environ 1 200 francs belges (200 francs français) alors qu'une journée de grève est payée 700 francs belges (115 francs français). Les salariés y trouveraient donc leur compte.

Le détail du plan d'action est le suivant. Lundi, 500 salariés devaient mener une *« action surprise »*, probablement de monter de force dans un Eurostar Londres-Paris. Mardi, les dirigeants syndicaux de Renault doivent se retrouver à Paris pour étudier de nouvelles modalités d'action. D'ores et déjà, il est prévu qu'une centaine de salariés se rendent, jeudi 27 mars, à Cléon. Le samedi, jour du comité central d'entreprise, 500 salariés belges mèneront en France une autre action surprise.

Par ailleurs, l'occupation du parking de Wavrin, près de Lille (*Le Monde* du 2 mars), par une trentaine de militants, pourrait se prolonger quelques jours. Sur le plan européen, deux syndicalistes de Vilvorde ont participé, samedi, à Rome, à la grande manifestation des organisations syndicales italiennes. Ils ont été les seuls invités étrangers à y prendre la parole. Une autre délégation s'est rendue en Slovénie y expliquer la situation de Vilvorde aux salariés de Renault. Une troisième délégation pourrait partir pour l'Espagne, à l'usine de Palencia qui produit des Mégane.

Sur le plan juridique, on attend, mercredi 26 mars, la décision du tribunal de Nanterre suite à la plainte déposée par le comité de groupe européen pour non-respect de l'accord qui a créé cette instance, en mai 1995. Le tribunal de Bruxelles dira de son côté, le vendredi 28 mars, si Renault a respecté les lois belges. Toujours ce vendredi, la quasi-totalité des partis politiques belges organisent une *« soirée spaghettis »* à Vilvorde pour rappeler les solidarités avec les salariés de Renault.

Frédéric Lemaître

هكذا من الأصل

La crainte d'une hausse supplémentaire de la TVA secoue la Bourse de Tokyo

L'indice Nikkei a perdu 3,16 %

LA BOURSE de Tokyo a été victime d'une violente secousse, lundi 24 mars. Alors que l'indice Nikkei des valeurs vedettes gagnait 0,40 % en milieu de journée, il a brusquement reculé, dans l'après-midi, pour terminer la séance en baisse de 3,16 %, à 18 043,82 points.

Les opérateurs ont vivement réagi aux déclarations du ministre japonais des finances, Hiroshi Mitsuzuka, estimant que la taxe sur la consommation, dont le taux doit être porté de 3 % à 5 % le 1er avril, pourrait être à nouveau relevé afin de réduire les déficits.

Les multiples plans de relance décidés au cours des dernières années par les gouvernements successifs afin de sortir l'économie japonaise du marasme ont détérioré l'état des finances publiques nippones. Le niveau de la dette du Japon, qui représentait 62,3 % du produit intérieur brut en 1991, s'élevait à 90 % du PIB à la fin de l'année 1996. Les investisseurs craignent toutefois que des mesures supplémentaires de rigueur budgétaire ne freinent l'activité économique et ne réduisent les profits des entreprises.

Les déclarations de M. Mitsuzuka sont, de surcroît, intervenues dans un marché rendu nerveux par les perspectives d'un resserrement monétaire aux Etats-Unis. Le comité de la Réserve fédérale américaine (Fed) se réunit mardi 25 mars. Sans risquer de déstabiliser la parité dollar-yen (l'écart de taux entre les Etats-Unis et le Japon serait maintenu), la banque centrale nippone pourrait saisir l'occasion d'une hausse des taux américains pour remonter, elle aussi, le niveau de son escompte, fixé à 0,5 % depuis le mois de septembre 1995.

Le Japon se trouve dans une situation monétaire extrême et potentiellement dangereuse en matière d'inflation puisque le crédit y est quasiment gratuit. Signe avant-coureur d'un possible resserrement monétaire au Japon, l'institut d'émission a laissé remonter, lundi, à Tokyo, le taux de l'argent au jour le jour.

Pierre-Antoine Delhommais

Le Crédit agricole va afficher un résultat record alors que des tensions sociales apparaissent

Des débrayages étaient prévus lundi 24 mars à la Caisse nationale

Le Crédit Agricole devrait annoncer, avant la fin de la semaine, un bénéfice record en 1996 de plus de 7 milliards de francs qui le met largement en tête des banques françaises. Mais la banque verte, qui a mis la main cette année sur Indosuez pour 12 milliards de francs, fait face à une certaine grogne sociale à la fois dans le réseau et à la Caisse nationale. Cette dernière va perdre des activités au bénéfice d'Indosuez.

LE CRÉDIT AGRICOLE devrait annoncer, jeudi 27 mars, qu'il a dégagé en 1996 un résultat de l'ordre de 7 milliards de francs. Le meilleur bénéfice, de loin, de toutes les banques françaises, l'année même où il s'est offert, pour 12 milliards de francs, Indosuez. Mais derrière cette bonne performance se dissimule une certaine tension entre le personnel et les dirigeants. La première banque française cache, un peu partout, des états d'âme.

Dans les réseaux, les syndicats, CFDT en tête, revendiquent l'ouverture de négociations sur la réduction du temps de travail, que la direction refuse, alors qu'elle exige, selon les syndicats, de plus en plus de flexibilité. Entre 15 % et 20 % des salariés ont fait grève, jeudi 20 mars. A la Caisse nationale du Crédit agricole (CNCA), les salariés manifestent une autre angoisse : ils redoutent les conséquences du rapprochement avec Indosuez. Ils appelaient à des débrayages, lundi 24 mars, à l'occasion de la dernière séance du comité central d'entreprise (CCE). Celui-ci doit donner son avis définitif sur le nouveau schéma d'organisation des équipes de la Caisse nationale après l'acquisition d'Indosuez.

Consulté sur l'acquisition d'Indosuez, le 29 avril 1996, le CCE avait pourtant donné un avis positif. Onze mois plus tard, les syndicats du Crédit agricole déchantent. *« Sur les 1 748 salariés touchés par les rectifications de frontières liées au rapprochement, sans compter les personnels des sociétés de Bourse, 1 604 proviennent de la CNCA et seulement 144 d'Indosuez*, explique la CFDT, premier syndicat de la banque verte. *Pour la majorité des salariés CNCA concernés, cela devrait signifier le changement de convention collective alors qu'aucun salarié d'Indosuez ne prendrait la convention collective CNCA. L'impression générale, c'est que le savoir-faire Indosuez est privilégié au détriment des compétences et des valeurs du Crédit agricole ».*

La pilule est difficile à avaler. Alors que les salariés de la banque verte sont du côté de l'acheteur, ce sont eux qui doivent se soumettre au mode d'organisation de « l'acheté ».

Lucien Douroux, le directeur général de la Caisse nationale et grand ordonnateur du rapprochement avec Indosuez, a décidé de faire de cette dernière le pôle *« international et grandes clientèles »* du groupe, avec notamment une salle de marché unique. *« C'est tout à fait normal*, commente un proche du dossier, *le Crédit agricole n'allait pas investir 12 milliards dans Indosuez pour l'éliminer. Au contraire. La décision a été prise de se développer par croissance externe parce que la croissance interne n'aurait pas permis d'aller aussi vite. »*

RÉPARTITION DES COMPÉTENCES

Reste que M. Douroux a souhaité mener le rapprochement à marche forcée. Les répartitions de compétences entre la CNCA et sa filiale Indosuez ont été connues fin novembre, le Crédit agricole a annoncé, le 20 décembre 1996, sa décision de prendre tout de suite 100 % du capital d'Indosuez sans attendre le délai de trois ans initialement prévu, et la nouvelle organisation n'attend plus que l'avis du CCE pour voir le jour.

« Pour la première fois, nous avons l'impression que nos dirigeants sont devenus sourds à nos remarques, ce qui est contraire à l'esprit du mutualisme. Le seul souci de la direction est d'avoir l'avis définitif du CCE le 24 mars, quel que soit le sens de cet avis », estime Dominique Blondel, le secrétaire général du comité central d'entreprise de la CNCA. En outre, les syndicalistes et des cadres redoutent que la Caisse nationale ne soit trop rapidement dépouillée de ses prérogatives opérationnelles au profit de ses filiales, pour devenir finalement une holding.

« Cette précipitation n'est pourtant pas inéluctable, d'autres banques de taille similaire ont mis plusieurs années pour atteindre le schéma définitif dans l'intégration de leur banque d'affaires. Cinq ans dans le cas de Deutsche Morgan Grenfell », expliquent Dominique Blondel et le délégué national CFDT, Daniel Mariotti.

Au-delà de la forme, l'angoisse des salariés de la CNCA est double : ils savent qu'il ne leur sera pas facile de s'adapter à la culture Indosuez. Ils savent aussi que le nouvel ensemble devra prouver sa rentabilité. *« Même si, aujourd'hui, la direction s'est engagée à ce qu'il n'y ait aucun licenciement, nous savons que la tendance est plutôt à la réduction du bassin d'emplois. On ne peut pas exclure qu'il y ait, dans les deux ans à venir, une restructuration au sein d'Indosuez. Les salariés du Crédit agricole, qui seront alors les derniers arrivés et qui auront dû faire l'essentiel de l'effort d'adaptation, risquent d'en faire les frais ».*

Sophie Fay

Démission du président de la filiale d'assurance-vie d'Equitable

JAMES M. BENSON, président d'Equitable Life Assurance Society, principale filiale spécialisée dans l'assurance-vie du groupe américain Equitable, contrôlé à 60 % par le français AXA, a annoncé, lundi 24 mars, sa démission. M. Benson indique, dans un communiqué, *« avoir accompli ses principaux objectifs : repositionner avec succès la compagnie ; augmenter les ventes, la rentabilité et le capital »*, et estime qu'*« une équipe solide de dirigeants est en place »*. Selon le *Wall Street journal* du lundi 24 mars, le départ de M. Benson tient aussi à la volonté d'AXA d'obtenir une croissance plus rapide du chiffre d'affaires et des bénéfices de sa filiale. Joseph J. Melone, le président d'Equitable, assurera l'intérim de M. Benson.

DÉPÊCHES

- **FRANCE TÉLÉCOM : l'exploitant français de téléphone,** qui vient de remporter une licence de téléphonie mobile au Danemark – la dixième dans ce domaine –, va se porter, mardi 25 mars, candidat à une licence de téléphonie mobile en Moldavie. *D'autres candidatures suivront au Brésil, aux Pays-Bas et au Maroc.*
- **INTERNET : les éditeurs américains de logiciels Novell et Netscape** ont annoncé, vendredi 21 mars, la création d'une société conjointe pour des solutions Internet destinées aux entreprises.
- **SEB : le groupe français d'électroménager** va dépenser quelque 220 millions de dollars (1,27 milliard de francs) pour prendre le contrôle du leader brésilien de petit électroménager Arno (1,5 milliard de francs de chiffre d'affaires pour un bénéfice de 165 millions de francs).
- **PEUGEOT : Jacques Calvet a annoncé,** dimanche 23 mars, que le groupe PSA dévoilerait, dans la seconde quinzaine d'avril, le choix définitif de l'Etat du Brésil dans lequel il doit implanter une usine de voitures. Cette usine produira des modèles Peugeot et Citroën.

La FNAC adopte des méthodes de grande distribution

LA FNAC est-elle en train de perdre son âme, en adoptant les méthodes de la grande distribution ? Jeudi 16 mars, des associations de représentants d'édition ont dénoncé le programme de réorganisation logistique de la FNAC, qu'elles jugent *« préjudiciable aux professions du livre »*. Elles dénoncent une *« tentative de mise en cause de la loi du 10 août 1981 relative au prix du livre »*. Sur la sellette, le programme « Ariane », qui sera mis en place d'ici à la fin de l'année 1998 pour l'ensemble des produits vendus par la FNAC, derrière lequel les représentants d'édition voient l'esquisse d'une centrale d'achats.

« Absurde, s'exclame Pierre-Antoine Dupuy, directeur du livre à la FNAC. *Il s'agit simplement d'en finir avec nos deux principaux défauts : les ruptures de stocks, qui affectent 25 % des mille titres les plus vendus ; et la sous-utilisation de nos vendeurs, qui passent la moitié de leur temps à faire autre chose que de la vente. »*

Le programme Ariane vise à approvisionner en flux tendu les magasins FNAC et à décharger les vendeurs des tâches annexes (étiquetage, mise en rayon des livres...). Les produits seront désormais classés en deux catégories. D'une part, le *« cœur de l'offre »*, traité de façon centralisée, et pour lequel la FNAC fera jouer auprès des éditeurs tout son poids de *« premier libraire de France »* : ce sont *« les dix mille titres qui représentent 5 % de notre offre mais 60 % de notre chiffre d'affaires »*, précise M. Dupuy. D'autre part, les *« assortiments complémentaires »*, des livres d'intérêt local ou des choix spécifiques aux magasins, que ces derniers continueront de gérer en direct, avec les représentants d'édition.

NORMALISATION

« Ce système va permettre d'accroître la vente des livres qui se vendent déjà beaucoup. Cela peut menacer la pluralité de l'offre. Il faut aussi laisser le temps aux livres de rotation lente de faire leur place », estime Jean-Paul Hirsch, pour l'éditeur indépendant POL. Pierre-Antoine Dupuy jure pourtant que *« la FNAC n'achète pas et n'achètera jamais ses livres par le biais d'une centrale. Notre force, c'est l'exhaustivité de notre offre et la qualité de nos vendeurs »*. Le directeur du livre reconnaît cependant qu'il a dû aller expliquer en détail à chaque éditeur la nouvelle organisation de la FNAC. Deux grands éditeurs, affirme-t-il, Flammarion et la CEP (Laffont, Plon, Fixot), ont commencé à travailler *via* le système « Ariane ».

Alors, malentendu ? Peut-être, mais il illustre la normalisation de l'ex-*« agitateur culturel »* depuis son rachat par le groupe Pinault-Printemps-Redoute. En octobre 1996, le comité d'entreprise avait déclenché une procédure d'alerte contre le plan Ariane, qui prévoit 469 suppressions de postes. La nomination, en 1995, d'un directeur général issu d'Auchan et de Cora, Jean-Paul Giraud, n'a pas rassuré les salariés. En désignant, la semaine dernière, comme PDG son propre fils, François-Henri, qui prendra ses fonctions le 5 mai, François Pinault a-t-il envoyé un signe d'apaisement à la turbulente filiale ou, au contraire, lui signifie-t-il que le temps est venu de rentrer définitivement dans le rang ? Les syndicats penchent plutôt pour la deuxième solution.

Pascal Galinier

FORUM
PRÉVOYANCE ENTREPRISE

Paris - Le Carrousel du Louvre

les 2 et 3 avril 1997, de 9 heures à 18 h 30
le 4 avril 1997, de 9 heures à 13 h 30

TOUTES LES SOLUTIONS
pour optimiser votre politique en matière
de Prévoyance Collective,
d'Epargne salariale,
d'Epargne-retraite

CONFÉRENCES, ATELIERS, EXPOSANTS

Avec la participation, notamment, de :
J. Barrot, J. Cazettes, J.-P. Davant, C. Evin, A. Faesch,
J.-P. Fourcade, J. Gandois, A. Leenhardt, J.-P. Probst,
R. Ricol, N. Sarkozy, J.-M. Spaeth, J.-P. Thomas,
et de nombreux experts.

ENTRÉE ET CONFÉRENCES GRATUITES
SUR PRÉSENTATION D'UNE INVITATION
OU SIMPLEMENT DE VOTRE CARTE DE
VISITE PROFESSIONNELLE

Pour recevoir le programme des conférences :
Tél. : 01 53 68 76 76 - fax : 01 45 31 06 70

Le Forum Prévoyance Entreprise est organisé
par le GROUPE ALTEDIA, avec la participation
du journal Le Monde et ANDCP

SMC

Société Marseillaise de Crédit

SMC POURSUITE DE L'ASSAINISSEMENT ET RESTRUCTURATIONS

Le Conseil d'Administration de la Société Marseillaise de Crédit, réuni sous la présidence de M. Pierre Habib-Deloncle, a pris connaissance des comptes de l'exercice 1996.

L'année 1996 se solde par une perte de 18,4 MF contre une perte de 848,5 MF en 1995. Les comptes consolidés font apparaître une perte de 27,9 MF (dont 17,3 MF part du Groupe). Le Produit Net Bancaire consolidé s'élève à 1 389,7 MF (1 072,8 en 1995). Au niveau social le Produit Net Bancaire est de 1 350,8 MF en 1996 (1 189,8 MF en 1995). Le Résultat Brut d'Exploitation s'élève à 266,7 MF en social et 265,6 MF en consolidé en amélioration par rapport à l'exercice précédent (-197,3 MF en social, -227,5 MF en consolidé).
Le total du bilan s'établit à 23 273,4 MF en social contre 25 255,9 MF en 1995 et à 23 872 MF en consolidé contre 25 634,2 MF en 1995.

L'explication de la perte 96, sans proportion avec celle des années précédentes, tient à la constitution d'une provision pour restructurations, M. Habib-Deloncle a, en effet, annoncé au Conseil, après avoir réuni la veille le Comité d'Entreprise de la Banque, les orientations de restructurations destinées à rationaliser l'exploitation de la Société Marseillaise de Crédit et à améliorer durablement sa structure de rentabilité. Les directions étudiées concernent le regroupement des activités administratives, la rationalisation du Réseau Télétraitement Agences, le reprofilage du Réseau et l'allègement de certains services du Siège. Des négociations vont s'ouvrir avec les organisations syndicales ; elles devraient permettre d'arrêter les contours de ces restructurations . Cependant bien que le coût de ces mesures soit difficile à préciser aujourd'hui, d'autant qu'elles affecteront trois exercices, il a été décidé de commencer à doter au titre de la restructuration, une provision de 50 MF.
Il faut rappeler que, sur le volet social, la dénonciation des accords d'entreprise spécifiques à la SMC a été suivie d'une négociation qui a abouti à la signature d'une nouvelle convention d'établissement signée avec la majorité des organisations syndicales. Cette nouvelle convention d'une validité de trois ans, fixe de nouvelles normes, traduit une économie d'environ 30 MF qui contribue ainsi au redressement de l'établissement et sécurise d'importants avantages pour le personnel.

La Banque a poursuivi son assainissement, notamment en ce qui concerne la maîtrise de ses engagements. Des procédures plus contraignantes ont été mises en place. Les délégations des exploitants ont été précisées et simplifiées. Les résultats de ces mesures commencent à être perceptibles. Néanmoins, il a paru raisonnable au Conseil de renforcer les provisions constituées en 1995. Le montant des provisions pour couvrir les risques de crédit entraînés par les contentieux et douteux s'établit, dans les comptes consolidés, à 315,1 MF ; pour la SMC, les provisions constituées pour couvrir ces risques s'établissent à 261,2 MF dont 48,1 MF pour le secteur des professionnels de l'immobilier.

Enfin, grâce à un effort marqué d'optimisation de la consommation des fonds propres et d'une sélectivité plus grande des engagements, le ratio de solvabilité de la Banque s'est amélioré.

Cela place la Société Marseillaise de Crédit dans les meilleures conditions pour conduire la privatisation à son terme. Il est clair que l'effort d'amélioration de la productivité et de la rentabilité du Réseau doit être poursuivi et accentué, car le redressement du résultat net de la SMC , s'il enregistre une légère amélioration de l'exploitation courante, est dû pour l'essentiel au fruit de la plus-value exceptionnelle dégagée lors de la cession de la SGMB ainsi que des gains acquis dans la gestion de trésorerie.

L'exercice 1997 sera pleinement consacré à la poursuite de la politique de redressement et d'assainissement.

SIEGE SOCIAL : 75, RUE PARADIS - 13006 MARSEILLE
TELEPHONE : 04 91 13 33 33 - TELECOPIE : 04 91 13 55 15

هكذا من الأصل

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 24 MARS

Liquidation : 23 avril
Taux de report : 4,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
–0,10 %
CAC 40 : 2584,42

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +–	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	1000	[illegible]	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	905	[illegible]	– 2,76	[illegible]
Renault (T.P.)	1650	1650	—	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2090	[illegible]	– 1,38	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1285	[illegible]	+ 2,33	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1010	[illegible]	—	[illegible]
Accor	800	[illegible]	– 0,37	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	202	[illegible]	– 0,44	[illegible]
Air Liquide	864	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Alcatel Alsthom	669	[illegible]	+ 1,04	[illegible]
Axa	364,70	[illegible]	+ 0,05	[illegible]
Axime	667	[illegible]	+ 0,44	[illegible]
Bail Investis.	850	[illegible]	– 1,41	[illegible]
Bancaire (Cie)	727	[illegible]	+ 1,10	[illegible]
Bazar Hot. Ville	597	[illegible]	+ 1,34	[illegible]
Bertrand Faure	270	[illegible]	+ 0,37	+ 34,09
BIC	898	[illegible]	– 2,56	+ 12,46
BIS	490	[illegible]	—	– 6,06
B.N.P.	242,30	[illegible]	– 0,57	+ 19,97
Bollore Techno.	672	[illegible]	—	+ 17,89
Bongrain	2170	[illegible]	—	+ 6,12
Bouygues	568	[illegible]	– 0,52	+ 5,81
Bouygues Offs.	148,40	[illegible]	– 0,36	+ 11,27
Canal +	1125	[illegible]	+ 1,51	– 0,34
Cap Gemini	343	[illegible]	– 2,15	+ 33,75
Carbone Lorraine	1360	[illegible]	– 0,29	+ 38,88
Carrefour	3409	[illegible]	+ 1,11	+ 2,10
Casino Guichard	260	260	—	[illegible]
Casino Guich.ADP	208,50	212	+ 1,67	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	859	860	+ 0,11	[illegible]
C.C.F.	259,80	259,30	– 0,19	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	54,50	—	—	[illegible]
Cegid (Ly)	784	767	– 2,16	[illegible]
Cerus Europ.Reun.	139,80	139,90	+ 0,07	[illegible]
Cetelem	680	680	—	[illegible]
CGIP	1609	1630	+ 1,30	[illegible]
Chargeurs Intl	345	345	—	[illegible]
Christian Dalloz	2130	[illegible]	+ 3,28	[illegible]
Christian Dior	805	[illegible]	+ 1,24	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	222,90	[illegible]	– 0,40	[illegible]
Cipe France Ly #	705	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Clarins	766	[illegible]	– 0,76	[illegible]
CLF-Dexia France	564	[illegible]	– 0,35	[illegible]
Club Mediterranee	438	[illegible]	– 0,70	[illegible]
Coflexip	321	[illegible]	+ 4,23	[illegible]
Colas	810	[illegible]	+ 2,34	[illegible]
Comptoir Entrep.	11,85	[illegible]	– 1,68	[illegible]
Comptoirs Mod.	2821	[illegible]	+ 0,07	+ 0,82
CPR	484	[illegible]	+ 0,66	+ 17,73
Cred.Fon.France	69,50	[illegible]	– 0,57	+ 2,37
Credit Lyonnais CI	204	[illegible]	– 0,98	+ 51,87
Credit National	341,20	[illegible]	+ 0,23	+ 14,45
CS Signaux(CSEE)	304	[illegible]	+ 0,65	+ 30,26
Damart	4550	[illegible]	– 3,73	+ 5,54
Danone	872	874	+ 0,22	+ 20,89
Dassault-Aviation	1440	1431	– 0,62	+ 22,38
Dassault Electro	713	686	– 3,78	+ 34,25
Dassault Systemes	345	347	+ 0,57	+ 45
De Dietrich	268	266,60	– 0,52	+ 36,36
Degremont	480	470	– 2,08	+ 22,87
Dev.R.N-P.Cal Li #	53	53	—	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	149	148	– 0,67	[illegible]
Dynaction	137	135	– 1,45	+ 18,56
Eaux (Gle des)	747	744	– 0,40	[illegible]
Eiffage	337,50	336	– 0,44	[illegible]
Elf Aquitaine	553	546	– 1,26	[illegible]
Eramet	278	280,40	+ 0,86	+ 3,08
Eridania Beghin	884	888	+ 0,45	[illegible]
Essilor Intl	1500	1515	+ 1	[illegible]
Essilor Intl ADP	1325	[illegible]	+ 3,32	[illegible]
Esso	590	[illegible]	– 0,50	[illegible]
Eurafrance	2650	[illegible]	+ 0,94	[illegible]
Euro Disney	10,10	[illegible]	—	[illegible]
Europe 1	1190	[illegible]	+ 0,50	[illegible]
Eurotunnel	6,90	6,80	– 1,44	[illegible]
Filipacchi Medias	1470	[illegible]	+ 0,68	[illegible]
Fimalac SA	550	[illegible]	+ 2	[illegible]
Finextel	104,50	[illegible]	+ 1,43	[illegible]
Fives-Lille	544	[illegible]	– 1,28	[illegible]
Fromageries Bel	4489	[illegible]	– 0,08	[illegible]
Galeries Lafayette	2100	2060	– 1,90	[illegible]
GAN	142,50	[illegible]	+ 2,80	+ 39,52
Gascogne (B)	495	505	+ 2,02	[illegible]
Gaumont #	394,50	[illegible]	+ 0,88	[illegible]
Gaz et Eaux	2510	[illegible]	+ 0,71	[illegible]
Geophysique	510	503	– 1,37	+ 39,72
G.F.C.	533	[illegible]	+ 0,93	[illegible]
Groupe Andre S.A.	486	503	+ 3,49	+ 26,86
Gr.Zannier (Ly) #	166	167	+ 0,60	[illegible]
GTM-Entrepose	305	[illegible]	+ 1,27	[illegible]
Guilbert	1073	[illegible]	+ 3,44	+ 9,35
Guyenne Gascogne	1840	1850	+ 0,54	[illegible]
Havas	417	[illegible]	+ 0,04	+ 14,61
Havas Advertising	652	637	– 2,30	+ 10,78
Imetal	893	867	– 2,91	[illegible]
Immeubl.France	385	385	—	[illegible]
Infogrames Enter.#	815	800	– 1,84	[illegible]
Ingenico	106,80	106	– 0,74	[illegible]
Interbail	244,50	245	+ 0,20	+ 7,97
Intertechnique	1280	1280	—	[illegible]
Jean Lefebvre	310	310	—	[illegible]
Klepierre	805	810	+ 0,62	[illegible]
Labinal	1353	1360	+ 0,51	[illegible]
Lafarge	380	375,30	– 1,23	+ 20,55
Lagardere	171,30	[illegible]	– 0,58	[illegible]
Lapeyre	360	354	– 1,66	[illegible]
Lebon	207	205	– 0,96	[illegible]
Legrand	1008	997	– 1,09	[illegible]
Legrand ADP	708	698	– 1,41	[illegible]
Legris indust.	265	[illegible]	– 0,07	+ 21,18
Locindus	855	858	+ 0,35	[illegible]
L'Oreal	1932	[illegible]	—	[illegible]
LVMH Moet Hen.	1315	[illegible]	—	[illegible]
Lyonnaise Eaux	561	[illegible]	+ 1,96	[illegible]
Marine Wendel	620	[illegible]	—	[illegible]
Metaleurop	75	[illegible]	—	[illegible]
Metrologie Inter.	20,35	[illegible]	– 0,98	[illegible]
Michelin	333	[illegible]	– 1,05	[illegible]
Moulinex	131	[illegible]	+ 0,76	[illegible]
Nord-Est	143	[illegible]	– 0,48	[illegible]
Nordon (Ny)	465	[illegible]	– 3,22	[illegible]
NRJ #	775	[illegible]	—	[illegible]
OLIPAR	93	[illegible]	– 3,22	[illegible]
Paribas	391,90	[illegible]	– 1,60	[illegible]
Pathe	1440	[illegible]	– 0,20	[illegible]
Pechiney	227,20	[illegible]	– 1,84	[illegible]
Pernod-Ricard	306,40	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
Peugeot	640	[illegible]	– 0,15	[illegible]
Pinault-Print.Red.	2175	[illegible]	+ 1,70	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	496,10	[illegible]	+ 0,28	[illegible]
Primagaz	598	[illegible]	– 3,17	[illegible]
Promodes	1866	[illegible]	– 0,05	[illegible]
Publicis	600	[illegible]	– 0,16	[illegible]
Remy Cointreau	150	[illegible]	+ 0,66	[illegible]
Renault	141,70	[illegible]	– 1,55	[illegible]
Rexel	1780	[illegible]	+ 2,70	[illegible]
Rhone Poulenc A	184,50	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
Rochette (La)	30	[illegible]	+ 4,33	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	6060	6090	+ 0,49	[illegible]
Sade (Ny)	200	[illegible]	—	[illegible]
Sagem SA	3179	[illegible]	– 0,75	[illegible]
Saint-Gobain	831	[illegible]	– 0,24	[illegible]
Saint-Louis	1393	[illegible]	+ 0,57	[illegible]
Salomon (Ly)	410,10	[illegible]	– 0,02	[illegible]
Salvepar (Ny)	465	[illegible]	– 0,64	[illegible]
Sanofi	529	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
Sat	1839	[illegible]	– 0,92	[illegible]
Saupiquet (Ns)	716	[illegible]	+ 1,25	[illegible]
Schneider SA	294,20	[illegible]	+ 0,13	[illegible]
SCOR	217	219,30	+ 1,05	[illegible]
S.E.B.	1018	[illegible]	+ 1,08	[illegible]
Sefimeg	455	452	– 0,65	[illegible]
SEITA	206,80	[illegible]	– 2,80	[illegible]
Selectibanque	77,90	[illegible]	– 3,72	[illegible]
SFIM	1180	1172	– 0,67	[illegible]
SGE	126	[illegible]	– 1,58	[illegible]
Sidel	438	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
Silic CA	889	[illegible]	– 0,44	[illegible]
Simco	542	[illegible]	– 0,73	[illegible]
S.I.T.A.	1103	[illegible]	+ 1,54	[illegible]
Skis Rossignol	141,50	[illegible]	– 3,18	[illegible]
Societe Generale	649	[illegible]	– 0,92	[illegible]
Sodexho Alliance	2801	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
Sommer-Allibert	167,10	[illegible]	– 0,95	[illegible]
Sophia	238,50	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
Spir Communication	521	[illegible]	—	[illegible]
Strafor Facom	459	[illegible]	– 0,10	[illegible]
Suez	280,40	[illegible]	+ 1,39	[illegible]
Synthelabo	586	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
Technip	605	[illegible]	– 1,15	[illegible]
Thomson-CSF	187,90	[illegible]	+ 0,85	[illegible]
Total	473	[illegible]	– 1,33	[illegible]
U.A.P.(Compagnie)	144,70	[illegible]	– 0,20	[illegible]
UFB Locabail	535	[illegible]	+ 1,68	[illegible]
UIC	32,10	[illegible]	—	[illegible]
UIF	470	[illegible]	—	[illegible]
UIS	203,50	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
Unibail	585	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Union Assur.Fdal	721	[illegible]	– 1,24	[illegible]
Usinor Sacilor	89,60	[illegible]	+ 0,22	[illegible]
Valeo	363,20	[illegible]	– 0,71	[illegible]
Vallourec	339	[illegible]	+ 2,06	[illegible]
Via Banque	217	[illegible]	– 0,92	[illegible]
Worms & Cie	361	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1487	[illegible]	+ 1,34	[illegible]
Elf Gabon	1770	[illegible]	– 0,28	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +–	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.#	382,40	[illegible]	– 2,90	[illegible]
Adecco S.A.	1712	[illegible]	– 2,92	[illegible]
Adidas AG #	609	[illegible]	+ 0,98	[illegible]
American Express	366,70	[illegible]	+ 0,68	[illegible]
Anglo American #	344,30	[illegible]	– 0,37	[illegible]
Amgold #	439	[illegible]	– 8,40	[illegible]
Arjo Wiggins App.	17,65	[illegible]	+ 1,41	[illegible]
A.T.T. #	196	[illegible]	+ 1,12	[illegible]
Banco Santander #	386	[illegible]	+ 1,03	[illegible]
Barrick Gold #	148,80	[illegible]	– 0,87	[illegible]
B.A.S.F. #	208,30	[illegible]	+ 1,58	[illegible]
Bayer #	227,10	[illegible]	+ 1,27	[illegible]
Cordiant PLC	11	[illegible]	+ 3,18	[illegible]
Crown Cork ord.#	301,60	[illegible]	– 0,43	[illegible]
Crown Cork PF CV#	279	[illegible]	+ 0,71	[illegible]
Daimler Benz #	431	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
De Beers #	205,10	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
Deutsche Bank #	296	[illegible]	+ 0,87	[illegible]
Dresdner Bank #	187,80	[illegible]	+ 0,63	[illegible]
Driefontein #	56,50	[illegible]	– 3,53	[illegible]
Du Pont Nemours #	625	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
Eastman Kodak #	452,50	[illegible]	– 0,55	[illegible]
East Rand #	2,84	[illegible]	– 0,70	[illegible]
Echo Bay Mines #	40	[illegible]	– 0,50	[illegible]
Electrolux #	342	[illegible]	– 4,97	[illegible]
Ericsson #	191,40	[illegible]	+ 0,83	[illegible]
Ford Motor #	179,80	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Freegold #	44,60	[illegible]	– 2,69	[illegible]
Gencor Limited #	25,05	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
General Elect. #	585	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
General Motors #	320	[illegible]	+ 1,34	[illegible]
Gle Belgique #	478	[illegible]	– 3,76	[illegible]
Grd Metropolitan	45,60	[illegible]	– 3,50	[illegible]
Guinness Plc #	46	[illegible]	+ 1,52	[illegible]
Hanson PLC reg.	26,70	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
Harmony Gold #	49,55	[illegible]	– 1,10	[illegible]
Hitachi #	49	[illegible]	+ 1,63	[illegible]
Hoechst #	220	[illegible]	+ 1,45	[illegible]
I.B.M #	766	[illegible]	– 0,91	[illegible]
I.C.I #	68,50	[illegible]	– 1,09	[illegible]
Ito Yokado #	242,20	[illegible]	+ 0,94	[illegible]
Matsushita #	85,60	[illegible]	+ 2,04	[illegible]
Mc Donald's #	266,40	[illegible]	+ 0,75	[illegible]
Merck and Co #	512	[illegible]	+ 1,36	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	51,80	[illegible]	– 0,19	[illegible]
Mobil Corporat.#	754	[illegible]	+ 1,98	[illegible]
Morgan J.P. #	594	[illegible]	+ 1,17	[illegible]
Nestle SA Nom. #	6120	[illegible]	—	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	65	[illegible]	– 3,09	[illegible]
Nokia A	346	[illegible]	+ 0,89	[illegible]
Norsk Hydro #	281	[illegible]	+ 0,74	[illegible]
Petrofina #	1915	[illegible]	– 0,05	[illegible]
Philip Morris #	635	[illegible]	+ 1,30	[illegible]
Philips N.V # ■	241,30	[illegible]	+ 1,49	[illegible]
Placer Dome Inc # ■	110,70	[illegible]	– 1,98	[illegible]
Procter Gamble #	690	[illegible]	+ 0,86	[illegible]
Quilmes	306	[illegible]	—	[illegible]
Randfontein #	26,50	[illegible]	– 2,64	[illegible]
Rhone Poul.Rorer #	424,50	[illegible]	– 0,16	[illegible]
Royal Dutch #	991	[illegible]	– 0,90	[illegible]
R T Z # ■	85,60	[illegible]	+ 1,63	[illegible]
Sega Enterprises	147,80	[illegible]	+ 4,39	[illegible]
Saint-Helena #	33,15	[illegible]	—	[illegible]
Schlumberger #	623	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
SGS Thomson Micro.	398	[illegible]	– 0,25	[illegible]
Shell Transport #	98,40	[illegible]	– 0,71	[illegible]
Siemens #	287	[illegible]	+ 1,18	[illegible]
Sony Corp. #	403	[illegible]	– 2,72	[illegible]
Sumitomo Bank #	76,50	[illegible]	—	[illegible]
T.D.K #	377	[illegible]	– 0,42	[illegible]
Telefonica #	138,50	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
Toshiba #	34,20	[illegible]	– 5,84	[illegible]
Unilever #	1061	[illegible]	– 0,18	[illegible]
United Technol. #	440	[illegible]	– 0,56	[illegible]
Vaal Reefs #	377	[illegible]	– 3,97	[illegible]
Volkswagen A.G #	2985	[illegible]	+ 0,73	[illegible]
Volvo (act.B) #	140,10	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
Western Deep #	180,40	[illegible]	– 1,88	[illegible]
Yamanouchi #	115,70	[illegible]	+ 2,59	[illegible]
Zambia Copper	13,60	[illegible]	+ 1,47	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 24 MARS

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	117,90	3,526
CEPME 8,5% 88-97CA	101,19	6,264
CEPME 9% 89-99 CA#	110,87	5,408
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	122,60	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	118,66	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	108,55	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	102,60	4,315
CFF 10,25%90-01 CB#	118,80	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	112,86	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	104,38	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	122,31	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	116,80	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	108,35	8,512
EDF 8,6% 88-89 CA#	111,33	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	117,86	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	100,79	[illegible]
Finansder 9%91-06#	122,16	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	115,75	3,390
Floral9,75% 90-99#	112,15	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	101,22	6,404
OAT 88-98 TME CA#	101,35	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	107,01	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,90	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	108,54	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	111,81	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	106,75	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	116,39	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	104,50	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,81	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	123,56	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	123,74	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	108,10	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	935,50	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	76,50	[illegible]
Baccarat (Ny)	510	[illegible]
Bains C.Monaco	570	[illegible]
Bque Transatlantl.	135	[illegible]
B.N.P.Intercont.	610	[illegible]
Bidermann Intl ◆	110	[illegible]
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy	460	[illegible]
Champex (Ny)	27,20	28
CIC Un.Euro.CIP	352	352
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	1896	1896
Concorde-Ass Risq	915	915
Continental Ass.Ly.	430	[illegible]
Darblay	435	415
Didot Bottin	850	850
Eaux Bassin Vichy ◆	3750	[illegible]
Ecia	945	[illegible]
Ent.Mag. Paris	1800	[illegible]
Fichet Bauche ◆	84,90	84,90
Fidei	42,65	39,10
Finalens	379	[illegible]
F.I.P.P. ◆	316,40	316,40
Fonciere (Cie)	576	608
Fonc. Lyonnaise #	718	[illegible]
Foncina # ◆	485	[illegible]
Francarep	280	[illegible]
France I.A.R.D. ◆	1006	[illegible]
France S.A.	1195	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	2050	[illegible]
Gevelot ◆	1080	[illegible]
G.T.I (Transport)	266	[illegible]
Immobail ◆	103,90	[illegible]
Immobanque	675	[illegible]
Locamion (Ly) ◆	481	[illegible]
Lucia	58	[illegible]
Monoprix ◆	249,80	[illegible]
Metal Deploye	420	[illegible]
Mors #	9,95	[illegible]
Navigation (Nle)	85,50	[illegible]
Optorg ◆	305	[illegible]
Paluel-Marmont ◆	271,20	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)	1040	[illegible]
Parfinance	285	[illegible]
Paris Orleans	288	[illegible]
Piper Heidsieck ◆	1720	[illegible]
Promodes (CI)	1405	[illegible]
PSB Industries Ly	410	[illegible]
Rougier #	361	[illegible]
Saga	63,25	[illegible]
Salins du Midi	614	[illegible]
S.I.P.H.	215	[illegible]
Sofal ◆	39	[illegible]
Sofragi ◆	4450	[illegible]
Taittinger	2250	[illegible]
Tour Eiffel ◆	285	[illegible]
Vicat	495	[illegible]
Caves Roquefort ◆	1750	[illegible]
Elyo	322	[illegible]
Finaxa	320	[illegible]
Gaillard (M)	1580	[illegible]
Givaudan-Lavirotte ◆	1095	[illegible]
Grd Bazar Lyon(Ly)	169,10	[illegible]
Gd Moul.Strasbourg ◆	1721	[illegible]
Hotel Lutetia ◆	246	[illegible]
Hotels Deauville	549	[illegible]
Immeubl.Lyon(Ly)#	568	[illegible]
L.Bouillet (Ly)	300	[illegible]
Lloyd Continental	8100	[illegible]
Lordex (Ny) ◆	18	[illegible]
Machines Bull	53,90	[illegible]
Mag.Lyo.Gerl.(Ly)# ◆	200	[illegible]
Matussiere Forest.	67,55	[illegible]
Moncey Financiere	2990	[illegible]
M.R.M. (Ly) ◆	195	[illegible]
Navigation Mixte	972	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly)	120	[illegible]
Pechiney CIP	245,10	[illegible]
Pechiney Intl	107,40	[illegible]
Poliet	500	[illegible]
Sabeton (Ly)	765	[illegible]
Samse (Ly)	849	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	205	[illegible]
Commerzbank AG	153	[illegible]
Fiat Ord	17,50	[illegible]
Gevaert	399	[illegible]
Gold Fields South	130,20	[illegible]
Kubota Corp.	26	[illegible]
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical	43,55	[illegible]
Robeco	470	[illegible]
Rodamco N.V.	176	[illegible]
Rolinco	482,30	[illegible]
Sema Group Plc	133,10	[illegible]
Solvay SA	3400	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 24 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	48	48
AFE #	450,10	451
Aigle #	224	225
Albert S.A (Ns)	124	124
Altran Techno. #	2060	2080
Montaignes P.Gest. ◆	2025	2025
Assystem #	446	446
Bque Picardie (Li) ◆	675	675
Bque Tarneaud(B)#	305	312
Bque Vernes	149	157,50
Beneteau #	765	765
B I M P	82	73,30
Boiron (Ly) #	655	649
Boisset (Ly)#	437,80	485
But S.A.	321	319,50
Cardif SA	787	789
C.E.E #	178	178
Cermex (Ly) ◆	370,30	370,30
CFPI #	307	304
Change Bourse (M)	289	289
CNIM CA#	236	236
Codetour ◆	348	348
Comp.Euro.Tele-CET	447	441
Confiandey S.A.	305	309
C.A.Haute Normand.	324,90	[illegible]
C.A. Paris IDF	886	885
C.A.Ile & Vilaine	341,80	341,80
C.A.Morbihan (Ns)	312,60	312
C.A.du Nord (Li)	524	525
C.A. Oise CCI	300,10	308,30
Creeks ◆	70	70
Devanlay	599	582
Devernois (Ly)	520	524
Ducros Serv.Rapide	70,10	70,10
Adecco Trav.Tem.Ly.	460	460
Europ.Extinc.(Ly)#	450	450
Expand s.a	486	483
Factorem	698	695
Faiveley #	308	304
Finacor	75	74,20
Fininfo	738	738
Fructivie	669	622
Gautier France #	240	250
Gel 2000	63,10	63,10
GFI Industries #	985	995
Girodet (Ly) # ◆	31	31
GLM S.A.	315	310
Grandoptic.Photo #	886	885
Gpe Guillin # Ly	214,90	205,20
Kindy #	161	168
Guerbet	272	272
Hermes internat.1#	1575	1580
Hurel Dubois	605	[illegible]
ICBT Groupe #	227,30	[illegible]
I.C.C.	120	120
ICOM Informatique	420,10	422
Idianova ◆	69	69
Int. Computer #	95,50	95
IPBM ◆	64,10	64,30
M6-Metropole TV	543	547
Manitou #	755	748
Manutan	460	451
Marie Brizard #	1085	1080
Maxi-Livres/Profr.	140	128,30
Mecelec (Ly)	71	72
MGI Coutier	290	290
Monneret Jouet Ly#	107,50	107,50
Naf-Naf #	70	68
NSC Schlum. Ny	660	660
Onet #	1075	[illegible]
Paul Predault #	211	215,50
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy # ◆	93,95	[illegible]
Phyto-Lierac #	384	[illegible]
Pochet	870	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns) ◆	234	[illegible]
Radiall #	675	[illegible]
Robertet #	1109	[illegible]
Rouleau-Guichard	348	[illegible]
Securidev #	99,50	[illegible]
Smoby (Ly)#	623	[illegible]
Sofco (Ly) ◆	53,70	[illegible]
Sofibus ◆	367	[illegible]
Sogepag #	171	[illegible]
Sogeparc (Fin)	836	[illegible]
Sopra	490	[illegible]
Steph.Kelian #	143	[illegible]
Sylea	547	[illegible]
Teisseire-France	197,50	[illegible]
TF1-1	553	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	299	[illegible]
Trouvay Cauvin #	126,50	[illegible]
Unilog	729	[illegible]
Union Fin.France	680	[illegible]
Viel et Cie #	149	[illegible]
Vilmorin et Cie #	465,20	[illegible]
Virbac	601	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 24 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	60	[illegible]
Belvedere	480	[illegible]
BVRP	173,10	[illegible]
Coil	231	[illegible]
Electronique D2	890	[illegible]
FDM Pharma n.	236	[illegible]
Genset	282	[illegible]
Guyanor action B	26	[illegible]
High Co.	175	[illegible]
Infonie	165	[illegible]
Joliez-Regol	84,90	[illegible]
Mille Amis	106,70	[illegible]
Naturex	93,90	[illegible]
Olitec	1330	[illegible]
Picogiga	280	[illegible]
Proxidis	32,50	[illegible]
R21 Santé	315	[illegible]
Stelax	4,75	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 24 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	871	[illegible]
Crédit Gén.Ind. ◆	8,25	[illegible]
Générale Occidentale ◆	144,10	[illegible]
Mumm ◆	1335	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	135	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 21 mars

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	132,64	126,32
BANQUES POPULAIRES		
Valorg ◇	2400,87	2365,39
BNP		
Antigone Trésorerie	876839	876839
Natio Court Terme	14083	14083
Natio Court Terme2	382435	382435
Natio Epargne	2270,44	2247,56
Natio Ep. Capital C/D	16696,86	16531,54
Natio Ep. Croissance	2742,99	2689,21
Natio Ep. Obligations	231,59	227,05
Natio Epargne Retraite	156,89	153,81
Natio Epargne Trésor	11103,63	11081,47
Natio Epargne Valeur	641,89	629,30
Natio Immobilier	1374,21	1347,28
Natio Inter	2042,92	2002,86
Natio Monétaire C/D	5439,92	5439,92
Natio Opportunités	192,96	189,18
Natio Patrimoine	1632,22	1600,22
Natio Perspectives	1498,18	1468,80
Natio Placements C/D	78140,14	78140,14
Natio Revenus	1111,65	1100,64
Natio Sécurité	11365,74	11365,74
Natio Valeurs	1281,55	1256,42
BRED BANQUE POPULAIRE		
Monedeo	91583,89	91583,89
Oblig. ttes caté.	256,76	252,97
CDC-GESTION (GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS)		
Livret Bourse Inv. D ◇	784,17	[illegible]
Le Livret Portefeuille D ◇	1019,60	[illegible]
SICAV MULTI-PROMOTEURS		
Nord Sud Dévelop. C/D ◆	2414,80	[illegible]
Patrimoine Retraite C ◇	309,70	303,63
Sicav Associations C ◇	2407,88	2407,88
CDC TRÉSOR		
Fonsicav C ◇	19484,12	19484,12
Mutual. dépôts Sicav C ◇	19074,80	19065,74
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D ◇	259,12	254,04
Ecur. Capicourt C ◇	232,05	232,05
Ecur. Capitalisation C ◇	245,78	245,78
Ecur. Distrimonétaire D ◇	10494,57	10494,57
Ecur. Expansion C ◇	87980,60	87980,60
Ecur. Géovaleurs C ◇	3330,16	3264,86
Ecur. Investis. D ◇	210,27	206,13
Ecur. Monépremière ◇	11231,99	11231,99
Ecur. Monétaire C ◇	12950,93	12950,93
Ecur. Monétaire D ◇	12334,11	12334,11
Ecur. Trésorerie C ◇	318,25	318,25
Ecur. Trimestriel D ◇	1998,21	1998,21
Eparcourt-Sicav D ◇	199,59	199,59
Géoptim C ◇	12345,89	[illegible]
Géoptim D ◇	12014,97	11832,41
Horizon C ◇	2065,68	2025,18
Prévoyance Ecur. D ◇	107,15	107,15
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C ◇	11852,62	11852,62
Ecur. Sécuripremière C ◇	11856,36	11844,52
Ecur. Sensipremière C ◇	12776,50	12776,50
CNCA (CRÉDIT AGRICOLE)		
Amplia ◇	118726,23	118726,23
Atout Amerique	163,92	159,97
Atout Asie	100,25	97,80
Atout Futur C	744,84	726,67
Atout Futur D	701,17	[illegible]
Coexis	1926,45	[illegible]
Dieze	2097,84	[illegible]
Elicash ◇	941970,33	941970,33
Epargne-Unie	195,45	[illegible]
Eurodyn	2270,44	[illegible]
Indicia ◆	1603,77	[illegible]
Moné.JC ◇	11869,12	11869,12
Moné.JD ◇	11491,80	11491,80
Oblifutur C	535,14	[illegible]
Oblifutur D	535,14	[illegible]
Oraction	1909,69	[illegible]
Revenu-Vert	1218,61	[illegible]
Sévea ◆	117,40	[illegible]
Synthésis	17533,67	[illegible]
Uni Association ◇	119,99	119,99
Uni Foncier	1445,67	[illegible]
Uni France	805,56	[illegible]
Uni Garantie C	1849,05	[illegible]
Uni Garantie D	1414,23	1387,86
Uni Régions	1814,98	[illegible]
Univar C ◇	307,50	307,50
Univar D ◇	301,65	301,65
Univers Actions	218,17	212,85
Univers-Obligations	235,19	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic	694,78	[illegible]
Francic Pierre	137,37	[illegible]
Francic Régions	1929,83	[illegible]
CIC PARIS		
Associc ◇	1112,60	[illegible]
Cicamonde	1507,07	[illegible]
Converticic	386,79	[illegible]
Ecocic	1598,72	[illegible]
Mensuelcic	10262,23	[illegible]
Oblicic Mondial	3679,83	[illegible]
Oblicic Régions	1205,66	[illegible]
Rentacic	166,76	[illegible]
CRÉDIT LYONNAIS		
Euroco Solidarité	1352,97	[illegible]
Lion 20000 C	17052,69	[illegible]
Lion 20000 D	16358,09	[illegible]
Lion Association	10934,57	[illegible]
Lion Court Terme C	26196,66	[illegible]
Lion Court Terme D	23755,30	[illegible]
Lion Plus	1525,74	[illegible]
Lion Trésor	2510,64	[illegible]
Oblilion	2015,90	[illegible]
Sicav 5000	690,80	[illegible]
Slivafrance	1159,85	[illegible]
Slivam	543,90	[illegible]
Slivarente	248,15	[illegible]
Slivinter	678,59	[illegible]
Trilion	5195,97	[illegible]
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizes	2265,36	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	157,22	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	909,93	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.C	127,89	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	22788,60	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T.	256,28	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1473,75	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1840,97	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1101,81	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	818,01	[illegible]
Saint-Honoré Capital	19336,98	[illegible]
St-Honoré March. Emer. ◆	831,39	[illegible]
St-Honoré Pacifique	692,99	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux ◇	1821,95	[illegible]
Stratégie Actions	1024,02	[illegible]
Stratégie Rendement	1913,57	[illegible]
[illegible]		
Amplitude Monde C ◇	925,88	[illegible]
Amplitude Monde D ◇	901,97	[illegible]
Amplitude Europe C/D ◇	138,39	[illegible]
Eluciel D ◇	164,93	[illegible]
Emergence Poste D ◇	133,50	[illegible]
Géobilys C ◇	640,13	[illegible]
Géobilys D ◇	610,96	[illegible]
Intensys C ◇	116,93	[illegible]
Intensys D ◇	111,97	[illegible]
Latitude C ◇	147,50	[illegible]
Latitude D ◇	138,77	[illegible]
Oblitys D ◇	620,83	[illegible]
Plénitude D ◇	192,86	[illegible]
Poste Gestion C ◆	44214,45	[illegible]
Revenus Trimestr. D ◇	5269,29	[illegible]
Solstice D ◇	2351,68	[illegible]
Thésora C ◇	968,98	[illegible]
Thésora D ◇	881,99	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	37733,84	[illegible]
Actimonétaire D	30725,72	[illegible]
Cadence 1 D	1078,44	[illegible]
Cadence 2 D	1070,15	[illegible]
Cadence 3 D	1056,25	[illegible]
Capimonétaire C	407,67	[illegible]
Capimonétaire D	378,78	[illegible]
Sogeoblig C	9042,90	[illegible]
Interoblig C	7074,65	[illegible]
Intersélection France D	675,20	[illegible]
S.G. France opport. C	1988,60	[illegible]
S.G. France opport. D	1888,37	[illegible]
Sogenfrance C	1744,70	[illegible]
Sogenfrance D	1594,74	[illegible]
Sogépargne D	308,26	[illegible]
Sogiuter C	2091,09	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	1474,96	[illegible]
Sogelance D ◆	1707,38	[illegible]
Sogenfrance Tempo D ◆	182,81	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT
3615 LEMONDE

Publicité financière Le Monde : 01 44 43 76 45

هكذا من الأصل

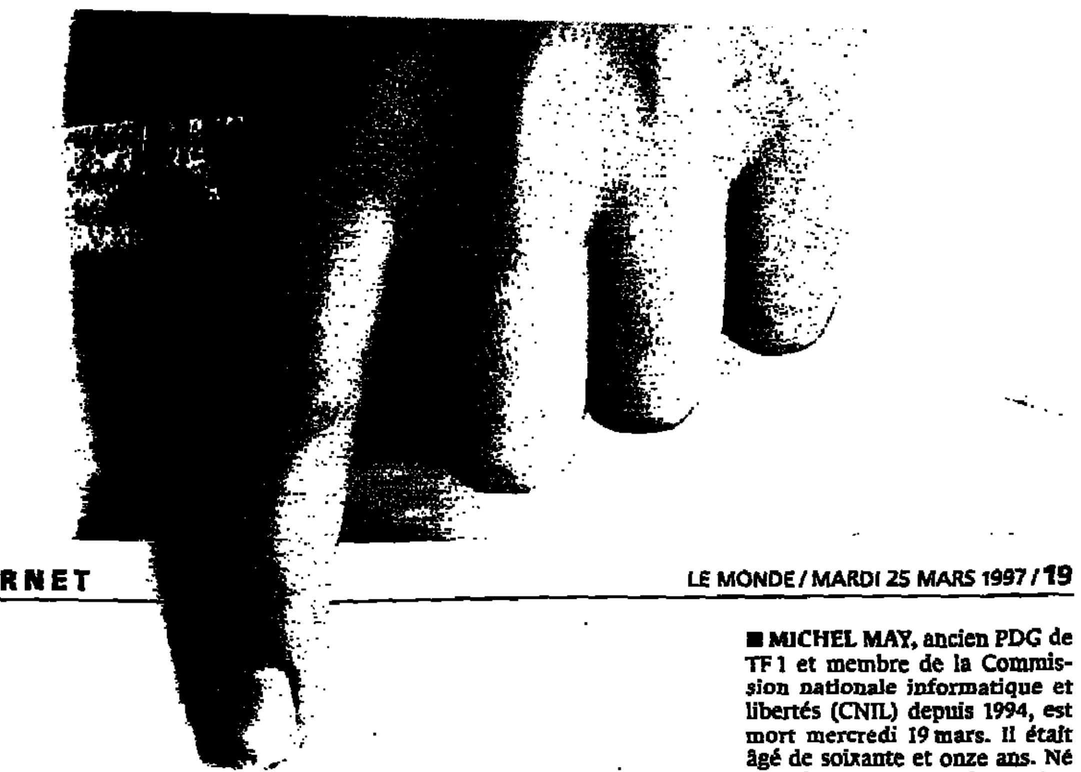

DISPARITIONS

Alexandre Salkind

Le producteur d'« Austerlitz » et de « Superman »

ALEXANDRE SALKIND appartenait à une race de producteurs en voie de disparition, pour qui le cinéma était d'abord une affaire de famille et chaque film le fruit d'un montage compliqué, aux multiples rebondissements. En s'éteignant le 8 mars, à l'âge de soixante-quinze ans, à l'Hôpital américain de Neuilly, il a sans doute emporté avec lui un certain cinéma, celui des grandes productions emphatiques à l'européenne comme *Austerlitz* d'Abel Gance, financé à coups de millions de dollars sur un coup de coeur. *« Il semble toujours se cacher, s'éclipsant d'une ville pour réapparaître dans une autre »*, disait de lui Orson Welles. Une production Salkind donnait l'impression d'être la dernière tant l'aventure semblait risquée.

Alexandre Salkind est né le 2 juin 1921 à Dantzig (devenu Gdansk en Pologne), et a été élevé à Berlin où son père, Mikhaïl, avocat de formation, s'était établi comme producteur, profitant du développement du cinéma allemand. Il finance, entre autres, *La Rue sans joie* de Pabst. Il s'installe ensuite en France dans les années 30, puis aux Etats-Unis et à Cuba, où Alexandre commence à travailler avec lui sur *Rocket to the Moon*, une comédie avec Buster Keaton. De retour en Europe, il produit en 1960, avec son père, *Austerlitz* d'Abel Gance, qui porte la marque Salkind : film en costumes, casting international (Martine Carol, Claudia Cardinale, Jack Palance), metteur en scène prestigieux. Malheureusement, *Austerlitz* reste très loin de *Napoléon* du même Abel Gance et ressemble à un triste chant du cygne pour son réalisateur, qui avait perdu toute son inspiration. A défaut de ressusciter la carrière de Gance, *Austerlitz* allait par accident relancer celle d'Orson Welles, qui faisait dedans une brève apparition.

Mikhaïl et Alexandre Salkind proposent à Welles d'adapter un classique de la littérature de son choix, mais à la seule condition que ce livre appartienne au domaine public. Welles choisit *Le Procès* de Kafka et commence en 1962 à tourner le film à Zagreb avec Anthony Perkins dans le rôle de Joseph K. Quelques semaines après le début du tournage, les Salkind, à court d'argent, obligent Welles à stopper le tournage. Celui-ci arrive à les convaincre de déplacer l'équipe à Paris et de terminer le film – en grande partie à ses frais si l'on en croit Barbara Leaming, l'une de ses biographes – dans l'ancienne gare d'Orsay. *Le Procès* restera la seule incursion d'Alexandre Salkind dans le cinéma d'auteur.

Ses productions au cours des années 60 apparaissent toutes improbables, davantage dictées par le hasard et l'opportunisme que par une véritable politique de producteur : *Blues for Lovers* de Paul Henreid (1965), sur la vie du chanteur Ray Charles, *Les Aventures extraordinaires de Cervantes* de Vincent Sherman (1967), avec Horst Bucholz dans le rôle de l'écrivain chargé par le pape Pie V de combattre les maures, *Le Phare du bout du monde* (1971) d'après Jules Verne, avec Kirk Douglas, *Barbe-Bleue* (1972) d'Edward Dmytryk, avec Richard Burton, *Kill* de Romain Gary avec Jean Seberg, *Les Trois Mousquetaires* de Richard Lester (1974). Sur ce dernier film, Alexandre et Ilya Salkind s'aperçurent que Richard Lester avait filmé deux fois trop de scènes et qu'avec quatre semaines de tournage supplémentaires, un deuxième film pouvait être monté. C'est ainsi que dans la foulée, et avec pratiquement le budget des *Trois Mousquetaires*, sont nés *Les Quatre Mousquetaires*. Choqué par un tel procédé, le syndicat des acteurs fut amené à créer la « Salkind Clause » garantissant aux acteurs qui signaient pour un film qu'un seul film en sortirait.

C'est en 1978, avec *Superman*, réalisé par Richard Donner, qu'Alexandre Salkind, désormais associé à son fils Ilya, remporte son plus gros succès commercial. Un casting brillant (Christopher Reeves, Gene Hackman, Ned Beatty, Marlon Brando) et les partis pris de mise en scène audacieux de Richard Donner font de ce film une réussite à tous les niveaux. *Superman II*, réalisé par Richard Lester trois ans plus tard, fait d'Alexandre Salkind l'un des producteurs indépendants les plus puissants au monde. Il ne saura pas pourtant tirer parti de ce filon commercial, et les désastreux *Superman III* (1983) et *Supergirl* (1984), justement boudés par le public, vont le mettre en difficulté.

De rares productions, toujours très coûteuses, comme *Santa Claus* de Jeannot Szwarc avec Dudley Moore et *Christophe Colomb* de John Glenn avec Marlon Brando – qui avait le malheur d'arriver juste après *1492, Christophe Colomb* de Ridley Scott, avec Gérard Depardieu –, ne permettront jamais à Alexandre Salkind de retrouver le succès.

Samuel Blumenfeld

■ **MICHEL MAY**, ancien PDG de TF 1 et membre de la Commission nationale informatique et libertés (CNIL) depuis 1994, est mort mercredi 19 mars. Il était âgé de soixante et onze ans. Né le 10 juin 1925 à Paris, ancien élève de l'ENA, il était entré en 1955 au ministère des finances avant de participer, en 1956-1957, au cabinet de Guy Mollet, alors président du conseil, et de le suivre au ministère d'Etat (1958-1959). Après avoir occupé diverses fonctions, ce haut fonctionnaire devient directeur général adjoint de l'ORTF (1971-1974), puis secrétaire général de Télédiffusion de France (TDF, 1975-1981) et administrateur de la Sofirad, de Radio Monte-Carlo et d'Europe 1-Images et Sons. Conseiller-maître à la Cour des comptes en 1981, Michel May est détaché au secrétariat général du gouvernement. Nommé PDG de TF 1 en septembre 1982, il démissionnera un an plus tard, après avoir échoué à nouer le dialogue avec les personnels de la chaîne et avec les représentants de la Haute Autorité (« ancêtre » du CSA). Devenu président de chambre à la Cour des comptes et président de la commission spéciale du patrimoine, il a été aussi administrateur de l'Agence France-Presse jusqu'en 1994.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

San Mateo, Californie.

Michelle et Alain RAPPAPORT
et Maxime

sont heureux d'annoncer la naissance de

Emile Julien,

le 8 mars 1997.

Marie et Christophe SAGLIO,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Matthieu,

le 20 mars 1997.

78150 Le Chesnay.

Mariages

Emmanuèle AURILLAC,
Bruno VINCIGUERRA,

sont heureux *de faire part de leur mariage*, célébré à New York, dans l'intimité, le *13 février* 1997.

6, Varick Street,
New York 10013 N.Y.

Décès

– Christine et Christian Vilmart,
sa fille et son gendre,
Gilles et Thierry Vilmart,
ses petits-enfants,
Les familles Vilmart, Boullay, Cornet, Hanseune,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Maud BOULLAY,
née CORNET,

survenu le 21 mars 1997, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la stricte intimité. Elle repose au cimetière de Condeau (Orne) près de son mari,

Edouard,

qu'elle a tant aimé.

– Ses amis de l'Ecole normale supérieure de Cachan,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Régis CHAVIGNY,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure de Cachan,
section D2, promotion 1987 d'économie,
maître de conférences
à l'université d'Orléans,

survenu le 20 mars 1997, et s'associent à la douleur de sa famille.

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

– Beaumes-de-Venise. Versailles. Lyon.

M. et Mme Gilbert Deaudon
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Stéphane Perrichon
et leur enfants,
M. et Mme Bernard Demarle
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Michel Leroudier
et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Demarle
et leurs enfants,
M. et Mme Bruno Collier
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Demarle
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Louis Cristofol
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès du

général Stéphane DEMARLE,

rappelé à Dieu le 21 mars 1997, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Absoute en l'église de Beaumes-de-Venise (Vaucluse), le lundi 24 mars, à 10 heures.

Messe en l'église Saint-Claude de Tassin (Rhône), le lundi 24 mars, à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de faire part.

– Sylvie Fontaine, née Vaudoyer,
sa femme,
David et Barbara,
ses enfants,
Ses frères et sœur,
Et toute la famille,

ont le chagrin de faire part de la mort de

Claude FONTAINE,

survenue le lundi 17 mars 1997, à l'âge de soixante-sept ans.

L'incinération aura lieu le mercredi 26 mars, à 15 h 45, au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

20, rue *Montmartre*,
75001 Paris.
139, rue du Faubourg-*Saint-Antoine*,
75011 Paris.

– Mme Ada *Forster*,
son épouse,
M. et Mme Lef Forster,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri FORSTER,

survenu le 21 mars 1997, en son domicile, à Paris.

Les obsèques auront lieu ce lundi 24 mars.

On se *réunira* à *17 heures* à l'entrée principale du cimetière du Montparnasse, 3, boulevard *Edgar-Quinet*, à *Paris-14e*.

Cet avis tient lieu de faire-part.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
01-42-17-21-36

– Nous avons la douleur de faire part du décès de

Mme Ida GOMBERT,
née SPIRIDON,

survenu le 21 mars 1997, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

De la part de :
Jean, Hélène, Augusta, Albert,
ses enfants et leurs conjoints,
Ses petits-enfants et ses arrière petits-enfants.

Les obsèques ont eu lieu le 22 mars, en l'église de Génos (Haute-Garonne).

Jean Gombert,
31510 Génos.
Hélène Gombert,
23, rue Gazan,
75014 Paris.

GUILLEVIC

a quitté ceux qu'il aimait le 19 mars 1997.

Selon sa volonté, il rejoindra sa terre natale de Carnac.

On se réunira le mardi 25 mars, à 12 h 15, au crématorium du Père-Lachaise, entrée place Gambetta.

Lucie,
son épouse.
Simone,
sa fille.
Sylvie,
sa petite-fille.
Sa famille,
Ses proches, ses amis.

Mais s'il m'était donné de réussir
Ce que j'ai de sacré dans le cœur, le poème,
Sois alors bienvenu ô calme du royaume des ombres,
Et même si mon luth ne m'accompagne pas,
Une fois j'aurai vécu comme vivent les dieux,
Il n'en fallait pas davantage.
Hölderlin

47, rue Claude-Bernard.
75005 Paris.

GUILLEVIC
(1907-1997).

Quand devant toi
Tu as l'océan
Tu fréquentes les abords
De ton intérieur.
Possibles futurs, 1996.

Nous saluons le poète et l'ami.

La Maison des écrivains,
53, rue de Verneuil,
75007 Paris.
(*Le Monde* du 22 mars.)

– La société Turbomeca (groupe Labinal)
a le regret de faire part du décès de

M. Jean-Claude LEYSSIEUX,
directeur des turbines aéronautiques,

survenu le 15 mars 1997, après une longue et cruelle maladie.

Ses obsèques ont eu lieu à Aix-en-Provence.

Une messe sera célébrée le mardi 25 mars, à 16 h 45, en l'église de Bordes.

Turbomeca,
64511 Bordes.

– Le président,
Les membres et les agents de la Commission nationale de l'informatique et des libertés,
ont la douleur de faire part du décès de leur collègue et ami

M. Michel MAY,
président de chambre honoraire
à la Cour des comptes,
membre de la CNIL.

Daniel MÉRIAUX,
ingénieur général honoraire
du Génie rural, des eaux et des forêts,

est entré dans la Paix du Seigneur, le 20 mars 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Gilles de Bourg-la-Reine, le jeudi 27 mars, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu à Cramans (Jura), à 17 heures.

De la part de
Suzanne Mériaux,
Jean-Pierre et Marie-Claire Mériaux,
Delphine,
Marie-Dominique Gallay-Mériaux
et Denis Rézé,
Jean-Michel et Anne Mériaux,
Julia, Eve, Martin,
Des familles Mériaux, Rolet,
Maréchal, Pottier,
De tous ses amis.

4, rue de la Bergerie,
92340 Bourg-la-Reine.

– Caroline Thivel,
Isabelle Meyet,
Marie-Françoise Meyet,
Jean-Luc Meyet,
Tous ses amis,

ont la tristesse de vous apprendre le départ de

Bernard MEYET,

le 20 mars 1997, à Paris, à l'âge de quarante-trois ans.

Tous ceux qui l'ont connu et aimé sont invités à se retrouver le jeudi 27 mars, à *12 h 15*, au crématorium *du* cimetière du Père-Lachaise.

– Mme *Blanche Rochline*,
son épouse,
M. David Rochline,
M. et Mme Gérard Garouste,
Guillaume et Olivier Garouste,
ses enfants et petits-enfants,
Toute la famille,
Et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Salomon ROCHLINE,

survenu le 20 mars 1997, à l'âge de soixante-seize ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 26 mars.

On se réunira à l'entrée principale du cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e, à 15 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

50, rue de Verneuil,
75007 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Hélène
ROUYER-MEILLASSOUX,
née MUGARD,
docteur ès sciences,

survenu le 21 mars 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 26 mars, à 15 heures, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, place Gerbert, à Paris-15e.

Solène,

tu es partie à l'âge de sept *ans*.

Paris, le *19 mars 1997*.

Nous t'aimerons toujours.

Catherine Hume le Moing,
Even de Tissot le Moing,
Maruska le Moing, Tanguy le Moing.

19, rue de la Pierre-Levée,
75011 Paris.

– Jacqueline et Jean Etcheto,
Et leur famille,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jean STERNE,

survenu le 19 mars 1997, dans sa quatre-vingt-neuvième année, à Argenteuil.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 24 mars, dans l'intimité familiale, au cimetière *du centre d'Argenteuil*.

19, *rue du Professeur*-Calmette,
92190 Meudon.

Remerciements

– Mme *Palluel*
et ses enfants,
M. *et* Mme *Fournier*
et leurs enfants,
Mme *Bernard* Palluel
et ses enfants,
Les familles Palluel, *Giordano*,
Fournier, Jeuffroy,

profondément touchés par la sympathie que vous leur avez *témoignée* lors du décès de

M. André PALLUEL,

vous remercient de tout cœur d'avoir partagé leur peine.

Sousse. Paris. Natanya.

– Les familles Cohen Vidisco,
Levy, Zeitoun et Habib,

remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine pour le décès de leur très chérie

Marie COHEN VIDISCO,
née HABIB,

Les prières du mois auront lieu à la synagogue du Séminaire israélite, 9, rue Vauquelin, Paris-5e, *lundi* 24 *mars*, à 19 h 30.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du* Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Anniversaires de décès

– Il y a six ans, disparaissait

M. Emile BEMBARON.

Nous pensons toujours à lui.

– Le 25 mars 1996,

Rafael GARCIA

nous quittait.

Nous ne l'oublions pas.

– Il y a *cinq* ans, le 24 mars 1992,

Yves GUIHANNEC

nous quittait.

Que ceux qui ont aimé
son esprit,
son talent et
sa fidélité
aient une pensée et
une prière pour lui.

Communications diverses

Mercredi 26 mars 1997, à 20 h 30 : **Leçon biblique d'Elie Wiesel, Prix Nobel *de la paix*** « La fille de Jephté ou les périls du pouvoir ».

Dans les salons **CAP 15 (Les grands espaces Seine) 1-13, quai de Grenelle, 75015 Paris. *Métro Bir-Hakeim.*** P.A.F. Centre communautaire de Paris. Réservations à l'avance au 01-49-95-95-92.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
01-42-17-29-94
Télécopieur : **01-42-17-21-36**

Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	105 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Communicat. diverses	110 F
Thèses étudiants	65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

Communiquez !

Adresser un E-Mail sur Internet ?

Envoyer un fax ?

C'est possible à partir de votre Minitel !

2,23 F/mn

3615 LEMONDE

Manière de voir *LE MONDE diplomatique*
Le trimestriel édité par
HORS-SÉRIE

CULTURE, IDÉOLOGIE ET SOCIÉTÉ

Au sommaire :

- Chimères de la télévision interactive, par **Yves Eudes.**
- Le monde du travail interdit de télévision, par **Gilles Balbastre et Joëlle Stechel.**
- Ces prêtres branchés de l'ère numérique, par **Herbert I. Schiller.**
- Mettre en scène la pauvreté, par **Edgar Roskis.**
- Les médias et les gueux, par **Serge Halimi.**
- Le théâtre, un art ancré dans l'histoire, par **Jean-Christophe Bailly.**
- Contre l'ennemi libéral, par **Jean-Pierre Sarrazac.**
- La colère, toujours la colère, par **Michael Billington.**
- Faire exploser la *société* française, par **Gilles Costaz.**
- Les peintres contemporains face à l'histoire, par **Lionel Richard.**
- *Pour le droit public* à l'*information sur Internet, par* **Philippe Quéau.**
- Contre l'oppression d'Hollywood, par **Anatole Dauman.**
- Un modèle de civilisation : la Méditerranée, par **Edgar Morin.**
- Et autres...

Chez votre marchand de journaux – 50 F

هكذا من الأصل

ÉCHECS En terminant 1er ex aequo du 2e Masters d'Enghien-les-Bains (Val-d'Oise), le Français Etienne Bacrot devient le plus jeune grand maître international (GMI) d'échecs de tous les temps. A quatorze ans et deux mois, il bat de quelques semaines le précédent record détenu par le Hongrois Peter Leko. ● ETIENNE BACROT poursuit ainsi une progression exemplaire par sa régularité, après les titres de champion du monde des moins de dix ans et de moins de douze ans qu'il a remportés en 1993, 1994 et 1995. Bien des spécialistes des échecs voient désormais en lui un prétendant à la couronne mondiale. ● LE JEUNE Français, qui continue de fréquenter le collège parallèlement à sa carrière, va devoir se constituer une véritable équipe d'entraîneurs et d'analystes, structure indispensable pour ne pas plafonner et accéder à l'élite.

Etienne Bacrot, « Petit Prince » et grand maître des échecs

En terminant 1er ex aequo du deuxième Masters d'Enghien-les-Bains, le Français entre, à quatorze ans et deux mois – un record – dans le club fermé des trois cents meilleurs joueurs du monde. Son entraîneur le dit meilleur que Garry Kasparov au même âge

POUR LES FANATIQUES des statistiques, l'histoire retiendra qu'Etienne Bacrot est devenu le plus jeune grand maître international (GMI) des échecs de tous les temps à exactement quatorze ans et deux mois. Les mémorialistes se souviendront qu'il efface des tablettes de la précocité le Hongrois Peter Leko, aujourd'hui âgé de dix-sept ans. Les mathématiciens qui chercheraient à mettre en équation le phénomène Bacrot ne manqueront pas de constater que la courbe de progression du Français suit une pente ascendante quasi constante.

Champion du monde des moins de dix ans puis – par deux fois – des moins de douze ans ; une première norme de GMI aux Olympiades d'Erevan en 1996, une deuxième au tournoi de Wijk-aan-Zee (Pays-Bas) au début de l'année et, enfin, une troisième le samedi 22 mars. Ainsi va la vie du jeune Bacrot, une marche après l'autre, sans se presser ni se départir de ce calme et de cette concentration qui font aussi les grands joueurs.

Les simples amateurs d'échecs noteront, quant à eux, que cet adolescent de quatorze ans a gagné le 2e Masters d'Enghien-les-Bains en battant deux GMI, et non des moindres : le champion canadien Kevin Spraggett et surtout sa « majesté » Viktor Kortchnoï, dit « le Terrible ». L'ancien vice-champion du monde soviétique, naturalisé suisse après être entré en dissidence, a donc dû partager la première place d'un tournoi dont il était le favori avec celui qu'on n'appellera peut-être plus que le « Petit Prince ».

Un visage encore enfantin même si un léger duvet vient désormais ombrer sa lèvre supérieure, une timidité qui s'efface devant les caméras de télévision puisqu'Etienne anime une rapide émission de vulgarisation sur La Cinquième (« Etienne et mat »), et, probablement, la conscience que tout cela, cette carrière fantastique que les pythies des soixante-quatre cases lui prédisent, n'est peut-être que vanité.

« *Chess is life* » (« Les échecs, c'est la vie »), prétendait Bobby Fischer, avant d'inverser les termes de sa proposition et de devenir un monomaniaque génial et fou. Contrairement au prodige américain, qui décida très tôt de s'installer au fond de la classe, à la place des cancres, pour étudier des livres consacrés aux échecs, avant de claquer à seize ans la porte de l'école, Etienne continue de fréquenter le collège, même si ce n'est que par épisodes. Entre deux tournois, deux stages avec son entraîneur d'origine ukrainienne, le GMI Iossif Dorfman, il fréquente, avec un an d'avance, les bancs d'une classe de troisième, toujours parmi les premiers, malgré les cours qu'il doit toujours rattraper du fait d'un agenda digne d'un PDG.

Bien sûr, comme bien des gamins de son âge, il aime les jeux vidéo, les livres de science-fiction et la télévision. Mais la famille Bacrot sait bien qu'Etienne ne sera plus jamais, depuis ce jour où, à l'âge de quatre ans, il s'assit pour la première fois devant un échiquier, un gamin comme les autres. Une bonne part de ses loisirs est consacrée à sa passion, avec discipline et méthode : il apprend le russe par correspondance afin de déchiffrer l'abondante « littérature » échiquéenne émanant de l'ancien bloc soviétique ; même s'il préférerait des sports plus ludiques, il pratique le footing pour se bâtir une résistance, alors que son corps d'adolescent grandit et mue.

EN QUÊTE DE SPONSORS

En devenant GMI, il vient de franchir un nouveau palier. Et maintenant ? « *Etienne est beaucoup plus fort que le champion du monde Garry Kasparov au même âge* », soutient Iossif Dorfman. Et celui-là sait de quoi il parle, lui qui fit partie de l'équipe du numéro un mondial pendant plusieurs années. Mais le talent n'est pas tout. Comme le reconnaît volontiers Stéphane Bacrot, le père d'Etienne, si le jeune champion veut continuer à progresser et vivre la carrière glorieuse qu'on lui prédit, puisque beaucoup voient désormais en lui un prétendant à la couronne mondiale, il lui faut passer à la vitesse supérieure. Jouer des tournois de plus en plus relevés, s'entraîner davantage, tout en poursuivant ses études...

« *Nous voulons maintenant mettre en place une équipe autour d'Etienne* », explique Stéphane Bacrot qui sait parfaitement ce que cette phrase implique : un pool d'entraîneurs, d'analystes et de sparring partners... et de l'argent pour les rémunérer. Tout en constatant, avec un rire moqueur, que la Fédération française des échecs n'a jamais vraiment soutenu Etienne, M. Bacrot père compte désormais se mettre en quête de sponsors, publics ou privés, qui voudront bien croire, eux aussi, en la bonne étoile du « Petit Prince ».

Pierre Barthélémy

D'illustres prédécesseurs

Selon les spécialistes, Etienne Bacrot est plus fort que les plus grands champions au même âge. Court résumé de la carrière précoce des deux meilleurs joueurs de ce siècle : Bobby Fischer et Garry Kasparov.

Bobby Fischer devient grand maître international à quinze ans, âge auquel il remporte son premier championnat des Etats-Unis. Il devient champion du monde en 1972 à vingt-neuf ans, même si la plupart des observateurs s'accordent à penser qu'il aurait pu y parvenir plus tôt s'il n'avait pas boycotté les précédentes éditions du tournoi.

Quant à Garry Kasparov, à l'âge de treize ans, il gagne le championnat d'URSS des moins de dix-huit ans. Il devient grand maître international et champion du monde junior à dix-sept ans. Il décroche son premier titre de champion d'URSS à dix-huit ans. En battant, en 1985, son compatriote Anatoli Karpov, il devient, à vingt-deux ans, le plus jeune champion du monde de l'histoire.

Les derniers concurrents du Vendée Globe, Goss et Chabaud, terminent leur tour du monde en solitaire

LES SABLES-D'OLONNE
de notre envoyé spécial

VOILE

Un épilogue exceptionnel pour une course hors du commun. La course du Vendée Globe s'est achevée, dimanche 23 mars, aux Sables-d'Olonne, dans une débauche d'émotions. La mer et la brise, dans un sursaut de générosité, avaient permis cette ultime arrivée dont aucun organisateur n'aurait jamais osé rêver. Finalement réunis, dans la nuit du samedi 22 au dimanche 23 mars, par une bascule des vents qui laissait l'un encalminé et l'autre poussée à vive allure par une brise portante, l'Anglais Pete Goss et Catherine Chabaud ont franchi la ligne d'arrivée à une heure d'intervalle.

Et, dans la lumière d'une après-midi radieuse, devant des dizaines de milliers de spectateurs ravis et souvent bouleversés, se sont trouvés réunis deux héros, symboles d'une course qui n'a manqué ni de drames ni de difficultés. D'abord Pete Goss, le chevaleresque sauveteur de Raphael Dinelli, ce pirate hors course arraché à l'océan Indien, dont les flots déchaînés avaient presque dissous le dernier signe de conscience. On avait alors découvert, au lendemain de Noël, un capitaine d'*Aqua-Quorum* courageux au-delà de la sagesse. Cette route folle dans soixante noeuds de vent, bateau couché deux fois par heure dans les déferlantes, la main sur une balise de détresse qu'il se préparait à déclencher. Et puis ce sauvetage au petit-matin d'un homme au corps déjà presque glacé, par une autre loque humaine penchée sur son petit bateau jaune. Ensuite, ce fut treize jours de vie commune pour deux hommes qui semblaient renaître.

BÊTE DE COURSE

C'est Raphaël Dinelli, bien sûr, qui était, dimanche, le mieux à même de raconter ce qui se cache derrière le corps d'athlète de cet homme au regard et au sourire si francs. « *Pete est taillé dans le roc*, raconte le jeune Français, qui boit du thé depuis trois mois. *Son passé de baroudeur lui permet de ne pas se poser de questions quand il faut agir. Mais, en même temps, c'est un homme très sage, très posé.* » Et, de son côté, Pete Goss, plus modeste que jamais, a résumé ce sauvetage en déclarant : « *C'est une des choses les plus difficiles de ma vie, mais sans doute la meilleure que j'aie jamais faite.* »

Mais Pete Goss, c'est aussi le marin d'exception de trente-cinq ans qui a bouclé son tour du monde en 141 jours, dont il faut retirer les 318 heures consacrées au sauvetage de Raphaël Dinelli. Et qui prend cette cinquième place du Vendée Globe sur une coque de 15,24 m, soit 3 de moins que les bateaux de 60 pieds qui l'ont précédé. C'est lui-même qui a construit à Plymouth cette bête de course à la quille pivotante. Dans le chenal des Sables-d'Olonne aux rives noires de monde, la coque jaune au confort spartiate n'en paraissait pas moins frêle.

A son retour, comme pendant toute la course, Pete Goss n'a jamais voulu s'arrêter sur ses difficultés. Au contraire, il a comparé ces quatre mois et demi de mer à « *des vacances, à côté des semaines qui avaient précédé à la recherche de l'argent pour construire le bateau* ». Et qu'il avait fini par trouver en vendant sa maison. De cette tenace blessure au coude, aggravée par ses efforts pour rechercher le Français, il a préféré raconter avec humour comment il s'est soigné : l'opération de six heures, réalisée le 4 février sous les indications du docteur Jean-Yves Chauve, le médecin de la course.

C'est Catherine Chabaud qui aura sans doute permis à Pete Goss de se remotiver en quittant à nouveau seul la Tasmanie, après avoir déposé Raphaël Dinelli à Hobart. La coque rouge de *Whirlpool-Europe 2* était alors loin devant lui. La seule femme encore en course après l'abandon d'Isabelle Autissier connaissait, elle aussi, son lot de difficultés. L'une après l'autre, ses sources d'énergie l'abandonnaient. On craignait pour le moral de la journaliste qui avait tant voulu partager jusque-là son « *voyage initiatique* » avec tous. Ses amis s'organisaient. Les radio-amateurs du monde entier servaient de relais. On lui envoyait des messages, des informations sur le monde qu'elle aime. De plus en plus rarement, elle arrivait à répondre sur des fréquences brouillées. Et puis le fil ténu s'était cassé.

Ce long silence de deux mois a été rompu samedi soir par une Catherine Chabaud pas peu fière du tour qu'elle venait de jouer. Du large, la jeune femme pouvait annoncer triomphalement son arrivée pour la fin de l'après-midi de dimanche, alors qu'on ne l'attendait que lundi. C'était le dernier coup d'une navigatrice qui allait de surcroît pouvoir reprendre dans la nuit presque tout son retard sur Pete Goss, avec lequel elle avait régaté depuis l'Equateur.

Cette dernière épreuve fut une ultime démonstration de ses talents de marin, car Catherine Chabaud n'avait pas perdu que ses moyens de communication dans un chavirage à l'entrée des mers du Sud. « *J'avais la vitesse du bateau, un baromètre et quasiment rien d'autre, en dehors des positions et des quelques cartes que réussissait à m'envoyer la terre* », a-t-elle raconté à l'arrivée devant ses pairs admiratifs.

Et personne n'a voulu entendre la belle modestie de celle que tous n'appellent plus que la « Grande Catherine ». Car à ceux qui lui demandaient si elle réalisait qu'elle venait de rentrer dans l'histoire maritime en devenant la première femme à avoir bouclé en course un tour du monde en solitaire, sans escale et sans assistance, elle s'excusait de son grand mois de retard sur le vainqueur, Christophe Auguin : « *J'ai peut-être trop essayé de préserver le bateau, je n'ai pas assez attaqué au départ. J'avais tellement peur de casser et d'y passer. Je reconnais qu'être la première à avoir fait ce que j'ai fait n'est pas mal, mais ma plus belle victoire c'est que mon bonheur d'être sur la mer a été identique du premier au dernier jour. Et le passage du cap Horn restera sans doute le moment le plus fort de ma vie.* »

Réunis dans la même modestie après l'exploit qu'ils venaient d'accomplir, Pete Goss et Catherine Chabaud semblaient cependant encore prêts à raconter longtemps cette expérience inouïe qu'ils venaient de vivre, et dont tous les concurrents arrivés aux Sables-d'Olonne disent qu'elle transforme les hommes. Chacun d'eux avait alors une pensée pour Gerry Roufs, qu'ils admiraient, et pour Patrick de Radiguès, avec lequel ils avaient si longtemps navigué avant de le laisser derrière eux, en Nouvelle-Zélande, après un demi-tour du monde.

Christophe de Chenay

Ils partirent à seize...

Lors du départ, le 3 novembre 1996 aux Sables-d'Olonne, ils étaient seize en comptant Raphaël Dinelli. Ils ne sont que six à être classés dans la troisième édition du Vendée Globe. Sept concurrents ont abandonné après avoir fait escale pour réparer une avarie. Parmi eux, deux ont fait naufrage après avoir repris la course hors classement : Thierry Dubois et Bertrand de Broc. Deux autres concurrents ont été sauvés dans les mers du Sud alors qu'ils étaient en grande difficulté : Raphaël Dinelli et le Britannique Tony Bullimore. Enfin, on est sans nouvelles depuis le 7 janvier du Canadien Gerry Roufs, dont le *Groupe LG* se trouvait alors en deuxième position derrière le futur vainqueur, Christophe Auguin. La plupart des concurrents estiment aujourd'hui que leur camarade, âgé de quarante-trois ans, a sans doute disparu lors d'une tempête plus violente que les autres dans l'océan Pacifique. Selon certains, il est possible que son bateau ait heurté un iceberg avant de couler.

Le palmarès

- ● **1er Christophe Auguin**, sur *Geodis*, arrivé le 17 février après 105 jours 20 heures et 31 minutes de course.
- ● **2e Marc Thiercelin**, sur *Crédit-Immobilier-de-France*, après 113 jours 8 heures et 26 minutes.
- ● **3e Hervé Laurent**, sur *Groupe-LG-Traitmat*, après 114 jours 16 heures et 43 minutes.
- ● **4e Eric Dumont**, sur *Café-Legal-le-Goût*, après 116 jours 20 heures et 18 minutes.
- ● **5e Pete Goss**, sur *Aqua-Quorum*, après 126 jours 21 heures et 25 minutes.
- ● **6e Catherine Chabaud**, sur *Whirlpool-Europe 2*, après 140 jours 4 heures et 38 minutes.

Disqualifié, Patrick de Radiguès se prépare à lever l'ancre de Nouvelle-Zélande

PORT-CHALMERS
de notre envoyée spéciale

Après une série d'avaries qui le retardèrent puis l'obligèrent à s'arrêter à deux reprises, une semaine à Freemantle (Australie) puis deux mois à Port-Chalmers (Nouvelle-Zélande), le navigateur belge Patrick de Radiguès est enfin prêt à reprendre la route du Vendée Globe. Equipé d'une grand-voile neuve et d'un moteur dont les caprices ont finalement été réglés, il lui reste à parcourir la seconde moitié du tour du monde en solitaire.

Dans ce petit village de pêcheurs du bout du monde, le ciel est sale, et une fine pluie froide témoigne de l'automne. La coque bariolée et la bôme jaune d'*Afibel* apportent une tache de couleur vive à l'anse dans laquelle est amarré l'étroit 60 pieds. Et quand le jour commence à tomber à Port-Chalmers, sur le 46e parallèle sud, on comprend que le concurrent belge du Vendée-Globe soit pressé de quitter le plancher des moutons. Cela fait maintenant deux mois que Patrick de Radiguès passe ses journées entre un bateau sur lequel « *Il n'y a plus que des petites bricoles à arranger* » et le chantier d'Alvin et Deborah Smith, où deux grosses coques en bois sont en construction selon des méthodes pour le moins traditionnelles. Le navigateur s'y rend régulièrement pour les rituelles pauses du thé, avec les ouvriers du chantier...

Ce qui le retient ici à présent, c'est l'arrivée d'une nouvelle grand-voile, expédiée par la voilerie Incidence à Brest. A peine reçue, il la hissera et larguera les amarres. Mais c'est plutôt ce qui l'a retardé jusque-là qui a de quoi le contrarier.

Ses ennuis avaient commencé dès les premiers jours de course. Le compartiment à voile, à l'avant du bateau, s'était rempli d'eau par le capot, mal fermé. Il lui fallut presque deux jours pour tout écoper, voiles affalées, faute d'énergie électrique qui puisse faire marcher le pilote. Petit à petit, les choses rentrent dans l'ordre, mais le moteur du groupe électrogène dont dépend le fonctionnement de tous les instruments démarre mal. « *Tout cela explique mon retard au point de passage des Canaries* », dit-il.

Après l'avoir démonté quatre fois, il croit avoir trouvé la panne, une résistance qui chauffait. Il fait alors une belle remontée, rattrapant Raphaël Dinelli et Catherine Chabaud. « *On se parlait matin et soir tous les trois sur la VHF (Very hight frequency). C'est Catherine qui a instauré ce rendez-vous et c'était génial* », raconte-t-il, soufflant de la buée dans l'intérieur humide et spartiate d'*Afibel*. Cela a duré jusqu'au naufrage de Raphaël Dinelli. A ce moment-là, les batteries du navigateur belge sont complètement à plat. Il décide de se rendre à terre pour réparer une bonne fois pour toutes.

GÉNÉRATEUR CASSÉ

A Freemantle, un technicien Volvo croit avoir mis le doigt sur la panne du 30 CV turbo : un générateur cassé. En fait, le cap Leuwin, au sud de l'Australie, est-il tout juste passé à nouveau que le moteur peine déjà à charger les batteries. Une nouvelle étape à terre s'impose. Ce sera Port-Chalmers, sur le conseil de Bernard Gallay, précédent propriétaire du bateau, contacté par le frère de Patrick de Radiguès. Chaleureusement accueilli dans ce petit port où, avant lui, Bertrand de Broc et Bernard Gallay ont déjà fait étape, c'est le deuxième technicien néo-zélandais convoqué qui trouve enfin la « vraie raison » des caprices du moteur. Il suffisait d'interrompre le circuit électrique au niveau des génératrices au moment de l'allumage, afin que le turbo se mette en route...

Patrick profite aussi de cette étape pour réparer lui-même sa grand-voile bien usée. Et une semaine après, le voilà reparti, ayant dit « *au revoir et merci à tout le monde* ». Treuillé en fin d'après-midi jusqu'à la sortie du port, alors que la mer est assez agitée et que le vent souffle autour de 30 noeuds, le mousqueton avec lequel l'amarre était retenue casse. *Afibel* est poussé contre les rochers du môle. La coque en aluminium est percée ou fortement enfoncée en quatre points...

Retour au chantier, en cale sèche cette fois, et pour de gros travaux. Il faut scier puis ressouder plusieurs panneaux dans la coque. Des semaines de travail. La grand voile est envoyée à Auckland pour une sérieuse remise en état. Mais dès la première sortie d'essai, elle commence à se déchirer et une neuve s'impose. On n'est plus à quelques jours près. « *De toute façon, il ne serait pas allé loin avec les voiles qu'il avait au début* », déclare Alvin Smith, son hôte d'accueil.

« *Avec sa nouvelle voile et les équipements de sécurité que nous avons installés, il est à peu près prêt à faire ce genre de course. Mais franchement, c'est incroyable qu'on l'ait laissé partir si peu équipé* », affirme-t-il, presque en colère. A cause du silence de Gerry Roufs (qui est aussi venu ici en 1993 pour aider Bertrand de Broc lors de son arrêt), les deux hommes ont parlé sécurité. Mais depuis que le silence du navigateur canadien s'est prolongé, le sujet est devenu tabou.

« *Il est plus que temps pour Patrick de partir* », affirme un marin au bout du ponton, qui, comme les quelque 3 000 habitants du village, connaît bien le dernier arrivé des « solitaires ». En effet, avec la « *mauvaise saison* », les glaces remontent de la mer de Ross et il devient plus dangereux de descendre vers le sud.

« *Il y a deux routes possibles, en fait trois, mais l'option de Panama je n'en parle même pas* », commente Patrick de Radiguès en contemplant une image de l'Antarctique. « *Avoir effectué une étape, c'est déjà une défaite. Si au moins je termine la course, ce ne sera qu'une demi-défaite.* » Des deux routes possibles, il va tenter la plus courte, en affirmant qu'il restera autant que possible autour du 53e parallèle, limite nord des icebergs. Et il ajoute, avec le fatalisme qui le caractérise : « *J'espérais au moins pouvoir partir avant que les derniers en course n'arrivent, mais j'ai l'impression que c'est raté.* »

Florence de Changy

هكذا من الأصل

Paul Tergat confirme la domination kenyane sur le cross mondial

Pour la douzième année consécutive, les coureurs des hauts plateaux ont dominé un exercice de « course à travers champs » qui a eu lieu en centre ville

Le Kenyan Paul Tergat est devenu, dimanche 23 mars à Turin, champion du monde de cross-country, pour la troisième fois consécutive. Sergent dans l'armée de l'air, âgé de vingt-sept ans, Tergat a devancé au sprint le Marocain Salah Hissou, détenteur du record du monde du 10 000 mètres, et son compatriote Thomas Nyariki. Grâce à ce nouveau succès, il se rapproche de John Ngugi, cinq fois vainqueur de l'épreuve (1986, 1987, 1988, 1989, 1992). En classant cinq coureurs dans les dix premiers, le Kenya a remporté, pour la douzième fois consécutive, le titre par équipes, illustration d'une écrasante domination sur la spécialité. Abdellah Behar, le premier Français, a terminé à la vingtième place. Chez les femmes, c'est l'Ethiopienne Derartu Tulu qui s'est imposée devant la Britannique Paula Radcliffe et sa compatriote Wami, l'Ethiopie s'adjugeant également le titre par équipe. Laurence Vivier, la première Française, s'est classée vingt-quatrième.

TURIN

de notre envoyée spéciale

ATHLÉTISME

Le parc Valentino de Turin avait curieuse allure, dimanche 23 mars, avec ses allées en béton recouvertes tour à tour de tapis de verdure artificielle et de revêtements pour piste d'athlétisme. Par la volonté du président de la Fédération internationale d'athlétisme amateur (IAAF), Primo Nebiolo, de redorer le blason du cross-country, on y disputait les 25es championnats du monde, sur les berges du Pô, en plein centre ville (12,313 kilomètres pour les hommes). Fermement décidé à réconcilier le public avec l'ingrate discipline, l'omnipotent septuagénaire turinois, qui s'est donné pour mission de *« faire de la bonne propagande pour l'athlétisme »* n'a pas hésité à innover.

On a réduit une opposition écologiste inquiète et virulente, et bousculé la tradition pour aménager un parcours fort luxueux par rapport au bourbier des championnats d'Europe de Charleroi (Belgique) en décembre. Des tribunes couvertes ornées d'étendards italiens et turinois, dignes des plus chics hippodromes britanniques, où trônaient d'élégants invités peu habitués des traditionnels labours, avaient été érigées. Un déjeuner somptueux leur a même été servi dans les bâtiments de la cité médiévale autour desquels des acteurs en costumes d'époque assuraient l'animation.

PARCOURS « ROULANTS »

Le cross, ainsi dépouillé de ses caractéristiques originelles, devenait très attractif. Surtout pour les amateurs de parcours « roulants » comme Thomas Nyariki, ancien spécialiste du 400 mètres et du 800 mètres. L'échappée du vainqueur du dernier « Cross du *Figaro* », à l'amorce du deuxième kilomètre, n'a pas vraiment surpris. *Mais il a stupéfié en tenant le peloton* en respect à plus de cent mètres pendant près de sept kilomètres. Le Kenyan polyvalent a tout de même fini par s'essouffler et passer la main à des références du cross. Ses coéquipiers, Paul Koech et Paul Tergat, n'ont pas traîné pour le rejoindre. Au 9e kilomètre, flanqué de Salah Hissou, il se souciait moins de la mise en scène de l'IAAF que de l'affaire qu'il était venu conclure. Si ce n'était un Kenyan, ce serait donc l'autre. Le jeu en valait la chandelle puisque des primes étaient offertes pour la première fois : 40 000 dollars au premier (environ 220 000 francs), 20 000 dollars au deuxième, 15 000 dollars au troisième, 10 000 au quatrième, 7 000 au cinquième et 5 000 au sixième.

Seul contre trois, Hissou le Marocain a tenté le tout pour le tout en plaçant un démarrage. A l'entrée du dernier kilomètre, il semblait en mesure de mater Tergat, double tenant du titre à vingt-sept ans. Mais les Kenyans n'auraient cédé pour rien le rang de meilleure équipe du monde qu'ils occupaient depuis déjà onze ans. Dimanche, les hommes en noir, vert et rouge, ont remporté leur douzième titre consécutif. Et Tergat, déjà vice-champion olympique du 10 000 mètres à Atlanta, sa troisième couronne individuelle d'affilée, avec leur soutien inconditionnel. Un coup d'œil par-dessus son épaule a confirmé à Hissou ce dont il était certain : Tergat, le sergent de l'armée de l'air kenyane, était toujours là, tout sourire. Une deuxième attaque un peu prématurée a achevé Salah, à deux cents mètres de la ligne. Tergat est passé au sprint, rayonnant. L'étonnant Nyariki s'est classé 3e, talonné par Koech.

Salah Hissou y était presque. *« Je les battrai mais je ne suis pas encore tout à fait prêt »* a-t-il dit à propos des Kenyans. Peut-être l'an prochain, chez lui, au Mondial de Marrakech, pour devenir, après son compatriote Khalid Skah, sacré champion du monde en 1990 et 1991, le second coureur à briser l'hégémonie kenyane de ces douze dernières années. Pour l'occasion, Primo Nebiolo concocte d'ailleurs une nouveauté. Lundi 24 mars, la commission IAAF de cross-country devait examiner l'organisation, pour le Mondial de cross de l'an prochain, d'une épreuve supplémentaire. Une course courte de quatre kilomètres pour les femmes et de cinq kilomètres pour les hommes le samedi, sans doute pour susciter des vocations chez les coureurs de distance moyenne, le traditionnel cross long devrait suivre le dimanche.

Patricia Jolly

Derartu Tulu prépare le marathon de Sydney

Derartu Tulu a été sacrée championne du monde de cross (6,580 kilomètres en 20 minutes 53 secondes) pour la deuxième fois, dimanche 23 mars à Turin. L'Ethiopienne, âgée de vingt-quatre ans, médaillée d'or sur 10 000 mètres aux Jeux olympiques de Barcelone, s'était déjà imposée en 1995. Grande favorite du Mondial de cross en 1996, à Stellenbosch (Afrique du Sud), elle avait terminé quatrième, abandonnant la victoire à sa coéquipière et meilleure amie Getenesh Wami, après avoir perdu une chaussure pendant la course. Cette saison, la Britannique Paula Radcliffe s'est intercalée entre elles. Mais elles ont remporté pour la première fois le titre par équipe aux dépens des Kényanes. Ex-gardienne de prison devenue propriétaire d'un hôtel à Addis Abeba grâce à ses succès athlétiques, Derartu Tulu projette de s'aligner au départ du marathon de Boston fin avril pour se tester en vue des Jeux olympiques de Sydney. Elle prépare également le 10 000 mètres des championnats du monde qui seront disputés à Athènes du 1er au 10 août.

Revers italien pour l'équipe de France de rugby

UNE SEMAINE jour pour jour après un grand chelem dans le Tournoi des cinq nations, l'équipe de France de rugby s'est inclinée devant l'Italie 40 à 32, samedi 22 mars à Grenoble. Les Italiens, entraînés par le Français Georges Coste, ont inscrit quatre essais à un XV tricolore qui avait égaré son jeu. Faibles en défense, stéréotypés dans l'utilisation de ses ballons, l'équipe de Fabien Pelous, pour la première fois capitaine, a été victime d'un étrange effet de miroir. Le jeu à la française, c'était l'Italie et elle seule qui en faisait usage sur le terrain grenoblois. *« C'est une énorme déception,* avouait Jean-Claude Skrela, l'entraîneur. *Il y a eu une cassure psychologique, et il a été très difficile de se remotiver. Car sur le plan physique, on ne peut pas tout perdre en une semaine. »* Grâce à leur belle victoire, les Italiens ont démontré qu'ils étaient plus que jamais des candidats sérieux pour un futur tournoi des six nations.

■ **L'équipe des Fidji a remporté la *coupe du monde de rugby* à sept,** en battant en finale l'Afrique du Sud 24 à 21, dimanche 23 mars à Hong-kong. Les Sud-Africains avaient éliminé la France en quart de finale de cette deuxième édition du mondial à sept sur le score de 19 à 14. – *(AFP).*

■ **TENNIS : l'Américain Andre** Agassi s'est incliné, dès le premier tour du tournoi de Key Biscayne, face à l'Australien Scott Draper, 79e joueur mondial, sur le score de 7-6 (7-5), 6-1. C'était la cinquième défaite consécutive d'Agassi, qui n'a plus gagné un set depuis six semaines. Il devrait par là même sortir du classement des vingt meilleurs joueurs mondiaux. Agé de vingt-six ans, tenant du titre à Key Biscayne, il refuse de se considérer comme un joueur sur le déclin. *« Je ne suis ni fatigué ni fini »,* a-t-il déclaré après sa défaite. – *(AP.)*

Zabel vainqueur de Milan-San Remo

L'ALLEMAND Erik Zabel (Telekom) a remporté au sprint la 86e édition de Milan San-Remo, samedi 22 mars, devant les Italiens Alberto Elli (Casino) et Biagio Conte (Scrigno). Cette arrivée au sprint, la première dans la classique cycliste depuis 1980, a été marquée par un accrochage spectaculaire entre deux des grands favoris de la course, le Français Laurent Jalabert (Once) et le champion du monde belge Johan Museeuw (Mapei), qui ont entraîné dans leur chute le Britannique Maximilian Sciandri (La Française des jeux). Les deux coureurs souffrent de contusions, à la tête et à l'épaule pour Jalabert, à l'épaule et à la cuisse gauche pour Museeuw, mais l'un et l'autre ne devraient conserver aucune séquelle de l'accident.

La spontanéité de Vanessa Gusmeroli récompensée aux championnats du monde

LAUSANNE

de notre envoyée spéciale

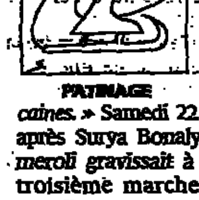
PATINAGE

Après avoir observé les entraînements des championnats du monde de patinage artistique de Lausanne, Didier Gailhaguet, directeur de l'équipe de France, a lancé aux juges un défi : *« Nous sommes venus pour prendre le titre aux Américaines. »* Samedi 22 mars, deux ans après Surya Bonaly, Vanessa Gusmeroli gravissait à dix-huit ans la troisième marche d'un podium mondial.

Troisième du programme technique aux championnats d'Europe de Bercy, fin janvier, elle ne s'était classée que sixième, impuissante à gérer le stress qui l'habitait. A Lausanne, elle a prouvé, en retentant un saut, qu'elle avait déjà compris comment rattraper une maladresse dans un programme libre, même si elle doit principalement sa médaille de bronze à son excellent programme technique de vendredi 21 mars.

La concurrence était pourtant rude. Malgré une technique sûre, Vanessa reste à la traîne de ses rivales, notamment dans le domaine chorégraphique et dans la présentation. D'un naturel modeste, elle n'a pas l'aisance de ses cadettes américaines, Tara Lipinski (première) et Michelle Kwan (deuxième) (*Le Monde* du 20 mars). Ces jeunes filles modèles, programmées pour devenir championnes et milliardaires, la considèrent avec un mélange de curiosité et d'admiration.

Vanessa n'a ni leur aspect lisse, ni leur tenue impeccable. Contrairement à ceux des Américaines, dévoués au patinage artistique, ses parents continuent à exercer leurs emplois de gérant de pizzeria et de directrice des ressources humaines. Leur fille a poussé comme une herbe folle. L'époque n'est pas loin où elle apparaissait aux entraînements officiels en sweat-shirts informes. De quoi l'abaisser dans l'esprit des juges, au rang de souillon égarée dans un univers de fées.

« Je suis si heureuse d'être moi-même et de n'avoir pas à me surveiller sans cesse comme ma sœur », dit souvent Karen, la sœur aînée de Michelle Kwan, également patineuse de niveau international. C'est le dilemme de Vanessa Gusmeroli, qui a été tiraillée entre le monde du patinage et celui du ski nautique dans lequel elle accumule les titres de championne de France et d'Europe. Les fédérations l'ont sommée de choisir. Elle ne sait toujours pas pourquoi elle a opté pour le patinage où *« les entraînements sont durs et contraignants ».* Peut-être pour lutter contre son *« côté flemmard »,* avoue-t-elle en rougissant. Mais elle remet avec succès ses titres de ski nautique en jeu tous les ans.

« Nous procédons par étapes », sourit Didier Lucine, l'entraîneur qui la guide à Annecy depuis l'âge de six ans. Il a réussi à ne pas se faire ravir son élève par les centres d'entraînement nationaux. *« Vanessa manquait de culture artistique et ne s'intéressait pas à son apparence physique,* dit sa chorégraphe, Marianne Kerisit, *mais je me refuse à plaquer un style. A force de confiance et de discussions, elle exprime aujourd'hui une demande véritable et spontanée à cet égard. »* Il y a encore ce bout de queue de cheval mal décoloré qu'elle ne peut se résoudre à couper. Mais sur le podium de Lausanne les larmes qu'elle retenait ont réveillé chez Vanessa Gusmeroli la sensibilité et la fragilité des jeunes femmes dont les juges sont si friands. Un atout qui manquait à la robotique Tara Lipinski, aussi émue par son titre que si elle venait de se produire dans un gala.

P. Jo.

Surya Bonaly en réserve

Vanessa Gusmeroli (troisième) et Laetitia Hubert (sixième) ont offert une bouffée d'air à la Fédération française des sports de glace (FFSG) à Lausanne. Tour à tour déçue par Eric Millot (douzième), pleine d'espoir pour l'avenir de Laurent Tobel (treizième) et du couple Sarah Abitbol-Stéphane Bernardis (septième), résignée sur l'avenir bouché des danseurs Sophie Moniotte-Pascal Lavanchy (quatrième) et Marina Anissina-Gwendal Peizerat (cinquième), la FFSG se retrouve, grâce aux résultats des femmes, en position de force par rapport à son ancienne patineuse vedette, Surya Bonaly.

Les rapports de la FFSG, toujours tumultueux, avec la quintuple championne d'Europe sont devenus franchement exécrables. Jugée momentanément trop faible techniquement pour le mondial lors d'un test, Surya Bonaly, qui relève d'une rupture du talon d'Achille survenue fin mai 1996, se produit actuellement avec l'autorisation fédérale dans la tournée de Holliday on Ice.

Par provocation, elle avait présenté son programme libre à la FFSG avant les championnats du monde sans le moindre saut, comptant sur son statut de championne de France pour la qualification. Encore certaine, voilà quelques jours, de la préférence dans laquelle la tenait la FFSG par son palmarès, elle est aujourd'hui talonnée par ses coéquipières. Par leurs performances, Gusmeroli et Hubert ont gagné à l'équipe nationale féminine trois places pour les Jeux olympiques de Nagano, dont une pour laquelle Surya devra travailler dur.

P. Jo.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97055

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II				■								
III										■		
IV					■			■				
V						■						
VI								■				
VII						■				■	■	
VIII		■	■				■					
IX					■							
X												

HORIZONTALEMENT

I. Que penserait-il de la fermeture de l'usine de Vilvorde. – II. *Attache de cheval.* Equiper l'usine... mais ce n'est pas suffisant pour sauver l'emploi. – III. Convient en toutes circonstances. A toujours de bons rapports. – IV. Dans un conte. Dans un roman. Quatorze fois roi de Suède. – V. Partent en éclats. Problèmes avec soi. – VI. Couverte de bagues. Le non de Lebed. – VII. Bien propre. *A remplacé le serpent dans nos* comptes. – VIII. Le même. Pas très gros pour un vautour. – IX. C'est fondamental. Attaquas la grappe. – X. Malgré son nom, il s'exprime chaque semaine en français.

VERTICALEMENT

1. Ses tubes ne feront que des essais. – 2. Courbet a bien saisi *celle du monde.* Négation. – 3. Epuisèrent. Sur les roses anglaises. – 4. Petites et *mignonnes pour le dragueur.* – 5. Un dernier appel. Boîte à image en morceaux. – 6. Faire le coup de l'âne. *Elle a rusé pour épouser* Jacob. – 7. Marquent de leur empreinte. Entrent deux fois dans le garage. – 8. Anaïs pour les plus *intimes.* Ferma définitivement. – 9. Passerez de droite à gauche et vice versa. – 10. Absorbé à l'envers. La musique venue *d'Algérie. Sans motif apparent.* – 11. Offre son concours aux créateurs. Proclamation officielle. – 12. Avec les copines, elle assista aux délibérations de la Convention.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97054

HORIZONTALEMENT

I. Avant-dernier. – II. Faneur. Aïlla. – III. FN. Eloignées. – IV. Esim (mise). La. As. – V. RPR. Parasite. – VI. Ma. Bedon. Ber. – VII. Arrosas. Lésé. – VIII. As. Iskar. – IX. Iriserai. Eue. – X. Fleurettiste.

VERTICALEMENT

1. Affirmatif. – 2. Van. Par. Rl. – 3. An. Er. Raie. – 4. Nées. Bossu. – 5. Tulipes. Er. – 6. Dromadaire. – 7. Rossât. – 8. Raglan. Kit. – 9. Ninas. Là. – 10. Ile. Ibères. – 11. Eléates. Ut. – 12. Rasséréné.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 10

Pierre sur pierre

Un enfant veut construire des « maisons » à l'aide de cubes identiques.

Faire une maison, pour lui, c'est juste construire un mur de façade, en juxtaposant des « tours » de 1,2,3... *étages, c'est-à-dire des co*lonnes qui ne sont limitées en hauteur que par le nombre de cubes *dont il dispose.*

Ainsi, avec 3 cubes, il peut construire 4 « maisons » différentes.

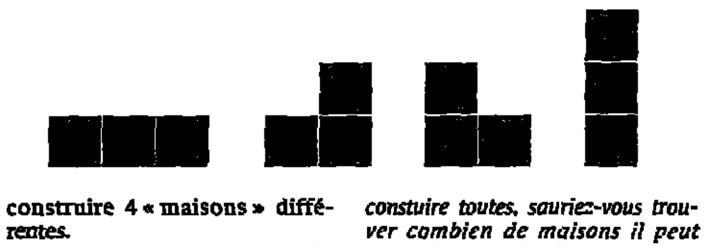

Et avec 4 cubes ? Sans les constuire toutes, sauriez-vous trouver combien de maisons il peut construire avec 10 cubes ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen ® POLE 1997

Solution du problème n° 9
(Le Monde du 18 mars)

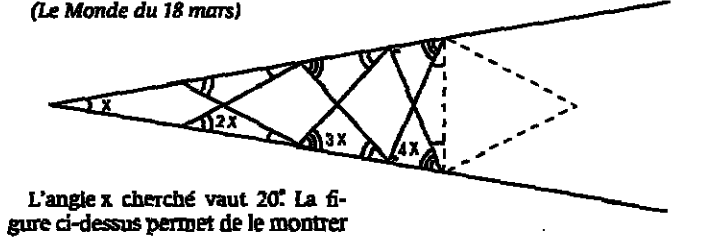

L'angle x cherché vaut 20°. La figure ci-dessus permet de le montrer en utilisant uniquement deux remarques :

- La somme des angles d'un triangle vaut 180
- Le dernier triangle (près de la vrille) est équilatéral, le côté vertical en pointillé a donc la même longueur que les tiges.

La somme des angles du triangle repéré en traits forts vaut 9 x, ce qui permet de conclure.

Les jeux dans « Le Monde »

Dans cinq de ses numéros de la semaine, *Le Monde* publie, en plus des *mots croisés*, un jeu. Le lundi, dans le journal daté mardi, un problème mathématique. Le mardi, dans le journal daté mercredi, une grille de scrabble. Le mercredi, dans le journal daté jeudi, une chronique de bridge. Le jeudi, dans le journal daté vendredi, une question sur l'art. Le samedi, dans le journal daté dimanche-lundi, les échecs.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris cedex 08
Tél : 01 44 43 76 00 Fax : 01 44 43 77 30

PRINTED IN FRANCE

هكذا من الأصل

Aux Pays-Bas, des affrontements entre hooligans font un mort

Depuis onze ans, la rivalité entre supporteurs de l'Ajax et de Feyenoord a fait des centaines de blessés

Deux bandes de supporteurs dévoyés de l'Ajax d'Amsterdam et de Feyenoord se sont affrontées, dimanche 23 mars, sur un terrain vague, entre le canal de la mer du Nord et l'autoroute Haarlem-Amsterdam, avec une rare violence après avoir déjoué le dispositif mis en place par les services d'ordre. Ces affrontements ont fait un mort et plusieurs blessés dont un grave.

LES AFFRONTEMENTS entre deux bandes de supporteurs de football ont fait un mort et plusieurs blessés, dont un grave, dimanche 23 mars, aux Pays-Bas. Les hooligans de l'Ajax d'Amsterdam et ceux du Feyenoord Rotterdam, avaient déjoué le dispositif mis en place par la police pour se donner rendez-vous en début d'après-midi, sur un terrain vague situé entre le canal de la mer du Nord et l'autoroute Haarlem-Amsterdam. La bagarre a été brève mais d'une rare violence. Certains belligérants étaient armés de couteaux, de bâtons, de battes de base-ball ou encore de marteaux. Plusieurs voitures ont été incendiées. Les échauffourées ont provoqué un bouchon sur l'autoroute, au moment où les hooligans ont traversé la chaussée.

Ces violences étaient prévisibles depuis le 16 février, jour où une centaine de hooligans des deux clubs s'étaient déjà affrontés sur rendez-vous. A cette occasion, la police avait saisi deux cents armes, notamment des battes de base-ball, des couteaux et des cocktails Molotov. Dimanche, les « noyaux durs » ont donc récidivé, alors qu'aucun match entre leurs équipes respectives ne figurait au programme du championnat des Pays-Bas. Feyenoord devait jouer à Alkmaar et l'Ajax à Waalwijk.

Lancées sur une fausse piste par les supporteurs, les forces de l'ordre n'ont pas eu le temps d'intervenir. Elles avaient concentré leurs effectifs ailleurs, à hauteur de l'aéroport de Schiphol. Selon l'Agence France-Presse, les hooligans auraient déjoué les barrages grâce à des téléphones portables. *« Nous aurions dû disposer de troupes aéroportées pour pouvoir intervenir »*, a déclaré un responsable policier au cours d'une conférence de presse. La police a même été obligée d'intervenir afin de chasser certains supporteurs de l'hôpital, d'où ils entendaient *« libérer »* leurs camarades hospitalisés. Le ministre de l'intérieur, Hans Dijkstal, a affirmé que ces événements n'avaient *« plus rien à voir avec le football : il s'agit tout simplement de gangs criminels qui s'affrontent, comme on le voit aux Etats-Unis »*.

> « Nous aurions dû disposer de troupes aéroportées pour pouvoir intervenir », a déclaré un responsable policier

Les « rendez-vous » entre hooligans désireux d'en découdre ne sont ni une nouveauté ni une spécialité néerlandaise. De tels affrontements ont déjà eu lieu, ces dernières années, dans d'autres pays d'Europe du Nord, en Belgique et en Allemagne notamment. Ils permettent aux « durs » de s'affronter loin des stades, où les dispositifs de sécurité sont jugés trop dissuasifs. La phase de préparation oblige les responsables de ces groupes – qui se connaissent parfaitement –, à se rencontrer ou à se téléphoner afin de préciser le lieu et les modalités de la bagarre. Il est rare, toutefois, qu'aucune information ne filtre à ce sujet, surtout aux Pays-Bas, dont les services anti-hooligans sont réputés efficaces.

Les graves incidents de dimanche marquent une nouvelle étape de la rivalité entre les fans de l'Ajax et ceux de Feyenoord. Les deux clubs les plus populaires du pays disposent de groupes assez importants de hooligans : F-Side et Vak-M pour l'Ajax ; Vak-S et Vak-R pour Feyenoord. Dans chaque camp, les effectifs des « *noyaux durs* » sont évalués à un milier de jeunes, qui ont parfois recours à la drogue (herbe, Ecstasy, cocaïne) pour se « motiver ». L'Ajax étant considérée comme l'équipe de la communauté juive d'Amsterdam, les supporteurs de Feyenoord les provoquent volontiers par des insultes antisémites. L'une de ces provocations consiste à siffler en imitant le bruit du gaz...

Depuis une dizaine d'années, les affrontements Ajax-Feyenoord ont fait plusieurs centaines de blessés. En mars 1986, la police avait procédé à une vingtaine d'arrestations à la suite d'échauffourées. En avril 1989, le coup d'envoi d'une autre rencontre entre les deux équipes avait dû être repoussé d'une quinzaine de minutes en raison d'incidents qui avaient fait vingt-quatre blessés (sept arrestations).

Les événements les plus graves datent du 22 octobre 1989. Ce jour-là, en plein match, deux bombes – des boîtes de la grosseur de balles de tennis, contenant de la poudre et de la limaille de fer – explosent dans une tribune de l'Ajax. Dix-neuf personnes sont blessées, dont neuf grièvement. A la suite de cet attentat, deux jeunes gens de dix-huit et de dix-neuf ans, seront condamnés à dix et quinze mois d'emprisonnement.

Philippe Broussard

■ **La recette de la buvette du match Auxerre-Dortmund,** le quart de finale de la Ligue des champions disputé mercredi 19 mars, a été volée dans la nuit du 21 au 22 mars. Plusieurs personnes, apparemment bien renseignées, ont fait sauter les verrous de la pièce du stade Abbé-Deschamps où était entreposée la recette, soit environ 240 000 francs. – *(AFP.)*

Le Bataillon de Joinville va rendre les armes

Dénommé officiellement Ecole interarmes des sports, le « BJ » recrute ses derniers champions avant la fin de la conscription

« Excusez le désordre, mais on vient juste de déménager et je n'ai pas encore débarrassé tous mes cartons. » Le commandant Gouvert exagère. En fait de désordre, un seul carton « traîne » dans un coin de la pièce, mais le reste est parfaitement disposé : des coupes, des trophées et des médailles alignés derrière une vitrine, un fanion souvenir d'une ancienne affectation accroché au mur tout juste repeint. C'est certain, le bureau de l'officier commandant depuis le 1er août 1996 le Bataillon de Joinville satisferait sans problème à la revue de détail du plus tatillon des responsables de l'armée française. L'ancien militaire des transmissions, recyclé dans la branche sportive de l'armée, préside désormais aux destinées d'un régiment d'élite dont les heures de gloire ne s'écriront plus qu'au passé, tandis que l'avenir ne s'inscrit plus qu'en points de suspension, dans l'attente du point final.

Vieux de quarante ans et huit mois, le Bataillon de Joinville ne passera pas le demi-siècle. La réforme de la circonscription, adoptée en décembre 1996 par le Parlement, a sonné le glas du Bataillon de Joinville. Encore quelques incorporations – au moins jusqu'aux prochains JO de Sydney –, et ce bataillon d'élite chargé d'accueillir la crème du sport français de haut niveau baissera définitivement ses couleurs. Le commandant Goubert le sait mieux que quiconque, même si, en pianotant sur son clavier d'ordinateur, il continue de recenser les effectifs à venir, qui, *« avec les sursitaires, devraient occuper la garnison jusqu'en 2001 ou 2002 »*, dit-il.

SUR DÉCISION MINISTÉRIELLE

Cinq ans, peut-être six, peut-être moins... Le processus de disparition du « BJ » est irréversible. Ni les six dernières médailles – dont deux en or – remportées à Atlanta par les appelés-athlètes, parmi lesquels Jean Galfione (champion olympique à la perche) ou Florian Rousseau (champion olympique du kilomètre arrêté en cyclisme), ni le triomphe de l'actuel soldat de deuxième classe David Aucagne, récent vainqueur du Tournoi des cinq nations avec le XV de France, ne renverseront le cours d'une histoire où figure une interminable liste de champions « labellisés BJ », tels les Noah, Platini, Jalabert, Cantona, Anquetil, Fignon, Morelon, Leconte, Douillet, Drut, Bambuck... Cette ancienne base de l'OTAN, qui ressemble plus à un énorme centre de plein air qu'à une caserne, est tout entière vouée au sport. Installé au milieu d'un espace boisé de 50 hectares en bordure de la forêt de Fontainebleau, le centre n'abrite pas moins de cinq terrains de foot et de rugby, deux stades d'athlétisme, dont un couvert, deux piscines couvertes, trois salles de gymnastique, quatre gymnases, sept courts de tennis, dont deux couverts, neuf salles pour les sports de combat, autant ou plus de salles de musculation, une base nautique, un centre médical.

Bref, ce centre interarmes, doté des meilleures infrastructures, assure aux sportifs de haut niveau, affectés ici par décision ministérielle, tout ce qu'ils peuvent espérer de mieux en matière de préparation. D'autant que cette impressionnante panoplie d'infrastructures se complète d'une liste de vingt-six entraîneurs nationaux désignés par les fédérations sportives, lesquels s'occupent exclusivement du suivi sportif des athlètes et de leur programme de préparation. Rugby, football, cyclisme, athlétisme, judo, les grandes fédérations envoient ici leurs meilleurs espoirs ; mais aussi les disciplines les plus modestes, comme les sports de glace, le tir, le hockey sur gazon, l'aviron ou le canoë-kayak. Ne sont admis que le tiers des candidatures présentées par ces fédérations, soit environ quatre cents jeunes chaque année, soumis à des tests de sélection entièrement basés sur les capacités sportives.

« Avant d'être intégré, j'ai proposé ma candidature à Michel Theze, l'entraîneur national de cyclisme en poste au BJ, explique Mickael Leveau, cycliste amateur d'Evreux, ouvrier agricole à mi-temps dans le civil. *J'espère bien profiter de cette année de service pour progresser et intégrer enfin une formation professionnelle. Depuis trois mois que je suis là, j'ai fait 6 000 kilomètres, soit deux fois plus que l'année dernière à la même période. »* Même constat pour son compagnon de chambrée, Samuel Plouhinec, de l'équipe Vendée U, champion de France amateur : *« J'ai été sollicité par des équipes professionnelles en début de saison, et mon passage ici me permet de mieux me préparer. En deux mois, j'ai appris des trucs que je ne connaissais pas, comme l'entraînement fractionné. »*

Bien sûr, il reste quelques heures pour des gardes ou des corvées. Mais rien qui affecterait le programme sportif. Celui-ci est prioritaire. Chaque week-end, pour les compétitions, les athlètes rejoignent leurs clubs civils dès le jeudi soir et jusqu'au lundi matin. Les internationaux convoqués à des stages bénéficient d'une mise à disposition sur simple demande écrite de leur fédération.

Réglés par le protocole « Horizon 2000 », signé en 1993 entre le ministère de la défense et celui des sports, les relations entre le BJ et le mouvement sportif civil ont lieu sous les meilleurs auspices. Des relations qui sont appelées à s'effilocher avec la disparition programmée du BJ. Qu'adviendra-t-il lorsque le dernier appelé aura rendu son paquetage ? Muette comme elle sait si bien l'être, l'armée ne donne pour l'instant aucune réponse.

Yves Bordenave

18 000 sportifs

● **Créé le 1er juillet 1956,** le Bataillon de Joinville a d'abord été installé à Joinville-le-Pont. En 1967, il a rejoint Fontainebleau.

● **Plus de 18 000 athlètes** y ont effectué leur service national. Ils ont remporté 28 médailles olympiques durant leur passage sous les drapeaux, décroché 750 médailles internationales et 2 000 titres nationaux. Toutes compétitions confondues, ils ont obtenu plusieurs milliers de places de finalistes.

● **Aux Jeux olympiques de Barcelone,** en 1992, 90 % de la délégation masculine française avaient effectué leur service national au BJ. En 1996, pour les Jeux d'Atlanta, 39 athlètes sélectionnés ont effectué leur année de préparation sous les couleurs du Bataillon.

RÉSULTATS

BASKET-BALL

Championnat de France Pro A

Vingt-septième journée

Montpellier-Dijon	97-80
Besançon-Gravelines	82-76
Cholet-Nancy	91-76
Evreux-Pau-Orthez	77-75
Chalon-sur-Saône-Levallois	71-65
Paris-SG-Limoges	64-58
Antibes-Strasbourg	81-66
Villeurbanne-Le Mans	92-81

Classement : 1. Pau-Orthez, 49 pts ; 2. Villeurbanne, 48 ; 3. Limoges, 47 ; 4. Le Mans, 46 ; 5. Paris-SG, 45 ; 6. Cholet, 43 ; 7. Montpellier, 42 ; 8. Nancy, 40 ; 9. Antibes, 39 ; 10. Dijon, 38 ; 11. Chalon-sur-Saône, 37 ; 12. Besançon et Levallois, 36 ; 14. Strasbourg, 35 ; 15. Evreux, 34 ; 16. Gravelines, 33.

FOOTBALL

Championnat de France D2

Trente et unième journée

Saint-Brieuc-Louhans-Cuiseaux	0-0
Mulhouse-Red Star	2-0
Gueugnon-Niort	1-0
Amiens-Charleville	0-0
Toulon-Lorient	2-2
Martigues-Valence	2-1
Perpignan-Beauvais	0-0
Epinal-Troyes	0-2
Châteauroux-Saint-Etienne	5-3
Toulouse-Sochaux	2-0
Le Mans-Laval	1-0

Classement : 1. Toulouse, 55 pts ; 2. Châteauroux, 53 ; 3. Martigues, 51 ; 4. Niort, 50 ; 5. Le Mans, 48 ; 6. Lorient, 45 ; 7. Sochaux, 43 ; 8. Gueugnon, 43 ; 9. Toulon, 41 ; 10. Saint-Etienne, 40 ; 11. Mulhouse, 40 ; 12. Amiens, 39 ; 13. Laval, 38 ; 14. Troyes, 38 ; 15. Saint-Brieuc, 38 ; 16. Valence, 38 ; 17. Beauvais, 32 ; 18. Perpignan, 37 ; 19. Red Star, 37 ; 20. Louhans-Cuiseaux, 37 ; 21. Charleville, 32 ; 22. Epinal, 23.

RUGBY

Coupe de France

Demi-finales

Bourgoin-Beziers	47-10
Pau-Dax (02/04/97)	

Championnat de France (Groupe A1)

Match en retard de la onzième journée

● **Poule 2**

Dijon-Brive	21-44

Classement : 1. Montferrand, 35 pts ; 2. Pau, 32 ; 3. Brive, 32 ; 4. Perpignan, 30 ; 5. Toulon, 30 ; 6. Bègles-Bordeaux, 29 ; 7. Colomiers, 28 ; 8. Narbonne, 28 ; 9. Paris-UC, 18 ; 10. Dijon, 18.

GOLF

Open des Canaries

1. J. Maria Olazabal (Esp.), 272 ; 2. L. Westwood (G-B), 274 ; 3. P. Broadhurst (G-B) et E. Romero (Arg.), 276.

HANDBALL

Championnat de France N1A

Vingt-cinquième journée

Bordeaux - Massy	31-26
Villeneuve-d'Ascq - Dunkerque	18-18
Istres - Chambéry	24-21
ACBB - Montpellier	28-32
Toulouse - Créteil	12-18
Besançon-Pontault-Combault	24-26
Ivry - Paris-SG (mercredi)	

Classement : 1. Ivry, 68 pts ; 2. Créteil, 67 ; 3. Montpellier, 63 ; 4. Paris-SG, 58 ; 5. Chambéry, 54 ; 6. Massy, 49 ; 7. Toulouse, 47 ; 8. Bordeaux, 45 ; 9. ACBB, 44 ; 10. Istres, 43 ; 11. Pontault-Combault, 42 ; 12. Dunkerque, 41 ; 13. Besançon, 40 ; 14. Villeneuve-d'Ascq, 35.

Coupe des coupes

Demi-finales (retour)

Veszprem (Hon.) - Ivry (Fra.)	29-21
Veszprem qualifié	
Bidasoa Irun (Esp.)-Magdebourg (All.)	23-18
Bidasoa Irun qualifié.	

■ **LOTO : résultats des tirages n° 24 du samedi 22 mars :**

Premier tirage : 4, 12, 13, 16, 34, 49, numéro complémentaire 9. Rapports pour cinq bons numéros et le complémentaire, 31 765 F ; pour cinq bons numéros, 5 660 F ; pour quatre bons numéros, 120 F ; pour trois bons numéros, 12 F.

Second tirage : 15, 19, 21, 22, 28, 39, numéro complémentaire 29. Rapports pour cinq bons numéros et le complémentaire, 160 500 F ; pour cinq bons numéros, 9 115 F ; pour quatre bons numéros, 166 F ; pour trois bons numéros, 16 F.

Le championnat de France de football de D1

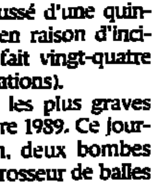

30e journée

Monaco-Bastia	3-1
Montpellier-Nice	2-1
Lyon-Le Havre	2-1
Lens-Auxerre	2-1
Nancy-Bordeaux	1-1
Cannes-Rennes	1-0
Paris SG-Metz	2-0
Caen-Marseille	1-0
Guingamp-Strasbourg	2-1
Nantes-Lille	1-0

Classement

	Points	J	G	N	P	Diff.	Séries
1 Monaco	62	30	18	8	4	[illegible]	[illegible]
2 Paris SG	55	30	15	10	5	[illegible]	GNGFG
3 Nantes	51	30	13	12	5	[illegible]	NGGGG
4 Bordeaux	50	30	13	11	6	+14	[illegible]
5 Strasbourg	50	30	16	2	12	+3	GGNGP
6 Bastia	49	29	14	7	8	+7	[illegible]
7 Auxerre	46	30	12	10	8	+12	[illegible]
8 Metz	46	30	12	10	8	+7	[illegible]
9 Lyon	43	30	11	10	9	-4	[illegible]
10 Guingamp	40	30	10	10	10	0	[illegible]
11 Marseille	37	30	9	10	11	-3	[illegible]
12 Montpellier	37	30	8	13	9	-2	[illegible]
13 Cannes	35	30	8	11	11	-10	[illegible]
14 Le Havre	34	30	8	10	12	-7	[illegible]
15 Rennes	33	30	9	6	15	-12	[illegible]
16 Lens	33	30	9	6	15	-14	[illegible]
17 Lille	33	30	8	9	13	-16	[illegible]
18 Caen	28	29	6	10	13	-11	[illegible]
19 Nancy	26	30	5	11	14	-15	[illegible]
20 Nice	19	30	4	7	19	-29	[illegible]

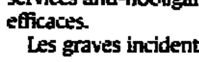

1 Nantes	0	47
2 Auxerre	1	34
3 Paris SG	1	43
18 Nice	6	60
19 Le Havre	0	63
20 Marseille	10	61

Les buteurs	Les attaques	Les défenses
1 Zitelli (Strasbourg) 18 buts	1 Monaco 54 buts	1 Monaco 23 buts
2 N'Doram (Nantes) 17 buts	2 Nantes 51 buts	Paris SG 23 buts
Anderson (Monaco) 17 buts	3 Bordeaux 48 buts	3 Auxerre 24 buts
Guivarc'h (Rennes) 17 buts		

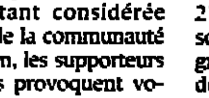

31e journée (vendredi 28 mars) : Bastia-Cannes ; Rennes-Lens ; Nice-Monaco ; Auxerre-Paris SG ; Lille-Montpellier (mardi 29) ; Metz-Lyon ; Bordeaux-Nantes (mardi 29) ; Le Havre-Guingamp ; Marseille-Nancy ; Strasbourg-Caen

Publicités

Vente de véhicules récents
Faibles kilométrages
Millésime 97
Garantie 1 an ou 12 000 km
Possibilité d'essai ou
financement intéressant
AVIS CENTRE OCCASIONS
5, rue Bixio - 75007 PARIS
01.44.18.10.65
Port. 06.07.84.10.33
Pascal Bonnet

Présence AUTO
50 VÉHICULES EXPOSÉS.
FAIBLES KM DISPONIBLES.
GARANTIE EUROPÉENNE DE 1 AN
(pièces et main d'œuvre).
LAGUNA RT 1.8 95 .... 70 000 F
405 GR 94 .... 49 500 F
SAMBA Cabriolet 84 .... 27 000 F
OMEGA Break dt 96 .... 125 000 F
PRIMERA Diesel II 96 .... 75 000 F
R19 Alizé 1.9 dt 96 .... 65 000 F
SAFRANE 2.0 Alizé 95 .... 80 000 F
ESPACE RN 2.1 dt 94 .... 89 000 F
SAFRANE RT 2.2 94 .... 80 000 F
SAFRANE V6 93 .... 60 000 F
405 SRI BVA 93 .... 46 000 F
405 Style Diesel 95 .... 70 000 F
205 GTI 1.6 92 .... 32 000 F
XANTIA TD SX 95 .... 83 000 F
XANTIA 1.8 X 94 .... 54 000 F
ROVER 620 Di 95 .... 82 000 F
AUDI 80 TDI 95 .... 82 000 F
ZX 1.1 3p. 94 .... 35 000 F
CLIO RL 1.2 5p. 97 .... 57 000 F
CLIO "S" 3p. 96 .... 55 000 F
—Tél. : 01.46.71.64.03—

RENAULT AUTEUIL
105 bd Murat - 75016 PARIS
Succursale de Pompe
SAFRANE Baccara V6 Auto 94 .... 139 000 F
SAFRANE Baccara V6 Auto 95 .... 149 000 F
SAFRANE Baccara V6 Auto 96 .... 189 000 F
LAGUNA V6 TO cuir 96 .... 105 900 F
LAGUNA Baccara 97 .... 175 000 F
ESPACE Gd Ecran V6 Auto 96 .... 159 000 F
CLIO Baccara Auto 96 .... 95 000 F
CLIO RT 1.4 5p. 94 .... 47 000 F
Ouvert le samedi
01.45.03.74.91 RENAULT

AXAUTO - PARIS 7e
Véhicules révisés - Garantis
11 bis, bld Raspail
LANCIA Kappa 2L LS 24 000 km 96
LANCIA Dedra Break TD 96
OPEL Oméga Break CD TD 97
Bravo 1.8 GT 18 000 km 96
Bravo 1.6 SX 8 000 km 97
Bravo 1.6 ELX 21 000 km 96
Punto TD SX 5P 20 000 km 96
Punto 60 SX 5P 12 000 km 96
Punto 55 S 3P 13 000 km 96
Clio 1.2 RN 5P 12 000 km 96
Miel noire 9 000 km 94
Golf GL BA 91 .... 26 000 F
ZX Avantage D DA 95 .... 50 000 F
Xantia DX Pack 95 .... 54 000 F
Achat tous véhicules même gagés
01.45.49.64.85

PLANETE AUTOS
DEPOT VENTE DE PARTICULIERS
92000 NANTERRE UNIVERSITE
TEL. : 01.47.86.56.56
Grand Cherockee TD 96 .... 195 500 F
Citroën ZX Reflex 3P 96 .... 55 000 F
Seat Toledo GLX 93 .... 39 000 F
Renault Clio 1.9 Diesel 96 .... 69 500 F
BMW 325i ttes options 95 .... 139 500 F
Peugeot 405 Sillage D 96 .... 72 500 F
BMW 325 TDS ttes opt. 94 .... 135 000 F
Fiat Punto ELX TD 94 .... 54 000 F
Rover 825 SD 93 .... 91 500 F
Golf Diesel 94 .... 49 500 F

CARS CHEAP
Vente Véhicules d'Occasion
TOUTES MARQUES
Tél. : 01.45.31.96.00
Mercedes 300 E - 90
103 000 km - 78 000 F
Safrane Alizé 2.2L - 95
73 000 km - 72 000 F
Jeep Cherokee - 90 - 4L
92 000 km - 72 000 F
Peugeot 406 SVDT - 97
500 km - 135 000 F
Opel Astra Break - 95
99 000 km - 62 000 F

605 SV 24 (Phase 2)
toutes options, gris chateau,
AM 94 - 60 600 km,
146 000 F. Garantie 1 an
G.G.D - 01.47.25.97.77

306 S 16 BV6 3P
cuir, clim, T.O, audio,
ADC, AM 96 - 10 700 km,
125 000 F - Garantie 1 an
G.G.D - 01.47.25.97.77

Part. vend
LANCIA Thema IE 16S LS
gris métal, 63 000 km, pr. main,
m. en circul. janvier 93, climat.,
ABS, radio CD, etc. 59 000 F
Tél. Lorimy 01.40.70.83.18 bur.
ou 01.47.54.97.77 dom.

406 SVDT 2.1
mod. 97, bleu de Chine,
neuf 187 500 F vendu 131 250 F,
remise de 30% pour 20 000 km
Tél/Fax : 03.87.63.94.92

Part. vend ACCORD 2.2
EXI 4WS, cuir, AM 92, 11 cv,
65 000 F - 04.92.15.12.75

AVIS
Centre Occasions
5, rue Bixio - PARIS 7e
01.44.18.10.65
● TWINGO pack,
bleu métal, 10 500 km, 05/96
- 25 % sur le neuf
● A4 TDI 110 ch pack,
gris argent 15 000 km, 09/96
- 30 % sur le neuf
● SHARAN TDI 90 ch,
vert dragon, 14 000 km, 08/96
- 33 % sur le neuf
● GOLF 90 Cabriolet,
vert dragon, 6 200 km, 07/96
- 25 % sur le neuf

Part. vend SAFRANE
1994, 9 cv, haut de gamme
ABS, radio, équipée gaz,
02.43.89.07.15 le soir 20 h.

Rubrique "AUTOMOBILE"
pour vos annonces :
☎ 01.44.43.76.25

هكذا من الأصل

Beaucoup de nuages et de fraîcheur

UNE PERTURBATION traverse l'ensemble du pays en perdant de son activité. Les Pyrénées resteront bien accrochées à cause du flux de nord. Les hautes pressions regagneront du terrain par l'ouest et rejetteront la perturbation suivante vers les îles Britanniques.

Bretagne, Pays-de-Loire, Basse-Normandie. – Dans la matinée, nuages et éclaircies alterneront, mais au fil des heures les nuages deviendront plus nombreux. Le temps restera sec. Les températures varieront entre 4 et 6 degrés le matin et 12 à 14 l'après-midi.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Dans la matinée, le ciel restera couvert avec des gouttes possibles. Le temps s'améliorera dans l'après-midi et quelques éclaircies perceront par l'ouest. Il fera 6 à 8 degrés le matin et 11 à 13 l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les nuages seront très nombreux avec des gouttes de pluie possibles. Les températures seront des saison entre 3 et 6 degrés le matin et 10 et 13 l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Sur les Pyrénées, le ciel restera bouché avec des précipitations sous forme de neige au-dessus de 1 000 mètres. Ailleurs, ciel couvert le matin avec des pluies. L'après-midi, les éclaircies reviendront. Il fera doux entre 15 et 17 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Quelques pluies faibles et éparses qui se décaleront progressivement vers l'est. Le thermomètre indiquera 3 à 6 degrés le matin et 12 à 15 l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Les nuages deviendront moins nombreux au fil des heures, et les éclaircies l'emporteront. La tramontane soufflera modérément à 40 km/heure environ. Le thermomètre grimpera entre 15 et 18 degrés l'après-midi.

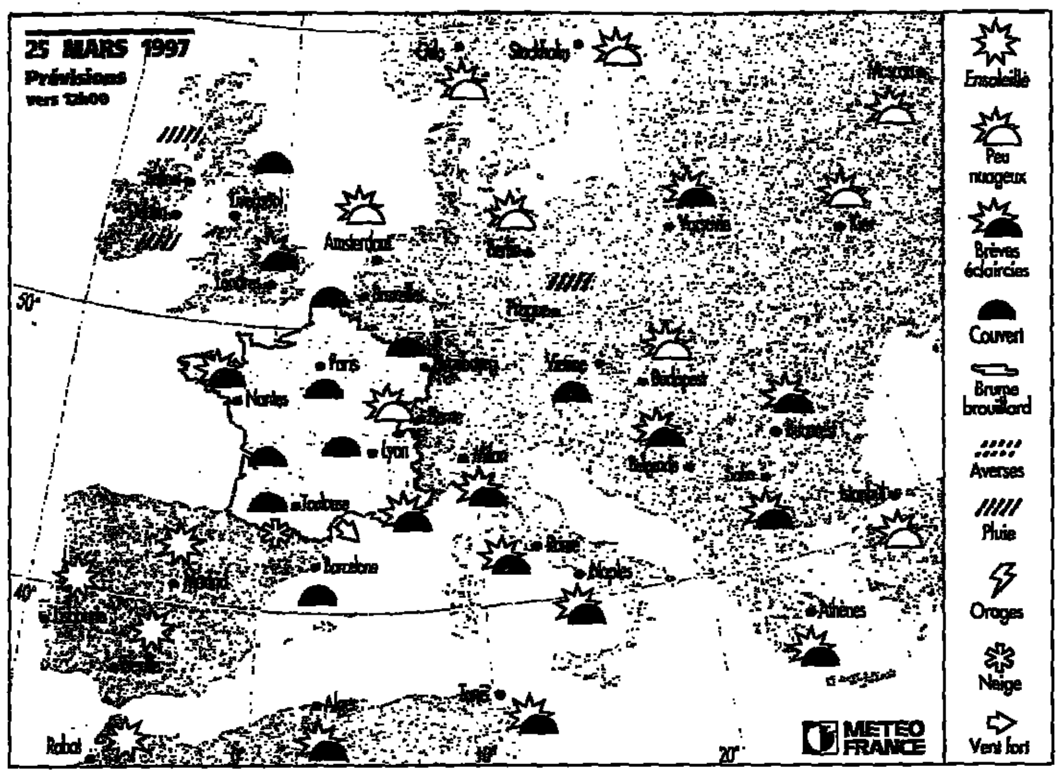

PRÉVISIONS POUR LE 25 MARS 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	5/16	S
BIARRITZ	10/15	C
BORDEAUX	8/16	C
BOURGES	6/12	C
BREST	6/12	S
CAEN	6/10	S
CHERBOURG	6/11	S
CLERMONT-F.	6/13	C
DIJON	5/12	C
GRENOBLE	4/15	C
LILLE	6/11	S
LIMOGES	7/12	S
LYON	7/13	C
MARSEILLE	8/16	S
NANCY	4/12	C
NANTES	8/13	S
NICE	9/15	S
PARIS	7/12	C
PAU	7/15	C
PERPIGNAN	10/17	S
RENNES	6/13	S
ST-ETIENNE	4/12	C
STRASBOURG	5/12	C
TOULOUSE	7/15	C
TOURS	6/12	C
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	23/28	S
FORT-DE-FR.	25/26	S
NOUMEA	23/24	S
PAPEETE	27/28	P
POINTE-A-PIT.	25/26	S
ST-DENIS-RÉ.	26/27	P
EUROPE		
AMSTERDAM	5/9	N
ATHENES	8/11	S
BARCELONE	8/11	C
BELFAST	6/11	P
BELGRADE	-4/9	S
BERLIN	-3/6	N
BERNE	1/7	N
BRUXELLES	3/12	C
BUCAREST	-4/5	S
BUDAPEST	-4/7	N
COPENHAGUE	1/3	S
DUBLIN	5/12	P
FRANCFORT	2/11	P
GENEVE	2/8	C
HELSINKI	-8/-4	C
ISTANBUL	3/6	N
KIEV	-6/-2	N
LISBONNE	11/18	S
LIVERPOOL	4/11	C
LONDRES	6/11	S
LUXEMBOURG	3/11	P
MADRID	-1/10	S
MILAN	2/9	S
MOSCOU	-9/-7	N
MUNICH	-1/8	N
NAPLES	8/13	S
OSLO	-6/0	N
PALMA DE M.	12/15	P
PRAGUE	-2/7	P
ROME	7/15	S
SEVILLE	5/20	S
SOFIA	-6/7	S
ST-PETERSB.	-8/-5	C
STOCKHOLM	-2/1	N
TENERIFE	16/17	S
VARSOVIE	-7/2	S
VENISE	4/8	S
VIENNE	-3/6	C
AMÉRIQUES		
BRASILIA	19/27	P
BUENOS AIR.	12/24	S
CARACAS	20/26	S
CHICAGO	1/8	P
LIMA	13/20	S
LOS ANGELES	14/23	S
MEXICO	7/20	S
MONTREAL	-11/-1	*
NEW YORK	-3/7	C
SAN FRANCIS.	12/21	S
SANTIAGO/CHI	2/17	S
TORONTO	-6/6	P
WASHINGTON	-4/13	C
AFRIQUE		
ALGER	9/15	S
DAKAR	20/24	S
KINSHASA	22/28	P
LE CAIRE	5/18	S
MARRAKECH	11/20	S
NAIROBI	18/29	S
PRETORIA	15/21	P
RABAT	11/20	S
TUNIS	10/15	S
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	23/33	S
BOMBAY	22/30	S
DJAKARTA	27/28	P
DUBAI	21/27	S
HANOI	17/26	P
HONGKONG	21/25	C
JERUSALEM	9/13	P
NEW DEHLI	8/27	S
PEKIN	-1/11	S
SEOUL	2/9	S
SINGAPOUR	26/29	S
SYDNEY	17/21	S
TOKYO	2/13	S

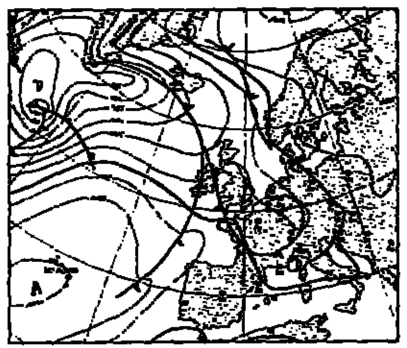

Situation le 24 mars à 0 heure TU

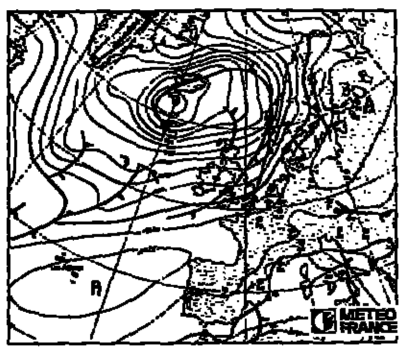

Prévisions pour le 26 mars à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ALLEMAGNE.** La compagnie régionale allemande Eurowings ouvre, le 30 mars, une nouvelle ligne au départ de Paris-Charles-de-Gaulle à destination de Cologne.

■ **CANADA.** La compagnie Air Transat compte exploiter des vols quotidiens Paris-Montréal et cinq fréquences hebdomadaires Paris-Toronto pendant la saison estivale.

■ **FÉRIÉS.** Sont fériés, notamment en raison des fêtes pascales, les jours suivants : mardi 25 mars à Chypre, en Grèce et à Saint-Marin ; mercredi 26 mars au Bangladesh, au Salvador, en Finlande, au Mali et en Norvège ; jeudi 27 mars en Argentine, au Brésil, en Colombie, au Costa Rica, au Danemark, en Equateur, au Salvador, en Finlande, au Guatemala, au Honduras, en Islande, au Mexique, au Nicaragua, en Norvège, au Paraguay, au Pérou, aux Philippines, en Espagne, en Uruguay, au Vatican, au Venezuela, aux îles Vierges.

Peugeot et Renault redonnent corps à la voiture plaisir

Le coupé 406 et le cabriolet Mégane renouent avec un genre longtemps négligé

LA VOITURE française souffre depuis longtemps d'une vilaine maladie : le manque de caractère. Souvent intelligents, désormais fiables et bien finis, nos modèles sont malmenés par la concurrence étrangère car trop chers et mal équipés. Mais c'est sans doute le charisme qui leur fait le plus défaut. Presque inconnue sur le marché du haut de gamme, la France ne compte plus de marques prestigieuses, ni de modèles à très forte personnalité. Son industrie automobile n'a pas la puissance d'évocation de ses concurrentes allemande, italienne ou même anglaise (qui n'existe plus que par délégation). Depuis la DS, on cherche en vain un modèle qui ait marqué les esprits hors de nos frontières. Malgré l'Espace et la Twingo de Renault ou la Peugeot 205.

Trêve de pessimisme. Le coupé Peugeot 406 et le cabriolet Renault Mégane font souffler comme une brise de printemps. Ces deux modèles appartiennent à la catégorie des « voitures plaisir » qui, loin des grandes séries, expriment la créativité d'une marque et rayonnent sur toute la gamme. En France, ce genre reste pourtant secondaire. La part des coupés et cabriolets y représente à peine 2 % des ventes, contre 4 % en Italie, 4,2 % au Royaume-Uni et 4,8 % en Allemagne.

TRÈS BIEN ÉQUIPÉE

Le coupé Peugeot 406 est une vraie réussite esthétique. Chacun s'accorde à considérer qu'il y a bien longtemps que l'on n'a vu une voiture française aussi élégante. Dessinée et fabriquée par le carrossier italien Pininfarina – dont la collaboration avec Peugeot date de 1955, avec la 403 ! – cette voiture témoigne d'un équilibre digne des meilleures réalisations du *maestro*. Son capot « sculpté en forme de pale d'hélice », son museau de squale encadré de phares en amande, son profil et sa poupe, avec la lunette arrière encastrée dans la carrosserie, forgent une esthétique classique mais très moderne, loin des vains retours nostalgiques.

Réalisée sur la base de la berline 406, sans lui emprunter aucun élément de carrosserie, la nouvelle Peugeot est une voiture destinée à une clientèle aisée. Celle-ci aura même le privilège de disposer d'une voiture – chose peu courante chez Peugeot – très bien équipée. ABS, airbag conducteur, air conditionné et autoradio avec commande au volant sont en série. L'habitacle de ce coupé, disponible en deux motorisations (2 litres, 135 chevaux et 3 litres V6, 194 chevaux) avec ou sans boîte automatique, et qui offre deux vraies places à l'arrière, délaisse le (faux) bois de la berline pour une planche de bord sombre avec décor métallisé et cadrans cerclés de chrome. Dernière touche : un pommeau de levier de vitesses en aluminium serti de cuir noir. Pour en arriver là, il aura fallu attendre près de trente ans. Issu de la 504, l'ultime coupé haut de gamme de la firme de Sochaux, était apparu en 1969. Le constructeur compte vendre chaque année 12 000 exemplaires du coupé 406 (dont les deux tiers à l'étranger).

Si Peugeot s'est tourné vers l'expertise italienne pour réaliser son coupé, Renault a mis à contribution le carrossier allemand Karmann pour concevoir le cabriolet Mégane, dont le montage final est réalisé à Dieppe. Remplaçante de la vieillissante Renault 19 cabriolet, cette cinquième variante de la famille Mégane est élaborée sur la base du coupé, produit jusqu'alors à Vilvorde, et non de la berline. Outre une allure plus sportive, ce choix permet une meilleure rigidité de la caisse, qui rejaillit sur la tenue de route. Dans ces conditions, les motorisations les plus énergiques, y compris le volcanique deux-litres de 150 chevaux dérivé de celui de la Clio Williams, sont les bienvenues sous le capot de ce cabriolet aux lignes très pures, dont les montants de pare-brise renforcés permettent de respecter les normes de sécurité en cas de retournement. Très attaché à sa vocation de constructeur de « voitures à vivre », Renault propose en option un élément de carrosserie amovible, un roadbox, qui s'installe au lieu et place de la banquette arrière. Original, mais facturé 6 700 francs, cet équipement transforme en un tournemain le cabriolet en un roadster deux-places à énorme coffre.

Renault, qui écoule davantage de cabriolets en Allemagne qu'en France, compte commercialiser dans l'Hexagone 2 000 Mégane décapotables en 1997. Modestes, ces ventes sont qualitativement importantes. Pour capter une clientèle aisée qui fait rimer automobile avec coup de cœur et faire rêver les amateurs moins fortunés. Du supplément d'âme ? Ces temps-ci, Renault en a bien besoin.

Jean-Michel Normand

★ Peugeot 406 coupé, d'environs 170 000 francs à 235 000 francs. Mégane cabriolet, de 121 900 francs (modèle 1,6 e) à 179 900 francs.

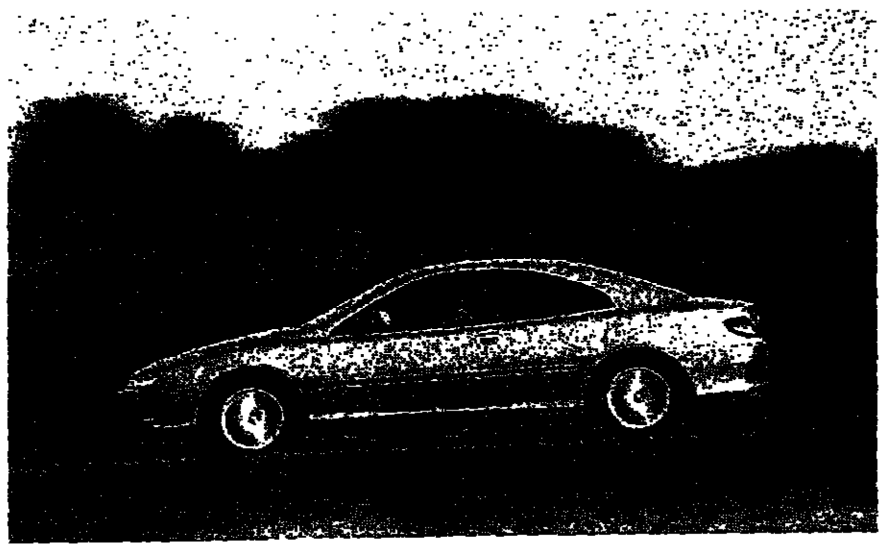

Le coupé Peugeot 406

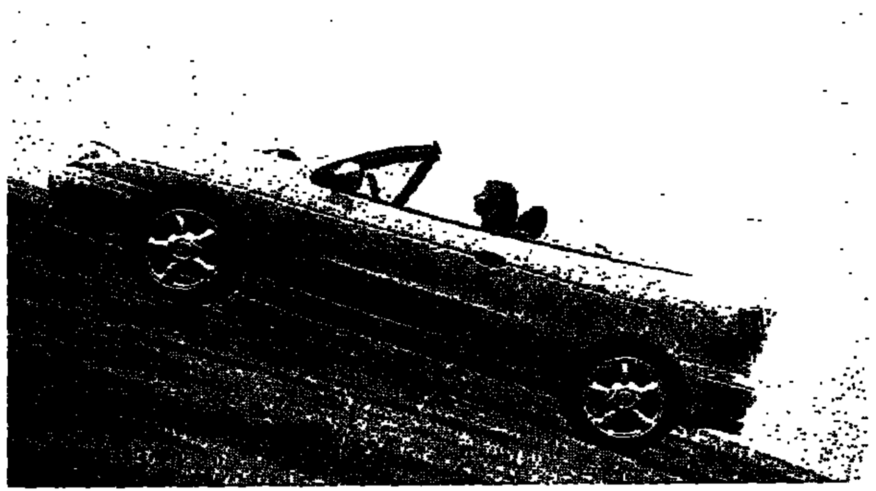

Le cabriolet Renault Mégane

DÉPÊCHES

■ **VTT.** – Le Jardin d'Acclimatation de Paris inaugurera, les 29 et 30 mars, une école de VTT et de rollers spécialement destinée aux enfants. Durant ces deux jours, des démonstrations et essais gratuits auront lieu. Renseignements au 01-40-67-77-02, ou sur Minitel 3615 Jardin d'Acclimatation (1,29 franc la minute).

■ **PEUGEOT.** – La version break de la Peugeot 306 sera commercialisée dans le courant du mois d'avril dans le réseau de la marque. Long de 4,34 mètres, soit 31 centimètres de plus que la berline, ce break, dont l'esthétique a été particulièrement soignée, sera proposé à partir de 90 900 francs.

■ **CHRYSLER.** – Les Chrysler Stratus, Stratus cabriolet et Vision sont disponibles avec une commande séquentielle de boîte de vitesses « Autostick ». Avec cette commande, on incline le sélecteur vers la gauche pour les rétrogradages et vers la droite pour enclencher la vitesse supérieure, sans qu'il soit nécessaire d'utiliser une pédale d'embrayage.

■ **CAMPING-CAR.** – Les constructeurs de véhicules de loisir Challenger et Chausson proposent chacun un modèle de camping-car fonctionnant en bi-carburation au GPL (gaz de pétrole liquifié). Respectivement baptisés Déclic et Welcome one, ces deux modèles sont équipés pour quatre personnes, comportent réfrigérateur, plaques de cuisson, cabinet de toilette et sont vendus, chacun, au prix de 179 900 francs.

■ **RENAULT.** – Le Spider Renault, barquette deux places commercialisée depuis un an (760 exemplaires vendus), est dorénavant disponible en version équipée d'un véritable pare-brise et non plus d'un simple saute-vent. Son prix est fixé à 200 000 francs, soit un supplément de 5 000 francs par rapport à la version initiale, plus sportive mais qui impose le port d'un casque.

■ **LAND ROVER.** – Le futur petit 4x4 de loisirs du groupe Rover recevra le nom de Freelander et sera présenté au public à l'occasion du Salon de l'automobile de Francfort, au mois de septembre, pour être commercialisé à partir du printemps 1998.

■ **BMW.** – Le constructeur allemand commercialise, début avril en France, la plus grosse moto de son histoire, la K 1200 RS, une routière sportive qui se pose en concurrente des plus grosses cylindrées japonaises. Ce modèle aux lignes très modernes est doté d'un moteur de 1 171 centimètres cubes, bridé à 98 chevaux pour se conformer à la législation française. Il offre plusieurs nouveautés : une nouvelle boîte à six vitesses, un double pot catalytique et un système de démarrage à froid, comme sur les voitures. Equipé en série de l'anti-blocage de freins ABS, ce modèle est commercialisé 99 900 francs.

La nouvelle jeunesse du Talgo, train franco-espagnol

« *Offrez-lui un Miró pour 330 francs* », proclament les affichettes publicitaires. En rachetant, pour 80 millions de francs, la moitié du parc de matériel roulant et en créant un groupement d'intérêt économique avec les chemins de fer espagnols, la SNCF veut promouvoir le Talgo, un train qui relie Paris à Madrid et Barcelone en circulation depuis cinq ans mais pratiquement inconnu du public français. Bel effort. Le Talgo risque pourtant de rester confidentiel encore longtemps si les voyageurs potentiels se risquent à réserver une place à partir des guichets automatiques de la SNCF. Le tristement célèbre logiciel Socrate a décidé d'afficher tous les trains « complet », alors que le taux de remplissage n'est que de 62 % en moyenne. « *Le problème sera résolu dès le 1er juin* », promet la direction de l'entreprise... Le voyageur doit également décrypter la grille des tarifs, incompréhensible dans le dépliant proposé par la SNCF, qui mélange sans avertissement les prix aller simple et aller-retour. On croit comprendre que l'aller simple coûte 330 francs le samedi. Les autres jours le cours du Miró grimpe sensiblement. Ainsi, pour un week-end type, avec départ vendredi soir et retour dimanche soir, le prix le plus bas (en compartiment de quatre couchettes vert militaire de 80 centimètres de large) s'établit à 940 francs... à condition de réserver un mois avant. Avantage par rapport à l'avion : ces billets à prix promotionnel sont offerts sans contingent de places. Pour l'intimité d'une cabine « *grande classe* » équipée d'une salle de bain individuelle, lors d'un week-end à deux, il faudra débourser 4 250 francs. A ce prix, on regrettera l'inélégance du transporteur qui facture le dîner « *Francisco de Goya* » 140 francs. Pourtant, la perspective du périple catalan ou madrilène mérite qu'on fasse abstraction de ces imperfections commerciales. A 21 heures, le Talgo s'élance de Paris vers le sud. Il berce ses voyageurs de manière inhabituellement souple grâce à sa technologie pendulaire qui lui permet de filer à 200 km/h sur des voies traditionnelles. Réveil aux premiers rayons d'Espagne et petit déjeuner, qui peut être servi au lit. A 9 heures 13, samedi, le Talgo s'immobilise en gare de Barcelone (à moins d'avoir choisi Madrid). Ce qui laisse tout le temps pour arpenter la capitale catalane, à la découverte de la fondation Miró, du jardin botanique, du musée Picasso, de la cathédrale Sagrada Familia de Gaudí et du quartier arts déco. Et de plonger le lendemain dans la Méditerranée (station de métro Barcelona) ou de savourer une sangria à la terrasse d'un café sur les Ramblas. A 20 heures 15 dimanche soir, retour dans le compartiment pour gagner Paris (ou, dès cet été, Poitiers ou Dijon) au petit jour.

Christophe Jakubyszyn

هكذا من الأصل

ENQUÊTE Trois ans après l'abolition officielle de l'apartheid, le gouvernement de Nelson Mandela, en butte à de considérables difficultés économiques et sociales, n'a pas pu développer de véritable politique culturelle. ● **DANS CE PAYS** aux riches traditions musicales, les artistes profitent pourtant des libertés pour se lancer dans de nouvelles formes de création, et plus encore pour s'ouvrir au monde. ● **A JOHANNESBURG**, les symboles de l'ancien pouvoir blanc n'ont pas été abattus, et les artistes semblent plus désireux de se tourner vers l'avenir que de s'intéresser à leurs racines. ● **AU CAP**, la South African National Gallery expose des œuvres plastiques qui ont en commun de refuser l'« ethnicité ». ● **L'ÉCRIVAIN** Gcina Mhlope *se souvient de ses années de clandestinité et considère avoir « beaucoup de travail à accomplir dans ce pays qui se reconstruit ».*

Les artistes d'Afrique du Sud font l'apprentissage de la liberté

Le gouvernement de Nelson Mandela, confronté à d'énormes difficultés économiques et sociales, ne peut soutenir la vie culturelle comme l'espéraient de nombreux artistes, qui profitent pourtant des acquis de la démocratie

JOHANNESBURG

de notre envoyée spéciale

Les mains caressent le piano. Darius Brubeck, fils du jazzman américain Dave Brubeck, sourit : « *Les nouvelles réalités sont plus simples. Maintenant, nous pouvons être seulement des artistes ; nous ne sommes plus, en même temps, les porte-parole d'une cause.* » Le pianiste dirige le département de jazz et musique populaire à l'université de Durban, « *la première à avoir ouvert ses portes au jazz et aux étudiants noirs que cela attirait* ». L'Américain s'est enraciné chez les Sud-Africains, car « *ici la musique est essentielle, vitale* ». Elégante tunique africaine bleue, Zim Mgqana, son ancien étudiant, flûtiste et saxophoniste doué, a commencé à jouer dès l'enfance, « *comme tout le monde* » dans ce pays, où la musique est partout, à la maison, à l'église, dans les mines ou aux réunions syndicales.

L'étiquette de « musicien des *townships* », dont il a été affublé en Europe lorsqu'il s'est produit avec son quartet, le révolte. « *J'ai une approche universelle de la musique. J'ai été influencé par John Coltrane comme par des groupes indiens. Je ne représente pas la musique noire. La plupart des artistes issus des* townships *travaillent dans de très mauvaises conditions et veulent dépasser la douleur des ghettos.* » L'apartheid voulait classer les gens et renvoyer les Noirs à leurs origines ethniques. Les nouvelles générations ont soif d'ouverture internationale, préférant Internet à la quête de cultures ancestrales.

Dans un quartier vert de Johannesburg, non loin de la résidence du président Nelson Mandela, William Kentridge prépare son *Ubu*, inspiré par les confessions des anciens tortionnaires, qu'il présentera au Festival d'Avignon cet été. « *La musique pure peut se tenir à l'écart des questions sociales. Mais le théâtre ou les arts plastiques se nourrissent de l'actualité* », soutient-il. Et l'actualité est omniprésente en cette période, aussi euphorique qu'anxieuse, de reconstruction matérielle et morale. Il y a seulement trois ans que les Noirs ont voté pour la première fois et renversé l'apartheid, instauré en 1948. Ecrivains et artistes ont largement contribué à cette évolution, payant souvent le prix de la prison ou de l'exil. Près de cinquante années d'un régime totalitaire ont laissé des blessures durables.

PAS DE DEMAIN SANS HIER

Le taux élevé d'illettrés (un Noir sur deux), la faiblesse des crédits publics pour la culture, la priorité donnée aux urgences économiques et sociales ne permettent pas une embellie culturelle. Les organisations non gouvernementales étrangères qui soutenaient, par exemple, les maisons d'édition indépendantes accordent désormais leur appui à des projets économiques. Le long des avenues de Johannesburg, tout a changé et rien n'a changé. Les noms des rues honorent toujours les anciens maîtres du système raciste et les statues sculptées par les artistes officiels n'ont pas été déboulonnées. Mais les Noirs, naguère interdits en ville, habitent certains quartiers.

Hier invisibles, ils occupent les trottoirs pour vendre des bricoles. *Ils conduisent les taxis, plan de la ville sur les genoux, car ils en découvrent souvent les mille quartiers en même temps que leurs clients.* La transformation de Newtown, au centre de Johannesburg, en quartier culturel avance lentement (*Le Monde* du 16 novembre 1996). Le Market Theatre, longtemps emblématique de la lutte antiapartheid, y donne maintenant Beckett. Le Museum Afrika, passionnant parcours d'histoire sociopolitique récente, reçoit des grappes d'écoliers de toutes les couleurs. Les studios de danse préparent les chorégraphes de demain. Newtown accueille aussi la Biennale d'art contemporain africain, prévue en octobre.

Des écrivains font partie de l'entourage du gouvernement, comme Mandla Langa, auteur de nouvelles et de livrets d'opéra, vice-président de l'exposition londonienne Africa 95. De sa voix forte, le jeune poète Zolani Mkiva, originaire de la région rurale du Transkei, a déclamé ses vers lors de l'intronisation du président Mandela. « *Il n'est pas de demain sans hier. Mes lèvres ne sont pas parfumées, mais elles parlent la vérité* », lance sur scène cet étudiant de vingt-quatre ans influencé par la tradition d'incantation religieuse.

Ses textes sont composés dans sa langue maternelle, le xhosa. Il se définit comme « *militant culturel* », mais termine une maîtrise de gestion à l'université « *pour trouver un gagne-pain* ». Il se produit sur scène aux côtés d'autres poètes oraux, comme Heather Robinson, une jeune fille du Cap, issue d'une famille libérale blanche. Elle a souvent dit ses textes dans des meetings antiapartheid. Mais elle a aussi imaginé un spectacle de cabaret féminin, osé dans ce pays assez conservateur : « *On parlait du sida en montrant des capotes, ce qui n'a pas été bien reçu. Après des années de lutte politique, on a tous besoin d'apprendre à rire de nous-mêmes, à se détendre.* »

Les artistes sud-africains sont de plus en plus invités dans les grands festivals internationaux – plusieurs centaines viennent en France en 1997. Avec le reste de l'Afrique, des contacts s'instaurent enfin, après des décennies de fermeture des frontières. L'Afrique du Sud est désormais présente au Fespaco, le festival du film de Ouagadougou, au Marché des arts du spectacle africain (Masa) d'Abidjan... La dernière semaine, des écrivains francophones et anglophones de tout le continent se sont rencontrés à Djibouti : pour la première fois, le romancier John M. Coetzee ou le nouvelliste Ivan Vladislavic, d'Afrique du Sud, ont pu débattre librement, en terre africaine, avec le Nigérian Wole Soyinka ou le Sénégalais Cheik Hamidou Kane.

Catherine Bédarida

Manifestations en France

● **Nantes.** 250 artistes de musique, danse, théâtre, arts plastiques sont les invités de « Fin de siècle » (nouveau nom des Allumés), dédié à Johannesburg. Du 17 au 25 octobre. CRDC,
BP 21304, 44013 Nantes Cedex 1. Tél. : 02-40-44-36-00.

● **Aix-en-Provence.** La Fête du livre invite les auteurs André Brink, John M. Coetzee, Njabulo Ndebele, ainsi que des écrivains de la jeune génération moins connus en France : Gcina Mhlope (*lire ci-dessous*), Ivan Vladislavic, Achmat Dangor, Zoe Wicomb. Du 9 au 12 octobre, Cité du livre,
8-10 rue des Allumettes,
13100 Aix-en-Provence.
Tél. : 04-42-26-16-85.

● **Dans les festivals.** La troupe de Soweto, Thesele Creative Society, est invitée du festival Turbulences au Théâtre du Maillon à Strasbourg, du 14 au 21 juin. William Kentridge installe son *Ubu* à Avignon en juillet. Des concerts sont prévus les 17 et 18 octobre à la Cité de la musique de Paris.

A la South African National Gallery, des plasticiens en refus d'identité

LE CAP

de notre envoyée spéciale

Sur la façade du musée, d'architecture coloniale, plusieurs niches de couleurs vives tranchent avec la blancheur immaculée du bâtiment. Isa Kabini, peintre du peuple Ndebele dont les femmes perpétuent les traditions artistiques, a peint en 1995 des formes géométriques à l'acrylique. A l'intérieur, une exposition, d'accès gratuit, propose une sélection des œuvres d'art contemporain acquise par la South African National Gallery depuis 1985. Les œuvres semblent toutes liées à l'histoire sociale et politique de l'Afrique du Sud, même si ce lien est rarement littéral. Ainsi, les saisissantes sculptures en plâtre de la jeune Jane Alexander représentent souvent des hommes-animaux. Ses *Butcher Boys* (1986), corps humains surmontés de têtes animales, « *tracent une ligne entre les êtres victimes d'un crime, l'apartheid, et la bestialité potentielle des humains* », explique Marylin Martin. Commissaire de plusieurs des rares expositions internationales faisant place à l'art contemporain non occidental, Marylin Martin, conservatrice du musée, a écrit à plusieurs reprises pour la *Revue noire* française.

La fin de l'apartheid aurait-elle privé les artistes d'une de leurs sources majeures d'inspiration ? « *Certains continuent d'explorer la situation politique ou de nouvelles questions telles le sida, l'écologie, le masculin et le féminin. D'autres se tournent vers des thèmes plus intimes comme l'homosexualité* », répond la conservatrice du musée. Surtout, les artistes empoignent les questions d'« identité » pour les déjouer. L'énergie mise par le régime raciste à classer les gens a entraîné, par réaction, un refus de l'« ethnicité ». « *Notre carte d'identité mentionnait notre appartenance qui avait été décidée par quelqu'un ; nous étions blanc ou métis ou noir... Maintenant, chacun peut se choisir lui-même : descendant du peuple San* [le plus ancien en Afrique du Sud] *ou internaute du village global* », explique-t-elle encore. L'artiste blanche Penny Siopis, née de parents grecs, s'inspire de Saartjie Baaetman, femme archaïque du Bush, plus connue en Europe sous son surnom de Vénus Hottentote.

Les salles de l'exposition témoignent de ces croisements. Hennie Stroebel, Blanc élevé dans la région la plus blanche du pays, travaille la broderie de façon moderne. Willem Strydom sculpte, en marbre de Carrare, des visages issus des légendes noires. Au total, la richesse et la qualité des œuvres est impressionnante. A l'exception de quelques artistes, comme l'extraordinaire sculpteur Andries Botha ou le peintre Willie Bester, la plupart des peintres et des sculpteurs nés dans les années 50 – Kagiso Pat Mautloa, Kevin Brand, Samson Mudzunga, Henriette Ngako, Beezy Bailey... – sont encore inconnus en Europe.

C. Ba

★ South African National Gallery, Government Ave, Cape Town. Tél. 00-27-21-45-16-28. Catalogue sur Internet : http ://www.gem.co.za/sang/

Gcina Mhlope, une plume trempée dans la clandestinité

JOHANNESBURG

de notre envoyée spéciale

Née de père zoulou et de mère xhosa dans une petite ville du Natal, Gcina Mhlope vit à Johannesburg depuis une quinzaine d'années.

PORTRAIT

« Si je ne pensais
qu'aux choses tristes
que j'ai subies,
je pleurerais tout le temps. »

C'est en cachette qu'elle a vécu son arrivée dans cette métropole blanche. A la fin de ses études secondaires, elle vient en vacances chez sa sœur et décide d'y rester. Comme des dizaines de milliers d'autres jeunes femmes noires, cette aînée est bonne auprès d'une famille blanche qui la loge dans une chambre.

Les premières semaines, sa sœur l'enferme pour qu'elle ne soit pas remarquée par la patronne. « *Elle passait du temps au bord de sa piscine qui était très près de notre chambre. Comme je ne devais surtout pas faire de bruit, je lisais énormément* », explique Gcina Mhlope. Puis elle déniche un emploi d'ouvrière dans une usine de vêtements. Elle finit son travail à 16 h 30 mais ne rentre chez sa sœur qu'à 18 h 30, heure à laquelle les patrons blancs dînent et ne la voient pas se faufiler vers la chambre. Le matin, elle s'éclipse dès 5 h 30 pour ne pas les croiser. Dans sa nouvelle, *The Toilet*, Gcina Mhlope a raconté ces heures matinales. Dans un jardin public, elle découvre des toilettes qui deviennent son refuge, sa « *chambre à soi* » : là, sur un cahier, elle écrit ses premières œuvres.

ÉCRIRE, CHANTER, CONTER, JOUER

Aujourd'hui, l'écrivain entre et sort, sans se cacher, de son appartement du centre de Johannesburg. « *Chaque jour, je me réjouis d'être une survivante. Si je ne pensais qu'aux choses tristes que j'ai subies, je pleurerais tout le temps. Même au temps de l'apartheid, je voulais rester capable de rire et de créer. Aujourd'hui, je suis bien vivante et j'ai beaucoup de travail à accomplir dans ce pays qui se reconstruit* » : collier zoulou en perles multicolores, pantalon de cotonnade africaine, Gcina Mhlope rayonne. Ecrire des poèmes, des nouvelles et des pièces de théâtre, chanter, conter, jouer sur une scène ne sont, à ses yeux, que les différentes facettes d'un même métier, d'une même urgence : l'écriture.

« *Mes premières œuvres étaient très autobiographiques. J'avais besoin de me connaître. J'ai d'abord écrit en zoulou et en xhosa, avant de choisir l'anglais.* » Outre les nouvelles publiées à partir des années 80 (non traduites en français), elle écrit des pièces. L'une d'elle, *Have you seen Zandile ?*, est jouée au Market Theatre de Johannesburg, alors unique scène multiraciale de la ville, et tourne pendant trois ans. Son héros n'est pas comme la plupart des hommes noirs : il refuse d'aller travailler à la mine au risque d'y mourir sous terre ; il aime la nature et rêve de créer des vêtements. Pour les enfants, Gcina Mhlope enregistre un disque de contes et mélodies avec les chanteurs du groupe Ladysmith Black Mambazo. Elle fonde une association de conteurs pour que les histoires anciennes ne se perdent pas. A travers ses ateliers d'écriture dans les écoles, elle arrache les élèves au poids de la réalité. « *Je suis frappée par la tension dans les écoles, entre la peur ressentie par les enseignants et l'agressivité des élèves. Les jeunes continuent de vivre sur le mode de la rébellion. C'est comme si personne n'était venu leur dire que la guerre est finie.* »

« *Les blessures sont encore là. L'écriture de fictions peut aider à les panser* », affirme Gcina Mhlope. Elle voudrait que les Sud-Africains se tournent moins vers les Etats-Unis : « *C'est absurde, alors que les Africains-Américains n'ont qu'un héros, Nelson Mandela !* » Cet été, elle est invitée un mois dans une résidence d'écrivains en Italie : elle compte y écrire une comédie musicale pour enfants.

C. Ba

LE PASSAGE

mise en scène Ivan Morane
décors et costumes Enki Bilal

MARINA VLADY - MATTHIEU ROZÉ

...Dans le décor dépouillé de Enki Bilal, Ivan Morane réussit une mise en scène exigeante, pleine d'humour, de tendresse et de gravité... *L'Express.*

...Les deux interprètes sont miraculeux de justesse. Matthieu Rozé formidable d'agressivité inconsciente, de fougue quasi suicidaire et Marina Vlady qui insuffle à cette autre Marina une flamme, une densité, une vérité maternelle, douloureuse et tendre... *Les Échos.*

...*Il n'est pas fréquent de voir réunies autant de qualités dans* une première pièce... *Le Monde.*

...Marina Vlady si belle et si slave connait intimement et la Russie et Tsvétaéva... *Le Quotidien du Médecin.*

JUSQU'AU 5 AVRIL

THEATRE DU ROND POINT - Tel : 01.44.95.98.10

La partie de plaisir du Joyful au festival Musiques en scène de Lyon

DAVIES, SAARIAHO, GIROUDON ET ESTAGER, HARVEY. Joyful Company of Singers, direction Peter Broadbent. SALLE MOLIÈRE, Lyon, le 21 mars à 19 heures. Festival Musiques en scène. Tél. : 04-72-07-37-00.

LYON

correspondance

Le baptême a eu lieu en 1988 dans un bistrot londonien : « *Joyful Company of Singers, c'était le nom de ce que nous voulions devenir* », explique Peter Broadbent, le directeur du chœur. Les chanteurs et chanteuses sont banquiers, médecins, *éditeurs, informaticiens. Leur* répertoire commence au XV^e siècle, mais leur réputation s'est bâtie sur les interprétations d'œuvres contemporaines. Ils consacrent à leur art une bonne partie de leur temps libre. Les concerts qu'ils viennent de donner à Paris, Lyon et Villefranche-sur-Saône, à l'invitation de la compagnie Les Gens qui parlent et du festival Musiques en scène, leur a demandé seize répétitions.

Sur scène, la pochette vert cru qui tranche sur le smoking strict du chef est déjà un signe : un concert n'est pas une cérémonie, mais une partie de plaisir. « *Joyful* », on vous dit. Les trente chanteurs sont concentrés sans être congelés. Broadbent les sollicite, ils donnent. La relation est fondée sur l'échange, pas sur la domination. « *Je n'aime pas les voix blanches*, explique le directeur. *La plupart des chœurs anglais recherchent le* blend, *une certaine unité dans les couleurs. Pour moi, autant de musiques, autant de couleurs.* »

Le programme a montré la cohésion et l'intelligence musicale de cet ensemble. *Westerlings*, de Peter Maxwell Davies, est une cantate à l'écriture dense, à l'harmonisation fouillée. Les tessitures sont tendues, surtout dans l'aigu. La chorale anglaise sait faire ressortir les plans sonores et la clarté diffuse de ce voyage impressionniste dans les mers du Nord. *Nuits, adieux*, de Kaija Saariaho, sur un poème de Jacques Roubaud, demande d'autres qualités. La compositrice finlandaise a adapté pour chœur son quatuor vocal et électro-acoustique. L'œuvre est subtile, mais immédiatement perceptible. Par jeux d'éclats et d'échos, la sensibilité de Saariaho s'impose et l'émotion gagne irrésistiblement.

Pour *Légère est la brume glacée*, tirée d'anciens recueils chinois, James Giroudon et Jean-François Estager, les deux compositeurs lyonnais du Studio Grame, se sont partagé les textes avant de mettre en commun le résultat de leur travail. L'homophonie *qui domine* n'empêche pas la complexité des harmonies et des rythmes ni l'ampleur des registres vocaux. La bande magnétique, fragmentée et légère, vient soutenir efficacement les voix. Mais la première écoute de cette création laisse la sensation d'une œuvre plus appliquée qu'inspirée. La Joyful Company est d'ailleurs mieux à son affaire avec *How Could the Soul not Take Flight*, un ouvrage récent de Jonathan Harvey (1996). Sur des poèmes soufis, le musicien britannique déroule toutes les nuances de sa palette sonore. Chuchotis, parlé-chanté, sifflements, mélodies presque tonales créent un parcours intense et vif, jusqu'à l'apothéose finale, qui sonne, dans l'élan enthousiaste de la Joyful, comme un hymne à la joie.

Pierre Moulinier

Plus de 5 000 auditeurs

Pour sa septième édition, Musiques en scène a attiré plus de 5 000 auditeurs pour 28 concerts, et un nombre équivalent de visiteurs pour les expositions. L'invitation de créateurs et d'ensembles reconnus ainsi que de jeunes compositeurs manifeste la volonté d'ouverture des organisateurs, James Giroudon et Pierre-Alain Jaffrennou, codirecteurs du Studio Grame. Ce festival vient au quatrième rang pour la musique contemporaine, et, malgré un budget limité (2,2 millions de francs), James Giroudon compte en accroître l'an prochain la durée.

Didier Lockwood et Eric Le Lann, deux stars du jazz s'installent en club

DIDIER LOCKWOOD (violon) au Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er, avec *Benoît Sourisse* (orgue) et André Charlier (batterie), jusqu'au 5 avril, à 20 h 30 (80 F) et à 22 h 30 (100 F). Tél. : 01-40-26-46-60. ERIC LE LANN (*trompette*), Acoustic Quartet au Petit Opportun, 15, rue des Lavandières Sainte-Opportune, Paris-1er, avec Eric Legnini (*piano*), Rémy Vignolo (basse), Jean-Pierre Arnaud (batterie), jusqu'au 29 mars, 22 h 45. De 50 à 80 F. Tél. : 01-42-36-01-36.

Curiosité. Deux clubs parisiens programment un musicien à demeure pendant trois semaines. Comme autrefois. C'est un pari. Il faut des musiciens qui l'acceptent. Il faut des patrons assez joueurs. Les clubs sont devenus de petits lieux de concert peinards. A Paris comme à New York ou au Japon, la combine est simple : un orchestre, un soir ou deux, quelquefois trois, une petite programmation des familles, un horaire de plus en plus familial. Dans les années 70, les comédiens sourcilleux qui jouaient aux commissaires politiques s'offusquaient que les clubs commençassent si tard, empêchant par le fait l'ouvrier parisien d'écouter Archie Shepp. On se souvient d'un concert homérique de Shepp dans un Riverbop bourré...

Le Riverbop a fermé ses portes. Les clubs commencent de plus en plus tôt. La plupart célèbrent leur rappel au moment où de jeunes écervelés s'aspergent d'after-shave pour rejoindre une rave. Donc, reste à peine une petite mythologie de Jonasz (*« un peu parti, un peu naze, j'descends dans la boîte de jazz »*), quelques fariboles et trois idées reçues. Il est de plus en plus difficile d'entrer au hasard, de traîner sans savoir, ou d'y retourner tous les soirs. A Kansas City, les clubs ne fermaient jamais. Avant d'embaucher, l'ouvrier du Missouri venait se taper un petit air de Count Basie. A Paris, le Petit Opportun est peut-être celui qui, de ce point de vue, garde le plus de constance. L'embauche et la débauche ont changé. L'usage du temps et celui de la nuit, aussi : la pratique sociale et le métier des musiciens. En club, on est nu. Il y a plus d'indulgence, plus de patience et plus d'exigence qu'en concert. Les musiciens en aiment la vérité. On ne triche pas. Le public est sur scène. Le temps ne compte pas. On peut dormir. La parole et l'ivresse ont un autre goût. Si une « impro » doit durer une heure, elle dure une heure. On essaie, on s'essaie, on cherche le son, l'idée. On ne joue pas pour le public. On essaie de jouer la musique.

UN BONHEUR

C'est un bonheur de pouvoir y retourner soir après soir, comme ça, comme on rend visite à un ami. Les musiciens voient des visages connus qu'ils ne connaissent pas. Ils prennent le temps, bricolent, toréent la folie. On les entend parler. On les voit de près. On voit le geste, on mesure la *difficulté*. Lockwood (violon), qui a fait cent sept fois le tour de la planète, retourne au *Sunset* (*Le Monde* du 18 avril 1995), joue tous les soirs deux sets de près de deux heures (endurance), fait un signe à Miles, d'un petit coup de trompette (fantaisie). Le Lann (trompettiste) joue en quartet acoustique (sérieux) jusqu'à 3 heures (énergie), jusqu'à ce que la musique ne vienne plus, joue chaque fois comme s'il jouait pour la première (pour la dernière).

Deux vitesses évolutives : au cours de la nuit et au cours de la semaine. Les choses bougent. Il y a des semaines où l'on joue mieux. Ah oui : il faut faire avec l'accident, la lenteur, le temps qui passe, l'intuition manquée, le chorus qui ne vient pas, la tristesse du jour, la crudité des lieux. Bref, il faut faire avec la musique. Avec la chance. Avec la vie. Ce qui n'est pas commode. C'est pour cela qu'on y va. Qu'on y retourne.

Francis Marmande

Germain Viatte s'explique sur sa mission au sein du musée des arts premiers

L'avenir de la nouvelle institution reste soumis aux impératifs budgétaires

L'ancien directeur du Musée national d'art moderne, chargé du projet de futur musée des arts premiers, s'explique sur sa mission et sur ses désirs. Il lui faut définir ce que va être ce musée, mais aussi déterminer le programme architectural du bâtiment et le statut des personnels et des objets, ce qui est compliqué par la double tutelle culture/éducation nationale, et décider de son autonomie ou de son rattachement à la direction des musées.

L'ANCIEN directeur du Musée national d'art moderne (MNAM) campe dans deux petites pièces, prêtées par l'établissement public du Grand Louvre. Germain Viatte est désormais chargé du projet muséologique de la mission de préfiguration du Musée de l'Homme, des arts et des civilisations, c'est-à-dire du futur musée des arts dits primitifs ou premiers – *que de néologismes !* – voulu par Jacques Chirac. Bien sûr, ce logement est provisoire. On cherche une adresse pour la mission présidée par Jacques Friedmann, ancien président de l'UAP, qui a déjà piloté la commission responsable de la première ébauche du projet.

Stéphane Martin, directeur du cabinet de Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture, en est le vice-président et Serge Louveau, secrétaire général de l'établissement public du Grand Louvre (EPGL), en assure le secrétariat général. Ce dernier dispose, pour l'année 1997, d'une enveloppe de 5 millions de francs octroyée conjointement par la culture et l'éducation nationale. Un membre du Conseil d'Etat, Maurice Meda, est chargé d'imaginer le cadre juridico-administratif du nouvel établissement. Jacques Kerchache, cheville ouvrière du projet présidentiel, est le conseiller de Germain Viatte.

L'improvisation apparente de ses nouvelles fonctions a l'air d'enchanter Germain Viatte. Ce spécialiste de l'art du XXe siècle n'est pas vraiment dépaysé. La connaissance de l'art moderne ne suppose-t-elle pas une certaine familiarité avec ces fameux « primitifs » ? Leur découverte par Derain, Picasso et Matisse ayant eu, il y a près de cent ans, une influence importante dans l'élaboration de l'esthétique contemporaine.

On sait moins que Germain Viatte, alors directeur des musées de Marseille, est à l'origine de la création dans cette ville du Musée des arts africains, américains et océaniens (MAAO). Et qu'il a lancé, à l'époque où il était à l'inspection de la direction des musées de France (DMF), l'inventaire des collections océaniennes dispersées dans une bonne cinquantaine d'établissements.

Et puis, indique-t-il, *« il y a peut-être un parallèle à établir entre le sort fait par les institutions officielles à l'art du XXe siècle et aux arts primitifs. Le Musée de l'Homme et le MNAM sont nés tous les deux en 1937, à l'occasion de l'Exposition universelle. Ces ouvertures avaient été précédées par un fort engouement pour ces formes que beaucoup distinguaient mal tant elles étaient imbriquées dans l'esprit des gens. Ensuite, ces établissements ont connu des hauts et des bas. Le MNAM a fini par rebondir avec l'ouverture du Centre Pompidou, où il s'est finalement installé. Mais il faut se souvenir de l'état du Palais de Tokyo, dont les réserves étaient encombrées de piles de tableaux, au sens strict du terme. Ce dernier, comme le Musée de l'Homme aujourd'hui, était miné par des conflits internes. Ils se sont éteints d'eux-mêmes quand le MNAM a fait sa mutation »*.

La première tâche de Germain Viatte sera effectivement de calmer le jeu du côté du Muséum national d'histoire naturelle, dont dépendent les trois laboratoires (ethnologie, préhistoire et paléontologie-biologie) qui constituent l'actuel Musée de l'Homme. *« Le meilleur moyen d'éteindre le feu,* dit-il, *c'est d'avancer le projet. La commission Friedmann a débouché sur des orientations consensuelles, avec sans doute pas mal de malentendus. Le problème de l'unité du Muséum d'histoire naturelle brandi par son directeur, Henry de Lumley, est à prendre en compte, mais on peut aussi s'interroger sur la réalité de cette unité. A-t-elle un sens sur le plan du travail ? A voir le comportement de certains laboratoires comme celui d'ethnologie, on peut en douter. Quant au vieux débat sur la qualité esthétique ou ethnographique des collections d'art primitif, il me semble complètement dépassé et masque surtout des problèmes de pouvoir et des querelles de personnes. »*

Pourtant ces querelles, et le dédain si longtemps affiché de la DMF pour ces arts « exotiques », ont laissé d'immenses lacunes dans ces collections en partie léguées par l'histoire coloniale de la France, mais aussi par un milieu scientifique appauvri : très peu de conservateurs de musée spécialisés dans ce domaine, des chercheurs arcboutés sur leurs spécialités et coupés du public.

> « Le vieux débat sur la qualité esthétique ou ethnographique des collections me semble complètement dépassé et masque surtout des problèmes de pouvoir et des querelles de personnes »

C'est pourquoi le rôle des grands marchands et des grands collectionneurs, de Paul Guillaume à Charles Ratton, a-t-il été si important dans la découverte, l'étude et la diffusion de ces arts. *« Il faut ouvrir, décrisper ces milieux repliés sur eux-mêmes et qui, si longtemps, ont voulu s'ignorer »*, estime Germain Viatte.

Les groupes de travail qui vont se mettre en place devront tout à la fois réfléchir aux collections – *« Faire l'inventaire de celles qui existent au Musée des arts d'Afrique et d'Océanie* (MAAO) *comme au Musée de l'Homme, destinées à fusionner, déterminer les acquisitions à prévoir, songer aux réserves à créer »* – ; établir un projet muséographique – *« Quel musée pour quel public ? Quels rapports avec la recherche et l'enseignement ? Comment y intégrer la création contemporaine ? »* – ; fixer les relations avec les autres établissements – *« En France, établir des frontières, notamment dans le domaine européen, asiatique et islamique, avec les Arts et traditions populaires, Guimet ou le Louvre ; à l'étranger, nouer des contacts et une collaboration étroite avec nos homologues. »* Il faudra aussi définir le programme architectural du bâtiment ainsi que le statut des personnels et des objets, compliqué en raison de la double tutelle du futur établissement (culture/éducation nationale) et de son autonomie (façon Centre Pompidou) ou de son rattachement à la DMF (ce que cette dernière souhaite).

Quel sera le sort de l'antenne qui doit s'ouvrir au Louvre ? Le président de la République a donné une réponse à Germain Viatte : *« Les salles du Louvre, c'est une exposition d'appel et de reconnaissance. »* Le nouveau musée disposera donc, le temps des travaux, d'une vitrine prestigieuse où seront présentées cent cinquante pièces choisies parmi les quatre aires culturelles au programme : Afrique, Insulinde, Océanie, Amérique amérindienne.

Pierre Rosenberg, le directeur du Louvre, doit être rassuré : les « primitifs » n'encombreront pas longtemps son établissement. Un calendrier prévoit, en effet, pour 1998 la création de l'établissement public, pour novembre 1999 l'achèvement de la vitrine du Louvre et pour 2002 l'ouverture du nouveau musée du Trocadéro.

Emmanuel de Roux

Le Musée de la marine hypothèque le calendrier des grands travaux

L'ÉQUILIBRE du bel échafaudage dont Germain Viatte a la charge risque d'être rompu par le poids du Musée de la marine. La commission Friedmann tenait pour acquis le départ du Musée de la marine (8 000 m²) vers la porte Dorée, laissée vacante par le Musée des arts africains et océaniens (MAAO). Elle avait prévu une enveloppe pour ce déménagement (200 millions de francs) qui s'ajoutait aux 700 millions de francs destinés au réaménagement complet de l'aile Passy du Trocadéro (30 000 m²).

La marine refusant obstinément de rallier son nouveau port d'attache, il a fallu lui en trouver un autre. Plus grand : la marine exige 15 000 m² pour le prix de son départ, qui doit être intégralement financé par le ministère de la culture. Les magasins généraux du quai d'Austerlitz (20 000 m²) font l'affaire. Serge Louveau se heurte alors à un double problème de budget et de calendrier. L'installation de la marine sur les bords de la Seine (non prévue au PAZ – plan d'aménagement de zone – de Seine - Rive gauche qu'il va falloir refaire) et l'indemnisation du Port autonome propriétaire des magasins généraux gonflent considérablement la note finale, qui dépasserait ainsi le milliard et demi de francs. Matignon et Bercy regardent l'opération d'un air effaré.

LE CHOIX DES PRIORITÉS

D'autant que, du coup, le calendrier vole lui aussi en éclats. La marine, qui craint de *« rester en caisse »*, ne bougera, dit-elle, que lorsque son nouveau logement sera prêt. Il ne pourra l'être, dans le meilleur des cas, avant 2001. Ce qui repousse l'inauguration du Musée des arts premiers à 2004... *« Il faut tout réexaminer,* estime Serge Louveau. *Y compris le maintien du Musée de la marine sur place. Dans ce cas, pour gagner de la place, on doit se demander s'il faut laisser les laboratoires à côté du Musée des arts premiers ou les replier au Museum d'histoire naturelle ? Doit-on creuser les réserves sous la colline de Chaillot ou les installer ailleurs ? Si la marine doit partir, faut-il réaliser l'opération d'un bloc ou par tranches ? »* Il rappelle que le Grand Louvre a mis plus de quinze ans à se faire et qu'il y a peut-être de meilleurs emplacements pour le Musée de la marine, dans l'île Seguin par exemple, mais que cela demande du temps. La réponse à toutes ces questions devra être donnée dans un mois.

D'ici là, Matignon recommande vivement au ministère de la culture de dresser une liste de ses priorités pour les dix prochaines années. Sage requête : la Rue de Valois ne peut, avec son maigre budget, se lancer dans une nouvelle politique de grands travaux. Musée des arts premiers, marine, Monuments français, réfection du Grand Palais ou aménagement de l'annexe du ministère rue des Bons-Enfants, il va falloir choisir.

E. de R.

CORRESPONDANCE

A propos de l'art contemporain

NOUS avons reçu de l'essayiste Kostas Mavrakis le courrier suivant :
« Votre page du 15 février consacrée aux *« maîtres censeurs »* de l'*« art contemporain »* contient à mon endroit de graves imputations explicites et insinuées. *« Kostas Mavrakis,* écrivez-vous dans le chapeau, *s'essaie à un éloge de la créativité artistique sous le nazisme, le fascisme ou le communisme stalinien. »* C'est faux. A la page 26 de mon article *[publié dans la revue* Krisis, *NDLR]*, on trouve une condamnation sans équivoque du *« réalisme socialiste »*.

» Dans le passage cité par M. Dagen, j'expliquais pourquoi, après 1945, les institutions culturelles des Etats occidentaux ont marginalisé les héritiers de la grande tradition pour favoriser le non-art. En effet, au-delà du diagnostic, je propose une théorie explicative. En quoi celle-ci, qui fait intervenir les phénomènes de réification, d'autonomisation des instances sociales ainsi que les stratégies des classes dominantes, conduit-elle au *« pire »*, pourquoi est-elle *« détestable »* ? La réponse qu'insinue Dagen ne peut que s'imposer à l'esprit du lecteur : ma théorie est *« détestable »*... parce qu'elle m'amène *« à faire l'éloge de la créativité artistique sous le nazisme... »*, etc. Interprétation renforcée par ces mots : *« Naturellement, Jean Clair n'a aucune sympathie fascisante. »* De telles sympathies iraient donc de soi chez ceux qui figurent au sommaire de *Krisis*, sauf s'ils sont explicitement disculpés (comme Baudrillard) ! Cela revient à dissuader les libraires de diffuser *Krisis* et le public de lire cette revue. Voilà où est la censure. En ce qui me concerne, protester de mes sentiments antifascistes serait incongru étant donné mon passé (et mes publications) de militant révolutionnaire. De toute façon, les critères politiques ne sont pas à leur place dans le domaine de l'esthétique, et il est trop facile d'invalider une idée en arguant des mauvaises fréquentations (supposées) de son auteur. »

CHANSON
THEATRE DE LA VILLE PARIS
THEATRE DE LA VILLE
LES ABBESSES
31 RUE DES ABBESSES PARIS 18
DU 2 AU 13 AVRIL CRÉATION
MAURO GIOIA 90F
NAPOLI MUTA
Voyage à Naples entre chansons et cinéma muet
LOC 01 42 74 22 77

cité de la musique
• son musée
• ses activités
• ses concerts
le violon virtuose
Ensemble Aglaia
Italie baroque
6 avril < 15 h
Porte de Pantin
01 44 84 44 84

CONCERTS

CHATELET
MARDI 25 MARS 20h
Esa-Pekka Salonen, direction
Frank-Peter Zimmermann, violon
Philharmonia Orchestra
RAVEL, LIGETI, BARTOK
Location 01 40 28 28 40

CHATELET
MERCREDI 26 MARS 12h45
Jean-Guihen Queyras, violoncelle
BACH
Location 01 40 28 28 40

CHATELET
JEUDI 27 MARS 20h
Esa-Pekka Salonen, direction
Phyllis Bryn-Julson, soprano
Rose Taylor, mezzo-soprano
Omar Ebrahim, baryton
Gothic Voices
Philharmonia Orchestra
Location 01 40 28 28 40

JEUDI 27 MARS - 20 h 30
SALLE GAVEAU
Vesselina
KASAROVA
Brahms - Schumann - Schubert
Tél. rés. : 01-49-53-05-07

JEUDI 27 MARS - 20 h 45
Centre Culturel Portugais
51, av. d'Iéna 75116 Paris
« Une Flûte à l'Opéra »
par le trio « Vissi d'Arte »
Ana Ester Neves, soprano
Vasco Gouveia, flûte
José Parra, piano
HAENDEL, CALDARA, CESTI
RESPIGHI, PAISIELLO, BOHM
GOUNOD, SAINT-SAENS,
GENIN
GAUBERT, VERDI

CHATELET
VENDREDI 28 MARS 12h45
Christian Tetzlaff, violon
BACH
Location 01 40 28 28 40

MARDI 1er AVRIL - 20 h 30
THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
Orchestre national de Taïwan ROC
Dir. Tah-Sheng Chang
Sol. Chung-Shen Chen
(flûte de Bambou)
NAN CHANG CHIEN
SHUI-LONG MA
TCHAIKOVSKI
Places 60 à 290 F
Etudiants : 40 F

MARDI 1er AVRIL - 20 h 30
SALLE GAVEAU
Massimo
PALUMBO
piano
Solistes de Moscou
Haydn - Boccherini - Trasi - Dvorak
Tél. rés. : 01-49-53-05-07

Maurizio
POLLINI
Dim. 20 avril - 20 h 30
5e Récital cycle Beethoven
Op.57 / Op.78 / Op.79
Op.57 "Appassionata"
Op.81a "Les Adieux"
PLEYEL : 01.45.61.53.00

LUNDI 5 MAI - 20 h 30
SALLE PLEYEL
Unique récital du pianiste
Krystian Zimerman
HAYDN, BEETHOVEN, SCHUBERT
Tél. loc. : 01-45-61-53-00
Places 60 à 290 F - Etudiants : 80 F

هكذا من الأصل

Man Ray à Nice

Rétrospective de l'artiste avec des peintures, photographies, rayogrammes, objets et films

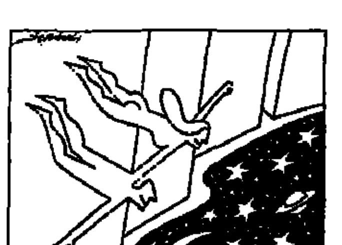

DADAÏSTE puis surréaliste, ami de Marcel Duchamp et de Francis Picabia, l'Américain Man Ray est une figure des avant-gardes qui s'est affirmée durant l'entre-deux-guerres, avec une œuvre corrosive et non dénuée humour, développée aux Etats-Unis puis en France. Le Musée d'art moderne et d'art contemporain de Nice ambitionne de présenter une rétrospective d'un artiste qui a beaucoup fréquenté la Côte d'Azur – d'où sa présence à Nice – et dont les pratiques sont multiples, bien dans l'époque : peintures, photographies, rayogrammes, aérographies, dessins, collages, objets, films, qui courent des années 1910 à 1960, sont rassemblés pour l'occasion. Ainsi, le public peut découvir, outre quelques peintures de ses débuts, des épreuves photographiques originales (*Tonsure, Monument à Sade, Elevage de poussière, Le Sein de Lee Miller, Coat Stand*), la série de dix rayogrammes intitulée *Les Champs délicieux*, des portraits de Philippe Soupault, Robert Desnos, Jean Cocteau, André Breton et plusieurs objets surréalistes comme *Cadeau*, un fer à repasser détourné de sa fonction par une rangée de clous.

★ Musée d'art moderne et d'art contemporain de Nice, promenade des Arts, 06-Nice. Tél. : 04-93-62-61-62. De 11 heures à 18 heures ; jusqu'à 22 heures, vendredi. Fermé mardi. Jusqu'au 9 juin.

UNE SOIRÉE À PARIS

Touré Kunda
Du groupe sénégalais qui fut l'artisan de l'émergence des musiques africaines en France à la fin des années 70, il ne reste que les deux frères fondateurs. Après *Mouslai* (WEA) sorti en 1996 et un passage au Midem, à Cannes, peut-être un nouvel envol ?
Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris 9e. Mº Trinité. 20 h 30, le 24. Tél. : 01-49-95-99-99.

« Enfants de la Terre » *au cirque Christiane Gruss*
Destinée à aider les « maisons tendresse » de l'association Enfants de la Terre, fondée par Yannick et Marie-Claire Noah, une soirée de gala est organisée au cirque Christiane Gruss (jusqu'au 13 avril sur la pelouse de Saint-Cloud). Les artistes du cirque reverseront pour l'occasion l'intégralité de la recette de billetterie.
Pelouse de Saint-Cloud, porte de Passy, Paris 16e. 20 heures, le 25. Tél. : 01-45-20-38-70. Tarif spécial 250 F.

Don Byron
« Music for Six Musicians » est l'un des projets orchestraux du clarinettiste Don Byron. Ici ce sont les arrangements et les rythmes afro-caribéens qui servent de références à sa musique, sans pour autant que l'on tombe dans ce « jazz exotisé » qui est si souvent présenté sous le terme de latin jazz. Don Byron joue la musique d'aujourd'hui, qui emprunte pour partie au jazz. Avec lui, James Zollar à la trompette, le bassiste Leo Traversa, Hector Martinon au piano, Ben Wittman à la batterie et l'un des percussionnistes les plus inventifs et musicaux, Milton Cardona.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 24. Tél. : 01-42-00-14-14. De 120 F à 130 F.

Thomas Patris solo
Simon Goubert, Eric Barret
Sous l'intitulé « Batteries », d'abord un solo de Thomas Patris qui joue sur un ensemble assez *spectaculaire de onze cymbales*, sept fûts et un gong, une composition/improvisation qui place la musique au centre de ses envies ; ensuite c'est Simon Goubert qui jouera en duo avec le saxophoniste Eric Barret, prolongeant ainsi une tradition de rencontres entre les peaux et le souffle qui ont émerveillé le jazz (Ed Blackwell et Don Cherry, Rashied Ali et John Coltrane, Max Roach et Dizzy Gillespie...)
Dunois, 108, rue du Chevaleret, Paris 13e. Mº Chevaleret. 20 h 30, le 25. Tél. : 01-45-84-72-00. 100 F.

The Molecules,
Badgewearer, Rogojine
Une des soirées « rock pas rock » qui font aussi des Instants chavirés un indispensable terrain d'expériences. Déjà réputés dans les réseaux underground on sera attentif aux américains de The Molecules. Au même programme Badgewearer (Ecosse) et Rogojine (venu de Poitiers).
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 26. Tel. : 01-42-87-25-91. 50 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

CHAMANKA
Film franco-polonais-suisse d'Andrzej Zulawski, avec Iwona Petry, Boguslaw Linda, Agnieszka Wagner, Pawel Delag, Piotr Machalica, Alicja Jachiewicz (1 h 50).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

DONNIE BRASCO
Film américain de Mike Newell, avec Al Pacino, Johnny Depp, Michael Madsen, Bruno Kirby, James Russo, Anne Heche (2 h 05).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (reservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; reservation : 01-40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, dolby, 6e (01-46-33-97-77 ; reservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Gaumont Opera Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; reservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; reservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; reservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; reservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; reservation : 01-40-30-20-10) ; Pathe Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

NOUS SOMMES TOUS ENCORE ICI
Film franco-suisse d'Anne-Marie Miéville, avec Aurore Clément, Bernadette Lafont, Jean-Luc Godard (1 h 20).
Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25).

LE SECRET DE ROAN INISH
Film américain de John Sayles, avec *Jeni Courtney, Eileen Colgan, Mick* Lally, Richard Sheridan, John Lynch, Susan Lynch (1 h 43).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

UN AMOUR DE SORCIÈRE
Film français de René Manzor, avec Vanessa Paradis, Gil Bellows, Jean Reno, Jeanne Moreau, Dabney Coleman, Malcolm Dixon (1 h 42).
UGC Cine-cite les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 ; reservation : 01-40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation . 01-40-30-20-10) ; St-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; reservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; reservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alesia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réserv. : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (reservation : 01-40-30-20-10).

Depuis 1894
DU BEAU VÊTEMENT À LA SIMPLE RETOUCHE
LEGRAND
Tailleur sur mesure
Hommes et Dames
Luxueuses draperies
prix agréables
27, rue du 4-Septembre, PARIS 2e
Tél : 01.47.42.70.61

MUSIQUE

Une sélection
de musique classique, jazz,
rock, chanson
et musiques du monde
à Paris et en Ile-de-France

CLASSIQUE

LUNDI 24 MARS

Alexander Melnikov (piano)
Brahms : *Fantaisie pour piano op. 116.* Prokofiev : *Sonate pour piano op. 82.*
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Mº Châtelet. 12 h 45, le 24. Tél. : 01-40-28-28-40. 50 F.

Jessye Norman (soprano),
Mark Markham (piano)
Œuvres de Brahms. Schubert. Poulenc. Carter.
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Mº Ternes. 20 h 30, le 24. Tél. : 01-45-61-53-00. De 200 F à 700 F.

Herbert du Plessis (piano)
Elgar : *Sonatina, In Smyrna.* Bax : *Sonate pour piano n 3.* Hellawell : *Airs, Waters and Floating Islands.*
Les Halles-L'Auditorium, 5, porte Saint-Eustache, Paris-4e. Mº Châtelet-les Halles. 20 h 30, le 24. Tél. : 01-42-36-13-90. Location Fnac, Virgin. 120 F.

Maria Bayo (soprano),
Tatiana Kriukova (piano)
Œuvres de Ravel. Toldra. Rodrigo. Soler. Wolf-Ferrari.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris-8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 24. Tél. : 01-49-53-05-07. De 140 F à 400 F.

MARDI 25 MARS

Trio Grumiaux
Œuvres de Longen. Lekeu.
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris-7e. Mº Solferino. 12 h 30, le 25. Tél. : 01-40-49-47-17. 70 F.

Philharmonia Orchestra
Ravel : *Ma mère l'oye.* Ligeti : *Concerto pour violon et orchestre, Ramifications.* Bartok : *Musique pour cordes, percussions et celesta.* Frank-Peter Zimmermann (violon), Esa-Pekka Salonen (direction).
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Mº Châtelet. 20 heures, le 25. Tél. : 01-40-28-28-40. De 70 F à 230 F.

Orchestre national de France
Roussel : *Suite en fa.* Prokofiev : *Concerto pour piano et orchestre no* 3. Stravinsky : *Divertimento.* Koechlin : *Course de printemps.* Idil Biret (piano), Dorian Wilson (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e. Mº Passy. 20 heures, le 25. Tél. : 01-42-30-15-16. 100 F.

Orchestre Poitou-Charentes
Mozart : *Cosi fan tutte, ouverture, Symphonie KV 543.* Beethoven : *Concerto pour piano et orchestre nº 3.* Lancino : *Divertimento pour orchestre, création.* Dominique Merlet (piano), Xavier Rist (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 25. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 220 F.

Peter Frankl (piano)
Brahms : *Rapsodies op. 79.* Schubert : *Klavierstücke D 946.* Debussy : *Préludes pour piano, livre I.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris-8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 25. Tél. : 01-49-53-05-07. De 105 F à 240 F.

Ensemble orchestral de Paris
Schumann : *Concerto pour violoncelle et orchestre.* Louvier : *Poèmes de Ronsard.* Schubert : *Symphonie nº 1.* Maxime Leforestier (recitant), Truls Mork (violoncelle), Gilbert Varga (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Mº Ternes. 20 h 30, le 25. Tél. : 01-08-00-42-67-57. De 60 F à 190 F.

MERCREDI 26 MARS

Jean-Guihen Queyras (violoncelle)
Bach : *Suites pour violoncelle seul BWV 1009 et 1010.*
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Mº Châtelet. 12 h 45, le 26. Tél. : 01-40-28-28-40. 50 F.

Maria Joao Pires (piano),
Augustin Dumay (violon),
Gerard Caussé (alto),
Jian Wang (violoncelle),
Vincent Pasquier (contrebasse)
Schubert : *Pieces pour alto et piano d'après « die Winterreise », Trio pour piano, violon et violoncelle D 929, Quintette pour piano et cordes D 667 « La Truite ».*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 25. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F a 290 F.

L'Octuor de violoncelles
Villa-Lobos : *Bachianas brasileiras.* Pärt : *Fratres.* Boulez : *Messagesquisse.* Petroi : *Music for Ionesco.* Capon : *A Tempo.* Dusapin : *Loop.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris-8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 26. Tél. : 01-49-53-05-07. 100 F.

JEUDI 27 MARS

Pieter Wispelwey (violoncelle),
Ilton Wjuniski (clavecin)
Vivaldi : *Sonates pour violoncelle et basse continue.* Bach : *Sonates pour viole de gambe et clavecin BWV 1028 et BWV 1029.*
Auditorium du Louvre, acces par la pyramide, Paris-1er. Mº Louvre, Palais-Royal. 12 h 30, le 27. Tél. : 01-40-20-52-29. 60 F.

Quatuor Chilingirian
Indy : *Quatuor à cordes op. 35.* Fauré : *Quintette pour piano et cordes op. 89.* Jeremy Menuhin (piano).
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris-7e. Mº Solferino. 18 h 45, le 27. Tél. : 01-40-49-47-17. 70 F.

Carmen
de Bizet. Béatrice Uria-Monzon (Carmen), Sergei Larin (don José), Gino Quilico (Escamillo), Norah Amsellem (Micaela), Chœur d'enfants de l'Opéra de Paris, Maîtrise des Hauts-de-Seine, Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Frédéric Chaslin (direction), Alfredo Arias (mise en scène), Ana Yepes (chorégraphie).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11e. Mº Bastille. 19 h 30, le 27 mars et les 2, 4 et 7 avril ; 15 heures, le 30. Tél. : 01-44-73-13-00. De 60 F à 610 F.

Philharmonia Orchestra
Ligeti : *Aventures, Nouvelles Aventures.* Machaut. *Grimace.* Tenorista. Solage. *Bittering.* Phyllis Bryn-Julson (soprano), Rose Taylor (mezzo-soprano), Omar Ebrahim (baryton), Gothic Voices, Esa-Pekka Salonen (direction).
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Mº Châtelet. 20 heures, le 27. Tél. : 01-40-28-28-40. De 70 F à 230 F.

Vesselina Kasarova
(mezzo-soprano),
Friedrich Haider (piano).
Œuvres de Schubert. Brahms. Schumann.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris-8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 27. Tél. : 01-49-53-05-07. De 115 F à 300 F.

La Petite Bande
Bach : *Messe en si.* Greta De Reyghere, Marijke Van Arnhem (sopranos), James Bowman (haute-contre), Jean-Paul Fouchécourt (ténor), Jérôme Corréas (basse), Chœur de chambre de Namur, Sigiswald Kuijken (direction).
Versailles (78). Chapelle royale du château. 21 heures, le 27. Tél. : 01-39-20-78-00. De 70 F à 220 F.

VENDREDI 28 MARS

Christian Tetzlaff (violon)
Bach : *Partitas pour violon seul BWV 1004 et BWV 1006, Sonate pour violon seul BWV 1005.*
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Mº Châtelet. 12 h 45, le 28. Tél. : 01-40-28-28-40. 50 F.

Parsifal
de Wagner. Thomas Moser (Parsifal), Kathryn Harries (Kundry), Jan-Hendrik Rootering (Gurnemanz), Wolfgang Schöne (Amfortas), Kristinn Sigmundsson (Klingsor), Gwynne Howell (Titurel), Maîtrise des Hauts-de-Seine, Chœurs et orchestre de l'Opéra de Paris, Armin Jordan (direction), Graham Vick (mise en scène), Ron Howell (chorégraphie).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11e. Mº Bastille. 18 heures, le 28 mars et les 3, 5, 9 et 12 avril ; 15 heures, le 31, jusqu'au 19 avril. Tél. : 01-44-73-13-00. De 60 F à 610 F.

Chœur et orchestre
philharmonique de Radio-France
Schubert : *Symphonie nº 5, Messe D 950.* Joan Rodgers (soprano), Delores Ziegler (mezzo-soprano), Hans-Peter Blochwitz, Donald Kaasch (ténors), Olaf Bär (baryton-basse), Marek Janowski (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Mº Ternes. 20 heures, le 28. Tél. : 01-45-61-53-00. De 70 F à 175 F.

JAZZ

Didier Lockwood Trio
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Mº Châtelet. 20 heures et 22 heures, les 24, 25, 26, 27, 28, 29 et 30 mars et les 1er, 2, 3, 4 et 5 avril. Tél. : 01-40-26-46-60. Location Fnac, Virgin. De 80 F à 100 F.

Debora Sefer
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris-14e. Mº Gaité, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 24. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F a 150 F.

René Urtreger Trio
Le Bilboquet, 13, rue Saint-Benoît, Paris-6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 24, 25, 26, 27, 28 et 29. Tél. : 01-45-48-81-84. 120 F.

Monty Alexander Trio
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 25. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Sorgho
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 25 et 26. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Eric Le Lann Quartet
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris-1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 25, 26, 27, 28 et 29. Tél. : 01-42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

Leni Stern, Dennis Chambers,
Tim Lefevre
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 26. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Terence Blanchard Quintet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris-6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 26, 27, 28, 29 et 31 mars et le 1er avril. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Paolo Fresu Sextet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 28, 29 et 31. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

And his Orchestra,
James Carter Quartet
(avec Lester Bowie
et Hamiet Bluiett)
Noisy-le Grand (93). Espace Michel-Simon, 36, rue de la République. 20 h 30, le 25. Tél. : 01-43-85-66-00. Location Fnac, Virgin. De 70 F à 90 F.

Keith Tippett
Paul Motian, Steve Swallow
et Chris Potter Trio 2000
Pantin (93). Salle Jacques-Brel, 42, avenue Edouard-Vaillant. Mº Aubervilliers-Quatre-Chemins. 20 h 30, le 26. Tél. : 01-43-85-66-00. Location Fnac, Virgin. De 70 F à 90 F.

Dee Dee Bridgewater
Saint-Germain-en-Laye (78). Théâtre Alexandre-Dumas, place André-Malraux. 20 h 45, le 26. Tél. : 01-30-87-07-07. 180 F.

Jeanne Lee
Saint-Ouen (93). Espace 1789, 2, rue Bachelet. Mº Garibaldi, Mairie de Saint-Ouen. 20 h 30, le 27. Tél. : 01-43-85-66-00. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 110 F.

Gérard Lockel Septet
Art Ensemble of Chicago
La Courneuve (93). Centre Jean-Houdremont, 11, avenue du Général-Leclerc. RER B Aubervilliers-La Courneuve. 20 h 30, le 28. Tél. : 01-43-85-66-00. Location Fnac, Virgin. De 70 F à 90 F.

Philippe Deschepper, Didier Petit
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. Mº Robespierre. 20 h 30, le 28. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

ROCK

Entombed, Mary Beats
Salle Valencia (la Cigale), 116, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mº Pigalle. 20 h 30, le 25. Tél. : 01-49-25-89-99. 99 F.

BR5-49
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris-8e. Mº Saint-Augustin. 23 h 30, les 25, 26, 27, 28 et 29. Tél. : 01-42-25-18-06. Entrée libre.

Artefacts
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris-9e. Mº Pigalle. 20 heures, le 27. Tél. : 01-44-92-77-66. 70 F.

TM Stevens
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mº Anvers. 19 h 30, le 28. Tél. : 01-44-92-45-45. 114 F.

The Soul Stirrers of Chicago
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 29. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Social Distortion
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 heures, le 27. Tél. : 01-69-43-03-03. 100 F.

Diabologum
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 h 30, le 28. Tél. : 01-69-43-03-03. 80 F.

CHANSON

Zig'Zinzin
Point-Virgule, 7, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris-4e. Mº Hôtel-de-Ville. 20 heures, les 24 et 25. Tél. : 01-42-78-67-03. 80 F.

Pascal Obispo
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-8e. Mº Opéra, Madeleine. 20 heures, les 24, 25, 26, 28 et 29 ; 15 heures, le 30. Tél. : 01-47-42-25-49. Location Fnac. 160 F.

Giorgio Conte
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris-11e. Mº Bastille. 20 h 30, les 24, 25, 26, 27, 28 et 29. Tél. : 01-47-00-02-71. 132 F.

Cook the Linaar
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris-4e. Mº Bastille. 21 heures, les 24 et 31. Tél. : 01-44-59-82-82. De 30 F à 80 F.

Castafiore Bazooka
La Pépinière Opéra, 7, rue Louis-le-Grand, Paris-2e. Mº Opéra. 19 heures, les 25, 26, 27, 28 et 29 mars et le 1er avril, jusqu'au 19 avril. Tél. : 01-42-61-44-16. De 70 F à 100 F.

Erik Karol
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris-9e. 19 h 30, le 25. Tél. : 01-44-92-77-66. 70 F.

Rioux, Véronique Rivière
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris-2e. Mº Sentier. 20 heures, les 25, 26, 27, 28 et 29. Tél. : 01-42-36-37-27. 110 F.

Le Quatuor
Théâtre du Palais-Royal, 38, rue Montpensier, Paris-1er. Mº Palais-Royal, Bourse. 20 h 30, les 25, 26, 27, 28 et 29 mars et les 1er, 2, 3, 4, 5 et 8 avril ; 15 h 30, le 30 mars et le 6 avril, jusqu'au 30 avril. Tél. : 01-42-97-59-81. De 70 F à 230 F.

L'Ultima Récital
Théâtre Daunou, 9, rue Daunou, Paris-2e. Mº Opéra. 21 heures, les 25, 26, 27, 28 et 29 mars et les 1er, 2, 3, 4, 5 et 8 avril, jusqu'au 30 avril. Tél. : 01-42-61-69-14. De 100 F à 180 F.

Zaniboni
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris-4e. Mº Bastille. 21 heures, le 25. Tél. : 01-44-59-82-82. De 30 F à 80 F.

Souingue !
Théâtre Marigny, Carré Marigny, Paris-8e. Mº Champs-Elysées-Clemenceau. 21 heures, les 25, 26, 27, 28 et 29 mars et les 1er, 2, 3, 4, 5 et 8 avril ; 17 heures, le 30 mars et le 6 avril, jusqu'au 30 avril. Tél. : 01-42-25-20-74. Location Fnac, Virgin. De 120 F à 150 F.

Marc Perrone Trio
Alliance Jazz Club, 7, rue Saint-Benoît, Paris-6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, le 25. Tél. : 01-42-60-23-02. De 80 F à 120 F.

Miossec
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-8e. Mº Opéra, Madeleine. 19 heures, le 27. Tél. : 01-47-42-25-49. 143 F.

Le Cirque
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, les 28 et 29 mars et les 1er, 2, 3, 4 et 5 avril ; 16 h 30, le 30 mars et le 6 avril. Tél. : 01-44-84-44-84. 75 F.

Les Innocents,
Vercoquin
Asnières (92). Théâtre Armande-Béjart, 16, place de l'Hôtel-de-Ville. 20 h 30, le 25. Tél. : 01-47-74-51-11.

Garden Orchestra,
Stéphane Blok
Boulogne-Billancourt (92). TBB, 60, rue de la Belle-Feuille. Mº Marcel-Sembat. 20 h 45, le 25. Tél. : 01-47-74-51-11.

Sardo
Courbevoie (92). Espace Carpeaux, 15, boulevard Aristide Briand. 20 h 45, le 25. Tél. : 01-47-74-51-11. De 80 F à 100 F.

Eddy Mitchell,
Jaune libre
La Défense (92). Foyer de l'Arche, Arche de la Défense. 20 h 30, le 26. Tél. : 01-47-74-51-11.

Gianmaria Testa
Maurepas (78). Espace Albert-Camus, rue de Beauce. 20 h 45, le 25. Tél. : 01-34-82-63-44. 90 F.

Les Années Twist
Rueil-Malmaison (92). Théâtre André-Malraux, place des Arts. 20 h 45, le 25. Tél. : 01-47-74-51-11. De 150 F à 200 F.

MUSIQUES DU MONDE

Schnafti Ufftschick
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris-6e. Mº Saint-Placide, Notre-Dame-des-Champs. 20 h 30, les 24, 25 et 26. Tél. : 01-45-44-41-42. 100 F.

Touré Kunda
Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris-9e. Mº Trinité. 20 h 30, le 24. Tél. : 01-49-95-99-99. 130 F.

Artango
Bobino, 20, rue de la Gaîté, Paris-14e. Mº Gaîté. 20 h 30, le 25, jusqu'au 16 avril. Tél. : 01-43-27-75-75. Location Fnac, Virgin. De 70 F à 120 F.

Sabor a Son
La Coupole, 102, boulevard du Montparnasse, Paris-14e. Mº Vavin. 21 h 30, le 25. Tél. : 01-43-20-14-20. 90 F.

Juan Carlos Caceres
La Chapelle des Lombards, 19, rue de Lappe, Paris-11e. Mº Bastille. 20 heures, le 27. Tél. : 01-43-57-24-24. 70 F.

Afro Celt Sound System
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris-11e. Mº Voltaire. 20 heures, le 28. Tél. : 01-47-00-55-22. 110 F.

Troupe Iqd al-Jalad
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris-5e. Mº Jussieu. 20 h 30, les 28 et 29. Tél. : 01-40-51-38-37. De 80 F à 100 F.

Antonio Rivas y sus Vallenatos
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris-9e. 19 h 30, le 29. Tél. : 01-44-92-77-66. 90 F.

Bulent Ersoy
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-8e. Mº Opéra, Madeleine. 20 h 30, le 30. Tél. : 01-47-42-25-49. De 150 F à 250 F.

Trio Esperança
Choisy-le Roi (94). Théâtre Paul-Eluard, 4, avenue de Villeneuve-Saint-Georges. 20 h 30, le 28. Tél. : 01-48-90-89-79. 100 F.

DANSE

Une sélection à Paris
et en Ile-de-France

Compagnie Josef Nadj
Josef Nadj : *Le Cri du caméléon.*
Sceaux (92). Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau. RER B Bourg-la Reine. 20 h 45, les 24, 25 et 26. Tél. : 01-46-61-36-67. 140 F.

Trisha Brown Company
Trisha Brown : *M. O, Twelwe Ton Rose.*
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4e. Mº Châtelet. 20 h 30, les 25, 26, 27, 28 et 29. Tél. : 01-42-74-22-77. De 100 F à 160 F.

Compagnie Taffanel
Jackie Taffanel : *Tambours voilés.*
Les Ulis (91). Centre culturel Boris-Vian, rue du Morvan. 20 h 30, le 25. Tél. : 01-69-07-65-53. 75 F.

Compagnie Montalvo-Hervieu
José Montalvo : *Paradis.*
Vitry (94). Théâtre Jean-Vilar, 9, avenue Youri-Gagarine. 21 heures, les 25 et 26. Tél. : 01-46-82-83-88. 90 F.

Compagnie Nomades-le Loft
Vevey
Philippe Tréhet : *D'eux.* Serge Compardon : *Con comme la lune, Yes Indeed.*
Montigny-le-Bretonneux (78). Théâtre de Saint-Quentin, place Georges-Pompidou. 20 h 30, les 27 et 28. Tél. : 01-30-96-99-00.

Compagnie Montalvo-Hervieu
José Montalvo : *Double Trouble.*
Orly (94). Centre culturel Aragon-Triolet, 1, place du Fer-à-Cheval. 21 heures, le 28. Tél. : 01-48-92-39-29. 80 F.

Tout le cinéma
36 15 LEMONDE

Parcs d'attractions Expositions Musées Monuments
Sortez informés !
(Thèmes, moyens d'accès, tarifs, horaires...)
2,23 F/mn
3615 LEMONDE

COMMUNICATION

LE MONDE / MARDI 25 MARS 1997

TÉLÉVISION *La diffusion* dans l'émission « Culture Pub » (M 6) d'un « faux journal télévisé » servant à vanter un médicament a mis en émoi les personnels *de France 3.* ● LES SYNDICATS, et notamment la CGT, *ainsi que la Société des journalistes* de la chaîne ont demandé des explications à la direction qui est restée évasive. Tout en comprenant que la chaîne, confrontée à *des restrictions budgétaires*, rentabilise ses équipements, ils veulent *« préserver »* l'image d'un journal qui connaît un réel succès d'audience. ● LA PRÉSIDENCE de France Télévision a diligenté une enquête sur ce faux « 19/20 ». Les premiers éléments de réponse seront fournis au personnel, lundi 24 mars. Ce *« faux JT »* pourrait être le maillon d'une *« filière »,* dont les tarifs seraient, en outre, inférieurs à ceux pratiqués sur le marché.

Le faux « 19-20 » de France 3 provoque des remous à France Télévision

L'utilisation à des fins commerciales de l'image du journal télévisé créé par Henri Sannier scandalise la rédaction nationale de la chaîne des régions. Sous la pression des syndicats et des journalistes, la présidence a commandé une enquête

L'AFFAIRE *du* « *faux* journal télévisé » de France 3 prend de nouvelles proportions. L'utilisation du générique du « 19/20 » et du logo de France 3 pour une *publicité* vantant les mérites d'un médicament anti-dépresseur des Laboratoires *Pfizer est à l'origine* de la polémique (*Le Monde* du 21 mars). Diffusée au sein de l'émission « Culture Pub » « spécial Santé » sur M 6, dimanche 16 mars, ce film publicitaire, destiné à l'origine à 5 000 médecins-psychiatres, met notamment en scène, dans une production réalisée par le réalisateur du « 19/20 », Yves Barbara, une ancienne présentatrice du journal *du soir,* Laurence Piquet – *qui* collabore désormais à l'émission « Matin bonheur » de France 2.

La réaction des journalistes de la rédaction nationale de France 3 a été immédiate. La vente de l'image du « 19/20 », *journal* phare de la chaîne, a provoqué une levée de boucliers des syndicats, principalement de la *CGT,* et de la société des journalistes (SDJ). Si les journalistes, conscients de la pression financière que subit la chaîne du fait des réstrictions budgétaires *qui* lui sont demandées, acceptent *« que, dans un souci de rentabilité des équipements »,* des productions privées soient tournées dans leurs studios, l'utilisation de l'image de leur journal à des fins commerciales reste pour eux *« inacceptable et choquante ».*

Une première assemblée générale a eu lieu, mercredi *19* mars, afin d'obtenir des explications de la part de la direction générale. Devant le caractère évasif des réponses *apportées par Henri* Sannier, directeur de la rédaction *nationale, et Patrick Visonneau, di*recteur adjoint de la rédaction, *(« aucune autorisation de la sorte n'aurait été accordée »),* l'enquête se poursuit. Objectif : comprendre comment un tel détournement de l'image du journal a été rendue possible.

La présidence de France Télévision s'est emparé de l'affaire. Une enquête conduite par Jean-Charles Paracuellos, responsable de l'audit et du contrôle à France Télévision, et chargé lors d'une mission précédente de l'audit financier de France 3, est en cours. Les personnes impliquées dans le tournage de ce « *faux-JT* » ont été entendues dans la journée de vendredi 21 mars. De premiers éléments devraient être donnés aux délégués du personnel, *lundi 24 mars. Une autre assemblée* générale, mardi 25 mars à l'issue du *journal de la mi-journée, devrait* fournir des réponses plus précises aux neuf questions posées par les rédacteurs.

Une dizaine de films du même genre auraient été tournés par les équipes de la chaîne

L'affaire lancée à partir de ce film publicitaire diffusé par M 6, tourné début 1995, pourrait n'être que la partie visible de l'iceberg. Ainsi, des *conducteurs « d'éditions spéciales »*, dont la dernière a été tournée *mardi* 4 *mars, ont été* retrouvés. Ils fonctionneraient sur le même mode, en utilisant des génériques du « 19/20 » et le logo de France 3, avec les mêmes présentateurs. La plupart de ces films publicitaires seraient destinés à un ou deux laboratoires. *Et auraient été* tournés pour la même société de production.

« Ces pratiques remontent à 1992 », selon un responsable CGT. Il y aurait eu une dizaine de films de ce genre – à raison de deux à *trois par an – tournés dans* les locaux de France 3, par les équipes de la chaîne. D'aucuns à France 3 assimileraient ces pratiques à une sorte de « filière », dont la rentabilité financière pour la chaîne pose question. La location du plateau du « 19/20 » aurait *rapporté*, selon les factures montrées aux délégués du personnel, de *23 000 à 30 000* francs par tournage. Un montant inférieur aux tarifs généralement pratiqués. *« On nous répond que ces tarifs sont établis pour chaque projet, par l'administration de la Maison de la radio, selon des barèmes pré-établis »,* indique un membre du personnel. Par ailleurs, la rémunération des personnes ayant participé à ces films n'est toujours pas clairement établie.

« Le but n'est pas de lancer une chasse aux sorcières, précise un responsable de la CGT de France 3. *Il s'agit de sanctionner des fautes graves, si elles ont été commises, afin de préserver l'image du "19/20" ».* Un journal créé par Henri Sannier, qu'une telle affaire fragilise.

Florence Amalou

Le Sportel de Monaco s'offre une version américaine

LA CROISSANCE du marché des programmes sportifs est telle que le Sportel, rendez-vous international du sport et de la télévision qui a lieu chaque automne à Monaco depuis sept ans, a dû se dédoubler cette année. Dans la Principauté, le nombre des participants a augmenté de 25 % par an depuis 1993, pour atteindre le chiffre record de 400 sociétés représentées en 1996 (chaînes de télévision, fédérations sportives, sociétés de gestion de droits, etc.). Les responsables du marché monégasque ont donc décidé de créer Sportelamerica, dont la première édition se tient du 24 au 26 mars à Miami (Floride).

Près de quatre cents participants, représentant cent cinquante-six sociétés de trente-cinq pays, ont répondu à l'invitation. *« Nous avions pensé à l'Asie pour ce second rendez-vous annuel,* explique David Tomatis, vice-président délégué du Sportel, *mais nous avons donné priorité au continent américain, et en particulier à la Floride, pour toucher une clientèle sud-américaine qui est peu représentée à Monaco. Miami est une plaque tournante vers ce continent, qui connaît une grosse expansion de la télévision et une forte demande de programmes sportifs. »* Certains ne font le voyage que par curiosité, ou pour poser un premier jalon. C'est notamment le cas de UFA-Sport, une filiale de CLT-UFA spécialisée dans les droits de télévision. *« Le centre de gravité de notre activité est l'Europe, où nous réalisons 99 % de notre chiffre d'affaires,* reconnaît Herman Richter, directeur du marketing. *Nous possédons les droits de Wimbledon, ceux du championnat d'Allemagne de football et des principaux meetings d'athlétisme européens. Toutefois, Sportelamerica peut être une première expérience intéressante, car les pays d'Amérique latine s'intéressent beaucoup au football. »*

FOOTBALL AMÉRICAIN PARTOUT

Qu'importe la forme du ballon, la Fédération américaine de football – National Football League (NFL) – dont les matches de championnat, et en particulier le Superbowl, sont diffusés par les télévisions du monde entier, a été parmi les premières entreprises à souscrire à la version américaine du Sportel. *« Notre objectif est d'y rencontrer les diffuseurs sud-américains,* dit Ann Murray, vice-présidente de la NFL, chargée de la diffusion internationale. *Nous sommes déjà très implantés au Mexique, qui diffuse le Superbowl en direct depuis vingt-quatre ans, mais nous espérons nous renforcer en Argentine et au Brésil. »*

Depuis 1989, les pays dans lesquels la National Football League comercialise ses événements sont passés de trente-cinq à cent soixante-quinze, soit une expansion de... 500 % en huit ans. La popularisation du football américain s'appuie sur le foisonnement des nouvelles télévisions, dont le succès s'appuie souvent sur les programmes sportifs. La NFL sera à nouveau à Monaco du 21 au 24 septembre : *« l'Europe est un de nos meilleurs clients. Nous travaillons avec Canal Plus en France et en Espagne, avec Premiere en Allemagne, BSkyB en Grande-Bretagne, etc.,* dit Ann Murray. *Et Sportel est un marché qui a progressé de manière significative depuis deux ou trois ans. »*

Une importante société comme la National Basket Association, la prestigieuse NBA présidée par David Stern, a compris depuis longtemps l'efficacité du Sportel et du Sportelamerica, ces marchés très spécialisés où détenteurs de droits et diffuseurs parlent le même langage du sport business. Le montant des transactions générées par ces manifestations reste inconnu, mais, estime David Tomatis, *« l'intérêt croissant pour ces marchés indique que les chiffres d'affaires doivent suivre ». « Au point,* ajoute-t-il, *que la NBA ne participe même plus aux marchés généralistes que sont le MIP-TV à Cannes ou le Natpe à La Nouvelle-Orléans. »*

Jean-Jacques Bozonnet

« Ouest-France » rachète des gratuits du groupe Hersant

LE GROUPE de journaux gratuits Spir Communication, filiale de *Sofiouest, société* holding du quotidien breton *Ouest-France,* vient de signer un protocole d'accord devant aboutir au rachat de quatre journaux gratuits et de trois centres de distribution qui dépendent actuellement de la Socpresse (Groupe Hersant). *Il* s'agit des gratuits *44 Annonces* (Nantes), *La Gazette* et *Liberté Services* (Lorient) et du *Chouan* (La Roche-sur-Yon). *Les quatre titres, qui* emploient 250 salariés, réalisent un chiffre d'affaires annuel d'environ 30 millions de francs.

Cette *cession s'incrit dans* la restructuration régionale menée par le groupe Hersant dans l'Ouest. Il y possède notamment *Presse-Océan* (Nantes), *Le Courrier de l'Ouest* (Angers) et *Le Maine libre* (Le Mans), ces deux derniers titres ayant *été* rachetés il y a quelques années au groupe Amaury, alors que *Ouest-France* s'y intéressait aussi. La cession de ces activités de presse gratuite va dans le sens de la volonté affichée par le PDG de la Socpresse, Yves de Chaisemartin, de céder des *« actifs non stratégiques »* susceptibles de désendetter le groupe.

Spir Communication a enregistré en 1996 un chiffre d'affaires de 1,2 milliard de francs, en augmentation de 18,3 % par rapport à l'année précédente, et un résultat net de 160 millions de francs (131,4 millions en 1995. La société a absorbé le groupe de presse gratuite Carillon SA, lui-même filiale de Sofiouest, en juin 1996. *Le* chiffre d'affaires de Spir Communication est réparti entre ses 103 journaux gratuits diffusés dans une quarantaine de départements, la distribution d'imprimés et les activités d'impression.

Confiant en la progression de ses résultats en 1997, qui devraient osciller entre 2 % et 4 %, le groupe de presse gratuite d'Ouest-France envisage *à la fois de développer* les petites annonces et d'occuper une position dominante dans le secteur des coupons – le couponing, activité *« hors-média »* en pleine expansion en France.

Les entreprises françaises commencent à utiliser le lobbying comme instrument de relations publiques

« UN DE NOS CLIENTS nous a chargé de "sauver" 6 millions de francs liés à l'augmentation de sa taxe professionnelle en nous demandant d'amener la municipalité à revenir sur sa décision », indique Odile Vernier, directrice générale de l'agence de *« public relations »* (PR) Beau fixe. La rémunération de l'agence sera fonction de la réduction obtenue. Cet exercice périlleux, n'effraie pas le moins du monde la responsable de l'agence : *« Le risque est nul »,* affirme-t-elle. Une telle confiance lève un voile sur la montée en puissance des pratiques de lobbying en France.

Le chiffre d'affaires des cabinets de conseil en lobbying aurait augmenté de 20 % par an ces deux dernières années dans un marché hexagonal qui est largement inférieur à celui des Etats-Unis, mais équivalent à celui de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne. Selon l'Association française des conseils en lobbying (Afcel), le lobbying consiste à privilégier un intérêt particulier (entreprise, association, syndicat professionnel, corporation) par rapport à l'intérêt général en *« influençant, de façon détournée ou ouverte, les décisions des pouvoirs publics ».*

Aux Etats-Unis, cette pratique de communication est devenue incontournable. *On prête d'ailleurs* aux lobbies américains d'avoir « fait » réélire Bill Clinton à force de dollars (*Le Monde* du 25 février). *Les cabinets* ont pignon sur rue et les départements spécialisés intégrés aux entreprises sont systématiquement consultés *« afin de prévenir les contentieux ».*

Fait significatif : *« lorsqu'elle s'implante à l'étranger, les deux premiers rendez-vous pris par une entreprise américaine le sont d'abord avec un avocat et un cabinet PR »,* indique Tim Wallace, *executive vice-president* de l'agence new-yorkaise Makovsky. Si, Outre-Atlantique, changer les lois, faire fléchir les politiques et influencer la stratégie des concurrents est monnaie courante, cette technique n'est *pas ouvertement* pratiquée dans l'Hexagone.

En France, le lobbying – *« un terme terriblement péjoratif »* – fait encore partie des tabous. Toutefois, les entreprises françaises, soucieuses de faire entendre leur voix auprès de la *Commission* européenne à Bruxelles, semblent peu à peu s'y mettre. Elles étaient une cinquantaine, et non des moindres (CPC France, Motorola,IBM, Pechiney, etc.) à se réunir, jeudi 20 mars, sous l'égide de la chambre de commerce franco-américaine sur le thème « Relations publiques françaises et relations publiques américaines : similitudes et différences ».

CAISSES DE RÉSONANCE

De l'aveu même des organisateurs, l'affluence était inattendue. Car la réflexion stratégique (choix d'une implantation, gestion ou prévention d'une crise, communication environnementale et lobbying) constitue encore en France une fraction marginale du chiffre d'affaires des cabinets de PR. Un sentiment partagé par d'autres agences : *« Le lobbying est considéré comme une activité stratégique, même si elle reste pour l'instant marginale en terme de revenus »,* atteste Nicolas Beillet Le Béhérec, consultant en lobbying à l'agence Décision communication (groupe Omnium).

Le décalage avec les Américains s'explique, en partie, par la jeunesse d'une discipline, synonyme de trafics d'influence pour les Européens. Le lobbying est *« un vrai métier »,* clament cependant les professionnels, qui aiment adopter un ton pédagogue. *« Notre travail consiste à trouver le bon interlocuteur au bon moment, avec les bons arguments »,* résume Nicolas Beillet Le Béhérec, qui *« ne croit pas que l'efficacité du lobbying repose uniquement sur le carnet d'adresses ».*

Les lobbies utilisent les médias comme une *« caisse de résonance » : « 80 % des communiqués de presse sont repris tels quels par les journaux »,* remarque Odile Vernier. En outre, certaines entreprises vont jusqu'à faire passer des « reportages » aux banques de programmes audiovisuels internationales qui fournissent, pour les plus importantes, le quart des images diffusées dans le monde par les journaux télévisés.

Les *« public affairs »* (autre appellation du lobbying) sont devenues tellement stratégiques pour les entreprises qu'elles refusent de faire appel à un prestataire extérieur. Elles possèdent alors leurs propres cellules qui officient localement *mais* dépendent hiérarchiquement des directions générales. *« Les* public affairs *exigent une connaissance approfondie de l'entreprise et de ses besoins qui, pour des raisons stratégiques, ne peuvent être déléguées »,* explique Louis Brousse, président de Motorola-France.

En l'occurrence, le contrôle des pouvoirs *publics sur les entre*prises de radio-communication en matière d'attribution de spectres de fréquences, les *« oblige à entretenir un dialogue indispensable avec eux ».* Mais chaque jour surgissent de nouveaux contre-pouvoirs (groupes de consommateurs ou de pression) qui veillent au grain. *« Une entreprise, dans un pays démocratique, démarre avec la permission du public et existe par son approbation »,* rappelle, un tantinet moralisatrice, la plaquette de l'agence Makovsky.

Fl. A.

Les quatre disciplines

Le métier de conseil en lobbying, défini en France par une charte déontologique, comprend quatre disciplines : « le monitoring », qui recense au jour le jour l'évolution des réglementations afin de *« pouvoir donner à tout moment au client la position d'un homme politique sur un sujet donné »* ; « l'instruction », qui *« traduit en langage macro-économique des préoccupations d'entreprises »* ; « l'intermédiation », phase d'échanges avec les politiques dans les couloirs des assemblées ; et enfin « la communication institutionnelle », chargée de créer *« un environnement médiatique propice ».*

Un échange Kirch-Canal Plus soumis à l'accord de la CLT-UFA

LE GROUPE KIRCH a démenti, vendredi 21 mars, la rumeur de vente d'une part de ses 5,4 % dans Mediaset, holding audiovisuelle contrôlée par la Fininvest de Silvio Berlusconi. *« Nous ne vendons pas, nous n'avons rien vendu et nous restons actionnaires de Mediaset »,* a affirmé un porte-parole du groupe allemand. Toutefois, un pacte conclu en juillet 1995 permet aux actionnaires de Mediaset de réaliser leurs participations à partir du 12 avril. Stable dans Mediaset, le groupe Kirch n'en reste pas moins *« ouvert à une solution raisonnable dans Telepiù et Premiere ».*

Canal Plus, qui veut contrôler la chaîne italienne Telepiù, est candidate à la reprise des 45 % *détenus par Kirch. A mi-avril*, *grâce à* sa fusion avec NetHold, la chaîne cryptée détiendra 45 % de Telepiù. Majoritaire, Canal Plus pourrait *« éventuellement faire de la place à un actionnaire italien ».* La Stet, opérateur public de téléphone, *« a déjà manifesté son intérêt »,* selon Canal Plus. Mais cette opération devrait être simultanée avec la reprise par Kirch de la participation de Canal Plus dans la chaîne allemande Premiere, ce qui *exige l'accord de la CLT-UFA*, actionnaire de Premiere (37,5 %) aux côtés de Canal Plus (37,5 %) et Kirch (25 %). *« CLT-UFA n'a pas fait connaître son accord »,* indique Canal Plus.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : le gouvernement polonais, qui a dénoncé récemment un accord préliminaire avec Hachette Distribution Service (Lagardère) *sur la reprise du distributeur de journaux* Ruch en Pologne, a lancé en fin de semaine une *« invitation ouverte aux négociations ».* La procédure précédente est close sans résultat, ce qui suscite une protestation de deux des trois syndicats des employés. Les acquéreurs *potentiels* de Ruch doivent *manifester* leur intérêt au plus tard le 28 mars et le ministère du Trésor polonais fera une première sélection de participants le 3 avril, avant la remise des *offres préliminaires le* 18 avril.

■ **JOURNALISTES** : La trentième assemblée générale annuelle de l'Association des journalistes de l'information sociale (AJIS) a réélu samedi 22 mars à sa présidence Guy Bernière (AFP) pour un troisième *mandat. Le comité directeur se* compose de Laetitia Van Eeckout (pigiste au *Monde),* Annie Katz (groupe Liaisons), Marie-Laure Hergès *(Le Peuple)* trésorière et Jean-Marc Plantade *(Le Parisien).* L'AJIS a aussi présenté la nouvelle édition 1997 de son annuaire.

هكذا من الأصل

Face au crible

par Alain Rollat

ON PEUT FAIRE DIRE n'importe quoi aux images. Il suffit de les trier et de les accommoder à la sauce du parti pris.

Si je veux ajouter au discrédit des hommes politiques, je peux dire que le face-à-face entre Edouard Balladur et Laurent Fabius, arbitré par Anne Sinclair, dimanche soir, sur TF 1, était l'exemple type de la confrontation politicienne sans intérêt. Il me suffit de relever qu'Anne Sinclair avait invité les deux anciens premiers ministres à formuler des propositions « *claires* » contre le chômage et que, en guise de réponse, elle a obtenu, de l'un, une envolée creuse sur l'obligation de « *faire la guerre* » à cette « *catastrophe* » en dotant la France d'un « *nouveau moteur* » capable de relancer la croissance économique pour « *satisfaire les besoins des Français* » en leur donnant « *plus de pouvoir d'achat* », et, de l'autre, un couplet mou sur la nécessité collective de « *retrouver plus de confiance, plus d'optimisme et davantage de libertés* » afin d'entreprendre sans délai les « *profondes réformes* » qui permettront à la France de « *s'adapter au reste du monde* »...

Si je veux démontrer que ce face-à-face était une parfaite illustration de la politique-spectacle, il me suffit de dire que les deux hommes, en manque d'idées nouvelles, ont surtout échangé des gracieusetés. Et qu'en ce domaine M. Balladur, qui avait traité M. Fabius de « *passéiste* », n'eut pas affaire à un ingrat puisqu'il fut lui-même renvoyé à son propre passif. Sans qu'on sache toutefois lequel des deux avait raison, Anne Sinclair les ayant alors priés, pour cause d'Audimat, de ne pas citer « *trop de chiffres* ».

Et, si je veux conclure d'une façon assassine, il ne me reste plus qu'à citer M. Fabius : « *Je crains que nous ne tournions en rond.* » Pour le seul plaisir d'ajouter que la crainte de l'ancien premier ministre socialiste était parfaitement fondée, vu qu'un tel débat n'était pas de nature à faire avancer les choses...

Mais peut-on reprocher à la télévision de privilégier la forme au détriment du fond et lui faire procès quand elle cherche à faire prévaloir les idées sur les images, les programmes sur les personnes, les opinions sur les émotions ? Peut-on regretter que la télévision se complaise dans les faux débats, où les gens ne s'opposent que de manière convenue, ou dans les débats faussement vrais, où trop souvent le présentateur censure ses interlocuteurs en leur imposant les lois de l'urgence, de la brièveté, etc., et la clouer au pilori dès qu'elle offre la possibilité d'échanges argumentés ? Peut-on déplorer que la télévision confonde trop facilement la communication univoque et l'information pluraliste, puis lui faire grief de vouloir revenir aux sources du débat public ?

Ce face-à-face Balladur-Fabius ne laissera aucune trace dans l'histoire de France, mais, à défaut de s'être accordés, ces deux-là se sont au moins écoutés, ils ont vraiment dialogué, et ils l'ont fait en cherchant plus à convaincre qu'à plaire. On en avait perdu l'habitude.

Les « trimardeurs du nucléaire » sur Planète

Pendant un an, Catherine Pozzo Di Borgo a suivi quatre salariés itinérants affectés à la maintenance saisonnière du parc de centrales nucléaires d'EDF

PLUS DE VINGT-MILLE personnes appartenant à un millier d'entreprises sous-traitantes assurent la maintenance du parc nucléaire d'EDF, en particulier pendant les mois d'été, lorsque les centrales sont arrêtées le temps de les recharger en combustible. 20 % de ces salariés « *directement affectés aux travaux sous rayonnements ionisants* » (DATR) ont un statut précaire, et la même proportion intervient sur trois sites ou plus. Pendant un an, en 1994 et 1995, Catherine Pozzo Di Borgo a suivi quatre de ces « nomades » et leur famille.

Son film *Arrêt de tranche ou les trimardeurs du nucléaire* commence l'été. Du fait de l'habitat en caravane, la vie prend une allure de vacances. Mais les conditions de travail sont dures. Les combinaisons, « *type Mururoa ou canari, sont difficiles à supporter* », les rythmes de travail trop élevés. Et le risque d'irradiation est omniprésent. « *On est là pour faire la merde* », résume l'un des sous-traitants, qui dénonce le « *canyon* » qui le sépare des agents d'EDF. Ils ont « *tous les avantages* » et font ce qui est « *propre et net* ». De fait, le niveau d'exposition des salariés sous-traitants est près de trois fois plus élevé que celui des agents d'EDF.

Le statut précaire a aussi des répercussions sur la famille. Il faut parfois décamper du jour au lendemain. Les enfants sont ballottés d'une école à l'autre. Mais les départs précipités, avec un contrat à la clef, sont préférables au chômage des mois d'hiver, lorsque les centrales tournent à plein régime. Selon qu'il s'agit d'un « *grand déplacement* » ou non, le salaire varie du simple au double.

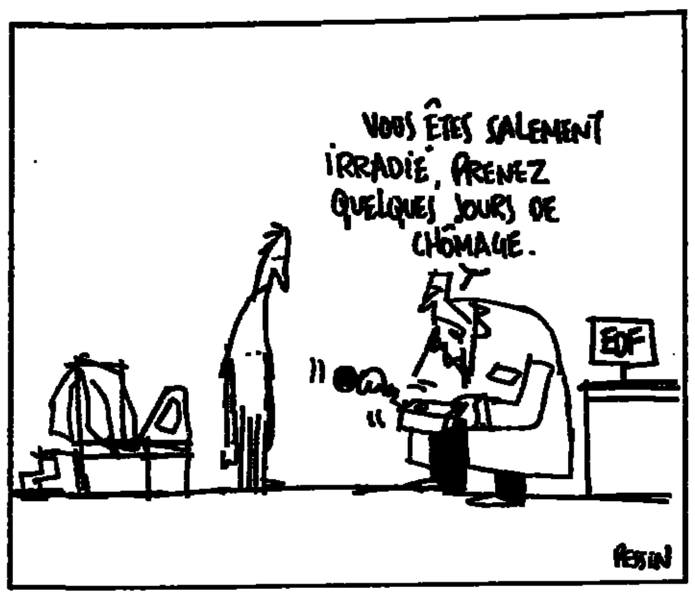
VOUS ÊTES SALEMENT IRRADIÉ, PRENEZ QUELQUES JOURS DE CHÔMAGE.
EDF
PESSIN

DOSES D'IRRADIATION

Un couple qui a acheté une maison explique comment il se trouve pris à la gorge. Le ménage à peine installé, le mari a été mis à pied. Pour s'en sortir, il envisage de reprendre la route. Yvon, « mécano d'entretien » depuis six ans, déclare qu'il a tiré un trait sur le nucléaire et qu'il s'oriente vers d'autres secteurs. Mais la réalisatrice signale qu'après quelques mois il devra reprendre le chemin des centrales.

Depuis peu, les syndicats dénoncent cette précarité et réclament d'EDF qu'elle réintègre les activités de sous-traitance. Ils soulignent également le risque de gestion de l'emploi par la dose d'irradiation : les ouvriers dont le niveau d'exposition aux rayonnements, mesuré par un film et un enregistreur électronique, approche de la limite réglementaire, risqueraient de ne pas retrouver d'embauche. EDF et les employeurs des sous-traitants récusent ces accusations. Ils ont cependant signé récemment une « charte de progrès » (*Le Monde* du 23 janvier) qui a pour objet d'améliorer les conditions de travail des sous-traitants. EDF s'est aussi engagée à étaler dans le temps les opérations de maintenance.

Cette charte a coïncidé avec un projet du ministère de la santé visant à interdire, comme dans le secteur de l'amiante, le recours à des emplois précaires (intérim et contrats à durée déterminée) dans les zones contrôlées des centrales nucléaires. Cette solution est vivement critiquée par EDF, les entreprises sous-traitantes et les sociétés d'intérim, qui estiment qu'elle aura des effets pervers en matière d'emploi.

Dans un rapport parlementaire consacré à la radioprotection des travailleurs extérieurs, Claude Birraux, député (UDF) de Haute-Savoie, prône une autre voie, déjà évoquée par le ministère du travail et les syndicats. Elle consisterait à fixer une limite de dose au prorata de la durée du contrat temporaire. Le député se défend d'esquiver la question de la précarité, dont il pense que « *malheureusement* » elle continuera à se poser. Même si le film ne fait pas référence à ces récents développements, les « tranches de vie » découpées par la caméra de Catherine Pozzo Di Borgo restent d'actualité, et les témoignages, bien qu'unilatéraux, exemplaires.

Hervé Morin

★ ***Arrêt de tranche ou les trimardeurs du nucléaire*, Planète, mardi 25 mars à 19 h 10, mercredi 26 à 20 h 35, jeudi 27 à 22 h 10, vendredi 28 à 8 h 25, samedi 29 à 10 h 30, dimanche 30 à 1 h 10.**

LUNDI 24 MARS

TF 1

20.45

C'EST L'HOMME DE MA VIE !
Téléfilm de Pierre Lary, avec Véronique Jannot (105 min). 854960
Une femme recherche son fiancé, un chômeur, qui a volontairement disparu. Lasse d'attendre son retour, elle s'apprête à se marier...

22.30

MODE DE VIE
Magazine
Enquête dans les prisons pour criminels sexuels. Invité : Jacques Toubon (105 min). 3758881

0.15 Ex libris. Magazine
Thème : voyages initiatiques.
S. Rushdie, Y. Queffelec, D. Van Cauwelaert, J. Lanzmann, S. Tamaro, L. Thouin (70 min). 9272670

1.25 Spécial sport. Rugby à sept. 2.00 et 3.00, 3.40 TF 1 nuit. 2.10 7 sur 7 (rediff.). 3.10 Cas de divorce. Série. 3.50 et 4.25, 5.15 Histoires naturelles (rediff.). 4.55 Musique (20 min).

France 2

20.55

MARION DU FAOUËT
Téléfilm de Michel Favart, avec Carole Richert, Laurent Malet [2/2] (110 min). 7136811
Après avoir échappé de peu à la pendaison, Marie retourne au Faouët où sa mère et ses filles ont été expulsées du repaire.

22.45

FRANCHEMENT
Magazine présenté par Arlette Chabot et Alain Duhamel. Invité : Lionel Jospin (75 min). 873095

0.00 Journal, Bourse, Météo.
0.20 Le Cercle de minuit. Magazine. Spécial Raoul Ruiz (70 min). 1729361

1.30 Histoires courtes. Court métrage. Variations 97. 2.25 D'un soleil à l'autre. Magazine. 2.55 Urti. Documentaire. Droit et réalité de l'école en Côte-d'Ivoire. 3.10 24 heures d'info. 3.20 Météo. 4.30 Aux marches du palais. [2/2] J. F. Kennedy. 4.40 Don Quichotte. Série. [4/5] (55 min).

France 3

20.50

LES PATATES ■ ■
Film de Claude Autant-Lara, avec Pierre Perret (1969, 100 min). 577960
Le volet campagnard de la chronique des années noires commencée avec La Traversée de Paris.

22.30 Journal, Météo.

23.05

TOPAZE
Théâtre.
Pièce de Marcel Pagnol, enregistrée au Théâtre Montansier de Versailles. Avec Francis Perrin, Axelle Abbadie, Jean-Pierre Darras (140 min). 1225279
La pièce de Marcel Pagnol, mise en scène par Francis Perrin, qui interprète également le rôle-titre.

1.25 Lignes de mire. Magazine (rediff.). 2.25 Musique graffiti. Magazine. Soirée jazz : *Speak Tow* par Alain Jean-Marie Trio, Alain Jean-Marie piano, Ricardo del, Fra, basse, John, Betsch, batterie et Eric Barret saxo (25 min).

Arte

20.45

LES YEUX NOIRS (OCI CIORNIE) ■ ■
Film de Nikita Mikhalkov, avec Marcello Mastroianni (1986, v.o., 110 min). 129786
Inspiré de plusieurs récits de Tchekhov et construit sur des retours en arrière, ce film est un hommage à Federico Fellini.

22.35 Kinorama. Magazine.

22.55

▶ LE MANUSCRIT TROUVÉ À SARAGOSSE ■ ■ ■
Film de Wojciech J. Has, avec Zbigniew Cybulski, Kazimierz Opalinski (1964, N., v.o., 175 min). 44111163
En 1808, lors du siège de Saragosse, deux soldats ennemis trouvent, dans une vieille maison, un manuscrit étonnant.

1.45 Court-circuit. **Contacts**, court métrage israélien de David Noy (1996, v.o.) ; **I Love London**, court métrage britannique de Nick Turvey (1996, v.o.) (25 min). 1711019
2.10 7e Art bis. **Au bord du lac**, de P. Bokanowski (1993) ; **Aria**, de Y. Giannikian et A. Ricci-Lucchi (1994) ; **Animali criminali**, de Y. Giannikian (1994) ; **Dérive**, de V. Barry (1993) (rediff., 30 min).

M 6

20.45

TURNER ET HOOCH ■
Film de Roger Spottiswoode, avec Tom Hanks, Mare Winningham (1989, 110 min). 127328
Un film policier de série que la présence du cabot rend parfois amusant.

22.35

BLACK SCORPION
Téléfilm △ de Jonathan Winfrey (100 min). 7162873
Une femme inspecteur de police est suspendue pour avoir fait preuve de violence pendant l'interrogatoire du meurtrier de son père, ancien flic lui aussi.

0.15 Deux flics à Miami. Série O.
1.00 Jazz 6. Magazine. Michel Portal et Louis Sclavis (65 min). 3325336

2.05 Best of. 3.05 Fréquenstar. Magazine. Véronique Sanson. 3.35 Oh, les girls ! Documentaire. 4.40 Broadway magazine. Documentaire. 5.30 Fan de. Magazine (rediff.). 5.55 Turbo. Magazine (rediff., 25 min).

Canal +

20.35

USUAL SUSPECTS ■ ■
Film de Bryan Singer, avec Stephen Baldwin (1995, 100 min). 618960
Série noire moderne, fascinante et passionnante par son interprétation.

22.15 Flash d'information.

22.25

LE JOURNAL DES OSCARS
La 69e cérémonie des Oscars (60 min). 9775927

23.25 La Folie du roi George ■ ■ *Film de Nicholas Hytner* (1994, v.o., 104 min). 4462540
1.10 Blue Sky ■ Film de Tony Richardson (1994, 100 min). 1962106
2.50 Les Oscars 1997 (190 min). 21189328
6.00 Michèle Morgan, une étoile aux yeux bleus (rediff., 50 min). 9027212

Radio

France-Culture

20.30 Le Grand Débat. Faut-il éteindre sa télé ? 2. Avec Alain Rémond, Dominique Wolton, Hervé Brusini, Pierre-André Boutang, Pascale Breugnot.
21.30 Fiction. Une heure chez Courteline. 1. Le commissaire est bon enfant et La Peur des coups.
22.40 Toit ouvrant. Le magazine qui décoiffe.

0.05 Du jour au lendemain. Antoine Vitez (*Les Ecrits sur le théâtre*). 0.48 Les Cinglés du music-hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.30 Concert. Donné en direct d'Anvers, par le Chœur de Chambre de Namur et la Petite Bande, dir. Sigiswald Kuijken : Messe en *si mineur*, de Bach ; Greta de Reyghere et Marijke Van Arnhem, sopranos, James Bowmann, alto.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Entre les lignes.

0.00 La Rose des vents. Extrait du concert donné le 23 février, au théâtre de la Ville. Inde : Shivkumar Sharma, santour, Shaafat Ahmed Khan, tabla. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Gérard de Nerval. Œuvres de Berlioz, Weber, Liszt, Meyerbeer, J. Strauss, Schubert, Liszt, Wagner.

22.30 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Janequin, Mozart, Spohr, Gluck, Alkan. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.30 The Most Toys.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.15, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 1.15 No Comment. 23.45 Odéon. 0.15 Eurozoom. 0.45 Sportsweek. 1.45 Art collection.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA

○ Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

ABONNEZ-VOUS
et économisez jusqu'à 294 F
soit 42 numéros gratuits

1 AN - 1890 F
au lieu de 2 184 F*

* Prix de vente au numéro. (Tarif en France métropolitaine uniquement)

BULLETIN - RÉPONSE

Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

☐ 3 MOIS - 536 F au lieu de 546 F ☐ 6 MOIS - 1 038 F au lieu de 1 092 F ☐ 1 AN - 1 890 F au lieu de 2 184 F

Je joins mon règlement soit : ________ F 701 MQ 001
☐ par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde
☐ par carte bancaire N°
Date de validité Signature :
Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Localité : Pays :

TARIFS HORS FRANCE

	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne	USA - CANADA
1 AN	2 086 F	2 960 F	« Le Monde » (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518 Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. 800-428-30-03
6 mois	1 123 F	1 560 F	
3 mois	572 F	790 F	

Pour tout autre renseignement concernant : le portage à domicile, la suspension de votre abonnement pendant les vacances, un changement d'adresse, le paiement par prélèvement automatique mensuel, les tarifs d'abonnement pour les autres pays étrangers.
Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à :
LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc
60646 Chantilly Cedex

TV 5

20.00 Thalassa (France 3 du 21/3/97).
21.00 Enjeux - Le Point.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Le monde est à vous. Invité : Enrico Macias (France 2 du 16/3/97).
0.00 Coup de cœur francophone.

Planète

20.35 Une seule vie, un seul corps.
● Le Monde daté mercredi 26.
21.25 La Mare au Canard.
23.00 Comment vraiment aider le tiers-monde.
23.30 Vapeurs d'empire.
0.00 Sous les rochers, Dinant.

Animaux

20.00 Planète sauvage. Odyssée californienne.
20.30 Beauté sauvage. Le puma.
21.00 Monde sauvage. Le roi des félins.
21.30 Le Vagabond. La chasse.
22.00 Le Phoque gris.
23.00 Beauté sauvage. L'Afrique des Lycaons.
23.30 Monde phénoménal. Safari africain.
0.00 Monde sauvage. Le lagopède.

Paris Première

20.00 et 0.35 20 h Paris Première.
21.00 Lacombe Lucien ■ ■ Film de Louis Malle (1974, 135 min). 86948453
23.15 Le J.T.S.
23.40 Velvet Jungle Session : Love Bizarre. Concert (55 min). 2304415

France Supervision

19.55 Coulisses.
20.30 La Vache et le Prisonnier. Film en version colorisée d'Henri Verneuil (1959, 110 min). 24976347
22.20 Le Monde des spectacles.
23.15 Festival Chopin. Concert (60 min). 13594366
0.15 Les Cahiers retrouvés de Nina Vyroubova. De Dominique Delouche (90 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Tous les chemins mènent à Rome ■ Film de Jean Boyer (1949, N., 90 min). 7730453
22.00 Le Météore de la nuit ■ Film de Jack Arnold (1953, N., 85 min). 32836705
23.25 Le Défunt récalcitrant (Here Comes Mr Jordan) ■ Film d'Alexander Hall (1941, N., v.o., 95 min). 92446322
1.00 La Corrida de la peur (The Brave Bulls) ■ ■ Film de Robert Rossen (1951, N., v.o., 105 min). 24855670

Ciné Cinémas

20.30 Le Docteur ■ Film de Randa Haines (1991, 120 min). 9242705
22.30 Le Rendez-vous de Hongkong ■ Film d'Edward Dmytryk (1955, v.o., 95 min). 97761502
0.05 Mauvaise fille ■ Film de Régis Franc (1990, 85 min). 25790090
1.30 Les Disciples du diable. Téléfilm de Bill Corcoran (85 min). 23707187

Série Club

20.15 Skippy, le kangourou. SOS.
20.40 Le Club.
20.45 Les Dames de cœur. Sacré monstre.
21.45 et 1.30 La Chambre des dames.
22.30 Le Choix de... William Wienner. Recherché pour meurtre.
23.00 Au-delà du réel, l'aventure continue. Une lueur dans la nuit.
23.45 Chapeau melon et bottes de cuir. George et Fred.

Canal Jimmy

20.00 Mister Gun. Le mouton.
20.30 Souvenir. Têtes de bois et tendres années. Invités : Sonny & Cher, Adamo, Henri Salvador, l'Orchestre des Safaris, Richard Anthony, Nino Ferrer, et en duplex de la BBC Chris Farlow, Paul Johns, Donovan, etc.
21.35 New York Police Blues. Arnaque princière.
22.25 Chronique de la route.
22.30 Le Feu de minuit ■ Film de John Nicolella (1992, 90 min). 49696163
0.00 Vélo.
0.30 Bruce Springsteen. Concert.
1.00 Star Trek. La lumière qui tue (50 min).

▶ Disney Channel

19.00 Petite fleur. Les années scolaires.
19.30 Dinosaures.
20.10 Le Faux Prince.
21.30 Santo Bugito.
22.00 La Rédac.
22.30 Sinbad.
23.00 Planète Disney.
0.00 Le Radeau sur la forêt. De Karel Prokop (60 min).

Téva

20.30 et 23.30 Téva interview.
20.55 Au nom de mes enfants.
22.30 Murphy Brown. Un soir au supermarché.
23.00 Téva débat. Invitées : Katia Denard (fille de Bob Denard) et Béatrice Szapiro (fille de Jean-Edern Hallier)
0.00 Téva spectacle (90 min).

Eurosport

17.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Key Biscayne (EU). 8e jour (300 min). 23318811
22.00 Arts martiaux.
23.00 Eurogoals.
0.00 Snooker (90 min).

Voyage

19.00 Rough Guide. Mexico.
19.55 et 23.25 La Chronique de Michel Polac.
20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Au-delà des frontières. La Bretagne.
22.30 L'Heure de partir (55 min).

▶ Muzzik

19.05 L'Invité. Invité : Valery Gergiev.
19.45 SOS Présence à domicile. Sergio Tiempo.
21.00 La Flûte enchantée. Opéra en deux actes de Mozart, enregistré au théâtre de Drottningholm (165 min). 79542057
23.45 Mojazz, Live at the House of Blues. Concert (65 min). 9292434
0.50 Le Journal de Muzzik.
1.20 Borodine joue Borodine 1. Concert (40 min). 6077851
2.00 Musique émotions. Clips classiques et jazz (40 min).

هكذا من الأهل

Les bastonnades d'Houphouët-Boigny

En ouvrant ses colonnes à d'anciens opposant emprisonnés et torturés, la presse ivoirienne, officielle comme d'opposition, remet en cause la légende du « sage de l'Afrique »

PLUS DE TROIS ANS après la mort du premier président de la Côte-d'Ivoire, la presse d'Abidjan revient sur les aspects les plus sombres et les moins connus de la carrière de Félix Houphouët-Boigny. La parution prochaine des souvenirs du professeur Samba Diarra (*Les Faux Complots d'Houphouët-Boigny*, aux éditions Karthala), qui fut emprisonné en 1963 pour avoir participé au « complot des jeunes », a rappelé aux Ivoiriens que Yamoussoukro, village natal du « Vieux », accueillit, avant la basilique Notre-Dame-de-la-Paix, le bagne d'Assabou. Le professeur Diarra s'est longuement exprimé dans les colonnes du quotidien indépendant *Le Jour*.

La presse d'Etat, dont le principal titre est le quotidien *Fraternité Matin*, s'est jointe à ce réexamen de l'histoire. Car Henri Konan Bédié, successeur de Félix Houphouët-Boigny à la tête de l'Etat, a réhabilité, le 16 mars, Ernest Boka, emprisonné avec plusieurs barons du parti unique, quelques mois après Samba Diarra et ses camarades. Premier président de la Cour suprême ivoirienne, Ernest Boka est mort en détention. Le pouvoir avait à l'époque accrédité la thèse du suicide. En publiant sa « confession », *Fraternité Matin* reconnaît la vacuité des accusations portées à l'époque contre celui qui fut l'un des premiers universitaires du pays et salue en lui *« un grand Ivoirien »*.

Les faux complots d'Houphouët-Boigny

Mais ni le président Bédié ni les organes officiels ne souhaitent revenir en détail sur cette période. Le quotidien gouvernemental parlait, lundi 17 mars, de *« passer l'éponge »*. Constatant l'intérêt que provoquait cette deuxième affaire Boka dans la presse d'opposition, l'un des éditorialistes de « Frat-Mat » s'en est pris récemment aux *« Ivoiriens qui refusent la réconciliation»*.

C'est que les circonstances exactes de ces « complots » mettent à mal le mythe du « sage de l'Afrique » humaniste. Les détenus du « complot des jeunes » ont été bastonnés et leurs plaies enduites de pâte de piment, lors d'interrogatoires conduits par le chef de l'Etat en personne. Mais ce n'est pas seulement Félix Houphouët-Boigny qui est mis en cause.

A l'époque des « complots », l'actuel président était déjà l'un de ses plus proches collaborateurs et un autre détenu du groupe des *« jeunes »*, Nguessan Nzoukou, a affirmé dans un entretien au *Jour* que la mort d'Ernest Boka était intervenue à l'issue de son passage à tabac par la garde rapprochée de M. Houphouët-Boigny, avant d'ajouter que *« Bédié est l'un des deux témoins à connaître la vérité»*.

Il est peu probable que l'actuel chef de l'Etat réponde à cette mise en cause. Son approche de l'histoire ivoirienne est plus pragmatique : en réhabilitant Ernest Boka, M. Bédié s'est réconcilié avec la région d'origine de celui-ci, mais il a aussi lancé un avertissement à tous les survivants de la vieille garde houphouëtiste, se présentant, selon les termes de Diegou Bailly, l'éditorialiste du *Jour*, *« en homme nouveau, avec des mains très propres, en tout cas pas aussi sales que celles de son prédécesseur»*.

Thomas Sotinel

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Il y a une contradiction flagrante entre l'intensité et la mobilisation des internes et des chefs de clinique et l'exiguïté du contentieux qui les oppose au gouvernement. La grève désorganise les hôpitaux publics, *alors qu'elle ne concerne que la médecine de ville*. Elle est menée par des internes et des chefs de clinique qui se disent néanmoins conscients de la nécessité de plafonner les dépenses de santé et de stabiliser les prélèvements sociaux. En fait, le dissentiment porte essentiellement sur une modalité symbolique : les pénalités financières qui seraient imposées aux médecins libéraux en cas de dépassement de leurs objectifs de dépense deux années de suite.

LE PARISIEN
Noël Couëdel

■ *Le Parisien* a des valeurs. Et, au premier rang de celles-ci, il y a le respect des personnes dans toutes leurs différences. *Le Parisien* a des devoirs. Il doit informer ses lecteurs aussi complètement et honnêtement qu'il le peut et qu'il le sait. Le Front national occupe la scène et, parfois, gagne des élections. Nous devons le regarder en face, sans le grossir ni le gommer, sans obsession et sans crainte. Notre conviction est forte : quand on sait les choses et la raison des choses, et que celles-ci nous sont insupportables, elles ont peu de chances de durer, ou de se répéter. Le Front national est là. Racontons, expliquons, comprenons. Et *c'est ainsi que nous* en sortirons.

FRANCE-INTER
Dominique Bromberger

■ Jusqu'à présent, Benyamin Nétanyahou a voulu imposer la plupart de ses décisions par la force plutôt *que de les négocier. Mais peut-être* – il ne s'agit là que d'un espoir – a-t-il réalisé que, s'il voulait obtenir la coopération de la partie palestinienne en matière de lutte contre le terrorisme, il lui faudrait négocier la suite du processus de paix. Il faut de grands hommes pour faire la paix contre leurs propres partisans. De Gaulle lui-même a hésité avant de donner l'indépendance à l'Algérie. Nétanyahou, jusqu'à présent, n'a pas semblé être de cette trempe-là.

LA CHAÎNE INFO
Pierre-Luc Séguillon

■ Le maréchal-président Mobutu Sese Seko est en train de sombrer et la politique africaine de la France est en berne. Le président Mobutu *n'est plus à même aujourd'hui de* restaurer l'unité et l'intégrité territoriale de son pays. La diplomatie française, qui l'a si longtemps soutenu, en a pleine conscience, même si elle feint de prêter crédit aux propos du vieux chef. Déconsidérée, désemparée, paralysée, la France ne sait *trop quelle posture* adopter au Zaïre.

LIBÉRATION
Jacques Amalric

■ Souvent les photos mentent. Ain*si en est-il allé pendant deux jours à* Helsinki : Clinton pouvait bien faire piètre figure dans son fauteuil roulant, et Eltsine, debout, lui jeter comme des regards de compassion, le plus malade des deux n'était pas celui qui se faisait pousser et tirer. Ce n'était pas le choc – ou la connivence – *entre deux superpuissances* rivales mais plutôt le camouflage, avec moult déclarations conjointes, tapes dans le dos et embrassades théâtrales, d'une dure réalité pour Moscou : la Russie est toujours bien le grand malade du Vieux Continent, mais il ne faut pas le lui *dire en public car elle pourrait en* devenir dangereuse.

EN VUE

■ Un magistrat sri-lankais vient de condamner à vingt mois de prison ferme et 1 000 roupies (17,5 dollars) d'amende un homme coupable d'avoir ramassé douze noix de coco. Le montant du larcin, commis, il est vrai, sur la pelouse de la piscine de l'Hôtel **Hilton**, à Colombo, s'élève à 100 roupies (1,7 dollar).

■ La vente aux enchères d'objets ayant appartenu aux **Beatles**, qui a eu lieu simultanément, samedi 22 mars, à Londres et à Tokyo, a été précédée de quelques fausses notes.
On s'est aperçu, in extremis, que la peau de tambour portant le logo des Beatles, estimée à 55 000 dollars, n'avait jamais été même effleurée par **Ringo Starr** et que la basse pour gaucher de **Paul McCartney**, présentée comme *« le plus important instrument musical à être mis aux enchères »*, estimée à 120 000 dollars, avait, en fait, appartenu à un musicien d'une formation famélique et oubliée. Sir Paul McCartney lui-même, récemment anobli par Elisabeth II, a jugé ridicule ce fétichisme de bazar.

■ Le parfum « Turkmenbashi » (« Le chef des Turkmènes ») a fait son apparition, ces derniers jours, dans les échoppes d'Achgabat, la capitale du Turkmenistan. Les flacons, ornés d'un élégant portrait du président **Saparmourat Niiazov**, sont prétendument importés de Paris et vendus 40 dollars, le double du salaire mensuel d'un Turkmène.
Une variété de dahlia porte déjà le nom du chef de l'Etat, ainsi que des pots de yoghourts.

MARDI 25 MARS

TF 1

16.15 L'Homme qui tombe à pic. Série. Le tournoi.
17.10 Melrose Place. Feuilleton. Une revenante.
18.00 Papa revient demain. Série. Musique.
18.30 Jamais deux sans toi...t.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour, Tiercé.

20.45

LE CORPS DE MON ENNEMI ■ ■

Film d'Henri Verneuil, avec Jean-Paul Belmondo (1976, 125 min). 898293
Une solide étude de mœurs qui aboutit à un véritable film noir américain en milieu français.

22.50

LE MONDE DE LÉA

Magazine présenté par Paul Amar (105 min). 7320748
0.35 et 1.15, 2.20, 3.20 TF 1 nuit.
0.45 Reportages. Villes fantômes (rediff., 30 min). 4876341 *Pourquoi les villes ou villages de Goussainville (le Vieux), Celles (Hérault) et Pommerol (Drôme) sont-elles désertées par leurs habitants ?*
1.25 et 2.30, 3.35, 4.25, 5.10 Histoires naturelles (rediff.). 4.55 Musique (15 min).

France 2

16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu. 1/2 finales.
17.30 Le Prince de Bel Air.
17.55 Hartley, coeurs à vif. Série.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et 2.20 Studio Gabriel.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, *A cheval !, Météo.*

20.55

L'ETUDIANTE

Film de Claude Pinoteau, avec Sophie Marceau (1988, 105 min). 2543583
Une prof de lettres, en train de bûcher l'agrégation, rencontre un musicien bohème.
22.40 Les films qui sortent le lendemain dans les salles de cinéma.

22.50

FLASH GORDON ■

Film de Michael Hodges, avec Sam Jones, Ornella Muti (1980, 115 min). 7322106
0.45 Journal, Bourse, Météo.
1.00 Le Cercle de minuit. Magazine. Cinéma (80 min). 4544713 *L'actualité du cinéma en deux grands thèmes : le monde ouvrier et la peinture.*
2.50 Un pays, une musique. Documentaire. Argentine. 3.40 24 heures d'info. 3.50 Météo. 4.55 La Compète. *A ta santé (40 min).*

France 3

16.10 Côté jardins. Magazine.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

3E CIRQUE ARLETTE GRUSS

Divertissement présenté par Sergio (95 min). 183372
22.25 M. Bean. Série. Les déboires de M. Bean.
22.55 Journal, Météo.

23.30

LA PREUVE PAR TROIS

Magazine présenté par Laurent Bignolas. La nouvelle armée (55 min). 46729
0.25 Cinéma étoiles. Magazine présenté par Christian Nève et Claire Germouty (25 min). 22404
1.25 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. Le vent du large. 2.15 Musique graffiti. Magazine. Musique de chambre : *Rondeau brillant en si mineur opus 78*, de Franz Schubert, par Raphael Oleg au violon et Gérard Wyss, piano (20 min).

La Cinquième

18.20 Le Monde des animaux. Portraits de singes : Babouins d'altitude. 18.50 50 jours pour 50 Palmes. [8/50].

Arte

19.00 La Panthère rose. Dessins animés.
19.30 7 1/2. Magazine. 40 ans de *Traité de Rome* ; L'extrême droite.
20.00 Science et riz. Documentaire de Manfred Linke et Elke Werry (30 min). 4903
20.30 8 1/2 journal.

20.45

▶ CORPUS CHRISTI

Documentaire de Gérard Mordillat et Jérôme Prieur. [1/5] Crucifixion (50 min). 7681767
A l'occasion de Pâques, Arte *s'interroge, cinq soirs de suite, sur la question de Jésus, au regard de l'histoire et des textes par lesquels nous connaissons sa vie.* Corpus Christi *confronte les points de vue de vingt-sept des plus grands chercheurs du monde entier.*

21.35

SOIRÉE THÉMATIQUE : ART ET POLITIQUE, QUI DÉRANGE QUI ?

Proposée par Heike Wilke.
21.40 Contestation, rébellion et subversion. L'art critique depuis Fluxus, documentaire de H.P. Schwerfel (60 min). 9779598
22.40 Le Cas Klaus Staeck. Un graphiste qui dérange, documentaire (35 min). 2768800
23.15 Zygosis. John Heartfield et la représentation du politique, (30 min). 4853187
23.45 Débat : art et politique aujourd'hui.
0.05 L'Art indispensable : Beuys et la Politique. Documentaire (25 min). 76713
0.30 Le Mouchoir de Joseph. Téléfilm de Jacques Fansten, avec Piotr Shivak (rediff., 95 min). 4771930 2.05 Music Planet : Blues et gospel, le gospel selon Liz McComb. Documentaire (55 min).

M 6

17.40 Classe mannequin. Série. My Name is Lolita.
18.10 Agence Acapulco. Série. Le revenant.
19.00 Loïs et Clark. Série. Le retour du farceur.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 E = M 6 junior.

20.50

LES AVENTURES FANTASTIQUES DE TARZAN

Téléfilm de Brian Yuzna, avec Joe Lara, Andrew Divoff. Tarzan et la furie de Zadu. Tarzan et la vengeance de Zimpala (110 min). 789816

22.40

AU-DELÀ DU DÉSESPOIR

Téléfilm O de John Erman, avec Julie Andrews, Hugh Grant (100 min). 5532759
Une femme tente de renouer les liens rompus entre le petit ami de son fils homosexuel, atteint du sida, et sa mère.
0.20 Les Documents de Zone Interdite. Magazine (rediff.).
2.15 Culture pub. Magazine (rediff.). 2.40 Plus vite que la musique. Magazine (rediff.). 3.05 Movida opus 5. Documentaire. 3.55 Jazz 6. Magazine (rediff.). 5.00 Mister Biz. Magazine (rediff.). 5.25 Coulisses. Documentaire. Jean-Louis Aubert. 5.50 Fan de. Magazine (rediff., 25 min).

Canal +

15.15 L'Œil du cyclone. Magazine (rediff.).
15.45 Alerte ! Film de Wolfgang Petersen (1995, 125 min). 6504899
17.50 Drôles de monstres. Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.35 Nulle part ailleurs. *Invité : Julian Schnabel.*

20.15

FOOTBALL

En direct. 31e journée du Championnat de France de D1 : Bordeaux - Nantes. 20.30 Coup d'envoi ; A la mi-temps, le journal du foot (135 min). 4028090

22.30 **Flash d'information.**

22.35

LES OSCARS 1997

Les meilleurs moments de la cérémonie (92 min). 4086729
0.10 Le Syndicat du crime 2 ■ Film de John Woo (1987, v.o., 100 min). 6985442
1.50 ▶ IAM. Le documentaire. *De Gadwin Djadja.* (rediff., 25 min). 3277794
2.15 IAM, Le concert *(rediff., 40 min).* 7469607

Radio

France-Culture

20.30 Archipel médecine. Quel pouvoir aux malades ? Les associations et la santé.
21.32 Mémoire du siècle. Charlotte Perriand, designer.
22.40 Nuits magnétiques. *Suites Africaines. 1. Dakar.*
0.05 Du jour au lendemain. Bernard Simeone (*Acqua fondata*). 0.48 Les Cinglés du music-hall. 1.00 Les *Nuits de France-Culture* (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. Donné en direct de la salle Olivier Messiaen, par l'Orchestre national de France, dir. Dorian Wilson. Œuvres de Roussel, Prokofiev, Stravinsky, Koechlin.
22.30 Musique pluriel. Quatuor à cordes nº 1, de Beckett par le Quatuor Vanbrugh ; Offrandes pour piano, de Visvikis.
23.07 Atout Chœur. Leçons de Ténèbres. Tenebrae responsories, de Victoria ; *Tenebrae responsories*, de Gesualdo, par The Tallis Scholars, dir. Peter Philips.
0.00 Des notes sur la guitare. *Œuvres de Moreno-Torroba*, Berkeley, Rodrigo, Brouwer, Lauro. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 18 décembre 1996, à la Salle Pleyel, par l'Orchestre de Paris, dir. Wolfgang Sawallisch, Radu Lupu, piano. Œuvres de Beethoven : Léonore II, ouverture op. 72 bis ; Concerto pour piano et orchestre nº 1 ; Symphonie nº 7.
22.40 Les Soirées... (Suite). Archives : Le Quatuor Smetana. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Envoyé spécial (France 2 du 20/3/97).
21.30 Perfecto.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Bouillon de culture (France 2 du 21/3/97)
23.45 Viva.

Planète

20.35 Vertical. [5/6] Vitesse et puissance.
21.25 Cambodge, un lendemain de guerre.
22.20 On a raison de se révolter. [2/2] Une biographie politique de Jean-Paul Sartre.
23.15 *Une seule vie, un seul corps.*
● Le Monde daté mercredi 26.
0.10 La Mare au Canard (90 min).

Animaux

20.30 Beauté sauvage. *Oiseaux africains.*
21.00 Monde sauvage. Les plus belles espèces.
21.30 La Vie des zoos.
22.00 Gran Paradisio.
23.00 L'Afrique au cœur.
0.00 Monde sauvage. Animaux d'Australie.

Paris Première

20.00 et 23.45 20 h Paris Première.
21.00 Le Gai Savoir.
21.50 Le J.T.S.
22.20 L'Addition ■ Film de Denis Amar (1983, 85 min). 11838583

France Supervision

20.30 CinéActu.
20.45 Dance Machine. Concert (90 min). 55747106
22.15 Le Protecteur Film de Roger Hanin (1974, 90 min). 37998019
23.45 Le « Monstre » de Moretti.
0.10 Les Taureaux de Khorsabad.

Ciné Cinéfil

20.30 Quelques pas dans la vie ■ *Film d'Alessandro Blasetti* (1954, N., 100 min). 8673584
22.10 Le Capitaine Fracasse ■ ■ *Film d'Abel Gance* (1942, N., 95 min). 58507651
23.45 La Vérité presque nue (The Naked Truth - Your Past is Showing) ■ Film de Mario Zampi (1957, N., v.o., 95 min). 65928941

Ciné Cinémas

20.30 La Joie de vivre Film de Roger Guillot (1992, 75 min). 48885516
21.45 La Relève ■ Film de Clint Eastwood (1990, v.o., 120 min). 58217309
23.45 L'embrouille est dans le sac *Film de John Landis* (1990, 105 min). 65906187

Série Club

20.45 Buck Rogers. La Légion noire.
21.35 et 1.30 La Chambre des dames.
22.30 Le Choix de... George Waggner. La revanche de François Villon.
23.00 Les Dames de cœur. Sacré monstre.
23.50 Chapeau melon et bottes de cuir. Faux témoins.
0.40 Médecins de nuit. Christophe (50 min).

Canal Jimmy

21.00 Spin City. The Great Pretenders.
21.30 Le Fugitif. La vie n'est pas un rêve.
22.20 Chronique de la route.
22.25 Cambouis.
23.20 *Star Trek :* la nouvelle génération.
0.10 VR5. Le choix de Simon.
0.50 Mister Gun. Le mouton.

▶ *Disney Channel*

19.00 Petite fleur. Adieu l'enfance.
19.30 Dinosaures.
20.10 Le Retour de Jafar.
21.30 Animalement vôtre.
22.00 Thunder Alley.
22.30 Les Histoires secrètes d'Enid Blyton. L'île secrète.
23.00 Opération Mozart.
23.30 Zorro. La présentation de Zorro.
0.00 Juste pour rire (30 min).

Téva

20.25 Téva mode.
20.30 et 23.30 Téva interview.
20.55 Deux Américaines à Paris.
22.35 Murphy Brown. Concurrence.
23.00 Téva débat. Invités : Le commissaire Robert Broussard et le commissaire divisionnaire Martine Nauté.
0.00 Téva spectacle (90 min).

Eurosport

17.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Key Biscayne (EU). 9e jour (300 min). 23385583
22.00 Basket. Eurocoupe : demi-finale Real Madrid-PSG.
23.30 World Cup Legends.

Voyage

19.00 Rough Guide. Egypte.
19.55 et 23.25 La Chronique de Jacques Lanzmann.
20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Au-delà des frontières. La Bretagne.
22.30 L'Heure de partir (55 min).

▶ Muzzik

19.00 Salzbourg, une utopie. De Claire Newman-Alby et Andy Sommer.
20.00 et 0.55 L'Invité. Claude Barthélémy.
21.00 Symphonies K550 et K551 de Mozart. Concert (75 min). 4992941
22.15 Mozart en tournée : Londres. Concert (55 min). 8015496
23.10 Les Instantanés de la danse.
23.25 *Recollections :* Dizzy Gillespie et Willie Dixon. Concert (35 min). 8032854
● Le Monde daté samedi 29.
0.00 Requiem K626, de Mozart. Concert (105 min). 40881
1.45 Musique émotions (60 min).

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.30 The Most Toys.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.15, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Cinéma. 0.45 Visa. 1.45 Style.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA

○ Accord parental souhaitable.

△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.

☐ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 Coup double. Film de Jeff Kanew (1986, 105 min). Avec Burt Lancaster. *Comédie.*
22.15 L'Usure du temps. Film d'Alan Parker (1982, 125 min). Avec Diane Keaton. *Drame.*
0.35 Les lions sont lâchés. Film d'Henri Verneuil (1961, N., 110 min). Avec Claudia Cardinale. *Comedie.*

TMC

20.35 Le Roi des rois. Film de Nicholas Ray (1961, 160 min). Avec Jeffrey Hunter. *Histoire.*

TSR

20.35 Boomerang. Film de Reginald Hudlin (1992, 125 min). Avec Eddie Murphy. *Comédie.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».

■ On peut voir.

■ ■ Ne pas manquer.

■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

هكذا من الأهل

Un parfum de paradis

par Pierre Georges

SONDAGES. Ils iront tous au paradis ! Le magazine américain *US News* a publié dimanche les résultats d'une enquête effectuée auprès d'un échantillon parfaitement représentatif des consultations inutiles et aléatoires. A la question *« Quelles sont, selon vous, les personnalités susceptibles d'aller au ciel après leur mort ? »*, les sondés ont répondu dans un premier mouvement : *« moi-même »*. A 87 %.

Puis, cette précaution prise, ils ont décerné les oscars paradisiaques. En pole position, Mère Teresa. La sainte femme a réuni sur son cas 79 % d'opinions favorables. Le ciel lui appartient, comme déjà en viager. En partance aussi, par sa nette propension à tutoyer les étoiles, le basketteur Michael Jordan. *Air Jordan* n'est peut-être pas un ange. Mais il flotte volontiers entre terre et ciel, ce qui lui donne visiblement une hauteur d'avance. Promu à 65 % !

Colin Powell général, Lady Di princesse, Hillary Clinton tête de cordée et Bill Clinton, légèrement semé par son épouse pour quelques légers errements conjugaux, obtiennent leur visa à la majorité des croyants. Par contre le quinzième et dernier promu, ou promis, O. J. Simpson a du souci à se faire. Ils ne sont que 19 % à exprimer un avis favorable sur sa capacité à rejoindre, dans l'au-delà, son épouse et l'ami de son épouse qui l'y ont notoirement précédé.

Sondage absurde ? Evidemment oui, mais ce sont les plus beaux. La preuve, cet autre consultation à vif sur le sort du pauvre Bruno Masure. Le présentateur du journal télévisé de 20 heures, sur *France 2*, serait en danger. C'est ce qu'on dit et lit dans les gazettes spécialisées en Audimat qui évoquent, histoire d'évoquer, l'usure du Masure et l'envie qu'a la direction de la chaîne d'abréger ses souffrances.

Consulté d'urgence par Ipsos Opinion, à la demande de *Télé 7 Jours*, un échantillon représentatif des goûts, couleurs et habitudes a rendu son verdict. A la question *« Souhaitez-vous que le journal télévisé de 20 heures sur France 2 continue à être présenté par Bruno Masure ou qu'il soit présenté par un autre journaliste ? »* la réponse est venue, franche, massive. Masure, Masure ! A 77 % ! Autant dire un sondage de sénateur. Ils ne sont que 6 % à imaginer un autre présentateur. Et 17 % à s'en moquer royalement.

Voici donc Bruno Masure sauvé des eaux, assigné au paradis et autorisé à quelques années supplémentaires de fines plaisanteries sur le saint du jour. Pour ainsi dire presque dans la situation du grand leader turkmène, Saparmourad Niazov. Ce président régulièrement réélu à 99, 5 % des voix, plus la sienne, ne laisse à nul autre le soin de pratiquer le culte de la personnalité. La sienne aussi.

Naguère, il avait inventé le prix Makhtoumkouli, du nom d'un poète et philosophe turkmène, prix destiné à récompenser des succès littéraires et artistiques exceptionnels. Il en fut le premier lauréat. Il avait aussi fait adopter par le Parlement une résolution concernant la *« fabrication et la diffusion des portraits du président, y compris leur vente, en quantités illimitées, à la population. »* Et voici qu'aujourd'hui, outre des yaourts à son effigie, circule à Achkhabad un parfum au nom paradisiaque de « Turkmenbashi », le chef des Turkmènes. Un parfum *« made in France »* et d'un modeste coût, 40 dollars, deux mois de salaire moyen.

Les Quinze débattent de la mise en place d'une politique de défense commune

A l'initiative de six pays de l'Union européenne, un projet de protocole va être examiné à Rome

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Le traité de Maastricht doit être adapté pour progresser vers la mise en place d'une politique de défense commune, incluant, à terme, l'intégration de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) dans l'Union européenne (UE) : tel est le sens d'un projet de protocole qu'à l'initiative de la France et de l'Allemagne, six pays membres de l'Union (les deux initiateurs, la Belgique, le Luxembourg, l'Italie et l'Espagne) prévoient de déposer sur la table de la Conférence intergouvernementale (CIG). La question devait être discutée mardi 25 mars à Rome, où une réunion ministérielle de la CIG devait avoir lieu avant les cérémonies officielles marquant le 40ᵉ anniversaire du traité de Rome. L'idée est que l'Union acquière progressivement des responsabilités en terme de défense et ne reste pas intégralement soumise à la tutelle des Etats-Unis et de l'OTAN.

Jusqu'au document sur la politique étrangère et de sécurité déposé par les Français, avec l'appui des Allemands, le 10 mars, on ne parlait guère de défense à la CIG. Comme s'il n'y avait aucun sens à s'engager dans cette problématique tant que les négociations sur la réforme de l'OTAN et les conditions de la création d'un « pilier européen » de l'Alliance n'auraient pas été menées à terme. Le document de synthèse présenté en décembre par la présidence irlandaise ne prévoyait guère autre chose que le *statu quo*. *« Il ne correspondait ni à l'équilibre de la discussion ni à nos intentions »*, fait-on valoir du côté français.

Le projet élaboré prévoit une intégration par étapes de l'UEO dans l'Union, la dernière étape impliquant la reprise en compte par l'Union, ou du moins par ceux de ses membres qui s'engageront dans l'entreprise, de l'article 5 du traité de Bruxelles sur l'assistance mutuelle automatique en cas d'agression. La première étape serait utilisée pour rapprocher l'UEO de l'UE, renforcer la coordination, harmoniser les structures et les procédures. Au cours de la seconde étape, le Conseil européen de l'UE deviendrait déjà l'organe de décision de l'UEO. La troisième étape, dont un diplomate luxembourgeois estime qu'elle pourrait se situer vers 2010, c'est-à-dire à l'issue du processus d'élargissement, serait celle de la fusion des deux organisations. Le calendrier serait cependant laissé à l'appréciation du Conseil européen, c'est-à-dire des chefs d'Etat et de gouvernement.

RÉPUBLIQUES BALTES

Pourquoi ce souci d'aller de l'avant, alors que les pays neutres de l'Union (l'Autriche, la Finlande, l'Irlande, la Suède), à des degrés divers, sont hostiles à tout approfondissement des dispositions, très vagues, du traité de Maastricht ayant trait à la sécurité et à la défense ? Il y a une réponse pratique liée à la question de l'adhésion des Républiques baltes à l'Union. Celle-ci, parrainée par les Scandinaves, sera d'autant plus souhaitée, y compris par les Etats-Unis, que, pour ne pas heurter Moscou, lesdites Républiques ne feront vraisemblablement pas partie de la première vague de l'élargissement de l'OTAN.

Défendu avec beaucoup de vigueur par l'Allemagne, l'intégration de l'UEO dans l'Union suscite également une vive opposition de la Grande-Bretagne : à ses yeux, les questions de sécurité sont trop sérieuses pour être évoquées, de façon opérationnelle, au sein d'un forum aussi peu homogène, voire aussi peu sérieux, que l'Union européenne. Les Britanniques, qui considèrent que la seule organisation collective appropriée pour traiter de la défense demeure l'OTAN, peuvent admettre un renforcement de l'UEO, mais à la condition que celle-ci reste à l'abri des miasmes de l'UE !

Philippe Lemaître

Lire également page 15 l'article des ministres Hervé de Charette et Lamberto Dini.

Hésitation à la Bourse de Paris

LA HAUSSE INITIALE n'a pas tenu, lundi 24 mars, à la Bourse de Paris. En progression de 0,80 % dès l'ouverture, l'indice CAC 40 perdait 0,05 % à 2 585,84 points peu après la mi-journée. Les échanges portaient sur 1,4 milliard de francs.

Quelques heures plus tôt, la Bourse de Tokyo chutait lourdement une demi-heure avant la clôture pour finalement afficher au terme des transactions un fort recul de 3,16 %. L'indice Nikkei a cédé 589,34 points à 18 043,82 points. A l'origine de cette baisse, une information de presse selon laquelle le ministre des finances, Hiroshi Mitsuzuka, aurait laissé entrevoir la possibilité d'une nouvelle hausse de la TVA après celle de deux points prévue en avril.

Sur les marchés de taux, le contrat notionnel du Matif qui avait ouvert en hausse de 30 centièmes à 128,14 perdait en début d'après-midi 2 centièmes à 127,82. En l'absence d'indicateurs majeurs, la prudence devrait prévaloir, estimaient lundi les opérateurs, à la veille de la réunion du comité de la Réserve fédérale.

Sur le front des changes, le dollar s'échangeait à 5,7030 francs et 1,6910 deutschemark.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	24/03 Titres échangés	Capitalisation en F
Alcatel Alsthom	191298	129279040
Suez	362024	103917274,80
LVMH Moet Hen.	71447	94302454
Eaux (Cie des)	99763	74277993
Axa	191876	70240931,80
Elf Aquitaine	98412	54324239
L'Oreal	26279	50976024
Pinault-Print.Red.	19374	42926150
Carrefour	12404	42780337
Air Liquide	48266	41903773

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 24 mars, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18633,20	+0,75	−6,80
Honk Kong index	12489,30	+0,14	−7,15

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

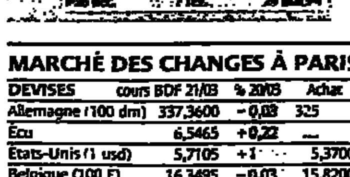

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 21/03	Var. en % 20/03	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2587,13	+1,31	+11,72
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	2122,95	−1,74	+13,29
Milan MIB 30	—	—	−2,65
Francfort Dax 30	3293,08	+0,87	+13,99
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	1690,41	−1,48	+10,60
Madrid Ibex 35	—	—	+5,11
Amsterdam CBS	—	—	+10,10

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 21/03	% 20/03	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,3600	−0,03	325	349
Ecu	6,5465	+0,22	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,7105	+1	5,3700	5,9700
Belgique (100 F)	16,3495	−0,03	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	299,7000	—	—	—
Italie (1000 lir.)	3,3745	+0,39	3,1300	3,6300
Danemark (100 krd)	88,5000	+0,07	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	8,9620	+0,81	8,4800	9,3200
Gde-Bretagne (1 L)	9,1415	+1,18	8,5900	9,6400
Grèce (100 drach.)	2,1425	+0,21	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	74,7600	+0,76	68	78
Suisse (100 F)	390,6500	−0,85	380	404
Norvège (100 k)	85	+1,40	78	87
Autriche (100 sch)	47,9350	−0,03	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	3,9755	+0,08	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3550	+0,15	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	4,1459	+0,82	3,8300	4,4300
Japon (100 yens)	4,6371	+0,59	4,4100	4,7600

PARITES DU DOLLAR	24/03
FRANCFORT : USD/DM	1,6931
TOKYO : USD/Yens	123,5500

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 21/03	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,12	5,61
Allemagne	3,05	5,73
Grande-Bretagne	—	7,26
Italie	6,95	7,67
Japon	—	2,35
Etats-Unis	—	6,69

MATIF

Echéances 21/03	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Juin 97	—	127,84
Sept. 97	—	126,20
Dec. 97	—	95,90

Tirage du *Monde* daté lundi 24 mars 1997 : 556 134 exemplaires. 1 3

73 %

des Français préfèrent la route.
Elle évoque à la fois évasion
et sécurité, plaisir et liberté.

*Dans leur très grande majorité, les Français choisissent leur voiture pour se rendre sur leur lieu de travail, pour partir en week-end ou en vacances. Plus que jamais, la route est au cœur de notre vie quotidienne.**

** Sondage IFOP réalisé en février 1997 sur un échantillon de 1 003 personnes, selon la méthode des quotas.*

USIRF

UNION DES SYNDICATS
DE L'INDUSTRIE ROUTIÈRE FRANÇAISE
(Adhérant à la FNTP)

La route au cœur des Français

هكذا من الأصل

L'ère
de la communic
sans l'Europe ?

Avec vous,
continuons
à innover...
en page VI

CONJONCTURE
La naissance discrète d'une juridiction mondiale des échanges commerciaux
page IV

FORMATION
Brutale mutation des filières sport à l'université
page VII

SERIALS DIVISION

Le Monde
ECONOMIE
ENJEUX ET STRATÉGIES

INITIATIVES
ANNONCES
CLASSÉES
page VI
et de la page VIII
à la page XVIII

OUVRONS
LA VOIE
À CEUX QUI
VONT INVENTER
L'AVENIR.
LAGARDERE
RENDEZ-VOUS EN PAGE IX ET XI

MARDI 25 MARS 1997

DOSSIER

L'ère de la communication sans l'Europe ?

▼ Développement

La compétitivité des entreprises du Vieux Continent s'effrite faute d'un investissement suffisant dans les technologies de l'information

En entrant trop lentement dans *la société de l'information*, l'Europe risque gros. Sous-équipée en matériel informatique et en connexions à Internet, elle se retrouve *en position de faiblesse* par rapport à des pays comme les Etats-Unis et le Japon. En effet, un tel sous-investissement affecte gravement sa productivité et sa compétitivité. Avec pour conséquence directe la persistance d'un *fort taux de chômage*. Et la situation risque de s'aggraver dans les prochaines années. Les pays asiatiques, Chine en tête, commencent à s'équiper massivement. Distancée par les Américains, l'Europe pourrait [illegible] talonnée par l'Asie.

Les [illegible] les plus crues de cette [illegible] des Etats-Unis. Le 3 février, Andrew Grove, le PDG d'Intel (qui détient plus de 80 % du marché mondial des microprocesseurs), a profité du forum de Davos, en Suisse, pour prévenir les dirigeants européens du danger : *« En n'encourageant pas l'utilisation des ordinateurs personnels comme outils essentiels de travail et d'éducation, vous léguez aux générations futures un grave déficit technologique. »*

Bien sûr, le diagnostic n'est pas *désintéressé. Le PDG d'Intel tente* de stimuler la demande d'un marché qui représente 28 % de ses ventes. En 1996, Intel, qu'il a fondé en 1968 avec Gordon Moore, a réalisé un chiffre d'affaires de 20,8 milliards de dollars (110 milliards de francs, en hausse de 29 % par rapport à 1995) pour un bénéfice net de 5,2 milliards de dollars (28 milliards de francs, en hausse de 45 %). L'entreprise dégage ainsi une *marge nette de 25 %... De quoi faire* rêver nombre d'industriels européens.

Le cri d'alarme d'Andrew Grove soulève deux questions. D'abord, le retard pris par l'Europe est-il réel ? Ensuite, quelles sont les conséquences économiques et sociales de son sous-équipement ? Les sta*tistiques sur l'évolution des ventes* d'ordinateurs sont éloquentes. Selon le cabinet IDC, le marché a progressé l'an dernier de 7,1 % en Europe de l'Ouest (10,9 % en France), très loin derrière la zone Moyen-Orient - Afrique (20 %), la Russie (15 %), et bien sûr les Etats-Unis (21 %) et le Japon (33 %). Cette explosion des ventes nippones s'est traduite par la livraison de 7,6 mil*lions d'ordinateurs. Un chiffre que* l'on peut comparer à celui du plus gros marché d'Europe de l'Ouest, celui de l'Allemagne, qui n'atteint que 3,9 millions d'unités, en croissance de seulement 2,6 %.

D'après une étude réalisée par Booz, Allen & Hamilton pour la Commission européenne, on *compte aujourd'hui 48 ordinateurs* pour 100 habitants aux Etats-Unis contre 30 il y a trois ans. Ce chiffre tombe à 20 au Japon et à 19 en Europe : une quasi-égalité qui cache des taux de croissance très différents. Selon Dataquest, le marché *japonais augmentera de 27 % en* 1997 pour atteindre 9,61 millions d'unités, alors que l'Europe ne devrait pas faire mieux qu'en 1996.

En Chine, les ventes de PC ont augmenté de 25 % l'an dernier, et IDC prévoit que ce marché atteindra les 5 millions d'unités vers l'an 2000, ce qui le mettra en deuxième position en Asie derrière le Japon. Les familles chinoises n'hésitent pas à investir plusieurs années de salaires pour offrir à leur enfant unique un IBM Aptiva ou un Compaq Presario. Ce dernier modèle, qui coûte 2 100 dollars *(11 500 francs), soit environ quatre* fois le revenu annuel chinois moyen, est le plus prisé du grand public. De tels sacrifices soulignent à quel point les Chinois considèrent l'informatique comme un outil éducatif indispensable.

Michel Alberganti et Vanessa Ragot

Lire la suite page II

● Entretien avec Hervé Hamon, président de Bertin et Cie p. II
● Français, passionnés d'informatique et sans complexes p. III
● Questions-réponses p. III

CHRONIQUE

Arriba España

par Serge Marti

N'en déplaise à Theo Waigel, le sourcilleux ministre des finances allemandes, et à Hans Tietmeyer, le psychorigide *président de la Bundesbank, les pays du nord de l'Europe n'ont pas le monopole de la vertu* économique tandis que ceux du Sud seraient nécessairement fauteurs de troubles monétaires. Les événements de ces derniers jours – sur fond de nouvelles polémiques à propos d'un éventuel report de l'euro – ont singulièrement écorné ce stéréotype.

Au moment où l'Allemagne, enfermée dans son propre piège, celui *des critères de Maastricht* qu'il convient d'appliquer au pied de la lettre, reconnaissait qu'il lui serait pratiquement impossible de respecter l'un des plus importants (le niveau de la dette publique qui doit rester inférieur à 60 % du *PIB national), l'Espagne,* l'un des trois pays dit « exotiques » aux côtés de l'Italie et du Portugal, annonçait pour le mois de février une belle victoire sur l'inflation, ramenée à *son plus bas niveau* depuis vingt-neuf ans. *« Nous avons maintenant des europrix »*, titrait fièrement la presse économique madrilène, signifiant par là que cette performance historique ouvre à l'Espagne la voie de la monnaie unique. Un propos en forme de pied de nez adressé aux *« rigoristes »* qui prétendent encore laisser les supposés *« laxistes »* en dehors du cercle fondateur de l'euro.

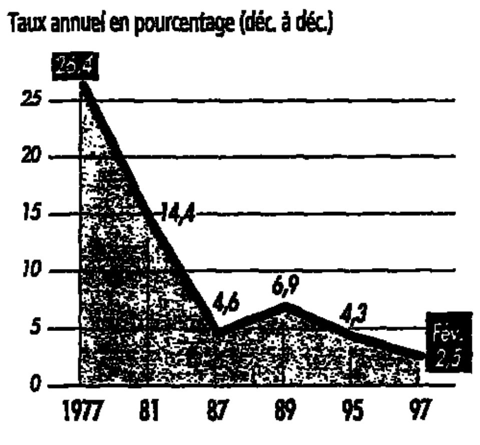

Inflation

En février, l'indice espagnol des prix à la consommation a baissé de 0,1 %, ramenant à 2,5 % le taux d'inflation annuel contre 2,9 % le mois précédent. A titre de comparaison, les prix de détail ont progressé de 0,2 % en février en France et de 0,3 % aux Etats-Unis. Cette bonne nouvelle, qui a permis à la *banque centrale d'Espagne d'abaisser ses taux d'in*térêt pour la deuxième fois depuis le début de l'année, revêt une double symbolique. D'une part, elle place l'Espagne en conformité à la fois avec les prévisions budgétaires du gouvernement de José María Aznar et avec les critères de Maastricht. D'autre part, elle crédibilise sur un facteur qui a valeur de test – l'inflation – le chemin parcouru par ce pays depuis l'après-franquisme sur la voie de la convergence économique européenne.

Depuis que l'Espagne a commencé, en 1935, à calculer l'évolution de ses prix de détail, les plus fortes tensions inflationnistes sont apparues dans les années 60 et 70. En 1977, lorsque Adolfo Suarez fut chargé de former le premier gouvernement démocratique, l'inflation culminait à 26,4 %. En 1982, lorsque le Parti socialiste de Felipe Gonzalez prit les rênes du pouvoir, la hausse des prix était encore de 14 %. *Ce n'est qu'à la fin des années 80 qu'elle* a amorcé une lente décélération. Certes, le succès du mois de février, qui demande à être confirmé, doit beaucoup à des facteurs qui feraient sourire ailleurs qu'en Espagne (la baisse de 7 % du prix de l'huile d'olive, par exemple), mais il reste que l'inflation dans ce pays est désormais inférieure aux meilleurs résultats affichés par bien des pays de l'Union européenne.

« Il existe maintenant davantage de conditions favorables à l'entrée de l'Espagne et de l'Italie dans l'euro. Et si cette entrée doit se faire en solitaire, à savoir sans l'Italie, je suis convaincu que l'Espagne participera au premier cercle de la monnaie unique », affirmait Helmut Schmidt, l'ancien chancelier allemand, au quotidien catalan *La Vanguardia* au lendemain de la publication de ces statistiques. Pourtant, Madrid, qui satisfait désormais à trois des cinq critères de Maastricht, n'a pas fini de faire ses preuves. Il lui faut encore peser fortement sur le déficit budgétaire et sur la dette publique. En 1996, le déficit de l'Etat aura atteint 4,4 % du PIB contre 6,6 % l'année précédente, et Cristobal Montoro, le secrétaire *d'Etat à l'économie, affirme que l'objectif fatidique* de 3 % reste dans la ligne de mire. Le gouvernement Aznar bénéficie, sur le chapitre de l'euro, de la bienveillante complicité de l'opposition socialiste résolument pro-Maastricht.

Tandis qu'Allemands et Français s'efforcent de masquer leurs divergences sur la gestion de la fu*ture monnaie unique, les Espagnols affichent* une confiance que le niveau pourtant élevé du chômage ne parvient pas à altérer. Avec une inflation ramenée à 2,5 %, des taux d'intérêt de 5,7 % et une croissance qui devrait atteindre 3 % en 1997, le tableau est plutôt réconfortant. Dans le concert pro euro, on ne relevait qu'une fausse note, importée il est vrai : celle de Margaret Thatcher qui, participant à Valence à un colloque sur les défis du XXI^e siècle, as*sura que si elle était aujourd'hui premier ministre*, elle dirait non à la monnaie unique. La Dame de fer n'a rien à craindre. *Les Britanniques* n'ont pas l'intention de la rappeler aux affaires. Et ils s'apprêtent à voter travailliste.

Avec vous,
continuons
à innover...
en page VI
SFR

Ingénieurs commerciaux,
Responsables
Marketing Solutions
Au lieu de débuter par la première page
des offres d'emploi...
... allez directement en page VI
et vous comprendrez.
MEDIA SYSTEM

Prenez
une longueur d'avance
en dernière page
SOPRA.

هكذا من الأصل

Hervé Hamon, président de Bertin et Cie

« Il ne suffit pas d'investir dans la recherche pour obtenir le succès économique »

Agé de cinquante-cinq ans, polytechnicien et diplômé en sciences économiques, Hervé Hamon préside, depuis 1994, le directoire de la société Bertin, une entreprise de services en technologies qui emploie 330 personnes, dont 60 % d'ingénieurs, et qui réalise le quart de son chiffre d'affaires (251 millions de francs en 1996) dans l'industrie. Auparavant, il a été directeur général de Sofinnova, de Sofinindex et de Batinnova (organismes de capital-risque), et directeur général adjoint au Crédit du Nord. Bertin et Cie a participé ces dernières années aux essais atomiques français dans le Pacifique, aux centrales nucléaires, au TGV ou à différents projets d'économies d'énergies.

« Vous avez été l'un des acteurs du capital-risque français, mais aussi américain, avant de passer par le secteur financier et de présider une entreprise technologique. Au vu de cette triple expérience, la France est-elle confrontée à un réel déficit technologique ou s'agit-il d'un problème plus européen ?

– Dans ce domaine, il n'y a pas de spécificité française. Il s'agit d'un problème européen. Le rapport sur les 100 technologies-clés qu'avait publié, en 1995, le ministère de l'industrie constatait déjà que les technologies de l'information, par exemple, apparaissaient comme une zone de faiblesse majeure de l'Europe et de la France, au plan industriel comme au plan scientifique.

» Cela tient d'abord à un problème de marchés. En Europe, il y a autant de marchés que de pays, à cause des différences de normes, de pratiques commerciales, de droit des affaires et de politiques de soutien. Les « europrotocoles » s'ajoutent aux normes nationales sans s'y substituer vraiment. Sur ce marché européen, vaste mais hétérogène, le développement de technologies coûteuses sur des segments étroits est difficile. De plus, le déploiement international des entreprises européennes est assez récent, alors que l'Europe est depuis longtemps ouverte aux implantations étrangères.

» L'autre grande différence avec les Etats-Unis est le niveau d'appétence entrepreneuriale des ingénieurs qui sont, pour l'essentiel, à la base de la diffusion de la technologie dans les pays développés. Cela suppose une approche commerciale et managériale qui est peut-être moins à la portée de nos ingénieurs. Cependant, des progrès importants ont été réalisés en Europe. Si j'en crois l'Observatoire des sciences et des techniques, après six années d'existence, seulement 16 % des entreprises créées par des chercheurs français ont disparu, tandis que, dans le secteur traditionnel de l'industrie et des services, une entreprise sur deux disparaît dans les cinq ans.

– En ce qui concerne l'environnement propre aux entreprises technologiques, notamment sur le plan fiscal, financier, boursier, l'écart est-il en train de se creuser ou de se combler de part et d'autre de l'Atlantique ?

– Cela reste un problème partiel. Le démarrage de ces entreprises se fait avec des capitaux qui ne sont pas totalement organisés sous forme de marchés. Y compris aux Etats-Unis, même si, là-bas, les nouvelles entreprises vont rapidement sur les marchés spécifiques pour PME que sont le Over-the-counter ou le Nasdaq. Pour l'essentiel, ce sont des capitaux recueillis par des structures de type capital-risque qui, aux Etats-Unis, s'appuient sur des capitaux à long terme, les fameux fonds de pension, un mécanisme qui, jusqu'à présent, n'existait pas dans notre pays.

» En France, après un démarrage encourageant dans les années 80, ce secteur a du mal à trouver son second souffle. Il est difficile de trouver en France des capitaux « patients » qui, en contrepartie d'un taux de retour sur investissement sensiblement supérieur à la normale, sont prêts à attendre au moins dix à quinze ans pour trouver leur liquidité.

– Vous êtes à la tête d'une entreprise de près de 200 chercheurs...

– Disons plutôt de développeurs. D'ingénieurs spécialisés en développement technologique...

– Quelle est la différence ?

– On associe davantage le terme de recherche à des phases situées plus en amont. Chez Bertin, nous prenons les avancées de la recherche fondamentale et nous les traduisons en actes industriels. Nous employons près de 200 développeurs : c'est beaucoup par rapport aux autres sociétés de développement technologique, surtout dans notre créneau qui est d'établir un lien entre la recherche de type généraliste comme celle du CNRS, ou plus ciblée s'il s'agit du Commissariat à l'énergie atomique, et son application industrielle.

» L'écart traditionnel entre le monde de la recherche au sens large et celui de l'industrie se comble progressivement, parce qu'on embauche de plus en plus d'ingénieurs et de chercheurs. Une fois achevés leurs travaux de recherche, beaucoup se dirigent vers l'entreprise. Mais on est encore loin du système américain où il n'y a pas de véritable frontière entre les grands laboratoires de recherche et l'entreprise.

– Ce qui signifie que, en France, l'obstacle est encore essentiellement culturel ?

– Il est un peu structurel et largement culturel. Jusqu'à un passé récent, ces deux mondes, celui de la recherche et celui de l'industrie, au mieux s'ignoraient, au pis vivaient dans une espèce d'antagonisme larvé. Même si d'énormes progrès ont été accomplis depuis dix ou quinze ans, il reste encore des traces des habitudes anciennes. Nous tentons d'y remédier à notre modeste niveau. Chez Bertin, nous finançons des thèses pour nos besoins propres. Ces thèses sont réalisées en coopération avec de grands laboratoires de recherche publique, comme l'Inria, le CEA ou le CNRS. En sens inverse, des chercheurs de ces organismes nous contactent pour voir comment trouver des applications à leurs travaux. Il y a quinze ans, c'était quasiment impensable.

– La France est-elle bien placée dans le middle-tech, mais moins bien dans le high-tech, ainsi qu'on le dit parfois ?

– La France n'est pas mal placée en matière de recherche, mais l'industrialisation ne suit pas. Le problème est européen. Dans une récente étude consacrée à ce sujet, l'OCDE constatait, dans l'Union européenne, une hausse de la spécialisation dans les exportations à faible technologie et une baisse dans les hautes technologies. Selon cet organisme, les seuls grands pays européens spécialisés à l'exportation dans les industries de haute technologie sont la Grande-Bretagne, dans l'équipement informatique et le matériel de communications, et la France, dans l'industrie aérospatiale.

» Pour ce qui est de la France, les spécialistes s'accordent à reconnaître que ses points forts se situent dans le bâtiment-infrastructures et l'énergie. En revanche, le pays est faible dans les technologies de l'information et de la santé. Lorsqu'on passe du plan scientifique au plan industriel, la position française s'affaiblit dans tous les domaines, ainsi que le confirmait récemment une étude du ministère de l'industrie, le décalage étant net dans les technologies organisationnelles et les transports.

– Que faudrait-il pour que « l'applicatif » se développe davantage ?

– Il faudrait que l'on puisse densifier les liens entre le monde de la recherche et celui de l'industrie. Les relations entre la recherche-développement et l'innovation ne sont ni linéaires ni automatiques. Il est clair qu'il ne suffit pas d'investir massivement dans la recherche pour obtenir aussitôt le succès économique escompté. Ce sont des obstacles structurels qui font que la France souffre encore d'un grand retard par rapport aux Etats-Unis ou au Japon. »

Propos recueillis par Serge Marti et Vanessa Ragot

Un Sud sous-équipé

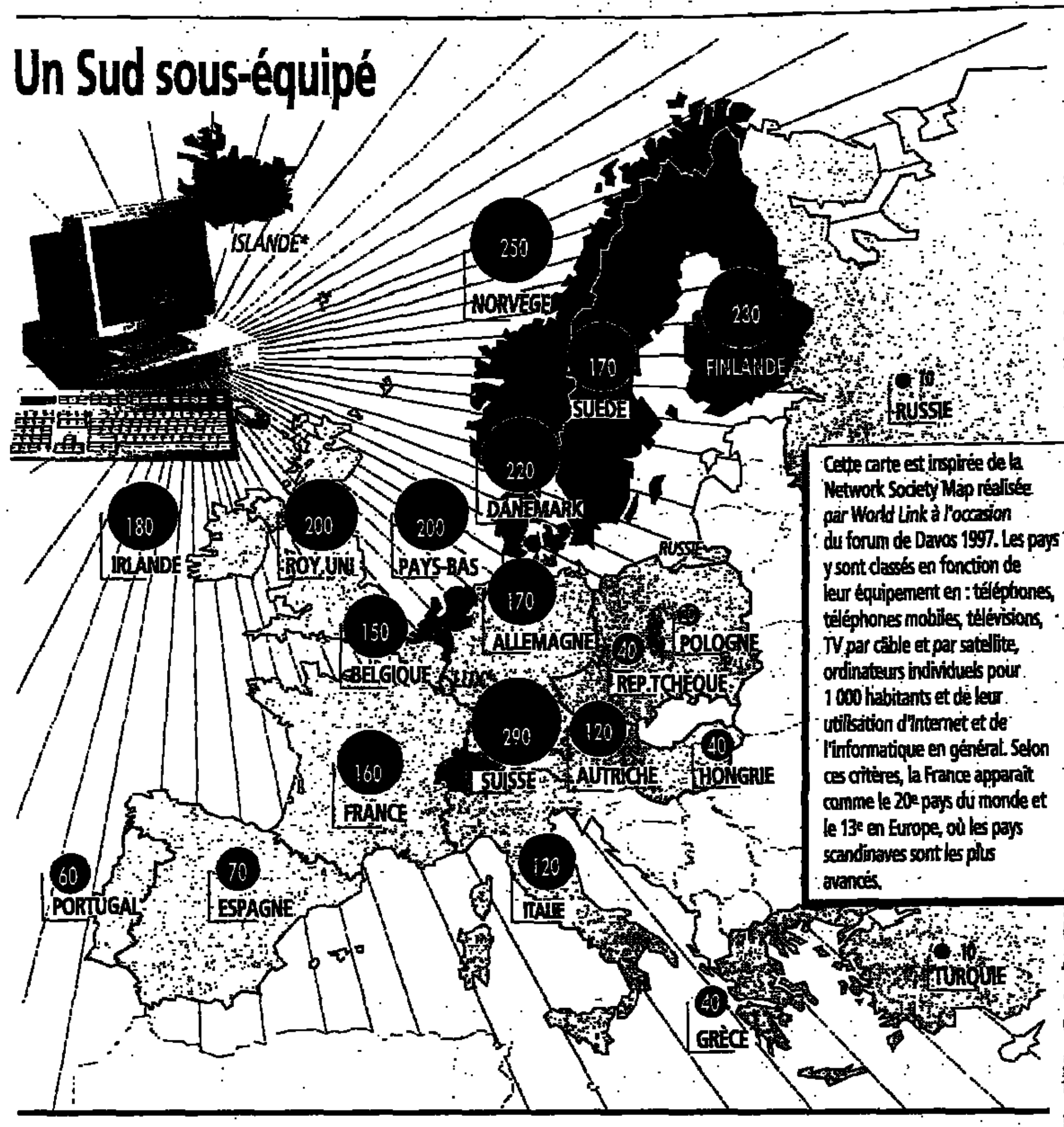

Cette carte est inspirée de la Network Society Map réalisée *par World Link à l'occasion* du forum de Davos 1997. Les pays y sont classés en fonction de leur équipement en : téléphones, téléphones mobiles, télévisions, TV par câble et par satellite, ordinateurs individuels pour 1 000 habitants et de leur utilisation d'Internet et de l'informatique en général. Selon ces critères, la France apparaît comme le 20e pays du monde et le 13e en Europe, où les pays scandinaves sont les plus avancés.

Classement mondial

1 - Etats-Unis
2 - FINLANDE (1)
3 - Norvège (2)
4 - Danemark (3)
5 - Suède (4)
[illegible]
7 - Suisse (5)
[illegible]
9 - Islande (6)
10 - Pays-Bas (7)
11 - Nouvelle-Zélande
12 - Luxembourg (8)
13 - Allemagne (9)
14 - Royaume-Uni (10)
15 - Belgique (11)
[illegible]
17 - Autriche (12)
[illegible]
20 - FRANCE
21 - Irlande (14)
[illegible]
23 - Italie (15)
[illegible]
25 - Espagne (16)
[illegible]
27 - Hongrie (17)
28 - Grèce (18)
29 - Rép. tchèque (19)
30 - Portugal (20)
[illegible]
32 - Pologne (21)
[illegible]
34 - Turquie (22)
35 - Russie (23)

NOMBRE D'ORDINATEURS POUR 1 000 PERSONNES ● 120

* *données non communiquées (Islande et Luxembourg)*

CONNEXIONS À INTERNET POUR 1000 PERSONNES

▨	ENTRE 0 ET 8	■	ENTRE 17 ET 22
■	ENTRE 10 ET 13	■	ENTRE 33 ET 44

L'ère de la communication sans l'Europe ?

Suite de la page I

A l'opposé, 64 % des Allemands estimaient, l'an dernier, n'avoir aucun besoin d'un ordinateur à la maison (étude Inteco), contre 22 % des Américains. En France, plus de la moitié des personnes interrogées par GFK considèrent que les ordinateurs *« sont directement responsables de l'augmentation du chômage »*. La plupart jugent que l'informatique est trop coûteuse et trop compliquée et qu'elle *« contribue à la dégradation des relations sociales »*.

Les effets de cette désaffection européenne pour les ordinateurs ne se limitent pas à priver le grand public d'un outil d'information, de communication, de culture et d'éducation sans équivalent. Ils dégradent également les performances de l'industrie.

Erik Brynjolfsson, professeur d'informatique au Massachusetts Institute of Technology (MIT), a comparé plusieurs groupes américains. Il conclut que les performances d'une entreprise sont directement liées à ses investissements en informatique. Les experts de l'OCDE vont dans le même sens, avec des bémols selon les secteurs industriels et les pays. Un rapport intitulé « Technologie et performance industrielle » précise qu'il faut *« accorder une attention particulière aux réseaux qu'impliquent les technologies de l'information et aux effets positifs que leur généralisation peut avoir pour l'ensemble des économies »*.

Le retard pris par la France et l'Allemagne se lit dans leurs performances. *« Comparée aux meilleures références mondiales, l'Allemagne produit 30 % de moins de marchandises et de services par habitant, avec une productivité du travail inférieure de 20 % et 15 % d'emplois en moins »*, écrivait le directeur du McKinsey Global Institute de Washington, Bill Lewis, le 17 mars dans l'édition interactive du *Wall Street Journal*, sur Internet. Et, en France, c'est encore pire.

L'institut McKinsey a tenté d'estimer les gains qu'enregistreraient les deux pays s'ils se hissaient au niveau des meilleurs, c'est-à-dire des Etats-Unis pour le bâtiment, les télécommunications, la banque et les logiciels, et du Japon pour l'automobile. La France et l'Allemagne verraient leur production augmenter respectivement de 30 % et 50 %, entraînant une croissance de l'emploi de 5 à 10 %, suffisante *« pour résoudre le problème du chômage »* dans les deux pays. Selon l'institut McKinsey, ces résultats prouvent que, contrairement aux idées reçues des Européens, *« l'augmentation de la productivité crée des emplois »*.

Or, aujourd'hui, l'informatique est devenue une technologie incontournable pour améliorer l'efficacité des entreprises. Les firmes américaines en sont conscientes. ATT détient le record mondial avec un budget informatique supérieur à 5 milliards de dollars (27 milliards de francs). La frilosité de l'Europe dans ce domaine est telle que, pour la première fois en 1996, l'Asie a acheté davantage de micro-ordinateurs que le Vieux Continent. Selon l'étude menée par IDC, le handicap européen s'alourdit et touche toutes les catégories d'équipements informatiques : micro-ordinateurs, logiciels, systèmes et services.

Comment expliquer ces réticences à se lancer dans l'ère des nouvelles technologies ? A écouter Fabrice Desmarescaux, du cabinet Booz, Allen et Hamilton, il ne s'agit pas tant d'une question de prix – même si les équipements sont meilleur marché outre-Atlantique – que d'une affaire de culture et de mentalité.

« Les directeurs informatique des entreprises européennes se cantonnent trop souvent dans une logique de gestion, sans être associés à la stratégie d'ensemble. Beaucoup n'ont pas encore pris conscience du rôle fondamental des technologies de l'information et les envisagent davantage comme une dépense que comme un investissement. »

CARENCE DE FOURNISSEURS

Rémi Barré, directeur de l'Observatoire des sciences et des techniques (OST), émet une autre hypothèse. Le faible taux d'équipement européen pourrait être lié à l'absence de fournisseurs dignes des géants américains, Microsoft, Intel, Compaq, IBM ou Hewlett-Packard. Quelques entreprises européennes parviennent à tirer leur épingle du jeu, et enregistrent de forts taux de croissance, à l'instar de SAP et de Software AG en Allemagne, mais le cloisonnement du marché européen ralentit toute percée d'envergure. Siemens Nixdorf s'impose mal en dehors de l'Allemagne, tandis que l'informatique de l'italien Olivetti est à la dérive et que les entreprises françaises, en dehors de SGS Thomson dans les composants, sont quasiment absentes de la bataille mondiale qui s'est engagée autour des ordinateurs et des réseaux.

Cette carence d'acteurs majeurs affaiblit la pression que peut exercer une industrie nationale sur ses clients potentiels. Le sous-équipement va de pair avec un déficit culturel. *« Si les technologies de l'information commencent à se diffuser largement dans les entreprises, les usages actuels n'en demeurent pas moins traditionnels »*, souligne une enquête BVA réalisée pour le Syndicat de l'industrie des technologies de l'information (SFIB).

Les entreprises françaises utilisent principalement leurs outils informatiques pour des tâches comptables ou financières, sans bénéficier de véritables gains de compétitivité. Les entreprises américaines, au contraire, maîtrisent déjà les technologies de pointe en matière d'aide à la décision, qu'il s'agisse du *data warehouse* (collecte de données opérationnelles) ou du *data mining* (extraction de connaissances). L'usage d'Internet permet d'accéder aux informations stratégiques du monde entier, sur les clients, les fournisseurs, l'état du marché ou les principaux concurrents. Aux Etats-Unis, les entreprises misent également sur la communication interne, en élaborant des réseaux Intranet performants, qui permettent l'échange de données en temps réel entre différents sites ou entre les divers participants d'un même projet.

LE COMMERCE DU FUTUR

Intel, par exemple, a investi 2,5 milliards de francs pour que ses 48 500 salariés communiquent via les 42 000 ordinateurs personnels (PC) qu'ils utilisent (un million de messages électroniques par jour). Rapide, fiable et économique, le fonctionnement en réseau confère aux entreprises une promptitude de réaction déterminante face à leurs concurrents.

Tandis que les entreprises françaises s'initient au courrier électronique, les Américains se préparent déjà au commerce du prochain millénaire (on pense que 20 % des achats s'effectueront *via* Internet dans dix ans). *« Les Européens découvrent à peine un problème que les Américains ont déjà résolu »*, commente un consultant du cabinet de conseil Deloitte & Touch Consulting Group, qui a mené une étude auprès de 1 400 directeurs informatiques dans vingt et un pays : *« Chrysler dispose de techniques sophistiquées pour cibler sa clientèle, tandis que les constructeurs français utilisent encore le fichier des cartes grises pour leurs analyses marketing. »*

Seuls les paranoïaques survivent : dans un livre au titre un tantinet racoleur, Andrew Groove expose sa technique de management, fondée sur la vitesse de réaction et la détection de ce qu'il appelle les *« points d'inflexion stratégiques »*. Pour Intel, l'abandon de la fabrication des mémoires, un marché perdu par les Etats-Unis face au Japon et à la Corée, a constitué l'un de ces changements de cap vitaux. Le passage des ordinateurs centraux aux ordinateurs personnels a eu autant d'importance dans l'industrie informatique. On connaît les difficultés qu'a connues IBM pour franchir le pas.

Aujourd'hui, le patron d'Intel considère Internet comme un point d'inflexion stratégique. Un constat identique à celui de Microsoft, qui, après avoir voulu créer un réseau fermé (MSN), s'est brutalement rallié à Internet en quelques mois. Sans cesse, les dirigeants de ces entreprises s'interrogent sur l'évolution de leur marché, alors même qu'ils en sont les principaux acteurs, et se tiennent prêts à virer de bord.

L'Europe s'est illustrée dans de nombreux domaines technologiques (automobile, espace, aéronautique, nucléaire...). Il semble pourtant qu'elle n'ait pas identifié le point d'inflexion stratégique que représentent les technologies de l'information. Une telle erreur d'appréciation, fatale pour une entreprise, peut gravement affaiblir l'économie d'un pays, voire d'un continent.

M. Al. et V. R.

هكذا من الأصل

btenir le succès écon

Français, passionnés d'informatique et sans complexes

Ils vivent en France, ils ont entre vingt-trois et vingt-six ans, et l'univers du multimédia n'a aucun secret pour eux. Ils consultent les journaux spécialisés américains et les listes électroniques d'informations sur Internet. L'informatique, ils ne l'ont apprise ni à l'école ni dans les grandes écoles d'ingénieurs (Polytechnique, Télécoms, Ponts et Chaussées), où ils ont fait leurs études. Ils l'ont découverte très tôt, un peu par hasard, et cette passion ne les a plus quittés.

« C'est comme un virus, d'ailleurs, cela rend fou », plaisante Pascal, qui, à huit ans, pianotait sur son premier ordinateur dans un club du nord de la France. A quatorze ans, Sylvain écrivait déjà des programmes de jeux vidéo. *« Le facteur déclenchant,* analyse Alain, dont les deux parents sont professeurs d'informatique, *c'est d'avoir accès à un ordinateur dès son enfance. On découvre l'informatique en s'amusant, c'est un solide atout par la suite. »*

Cette expérience précocement acquise, Alain l'a mise à profit en créant, en 1995, un site web étudiant. Baptisé Cybermax, celui-ci est une mine d'informations sur les soirées, les voyages, les stages ou le premier emploi. Mais le nombre d'adeptes de Cybermax est trop restreint pour permettre un véritable décollage des rentrées publicitaires. *« Les étudiants n'ont pas encore le réflexe Internet,* précise Alain, *d'ailleurs, beaucoup d'entre eux n'ont pas la possibilité de se connecter dans leur école ou leur université. »*

▼ Point commun aux jeunes virtuoses du multimédia : avoir eu accès dès l'enfance à un ordinateur

Quant à Pascal, il vient de terminer, à la demande d'un opticien français, une borne interactive qui va révolutionner l'essayage des lunettes. Plus besoin de sélectionner des dizaines de paires sur les présentoirs du magasin. L'invention de Pascal garde en mémoire tous les modèles disponibles, même ceux qui ne sont pas en stock. Installé devant un écran, derrière lequel est cachée une caméra, le client se regarde comme dans un miroir. Son reflet apparaît chaussé d'une paire de lunettes, dont il peut modifier à volonté la forme ou la couleur.

Le procédé, dûment breveté, est en phase de commercialisation. *« L'enjeu consiste à faire le produit le plus performant possible avec le minimum de technologie. C'est facile de créer certaines fonctions si on y consacre beaucoup d'argent. Mais, pour que le prix de revient reste abordable, c'est nettement plus compliqué. »* D'autant qu'il faut innover toujours plus rapidement, pour éviter que des concurrents n'exploitent l'idée les premiers.

Pascal a réussi à développer son projet en moins de deux mois. *« J'ai eu de la chance,* explique-t-il, *la puissance des machines a augmenté, et leur prix a diminué juste au bon moment. »* Le secret du succès ? Une grande réactivité, mais aussi une solide faculté d'anticipation. *« Il faut être capable d'imaginer ce qui sera possible techniquement dans l'année à venir. »*

De son côté, Sylvain a participé à la création du Deuxième Monde, un univers virtuel reconstituant les rues de Paris, commandé par Canal Plus à Cryo, la société de jeux qui a conçu Dune et Dragon Lore. Disponible à la fin du mois de mars, le Deuxième Monde est un projet d'envergure : 15 millions de francs d'investissement initial, plus 30 millions de francs de frais de maintenance et de fonctionnement jusqu'à la fin de 1998. *« Il n'existe pas d'autre monde aussi vaste et aussi perfectionné sur Internet. Même les entreprises américaines n'ont pas encore conçu un univers aussi abouti »*, explique Sylvain, au terme de deux années de programmation. Pour accéder à ce Paris virtuel, il suffit de posséder un modem de connexion à Internet, un PC muni d'un lecteur de CD-ROM et le CD-ROM contenant les données graphiques (ce qui évite de télécharger les fichiers). Dans cette réplique de la capitale, les internautes sont des citoyens à part entière, avec Constitution et droit de vote. Sous leur identité réelle ou bien travestis, ils peuvent se promener, flâner dans les boutiques – aux enseignes des annonceurs publicitaires – se rencontrer, dialoguer et même recevoir des amis dans leur appartement, puisque chacun dispose d'un logement bien à lui.

Le retard technologique de la France et de l'Europe n'inquiète pas outre mesure ces représentants de la jeune génération, modérément tentés par les sirènes du mythe américain.

« Mon entreprise, je la créerai en France, explique François, un autre passionné d'informatique. *Ce sera plus dur de trouver le financement ici que dans la Silicon Valley, je sais. Mais il y a, en France, d'excellents programmeurs, aussi bons qu'aux Etats-Unis. »* François a parfaitement planifié son parcours professionnel. *« Je voudrais éditer des logiciels pour les sociétés de service en informatique. Il existe peu d'entreprises positionnées dans ce secteur en France et je suis persuadé que c'est un créneau porteur. »*.

Actuellement, François fait une thèse sur les systèmes répartis, dans lesquels plusieurs machines travaillent en parallèle, un thème aux applications très larges (la visioconférence, par exemple). Ses travaux lui offrent l'opportunité de développer ses contacts avec les entreprises susceptibles de devenir ses clients. *« Je me constitue un réseau de relations au sein du milieu industriel. Surtout, je me familiarise avec les besoins des entreprises. Rien ne sert d'innover si on ne tient pas compte du marché. »*

V. R.

▼ Techno ie, source de compétitivité

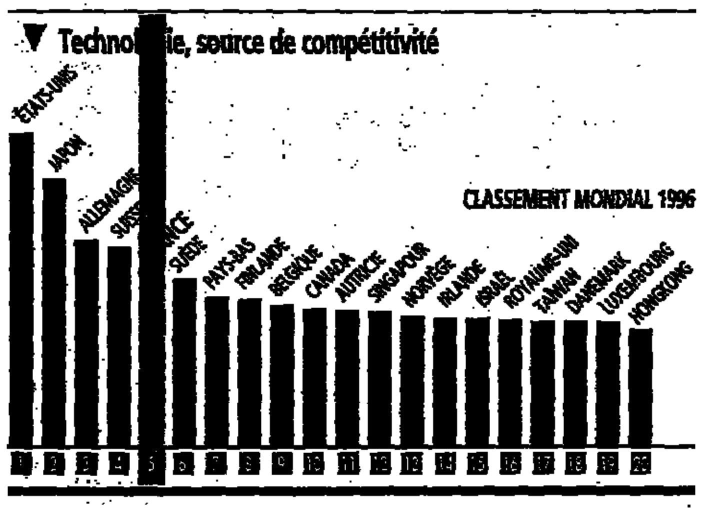

Source : The World Competitiveness Yearbook 1996

Bibliographie

- **Les Conquérants du cybermonde**, de Dominique Nora (Gallimard, coll. « Folio », 1997, 530 p., 60 F).
- **Les Chiffres-clés de la science et de la technologie**, Observatoire des sciences et des techniques (Economica, 1997, 111 p., 49 F).
- **Les Réseaux de la société de l'information**, rapport du Commissariat général du Plan, présidé par Thierry Miléo (Eska, 1996, 230 p., 120 F).
- **Technologie et performance industrielle** (OCDE, 1996, 215 p., 260 F).
- **Les Nouvelles Technologies de l'information et de la communication** (La Documentation française, coll. « Problèmes économiques », 20 mars 1996).

RECHERCHE ET INNOVATION

Questions-réponses

1 L'Europe innove-t-elle *suffisamment* ?

Le nombre de brevets est un bon indicateur de l'activité technologique d'une zone géographique. Depuis 1978, l'Office européen des brevets (OEB) protège les inventions dans l'Union européenne.

Les Européens ont déposé plus de 45 % des brevets en 1993, les Américains 28 % et les Japonais 20 %. La prédominance de l'Europe sur son propre territoire est menacée par la concurrence américaine et nippone : la part des brevets déposés par les Européens a régressé de 9 points depuis 1987.

L'Europe ne réussit pas de percée correspondante aux Etats-Unis, bien au contraire. Les Européens détiennent désormais moins de 19 % des inventions enregistrées auprès de l'Office américain des brevets en 1993.

Le retard de l'Europe est encore plus manifeste dans le domaine des technologies de l'information. Sur leur propre continent, les Européens ne déposent que 35 % des brevets dans ce secteur, rattrapés par les Etats-Unis (30 %) et le Japon (30 %).

2 L'Europe consacre-t-elle assez d'argent à la recherche ?

Les Etats-Unis, l'Europe et le Japon réalisent plus de 80 % de la recherche mondiale, répartis de la manière suivante : les Etats-Unis financent 38 % des dépenses de recherche, l'Union européenne 29 % et le Japon, à lui seul, 16 %. Le Japon et les Etats-Unis consacrent respectivement 2,7 % et 2,5 % de leur PIB à la recherche, contre seulement 1,9 % pour l'Union européenne.

Cette moyenne cache de fortes disparités entre les pays européens. Aux deux extrémités du classement, la Suède investit 3,3 % de son PIB en recherche et développement, la Grèce se contentant de 0,6 %.

L'Allemagne, la France et le Royaume-Uni consacrent respectivement 2,3 %, 2,4 % et 2,2 % de leur PIB à la recherche, un chiffre supérieur à la moyenne de l'Europe. En volume, ces trois pays sont les principaux investisseurs : l'Allemagne arrive en tête avec 37,4 milliards de dollars, suivie par la France (26,5 milliards de dollars) et le Royaume-Uni (22,6 milliards de dollars). Ayant pris conscience de l'impact de l'innovation sur la compétitivité, les pays qui consacraient une faible part de leur PIB à la recherche (Grèce, Portugal, Espagne) augmentent leurs dépenses à un rythme supérieur à celui du reste de l'Union européenne.

3 Qui finance la recherche dans le monde ?

La recherche mondiale est financée par les entreprises et les pouvoirs publics, selon des proportions variables. La part des entreprises dans l'effort de recherche japonais s'élève à 75 %, contre 59 % aux Etats-Unis, 62 % en Allemagne et 50 % en France.

Depuis une quinzaine d'années, les financements publics tendent à diminuer dans presque tous les pays, sauf aux Etats-Unis. Cette singularité américaine s'explique par l'importance des dépenses de recherche militaire, qui absorbent 55 % de l'argent public alloué à la recherche.

4 Qui fait de la recherche en France ?

En France, la recherche publique civile est majoritairement effectuée par des organismes publics de recherche, comme le CNRS, l'Inserm, l'INRA ou le CEA. Moins d'un tiers de la recherche publique française est faite par les universités et les grandes écoles, une tendance contraire à celle des autres pays, qui sollicitent davantage l'effort de recherche de leur système d'enseignement supérieur.

Quant à la recherche privée, elle bénéficie de la forte augmentation du nombre d'entreprises qui se sont dotées d'une capacité de recherche et développement : 5 200 entreprises effectuaient de la recherche en 1993, contre seulement 1 300 en 1982. Les nouvelles venues sont principalement des PME qui ont profité des incitations fiscales pour développer leurs activités de recherche. Cependant, le secteur de la recherche privée reste très concentré, principalement dans les grandes entreprises : 160 entreprises réalisent 75 % de la recherche privée.

Lorsqu'on examine les secteurs d'activités, on retrouve ce phénomène de concentration. Plus des deux tiers des dépenses de recherche sont effectuées au sein de six domaines d'activités : la construction aéronautique et aérospatiale, l'automobile, l'instrumentation (outils de mesure, de contrôle et de navigation), la pharmacie, les équipements de communication et la chimie.

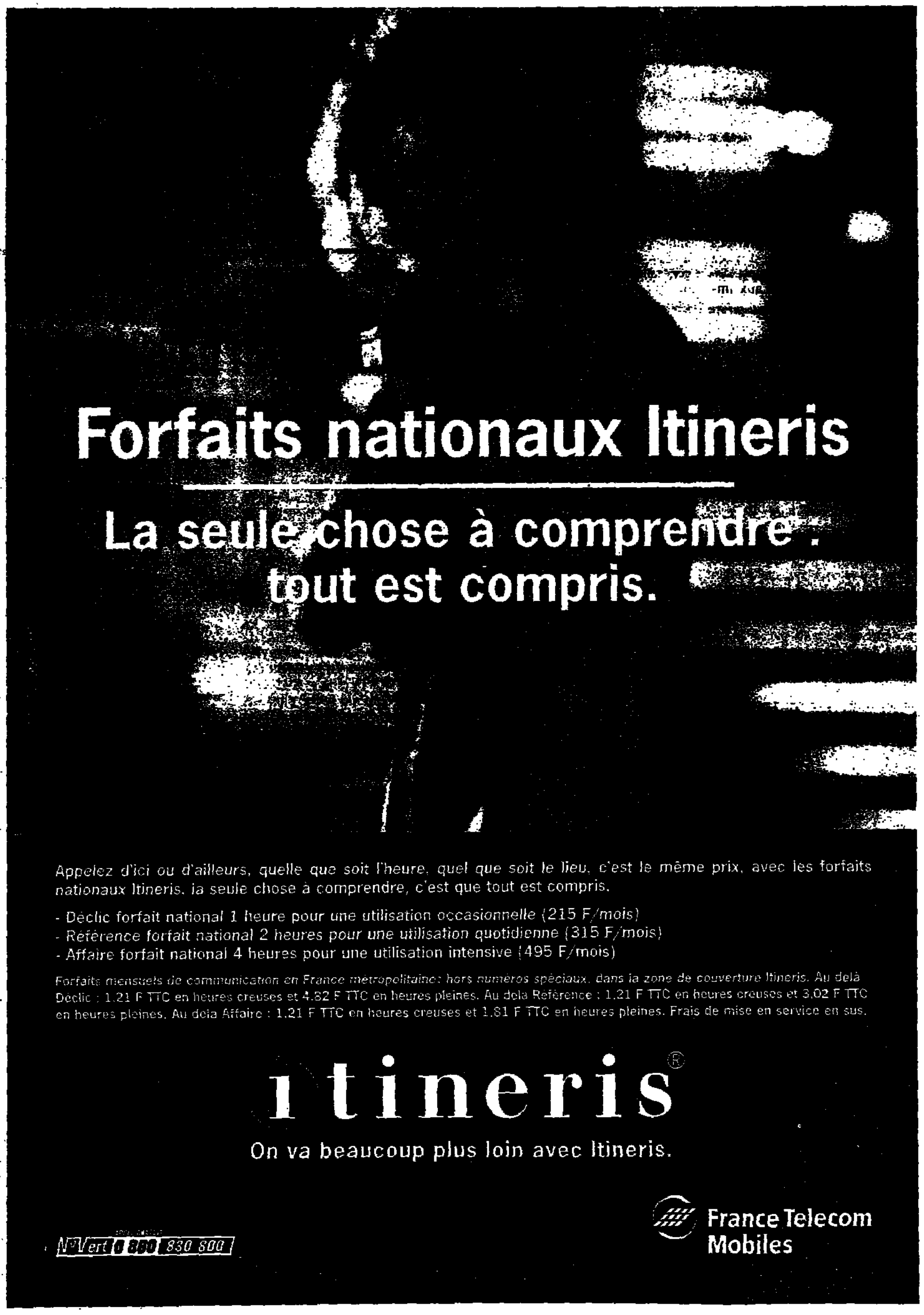
Forfaits nationaux Itineris
La seule chose à comprendre :
tout est compris.
itineris®
On va beaucoup plus loin avec Itineris.
France Telecom Mobiles
N° Vert 0 800 830 800

Appelez d'ici ou d'ailleurs, quelle que soit l'heure, quel que soit le lieu, c'est le même prix, avec les forfaits nationaux Itineris. la seule chose à comprendre, c'est que tout est compris.

- Déclic forfait national 1 heure pour une utilisation occasionnelle (215 F/mois)
- Référence forfait national 2 heures pour une utilisation quotidienne (315 F/mois)
- Affaire forfait national 4 heures pour une utilisation intensive (495 F/mois)

Forfaits mensuels de communication en France métropolitaine: hors numéros spéciaux, dans la zone de couverture Itineris. Au delà Déclic : 1,21 F TTC en heures creuses et 4,82 F TTC en heures pleines. Au dela Référence : 1,21 F TTC en heures creuses et 3,02 F TTC en heures pleines. Au dela Affaire : 1,21 F TTC en heures creuses et 1,81 F TTC en heures pleines. Frais de mise en service en sus.

هكذا من الأصل

LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE (données nationales, OCDE, cvs)

	Etats-Unis	Japon	Allemagne	France	Italie	Royaume-Uni	Canada
Production industrielle (en %)	janv.	janv.	déc.	déc.	déc.	janv.	nov.
Dernier mois connu	−0,2	+5,7	+0,6	+0,6	+0,1	+0,3	+1,2
Cumul sur 12 mois	+5,1	+8,8	+3,5	+1,9	−9,3	+1,6	+4,2
Taux de chômage (en %)	fév.	janv.	fév.	janv.	oct.	janv	fév.
Dernier mois connu	5,3	3,3	11,3	12,7	12,2	6,5	9,7
Un an avant	5,5	3,4	10,3	11,9	12,1	7,9	9,6
Indice des prix (en %)	fév.	janv.	janv.	fév.	fév.	janv.	janv.
Dernier mois connu	+0,3	−0,1	+0,4	+0,2	+0,1	−0,2	+0,2
Sur 12 mois	+3	+0,6	+1,8	+1,6	+2,4	+3,1	+2,2
Solde commercial (en milliards)	déc.	fév.	déc.	déc.	déc.	déc.	déc.
Dernier mois connu (monnaies nationales)	−15	+462	+8,3	+11,3	+ 4057,1	−0,8	+2,4
Cumul sur 12 mois (monnaies nationales)	−166	+ 6782,7	+97,2	+122,6	+68 064,2	−12,5	+34,6
Cumul sur 12 mois (en dollars)	−166	+61,1	+64,6	+23,3	+44,2	−19,4	+25,3
Croissance du PIB (en %)							
4e trimestre 1996 (rythme annuel)	+3,9	+3,9	+0,3	+0,8	−0,6	+3,1	+2,9
Sur 12 mois	+3,2	+3,1	+2,2	+2,1	+0,5	+2,5	+2,3
Solde des paiements courants en % du PIB							
1996 (estimations OCDE)	−2,1	+1,4	−0,7	+1,3	+3,5	−0,1	0
Déficit public en % du PIB							
1997 (prévisions OCDE)	−1,8	−2,6	−3,4	−3,2	−3,7	−3,7	−1,5
1996 (estimations OCDE)	−1,6	−4,1	−4,1	−4,1	−6,7	−4,8	−2,7
Dette publique en % du PIB 1996	64,2	87,4	61,3	55,1	124,4	56,1	100,5

COMMENT LES FRANÇAIS VOIENT L'AVENIR

[illegible]	niveau du trimestre précédent	déc. 97
Niveau de vie futur	↗	→
Chômage	↗	↘
Evolution des prix	↗	↘
Situation financière	↗	→
[illegible]	↗	→
Opportunité d'épargner	→	→

[illegible]	niveau du trimestre précédent	déc. 97
[illegible]	→	↗
Commandes étrangères	↘	→
[illegible]	↗	↗
Biens d'équipement professionnel	↗	↘
[illegible]	↘	→

Source : Insee

En février, les ménages sont moins nombreux à penser que le chômage va poursuivre sa progression, note l'Insee dans son enquête mensuelle d'opinion. Pour autant, cela ne pousse pas à davantage de consommation par rapport au mois de janvier.

Les perspectives de commandes enregistrent un léger mieux en février, selon la dernière enquête mensuelle d'opinion des industriels de l'Insee. Toutefois, la croissance de la production des biens d'équipement professionnel marque le pas.

À RETENIR EN FRANCE

[illegible]

La naissance discrète d'une juridiction mondiale des échanges

▼ Commerce international

La nouvelle procédure du règlement des conflits à l'OMC est un succès. *Qui doit être confirmé*

Le commerce mondial connaît actuellement une de ces révolutions silencieuses et pragmatiques dont il a le secret : il s'agit de la procédure du « règlement des différends », un nom on ne peut moins médiatique, dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Genève.

Selon cette procédure, deux pays membres de l'OMC ayant un différend commercial peuvent demander la constitution d'un « panel », c'est-à-dire d'un groupe de trois experts originaires de pays non impliqués dans le conflit. Ce panel étudie le conflit et, si besoin est, recommande au pays qu'il juge en tort avec les règles de l'OMC de prendre les mesures appropriées. Depuis l'Uruguay Round de 1994, les recommandations des panels sont adoptées par l'OMC, sauf si les pays membres les rejettent à l'unanimité.

Les panels sont donc en position de créer une véritable jurisprudence. Cet effet est renforcé par la création à l'OMC d'une « cour d'appel » qui complète l'émergence d'une juridiction mondiale pour tout le champ couvert par l'OMC : commerce des biens, mais aussi échanges de services, investissements et droits de propriété intellectuelle.

Depuis sa mise en œuvre en janvier 1995, la nouvelle procédure a eu un succès foudroyant. En deux ans, 68 panels ont été constitués, contre 195 pour la cinquantaine d'années du GATT (1947-1994), et le nombre de panels demandés tend à croître.

Mais il y a d'autres progrès importants. D'abord, ces 68 panels ont été déclenchés par une vingtaine de pays plaignants de tous types qui n'ont pas hésité à attaquer en justice les plus grands : Union européenne, Etats-Unis et Japon. En second lieu, la procédure est rapide : 19 des 25 cas de 1995 et 7 des 39 cas de 1996 ont déjà été clôturés par accord mutuel ou par recommandation des panels en jeu. Enfin, point capital, les grands pays déjà condamnés ont annoncé leur volonté de respecter les décisions des panels : c'est notamment le cas des Etats-Unis, qui ont perdu le premier cas examiné en cour d'appel face au Brésil et au Venezuela.

Ce succès de la procédure du règlement des différends est récent : il doit être confirmé. Cela paraîtra en bonne voie si les deux tests suivants sont passés dans les mois qui viennent.

Le premier test implique l'Union européenne. Elle n'a jusqu'à présent été condamnée par aucun panel, si bien que sa volonté de se plier à la règle de droit n'a pas encore été testée. Or, dans les deux mois à venir, cela risque fort d'être le cas avec le panel sur le « bœuf aux hormones », qui est né de la plainte des Etats-Unis et du Canada contre l'Europe. Alors que cette dernière n'autorise l'emploi que de trois hormones, et à seule fin thérapeutique, les deux pays plaignants autorisent l'utilisation de six hormones pour l'élevage de bétail, y compris pour accélérer la croissance des animaux, et ils estiment que les dispositions communautaires constituent une mesure de protection.

Le conflit est ancien (il date de 1987) et réveille des discordes latentes entre producteurs européens, comme en témoignent les fraudes « aux hormones ». Enfin il concerne le secteur de la viande bovine, déjà secoué par des difficultés économiques et par les erreurs de la Commission, des Etats membres et des professionnels dans le dossier de la « vache folle ».

Le second test concerne le conflit nippo-américain à propos des pellicules photographiques. Ce conflit est dangereux car il contient une tentative de détournement de la règle d'or de l'OMC, qui est la suivante : les lois d'un pays, bonnes ou mauvaises, sont acceptables sur le plan international tant qu'elles ne traitent pas les produits étrangers de façon discriminatoire par rapport aux produits nationaux.

Or la plainte américaine affirme que les avantages que Kodak pouvait espérer des baisses des droits de douane japonais sur les pellicules photo ont été annulés par différents moyens : le réseau de distribution exclusive de Fujifilm (le grand concurrent de Kodak), les règles japonaises sur les ventes à primes et la loi japonaise sur les grandes surfaces (très comparables à celles de la France). Il y aurait beaucoup à dire sur la plainte américaine : elle malmène sérieusement la chronologie des faits, oublie la concurrence que Kodak parvient à mener *via* son propre réseau de distribution au Japon, etc. Mais, avant tout, elle méconnaît le fait essentiel : rien ne prouve la discrimination systématique entre produits nationaux et étrangers et donc n'enfreint la règle d'or de l'OMC.

Les conséquences d'une victoire de Kodak seraient désastreuses. Pour la France par exemple, elle signifierait que toute firme étrangère pourrait remettre en cause la loi Royer limitant l'implantation des grandes surfaces et les lois ou règlements français semblables aux dispositions japonaises citées. Cela n'a jamais été la raison d'être de l'OMC et risquerait de lui porter un coup fatal.

L'Union européenne et les Etats-Unis ne doivent pas bloquer l'émergence rapide d'une juridiction mondiale dans le cadre de l'OMC. Celle-ci est d'autant plus souhaitable que la Chine populaire et la Russie, deux pays caractérisés par un déficit juridique important et une forte tendance à ne pas se plier aux règles de droit, négocient leur entrée dans l'OMC.

Patrick A. Messerlin
Professeur à l'IEP-Paris

▼ Nombre de différends portés devant l'OMC

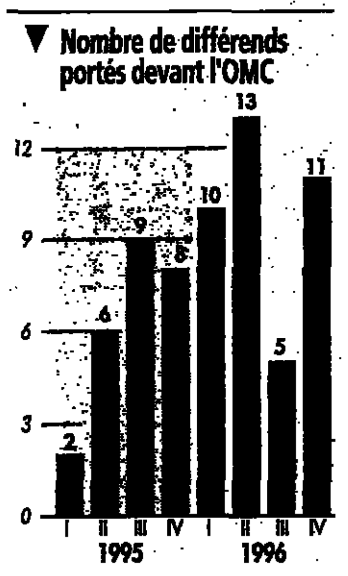

▼ Une majorité de plaintes américaines

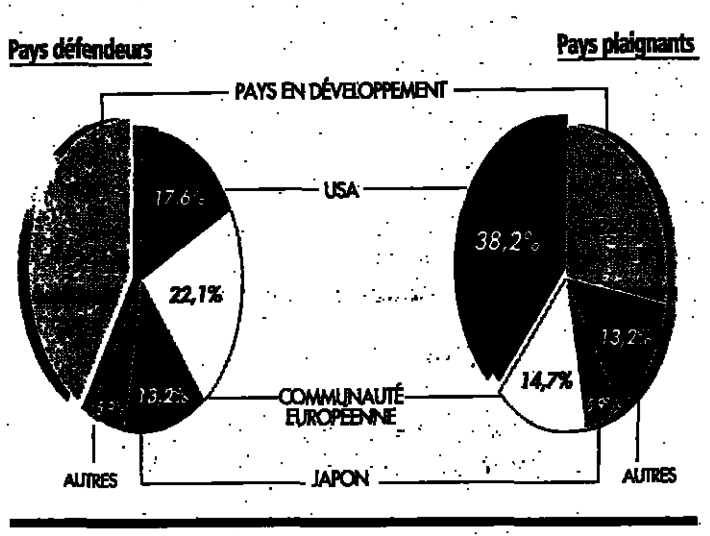

Source : La naissance d'un ordre juridique mondial

Le Kenya, un pays émergent en Afrique de l'Est ?

En quelques mois, le Kenya vient d'obtenir des financements étrangers (Japon, Union européenne, Grande-Bretagne, Italie) représentant 15 % de ses dépenses budgétaires annuelles. Ce réchauffement des relations avec ses bailleurs de fonds intervient alors que le Fonds monétaire international a, pour sa part, repoussé le déblocage de la seconde tranche de son crédit d'ajustement structurel à cause des lenteurs de la privatisation. En 1991 avait été décidé de suspendre les aides à la balance des paiements du Kenya pour protester contre la corruption du régime du président Daniel Arap Moi. Depuis, le gouvernement de Nairobi a fermé plusieurs des banques « politiques » dont l'activité principale avait été le siphonnage des fonds publics. Mais, surtout, certains pays voyant se profiler la libéralisation de domaines-clés (énergie, télécommunications) cherchent à se placer grâce à des crédits ciblés sur ces secteurs. A l'approche des élections générales de la fin 1997, l'opposition étant divisée, la réélection du président Arap Moi et d'une majorité de députés du parti gouvernemental, la KANU, fait peu de doute.

Le regain d'intérêt pour le Kenya s'explique par la confiance qu'inspire aux investisseurs l'aile réformiste du régime, par la relance de la Communauté d'Afrique de l'Est avec l'Ouganda et la Tanzanie et par les résultats économiques satisfaisants de l'année budgétaire 1996 (terminée en octobre).

L'an dernier, la croissance économique a été de 5,5 %, malgré l'insuffisance de la production céréalière, compensée par des hausses de production pour le sucre, les cultures d'exportation (thé et café), les fruits et les légumes. L'inflation a été contenue à un peu moins de 10 % et les réserves de l'Etat en devises ont doublé pour atteindre l'équivalent de quatre mois d'importation.

De nouveaux fonds d'investissements étrangers ont fait leur apparition à Nairobi, et la part des étrangers dans le volume des transactions boursières, qui était de 6 % en 1995, avait déjà dépassé les 10 % à la fin du premier semestre 1996. La Bourse de Nairobi a enregistré, ces trois dernières années, des résultats en dollars supérieurs à la plupart des autres Bourses des pays émergents (+ 179 % en 1994).

Toutefois, les perspectives économiques pour 1997 sont plutôt moroses : la sécheresse dans plusieurs régions du pays laisse prévoir une baisse de la production agricole. Et l'un des piliers de l'économie kényane, le tourisme, est fragile : ses revenus ont chuté de 480 millions de dollars pour 1995 à 431 millions de dollars, l'an dernier, du fait de la concurrence de nouvelles destinations comme l'Afrique du Sud, de la mauvaise image du Kenya dans la presse internationale et de la montée de l'insécurité dans le pays. Par contre, un autre secteur est en plein boom : l'horticulture a rapporté plus de 180 millions de dollars au pays en 1995, devenant ainsi la quatrième source de devises étrangères après le tourisme, le thé et le café.

D'autres mutations économiques sont perceptibles. La libéralisation va ouvrir de nouveaux marchés aux investisseurs étrangers. Legs du passé colonial, c'est aujourd'hui la Grande-Bretagne qui tient le haut du pavé. Mais déjà des concurrents apparaissent dans divers secteurs : les Japonais et les Coréens sont à l'affût dans l'électricité et les télécommunications, les Sud-Africains marquent des points dans la brasserie, les Américains veulent pénétrer le marché de la cigarette, etc.

Evidemment, le Kenya charrie son lot de handicaps structurels : dépendance des prix du marché mondial pour ses principales exportations, infrastructures routières désastreuses, irrégularité de sa production céréalière, chômage et sous-emploi. Nairobi table un peu trop sur le secteur informel (qui représente 13 % du PIB, emploie 25 % de la population active et crée 250 000 emplois nouveaux par an) pour répondre à ce problème. En outre, la compression des dépenses dans des secteurs sociaux (santé, éducation) va accentuer le mécontentement d'une population qui a déjà vu son pouvoir d'achat baisser. Face à de tels mouvements sociaux, le président Arap Moi retrouve généralement ses vieux réflexes répressifs.

Mais le Kenya s'est finalement découvert un marché en Afrique. De 1990 à 1995, ses exportations ont progressé plus vite en direction de l'Afrique (+ 900 %) que de l'Europe (+ 300 %). Outre les produits agricoles classiques, les pays d'Afrique orientale sont de gros clients de produits manufacturiers ou pétroliers réexportés depuis le Kenya. La région offre également des perspectives de débouchés pour les 300 000 producteurs kényans de lait, ainsi que pour les industriels lorsque les barrières douanières seront levées.

En matière d'importation, les flux ont connu une évolution identique (+ 300 % en provenance d'Europe et + 900 % d'Afrique) révélatrice d'une forte percée de l'Afrique du Sud (80 % des produits africains importés par le Kenya). Ce pays se classe *désormais* au troisième rang des fournisseurs du Kenya derrière la Grande-Bretagne et le Japon, et commence à concurrencer les Occidentaux dans la sidérurgie et la chimie.

Francis Soler

▼ Le commerce extérieur kenyan

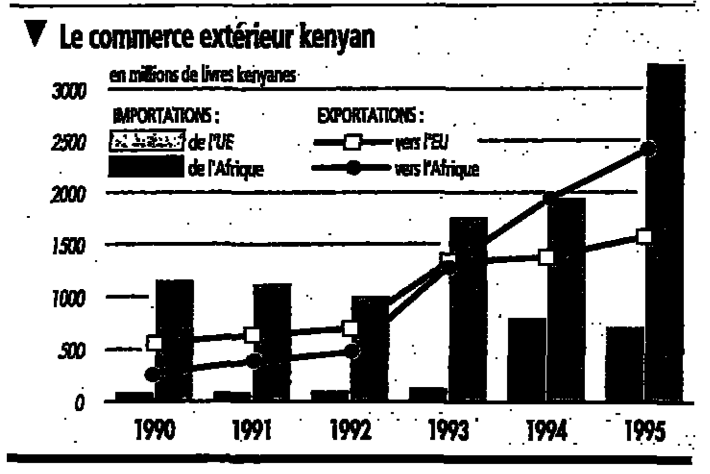

Source : Economic Survey 1995

Visiblement, vous avez des responsabilités.
Ça tombe bien, maintenant vous pouvez les élargir.

MBA ESCP

Le MBA Inter-Européen de Management de l'ESCP recrute
de jeunes cadres fortement impliqués dans l'entreprise
et promis à une évolution de carrière rapide.
Sa pédagogie originale en temps partagé permet
le maintien d'une responsabilité à plein-temps
en entreprise pour obtenir, en 18 mois, un diplôme
de standard international (MBA).

Groupe Ecole Supérieure de Commerce de Paris
01 49 23 22 70
79, avenue de la République • 75011 Paris

"UN MÉCANISME MONÉTAIRE
AVEC L'EURO CONSTANT"
MOYEN D'UNE
POLITIQUE DE RELANCE
Proposé par le "Centre Jouffroy
pour la Réflexion Monétaire" (fondé en 1974)
88 bis rue Jouffroy d'Abbans 75017 Paris
P.U.F. - 125 pages - 100 Frs
En vente en librairie
Condensé en 6 pages sur demande. Tél.: 01 46 22 10 50

هكذا من الأصل

Ne tirez pas sur les « suppléments obligatoires »

par Jean-Marie Harribey

Le concept de prélèvements obligatoires est aujourd'hui banalisé. A la question : qui prélève quoi sur qui ?, la réponse fuse : le secteur public prélève 45 % de la richesse nationale produite annuellement en France. Plus insidieusement, le secteur public prélèverait près de la moitié du fruit de *l'activité privée*, voire les deux tiers selon que l'on rapporte les prélèvements au PIB total ou au seul PIB marchand.

La méthode retenue est-elle neutre ? Non. Dans le cas de prélèvements rapportés au PIB total, on considère que la collectivité prélève une part de ce que l'économie produit, à la fois grâce au travail des actifs du secteur privé et à celui des actifs du secteur public. Autrement dit, une partie du tout est rapportée au tout, ce qui est la définition exacte d'une proportion ou d'un taux. Dans le cas de prélèvements rapportés au PIB marchand, l'idée de proportion disparaît au profit d'une mise en relation de deux phénomènes n'ayant aucun lien entre eux. C'est ici que l'argumentation laisse transparaître son caractère *idéologique*. Lorsqu'il est déploré que la moitié ou les deux tiers du PIB sont prélevés pour être redistribués, il est admis implicitement que, si ce prélèvement n'existait pas ou était moindre, le PIB serait en quelque sorte intact ou grandi, sans comprendre qu'il serait en fait d'un niveau inférieur, sans voir que la proportion prélèvements/PIB est calculée *a posteriori* avec un PIB déjà augmenté du fait de l'intervention publique.

Et même si le taux des prélèvements obligatoires était rapporté au produit intérieur net, qui passe pour un meilleur indicateur de l'enrichissement national que le produit brut, il ne faut pas ignorer que le résultat de l'activité des agents du secteur non marchand figure dans ce produit net. Prétendre que le public ne peut se financer lui-même, c'est oublier que les agents de l'Etat payent des impôts et des cotisations sociales comme les autres.

L'argumentation néolibérale fait ainsi l'hypothèse que, par nature, l'activité privée est plus productive que l'activité publique en sous-entendant que les ressources confisquées pourraient être employées avec une meilleure efficacité et que le travail des actifs du privé est plus performant que celui des salariés des administrations.

Or la réduction de l'intervention publique ne se traduirait sans doute pas par une augmentation du produit national, mais par une régression. Si la Sécurité sociale était remplacée par des assurances privées par exemple, il est vraisemblable qu'elle sélectionnerait les « consommateurs » en fonction de leurs revenus. Globalement, les dépenses seraient moindres, entraînant une baisse de l'activité dans un processus en cascade. Ce mécanisme repose sur deux hypothèses posées par Keynes il y a soixante ans. La première est que les ménages ne consomment qu'une fraction de leur revenu et non pas la totalité. Il y a donc toujours une fuite en épargne qui explique que l'accroissement initial des dépenses de consommation privées qui résulte d'un moindre prélèvement fiscal est inférieur à l'accroissement de dépenses initial résultant d'une décision publique.

La seconde hypothèse porte sur l'investissement privé censé ne pas dépendre du revenu national courant, mais être fonction des anticipations par les entreprises des dépenses futures des ménages, des autres entreprises et de... l'Etat. Autrement dit, la *décision* d'investir ne dépend pas de l'existence ou non d'une épargne préalable. L'objection possible est que l'influence pourrait être indirecte par le biais de taux d'intérêt rendus élevés par l'insuffisance d'épargne. Mais, s'il avait fallu une éclatante confirmation de l'idée selon laquelle le taux d'intérêt ne détermine pas le montant de l'épargne mais la façon dont elle est utilisée, on l'aurait trouvée dans la réaction immédiate qui a suivi la décision d'abaisser, il y a un an, d'un point le taux de rémunération des livrets A des caisses d'épargne : les épargnants ont cherché d'autres types de placement sans modifier leurs comportements de consommation.

On pourrait alors suggérer qu'au lieu de parler de prélèvements obligatoires on prenne l'habitude de désigner par *suppléments obligatoires* le résultat plus que proportionnel de la redistribution par la collectivité à elle-même d'une partie de sa richesse. Magie de l'économie keynésienne ? Non, simple résultat d'un fait d'observation, la propension à consommer est inférieure à 100 %. Magie de l'Etat ? Non, simple redécouverte du fait que la prise en charge par la collectivité de services non marchands engendre des *effets externes* positifs pour l'activité privée et la société tout entière.

Que l'on ne s'y trompe pas. L'offensive contre les prélèvements obligatoires est dirigée contre les suppléments obligatoires. Que je sache, un emploi créé dans les hôpitaux ou l'industrie pharmaceutique n'est pas moins bon qu'un emploi dans l'industrie automobile ou les arsenaux. Alors pourquoi les commentateurs économiques se pâmeraient-ils d'aise s'ils apprenaient que les Français avaient augmenté leur consommation d'automobiles de 4 ou 5 % par an et se lamentent-ils en apprenant un tel chiffre à propos de la santé ?

Pour une simple raison : non pas parce que nous ne sommes pas collectivement assez riches pour nous offrir des jeunes sans mortalité infantile et des vieux de plus en plus vieux, mais parce que la progression des dépenses de santé qui sont socialisées entraîne automatiquement une *modification de la répartition des revenus* dans un sens légèrement favorable aux couches sociales défavorisées : sans Sécurité sociale, elles auraient moins accès aux soins et, sans école publique, leurs enfants ne recevraient que très peu d'instruction. Telle est la raison fondamentale qui pousse les élites à remettre en cause l'Etat providence : depuis deux décennies, elles n'ont eu de cesse que de briser les résistances salariales au niveau de la répartition primaire des revenus, puis, une fois presque parvenues à leurs fins sur ce terrain-là, elles s'attaquent à la répartition secondaire, les transferts sociaux. Bref, c'est la lutte des classes.

Jean-Marie Harribey est professeur de sciences économiques et sociales à l'université Montesquieu - Bordeaux-IV.

Pour redynamiser le marché intérieur

par Jean-Pierre Delas

Nous avons appris de Keynes à ne pas surestimer l'arme monétaire : elle peut favoriser une reprise, mais ne saurait la créer. La baisse des taux, dont on attendait tant, s'est produite depuis 1995 sans empêcher la hausse du chômage.

Le coût annuel d'un emploi payé au SMIC est de 102 000 francs ; la dépense publique pour l'emploi et l'indemnisation du chômage atteint 300 milliards de francs. Un chômeur coûte donc presque autant qu'un smicard ! La même somme suffirait à créer près de 3 millions d'emplois, tout en renflouant la Sécurité sociale d'environ 130 milliards. L'inanité des aides à l'emploi est bien établie : la seule certitude est que leur coût s'envole avec le nombre de chômeurs qu'elles sont supposées réduire.

Pour un coût inférieur à celui du chômage, il est possible de supprimer toutes les charges patronales et salariales sur les bas salaires, soit une baisse mensuelle du coût du SMIC de 2 500 F et une hausse du gain net du smicard de 1 330 F.

J'ai chiffré à 220 milliards l'instauration d'un crédit déductible des cotisations sociales dont le montant déclinerait de 3 800 F au niveau du SMIC à zéro au voisinage du salaire médian (10 600 F brut, 8 400 net). Universel, ce crédit, qui concernerait près de 10 millions de personnes, supprimerait toutes les exonérations actuelles. Réversible, car fixé en valeur nominale, il n'impliquerait aucune refonte du système et serait revu selon la conjoncture, notamment par grignotage de sa valeur réelle par l'inflation.

La seconde piste serait de négocier une *hausse générale pluriannuelle* des salaires. La France connaît aujourd'hui un chômage keynésien (manque de débouchés) et non classique comme en 1983 (manque de rentabilité). Depuis, les salaires nets ont augmenté environ trois fois moins vite que la productivité, ce qui a entraîné un massif re-partage de la valeur ajoutée en faveur des entreprises. Après treize ans de désinflation compétitive, le succès est là : les firmes sont profitables, les comptes extérieurs au vert. Mais la France est exsangue : chômage et pauvreté sont venus remplacer inflation et déficit commercial, la récession creuse le déficit budgétaire qu'elle est censée réduire.

Il faut réorienter notre économie vers le marché intérieur, cesser cet absurde jeu à somme négative qui consiste à ralentir notre croissance en comptant sur l'export pour remplacer les emplois perdus : cela oblige nos partenaires à agir de même et réduit l'activité de tous.

Tout le monde s'accorde à reconnaître la nécessité d'augmenter les salaires. Mais on ne peut l'imposer aux entreprises, dont la bonne santé repose sur la compression des coûts salariaux et des investissements.

Cette hausse, dont tout le monde parlait à la veille de la présidentielle de 1995 (*« La feuille de paie n'est pas l'ennemie de l'emploi »*, disait Jacques Chirac), et que Jean Gandois, président du CNPF, ne repoussait pas, était possible au lendemain de l'élection. Mais le gouvernement a choisi de permuter l'ordre des priorités et l'on sait ce qu'il est advenu. Seul un donnant-donnant social de grande ampleur peut inverser la tendance en apportant à la négociation le « grain à moudre » capable de la débloquer. La croissance française n'a jamais été aussi riche en emplois. Toute relance de la consommation ne pénalisant pas les entreprises serait donc porteuse d'un redressement spectaculaire du marché du travail.

Jean-Pierre Delas est professeur de sciences sociales en khâgne au lycée Thiers de Marseille.

LIVRES

Le discours du maître en économie

par Yves Mamou

L'ÉCONOMIE EXPLIQUÉE À MA FILLE
d'André Fourçans.
Seuil, 206 p., 95 F.

L'Economie expliquée à ma fille, d'André Fourçans, aura-t-il le même succès de librairie que le manuel de philosophie de Jostein Gaarder *Le Monde de Sophie* (Seuil) ? Souhaitons-le-lui, même s'il est permis d'en douter. En vendant 250 000 exemplaires de *L'Horreur économique* (Fayard), l'écrivain Viviane Forrester a démontré que le grand public ne prisait guère les économistes et qu'il serait assez tenté de les laisser filer avec l'eau du bain. Une chose est sûre : la colère de Viviane Forrester – même mal fondée sur le plan de la théorie économique – est plus commerciale que le paternalisme gentiment méprisant d'André Fourçans. Si ce dernier a réellement une fille, il faut la féliciter de la patience qu'elle a montré quant au ton professoral et gentiment gnangnan que son père a cru bon d'utiliser pour lui parler.

La forme « pédagogique » du livre d'André Fourçans – *« Pourquoi ne pas pousser plus Loin la provocation (tu adores, je le sais) »* (p. 16) ou bien *« Pour te faire rêver et te projeter loin dans le temps lorsque à l'instar de ce cher vieux Ronsard... »* (p. 126) – est intimement liée au fond : elle sert à faire avaler au pékin moyen un credo particulier. Celui des théories libérales. Comme tout grand prêtre, André Fourçans s'assigne comme objectif de révéler les tables de la Loi plutôt que le débat permanent qui entoure les questions économiques. Le savoir théorique est présenté comme un historicisme, c'est-à-dire un savoir en progression vers toujours plus de lumière et de vérité scientifique. D'abord John Maynard Keynes, dont les erreurs ont été corrigées par Milton Friedman, etc. La question de savoir si la société et ses évolutions politiques et sociales, la technologie et son foudroyant pouvoir d'innovation ne bousculent pas quelquefois les dogmes des théoriciens de l'économie n'est jamais évoquée. Mieux (ou pis), l'économie est présentée comme une science universelle capable de rendre compte de tous les phénomènes, y compris du mariage et de l'amour.

André Fourçans utilise aussi en permanence une figure de style qui en dit long sur le caractère hégémonique de l'économie ou des économistes. Cette figure a été baptisée par les psychanalystes « dénégation ». Exemples : *« Il n'est pas dans mes intentions de... »*, *« Pas de démagogie, ce n'est pas mon truc... »*, *« Ce livre n'est ni un manuel ni... »*... Autant de formules que le docteur Freud avait décryptées. Quand l'un de ses patients expliquait avoir rêvé d'une vieille dame et qu'il ajoutait aussitôt *« mais ne croyez pas que j'ai rêvé de ma mère... »*, le psychanalyste comprenait précisément ceci : le patient a rêvé de sa mère, mais se refuse à l'admettre. De la même manière, André Fourçans ne cesse de dire qu'il ne veut pas ennuyer, qu'il cherche seulement à faire œuvre utile... Mais, derrière ces formules, s'affiche surtout le désir despotique du père désireux de conserver l'amour exclusif de sa fille. Attitude humaine et pardonnable, mais qui agace car elle se double d'un autre désir, celui de l'économiste soucieux de faire admettre les lois intangibles d'un monde apparemment rationnel.

Faute d'intégrer et de faire une place à l'imprévisible, au facteur humain en quelque sorte, le livre d'André Fourçans devient partie intégrante du discours du maître, lequel s'abrite précisément derrière les lois économiques. Celles contre lesquelles se révoltent aujourd'hui les ouvriers de Renault à Vilvorde, en Belgique, par exemple.

PARUTIONS

● **L'EURO, 1997-1999, L'HEURE DES PRÉPARATIFS, de Didier Cahen**
Voici un ouvrage qui tombe à point nommé pour nous rappeler que les jours passent et qu'il est grand temps de se préparer sérieusement à l'arrivée de la monnaie unique. Les petites phrases et les doutes des uns et des autres complaisamment étalés tendent à laisser croire que l'euro ne se fera peut-être pas. Or, comme le démontre parfaitement l'ouvrage de Didier Cahen, le processus de la monnaie unique, lancé il y a une dizaine d'années, a toujours respecté scrupuleusement toutes les échéances prévues. *Ce livre, bien que technique, est clair et aidera chacun* – particulier, banquier ou chef d'entreprise – à comprendre l'enjeu et l'urgence des préparatifs. Savoir que votre Livret A sera en euros dans deux ans et votre salaire dans quatre, ça vous intéresse, non ? (Les Editions d'Organisation, 320 p., 178 F).

GROUPE HEC

Une vocation, un métier :
Professeur-chercheur

Vous souhaitez être au cœur des développements les plus avancés en gestion et participer à l'éducation des futurs dirigeants d'entreprise : le Groupe HEC, grâce au **Doctorat HEC**, *vous propose une formation à la recherche et au métier de professeur de management en contrôle, finance, marketing, ressources humaines et stratégie.*

DOCTORAT HEC
Pascale VIALA
Professeur adjoint
Université de Montréal
DEA Finance
Doctorat HEC

Date limite de dépôt des dossiers : 15 mai 1997

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Pour tout renseignement, retournez ce coupon à :
Doctorat HEC
78351 Jouy-en-Josas Cedex
Tél : 33 (0) 1 39 67 72 38/39
Fax : 33 (0) 1 39 67 94 54

Nom : ____
Prénom : ____
Adresse : ____
Diplômes : ____
Université/Ecole : ____

FACULTE DE DROIT de PARIS SAINT-MAUR

FILIERE JEAN MONNET

Créée avec le soutien de la Commission des Communautés Européennes, la Filière Jean Monnet propose aux étudiants en Droit de Saint-Maur d'intégrer au plus vite la dimension européenne.

Dés la 1ère année de DEUG, les étudiants sélectionnés suivent, parallèlement au cursus normal, la filière Jean Monnet, y acquièrent des notions fondamentales de Droit Européen et y bénéficient d'enseignements approfondis de langues.

Les étudiants en droit européen seront spécialement armés pour s'adapter aux constantes mutations du cadre juridique européen.

Pour tous renseignements :
Faculté de Droit de Saint-Maur (Paris XII)
58, avenue Didier - 94214 La Varenne Saint-Hilaire
Tél. 01 49 76 80 11 - Fax : 01 48 85 96 23

eslsca
ADMISSION SUR TITRE EN 1re ou 2e ANNÉE

L'admission sur titre à l'E.S.L.S.C.A. permet aux diplômés de l'enseignement supérieur d'intégrer l'une des meilleures écoles de commerce françaises et d'obtenir à l'issue du programme le diplôme E.S.L.S.C.A. visé par l'Etat. Ce diplôme peut être cumulé avec le diplôme M.B.A. d'une université américaine dans le cadre du programme international de 3e année.

Pour la première année les candidats doivent être titulaires d'un DEUG, DUT, ou diplôme équivalent.

La deuxième année s'adresse aux candidats titulaires d'un diplôme d'ingénieur, pharmacien, médecin, d'IEP, ou d'une licence.

Prochaine Session
(rentrée des cours : Octobre 1997)
15 et 16 mai 1997
date limite d'inscription le 7 mai 1997

Renseignements - Inscriptions
ÉCOLE SUPÉRIEURE LIBRE DES SCIENCES COMMERCIALES APPLIQUÉES
1, rue Bougainville, 75007 Paris - Tél. : 01-45-51-32-59
Établissement privé d'enseignement supérieur
Fondé en 1949 - Reconnu par l'Etat
Diplôme visé par le Ministère de l'Education Nationale

هكذا من الأصل

Informatique - Réseaux Télécommunications

Avec vous, votre talent et votre créativité, Le Monde Sans Fil est plus performant.

Chefs de projet

1 million de clients au début de 1997, soit environ 40 % de parts de marché de la téléphonie mobile, SFR est aujourd'hui la principale entreprise de CEGETEL, le pôle télécommunications du groupe Générale des Eaux. Pionnier dans la conception, la réalisation et la maintenance de réseaux nationaux en téléphonie mobile, SFR est aussi une entreprise particulièrement innovante dans l'offre des services à la clientèle du téléphone mobile.

Ingénieurs généralistes. Centrale Paris, Supélec..., débutants ou avec une première expérience, c'est avant tout à votre culture, *votre créativité, votre esprit de solution* que nous souhaitons faire appel. La Direction des Systèmes d'Information de SFR propose 15 postes en études et projets sous systèmes MVS, UNIX et SAP. L'objectif est de répondre *aux besoins croissants en* volume et en complexité de différents services : marketing, commercial, gestion.

Nos ambitions en matière de service aux clients sont très élevées, à la hauteur de personnalités à fort potentiel qui sauront *mobiliser les énergies pour concevoir* des solutions créatives. Votre culture de l'entreprise et de ses métiers, votre capacité à comprendre les besoins des utilisateurs vous permettront d'être le véritable *pilote d'un projet.* Vous en contrôlerez le développement dans le respect des délais, des budgets et des procédures.

Si la croissance et les ambitions de SFR vous attirent, si vous recherchez des perspectives d'évolution réelles et passionnantes, alors rejoignez Le Monde Sans Fil.

Adressez votre lettre manuscrite et votre CV sous la réf. CP/LMa/PL (sur la lettre et l'enveloppe) à SFR,
Département Recrutement/Intégration,
1 place Carpeaux,
92915 Paris-La Défense Cedex.

SFR

LE MONDE SANS FIL EST A VOUS.

Photo : Arthur Gerbault

MEDIA SYSTEM

Au lieu de dire que vous maîtrisez parfaitement le domaine de la banque, de l'assurance, des télécoms ou de la grande distribution...

Au lieu de dire que vous travaillerez *sur les nouveaux métiers* de l'informatique...

Au lieu de dire que vous allez vendre aujourd'hui les solutions informatiques de demain...

Au lieu de dire que l'on vous fera confiance pour être le meilleur partenaire de vos clients...

dites plutôt que vous allez rejoindre NCR, tout le monde comprendra.

Créer et vendre l'informatique de demain ; développer la « future informatique » pour permettre aux utilisateurs d'aller plus loin dans le traitement de l'information, pour permettre aussi aux entreprises d'augmenter leurs performances économiques. Cette réalité est déjà présente avec NCR.

Avec 1 200 collaborateurs en France et 1,4 Md de F de CA (38 000 personnes dans le monde pour 7 Mds de $ de CA), nous renouvelons constamment notre engagement d'entreprise sur les systèmes d'information et de services à très forte valeur ajoutée. L'un de nos secteurs de prédilection – la finance (banque - assurance), la grande distribution, *les grandes administrations, l'industrie* et les télécoms – peut être également le vôtre... Nous recherchons des spécialistes tout particulièrement attirés par les nouvelles technologies de l'information, pour aborder ensemble l'informatique du 3e millénaire.

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

• Centre d'appel
Vous disposez de connaissances en couplage téléphonie/informatique et en serveurs vocaux interactifs.
Les métiers de la finance n'ont aujourd'hui plus aucun secret pour vous et vous souhaitez valoriser *votre acquis relationnel dans la vente de solutions.* Réf. CA/LM

• Datawarehouse
Vous possédez plusieurs années d'expérience dans la commercialisation de projets de Datawarehouse ou d'informatique décisionnelle acquise chez un éditeur, un constructeur ou une SSII. De bonnes *connaissances grands systèmes et bases de données* seront appréciées. Réf. DW/LM

• Internet/Intranet
Vos connaissances télécoms vous ont permis d'assurer des missions de commercialisation ou de mise en œuvre d'applications Internet. Vous en maîtrisez les environnements et une bonne connaissance des *outils de gestion de réseaux (Top-end, Unicenter...)* font de vous un(e) commercial(e) spécialisé(e). Réf. II/LM

• SAP
Votre expérience pratique dans la mise en place de modules SAP vous a permis de participer à des activités d'avant-vente et de conduite de projets. Nous vous confierons le déploiement commercial *de nos solutions haute disponibilité et vous proposons* de devenir un acteur clef dans le développement de notre offre. Réf. SAP/LM

• Systèmes Transactionnels à Haute Disponibilité.
Vous intervenez dans la vente ou dans l'accompagnement de Systèmes Transactionnels à Haute Disponibilité. De bonnes connaissances en télécoms, bases de données et progiciels *standards* (SAP, People Soft...) sont indispensables. Réf. HATP/LM

• Ventes indirectes
Dans le cadre de notre stratégie d'alliances de compétences, vous commercialisez auprès de nos partenaires (VARs, SSII, OEMs), des solutions conçues avec eux autour de nos plates-formes. Réf. VI/LM

• Libre-service bancaire
Fort de votre expérience dans le métier de la banque, vous possédez la capacité de vendre des systèmes de distribution multimédia et à participer ainsi au développement de la banque de demain. Réf. LSB/LM

Issu(e) d'une école de commerce, d'ingénieurs ou d'université, vous possédez une solide expérience (3 à 7 années) de la vente de solutions au cours de laquelle vous avez prouvé votre tempérament commercial et votre talent de vendeur. Vous aimez convaincre, vous êtes ambitieux(se), impliqué(e) et possédez bien sûr une parfaite maîtrise d'un secteur d'activité (banque, assurance, télécoms, grande distribution).
Rapidement adaptable dans un environnement en constante évolution, nous saurons vous proposer un parcours à la hauteur de vos ambitions.

RESPONSABLES MARKETING SOLUTIONS

Dans le cadre du déploiement de deux de nos solutions clés (Datawarehouse et systèmes transactionnels à haute disponibilité), nous recherchons des Responsables Marketing Solutions. Vous réalisez le développement et la promotion, tant auprès de la force de vente qu'auprès des clients de l'une de ces solutions. Vous possédez une bonne connaissance du Datawarehouse ou des systèmes transactionnels et avez un goût prononcé pour le marketing opérationnel. De formation école de commerce, ingénieur ou universitaire, vous êtes avant tout une personne de terrain et de communication, et faites preuve d'une grande curiosité d'esprit. Votre expérience du marketing d'environ 5 années acquise dans le milieu informatique nous sera précieuse. Réf. RMS/LM

Vous voulez faire un bond dans le temps et vivre dès aujourd'hui l'avenir de l'informatique.
Alors rejoignez NCR, tout le monde comprendra.
Envoyez votre dossier de candidature sous la référence choisie à Christine Bouchard, NCR France,
1 square John-Patterson, 91749 Massy Cedex.

NCR

http://www.ncr.com

MEDIA SYSTEM

هكذا من الأصل

lécommunicatio
otre cré
perfor
et

Brutale mutation des filières sport à l'université

▼ Formation

Les UFR Staps doivent assumer une évolution massive de leurs effectifs

Pour la rentrée 1997-1998, la préinscription sur Minitel se fera sur le 3615 Lyon-I (...). Attention, l'ordre d'arrivée en préinscription n'a aucune incidence sur votre inscription administrative ultérieure» La phrase enregistrée sur un répondeur téléphonique accueille toute personne qui compose le numéro de l'UFR Staps (Section d'activités physiques et sportives) de l'université Lyon-I. Elle indique que les temps ont changé.

En effet, lors de la rentrée 1996, pour tasser l'afflux des bacheliers (16 000 demandes pour 7 000 places), certaines universités avaient utilisé le Minitel comme instrument de tri en donnant l'avantage aux premiers connectés. La méthode avait suscité un tollé, et plus d'un millier de requêtes avaient été déposées auprès des tribunaux administratifs. Depuis, le Conseil d'Etat a estimé, dans un avis rendu public le 15 janvier dernier, que cette procédure méconnaissait le principe de l'égalité de traitement.

Si le nombre des candidats à l'entrée des filières Staps n'a cessé d'augmenter depuis le milieu des années 80 – suivant en cela la hausse du nombre des bacheliers –, l'explosion des effectifs date, elle, de la rentrée 1994. Jusqu'à cette date, les universités pratiquaient une forme de sélection à l'aide de tests sportifs. Or plusieurs tribunaux administratifs ont jugé que cette pratique était contraire à la loi Savary de 1984 qui interdit toute forme de sélection à l'entrée de l'université. Depuis, les candidats affluent. *« Comme de toute façon tout est bouché partout, ils se disent "Autant que je tente ma chance dans un secteur qui me plaît" »*, commente Irène Lauthier, directrice de l'UFR Staps de Lille.

Ainsi, à Caen, on comptait 175 étudiants en première année en 199 et 450 en 1996. A Nanterre, pour la même période, on est passé de 20 à 550. A Montpellier, les effectifs ont explosé, passant de 120 en 993 à 350 en 1994 et à... 850 en 1996. *« La filière Staps entre aujourd'hui dans des logiques plus voisines de celles des autres sections universitaires »*, résume Claudie Viatte, chef du bureau santé et sport au ministère de l'éducation nationale. Certains, résolument optimistes, y voient l'occasion de devenir une vraie filière universitaire et d'entamer une réflexion sur la formation et les débouchés. *« Nous revendiquions depuis des années notre intégration universitaire ; l'effet de taille constitue un facteur essentiel »*, observe Pierre Belen, directeur de l'UFR Staps de Montpellier. *« Le sport constitue un créneau en pleine expansion et en total devenir. Il était nécessaire que nous passions à un autre format pour nous adapter à cette évolution sociale »*, renchérit Pierre Thermes, directeur de la faculté des sciences et des sports à Marseille.

Reste que, pour l'instant, ce changement de format s'accompagne surtout d'un manque de moyens. Certes, il existe aujourd'hui 38 UFR Staps contre 27 en 1993, et le nombre de professeurs est passé de 685 à 726... Mais ces aides sont loin de correspondre aux nouveaux besoins. Comme le soulignent les chiffres de la conférence des directeurs d'UFR Staps, il y avait en 1989 un professeur pour 20 jeunes contre un pour 32 aujourd'hui.

Evidemment, les étudiants sont les premières victimes de cette évolution. Rien n'est fait pour leur faciliter la tâche. Ainsi, à Nanterre, histoire de dissuader ceux qui confondent études en Staps et cours de sport, la théorie a été regroupée sur le premier semestre. Les activités physiques et sportives ont démarré ensuite, début février, à raison de seize heures par semaine ! *« Depuis, c'est blessure sur blessure : entorses, foulures, ça n'arrête pas »*, commente Hedi, étudiant en première année.

Se pose également la question des débouchés. Il y a quinze ans, on entrait en Staps pour devenir professeur d'éducation physique et sportive ; désormais, seuls 10 % des étudiants ont des chances de décrocher un Capeps. La diversification des filières de second cycle tente certes, depuis dix ans, de s'adapter à des besoins nouveaux. Mais nul ne sait vraiment aujourd'hui quels seront ces besoins ni leur ampleur.

Selon une étude qu'il présente lui-même comme très sommaire, Jean Camy, chef de projet de l'Observatoire européen des professions du sport, évalue à environ 150 000 le nombre d'emplois actuels relevant d'une compétence sportive dominante (dont *50 000 enseignants*) et à 100 000 les métiers ayant un lien avec le sport (vendeur de chaussures de sport ou journaliste sportif). Toujours selon ses calculs, le flux moyen prévisible tournerait autour de 15 000 recrutements nouveaux par an : *« Dans un univers où l'emploi devient rare, c'est effectivement l'un des endroits où le nombre de postes augmente. Mais ce n'est qu'une petite niche. »*

En attendant que l'avenir confirme ou non ces prévisions, les directeurs des Staps regardent vers la rentrée 1997. Et comptent beaucoup sur le semestre d'orientation annoncé par le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, pour contenir les flux. Tous, toutefois, sont persuadés que l'engouement pour les Staps va se prolonger : *« On en a pour sept ou huit ans, le temps que l'on s'aperçoive que l'on ne fait pas mieux que sociologie »*, conclut Claude Piard, directeur de l'UFR Staps de Nanterre.

Nathalie Mlekuz

Pratiques virtuelles

Auteur de *Génération glisse* (Autrement), une étude très originale sur le renouvellement des activités sportives ces quinze dernières années, Alain Loret, directeur du centre d'étude et de management de l'innovation sportive de l'université de Caen (Cemis), est persuadé que le sport recèle encore d'importants gisements d'emplois.

Selon lui, le grand marché de l'avenir est celui de l'apprentissage qui, demain, devrait s'appuyer sur les technologies de la réalité virtuelle : *« Les sportifs deviennent des zappeurs aimant passer du roller au snowboard, mais personne n'apprécie la situation de débutant. D'où l'intérêt des cybersports. Pour l'heure, il existe déjà un concept de golf virtuel et bientôt, sans aucun doute, il sera possible d'apprendre le ski ou le parapente. »*

Qui sont les candidats ?

Réalisée en région Rhône-Alpes auprès d'un échantillon de quatre mille élèves de terminale souhaitant rejoindre l'enseignement supérieur, une étude de l'Onisep, réalisée en 1996, révèle que les candidats au DEUG Staps sont surtout des garçons (81 %). Dans leur grande majorité (57 %), ils sont élèves de terminale scientifique, mais 23 % d'entre eux proviennent de terminale L ou ES, et le reste (20 %) est issu de terminale technologique.

Pour 37 % des candidats, le projet de rejoindre la filière Staps date du collège, et, pour 38 %, de la seconde ou la première. Souvent c'est un projet auquel les élèves sont très attachés. 90 % y tiennent fortement ou très fortement. La plupart d'entre eux s'engagent pour des études longues : 39 % pour quatre ans et 35 % pour cinq.

Beaucoup ont une représentation très idéalisée de ces études et de la vie professionnelle censée en découler. Et ont le sentiment que la filière exige un niveau scolaire ainsi qu'un travail moindres que les autres cursus universitaires. Ils imaginent également une vie professionnelle peu contraignante, une certaine sécurité de l'emploi, des contacts et des conditions de travail agréables.

Interrogés sur leurs attentes, ils citent en premier *« avoir du temps libre pour la vie personnelle, les loisirs »*, alors que les candidats aux autres DEUG placent en tête *« être à l'abri du chômage, avoir un emploi stable »*. En revanche, les postulants au Staps affichent des exigences financières moindres que ceux des autres filières. Et se soucient peu de leur évolution de carrière.

N. M.

Le contenu des études à la loupe

▼ UN CURSUS PLURIDISCIPLINAIRE

Contrairement à ce qu'imaginent souvent les étudiants, *le sport ne représente qu*'un quart des enseignements dispensés au niveau du DEUG. Les trois autres quarts se partagent *entre* les sciences biologiques, les sciences humaines et la communication.

▼ APRÈS UNE PREMIÈRE ANNÉE DE DEUG

Il est possible de s'inscrire en Deust (diplôme professionnalisé de niveau bac + 2) ou en IUP (diplôme de niveau bac + 4 débouchant sur un titre d'ingénieur-maître). Dans les deux cas, la formation fait appel à des professionnels et comprend des périodes de stage.

A l'heure actuelle, il existe dix Deust, comme sport *et* aménagement, à Bordeaux-II, animation des activités physiques et sportives dans la cité, à Lille-II, prévention du vieillissement par activités physiques de loisirs, à Toulouse-III... Les IUP, au nombre de trois pour l'instant, centrés sur les métiers du sport, de l'hôtellerie, du tourisme et des loisirs, proposent des spécialités telles que « Loisirs, environnement, sport et tourisme », « Métiers du sport » ou « Management du sport ».

▼ UNE FOIS LE DEUG EN POCHE

Quatre options de licences sont possibles :

– La licence éducation et motricité qui sert de préparation au concours d'enseignant (830 postes au Capeps en 1995) et permet également l'accès à la recherche.

– La licence entraînement et performance motrice, qui est censée donner accès aux métiers de l'encadrement sportif dans les fédérations (mais ce diplôme n'est pas reconnu par le ministère de la jeunesse et des sports qui propose *ses propres brevets d'Etat*).

– La licence activités physiques adaptées, qui prépare à des postes liés aux handicaps moteurs, sociaux, sensoriels du troisième âge, dans les hôpitaux, les centres de rééducation, etc.

– La licence management du sport, qui débouche sur la gestion et l'animation des activités physiques et sportives dans les collectivités territoriales, les associations ou les entreprises privées.

▼ APRÈS LA MAÎTRISE

Six DEA préparent à la recherche dans le domaine des Staps et dix DESS (management des organisations sportives, à Caen ; sport tourisme et développement régional, à Toulouse-III, psychologie et sport, à Montpellier-I et -III...) proposent une formation professionnalisée de troisième cycle.

N. M.

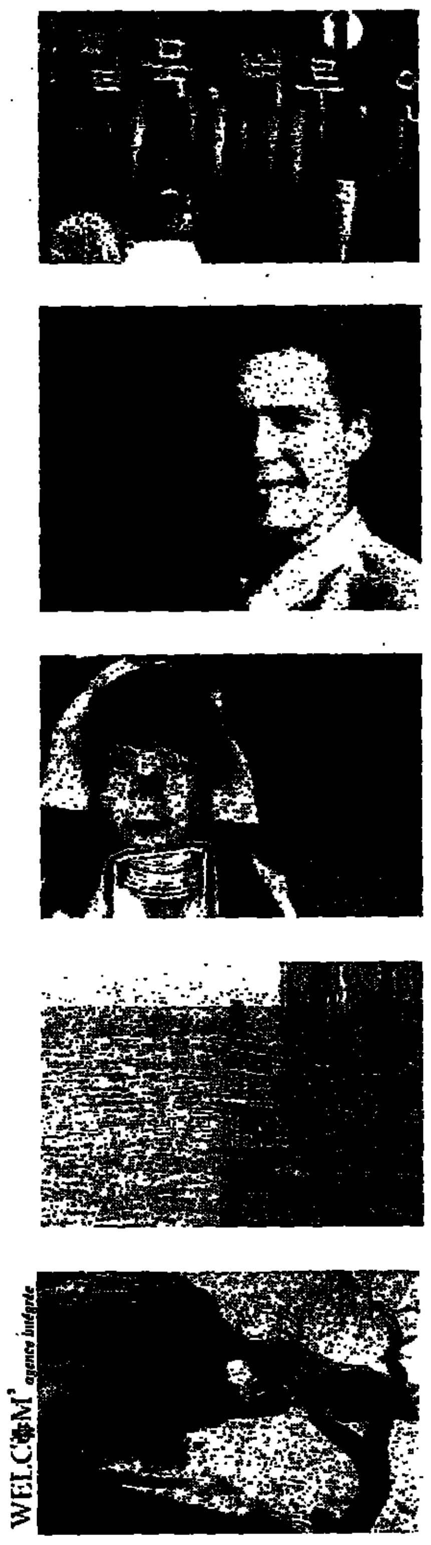
LA CONNAISSANCE DU MONDE
PASSE PAR LA *CONNAISSANCE DE SOI*

BAC + 5

Recrutement sur Concours après : classes préparatoires ou obtention d'un diplôme bac +2, d'une licence, d'une maîtrise.

Pour construire votre *présent* avec *l'avenir en intégrant La 1ère* Grande École de France *spécialisée à l'International. Moci n° 1227 - Classement Avril 1996*

300 Etudiants
202 Professeurs
12 Mois de stage
60 Nationalités
24 Langues
30 Associations
8 Colloques Internationaux
182 Universités Partenaires
6 *Bureaux de Liaison*
Bangkok, Lima, Shanghai, Casablanca, Moscou, Ottawa

WELCOM³ agence intégrée

Pour tous renseignements,
contactez le : **03.28.29.29.28**

le dialogue ***des cultures***

L'EXCELLENCE

iscid
UNIVERSITÉ DU LITTORAL

Au service de votre réussite

Institut Supérieur de Commerce International à Dunkerque
129 avenue de la Mer -BP 69- 59942 Dunkerque Cedex 2 FRANCE
à l'International, composer - Tél : 33 3 28 29 29 28 ou 27 - Fax : 33 3 28 29 08 07
Internet : http://www.iscid.com - e-mail : iscid@opale.univ-littoral.fr

هكذا من الأصل

Informatique - Réseaux Télécommunications

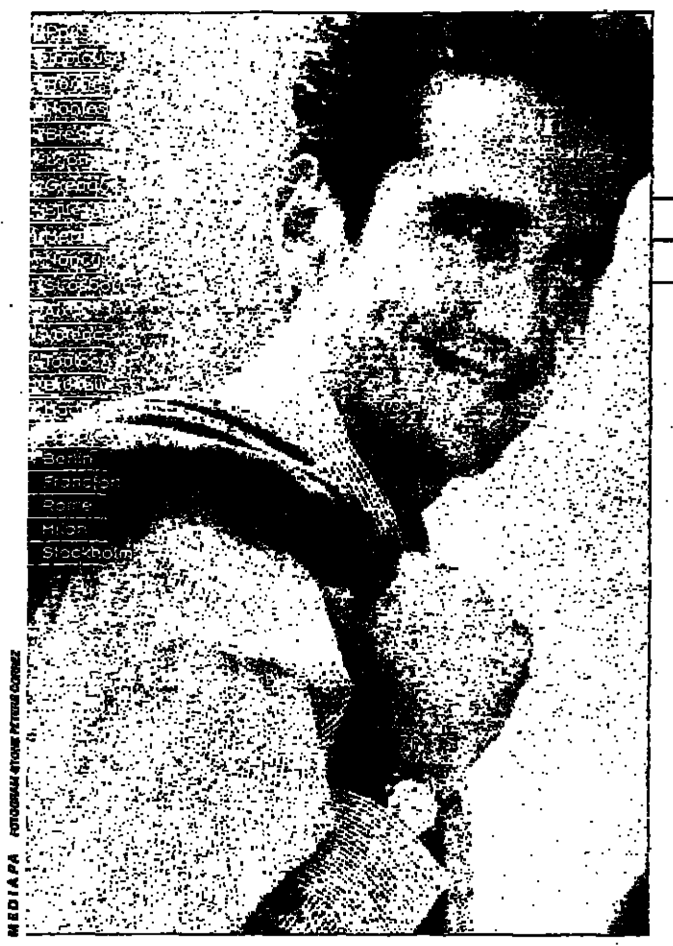

Ingénieurs Télécoms

1-8 ANS D'EXPÉRIENCE

Pouvez-vous offrir meilleure évolution à votre carrière ?

Leader français de l'ingénierie et du conseil technologique, Altran a réalisé en 1996 une croissance de 35 %. Regroupant 3000 consultants dans 8 pays d'Europe, nous sommes partenaire de 300 grands groupes dont *nous accompagnons* la progression dans leurs projets d'innovation.

Alors, si jouer un rôle actif dans les projets majeurs de demain vous motive, rejoignez nos équipes.

Notre fonctionnement souple et décentralisé, vous offre une dynamique de carrière à la mesure de vos ambitions.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, **en indiquant la référence choisie à Jean-Michel Martin, Altran, 58 Bd Gouvion St-Cyr, 75858 Paris Cedex 17.**

Le fort développement de nos activités dans le domaine des réseaux/télécoms nous amène à rechercher des ingénieurs et consultants, grandes écoles, qui souhaitent valoriser leurs compétences en intervenant sur des projets d'envergure auprès des opérateurs, constructeurs ou utilisateurs.

En fonction de votre expérience, nous vous confierons des responsabilités de : conception, réalisation, assistance à maîtrise d'ouvrage, expertise ou conseil.

INGÉNIEURS D'ÉTUDES EN TÉLÉPHONIE RÉF. LMDE-590

Vous intervenez dans le domaine du traitement d'appel. Vous avez une expérience reconnue dans le développement de logiciels embarqués en environnement noyau temps réel.
De bonnes connaissances techniques sont requises en téléphonie : maîtrise de l'environnement PABX, réseaux publics (RTC, RNIS...).

CONSULTANTS JUNIORS RADIOMOBILES RÉF. LMDE-591

Vous intervenez sur le développement de services à valeur ajoutée GSM. Vous avez une bonne expérience (3 à 5 ans) dans le développement des services de radiocommunications avec une bonne connaissance des réseaux et des protocoles. Vous parlez anglais couramment.

INGÉNIEURS RÉSEAUX/TÉLÉCOMS RÉF. LMDE-592

Vous avez une première expérience réussie dans la conception et la réalisation de systèmes de télécommunications complexes. *Vous avez une bonne connaissance des réseaux* de type LAN, WAN, ATM ... ainsi que des protocoles Ethernet, TCP-IP, W.NT, NOVELL, X25, RNIS, FRAM RELAY, SDH ...

→ http://www.altran.fr

ALTRAN
Les ingénieurs de l'innovation

Pour entrer dans notre cercle, jouez la carte de l'innovation.

Nouvelle société née du regroupement des activités industrielles et de recherche d'AT&T.

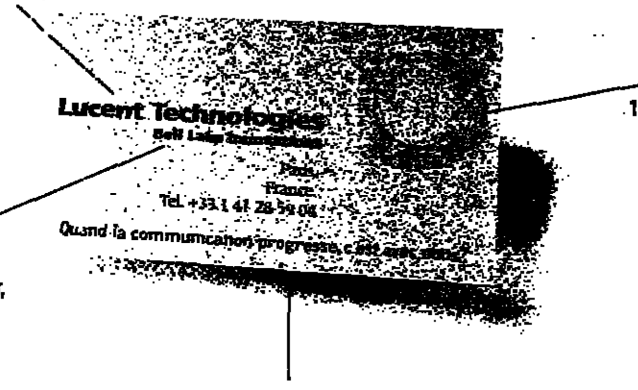

Un cercle de 125 000 talents et déjà 7 prix Nobel

L'inventeur du téléphone, du transistor, du laser, *de la fibre optique*...

En choisissant Lucent Technologies, vous rejoignez une nouvelle entité, héritière de la capacité d'innovation des Bells Labs. Proposant une offre globale d'équipements de télécommunication, nous sommes forts de 125 000 collaborateurs présents dans 90 pays, et réalisons un CA de plus de 110 milliards de F.
En France, l'entité Business Communication Systems, spécialisée dans le développement, la fabrication et la commercialisation de systèmes de communication d'entreprise, emploie près de 480 personnes pour 500 MF de CA. Dans le cadre de sa stratégie d'expansion internationale, Lucent Technologies BCS renforce ses équipes de R&D et de Support Européen basées à Saumur et Rennes et recherche des :

INGENIEURS SYSTEMES H/F Saumur (Réf. ISS)

Véritable interface entre la R&D et le marketing, vous devrez identifier et définir les offres techniques face aux besoins de utilisateurs. *Vous réaliserez des pré-études et définirez les spécifications nécessaires à l'intégration des produits complémentaire* au PABX. Vous assurerez la gestion du projet d'intégration avec les partenaires et piloterez le processus d'introduction dans le différents pays où l'offre sera présente.
De formation ingénieur, vous possédez une expérience de 5 à 10 ans dont 2 en gestion de projet. Vous maîtrisez également les domaines suivants : PABX, centres d'appels, messageries vocales, DECT, réseaux. Vous parlez couramment l'anglais.

INGENIEURS SYSTEMES LOGICIELS H/F Rennes (Réf. ISR)

Dotés de solides compétences en gestion de projets, vous serez les représentants des équipes logicielles dans le dialogue avec le marketing et les autres équipes R&D, afin de définir les solutions techniques répondant aux besoins des utilisateurs. Vous réaliserez des pré-études de spécifications préliminaires et détaillées sur de nouvelles fonctionnalités du PABX. Vous assurerez la gestion de *projets d'une équipe de 5 à 10 ingénieurs. Vous piloterez le processus de réalisations logicielles dans le respect des procédures en* vigueur dans les Bell Labs jusqu'à la disponibilité industrielle du produit.
De formation ingénieur, vous possédez une expérience de 5 à 10 ans dont 2 en gestion de projet. Vous maîtrisez également les domaines suivants : téléphonie, PABX, réseaux, langages C/C++ et méthode OMT. Vous parlez couramment l'anglais.

INGENIEUR SUPPORT H/F Saumur (Réf. CRE)

Membre de notre centre régional d'excellence pour l'Europe de l'Ouest, vous assisterez les canaux de distribution de l'Europe de l'Ouest par un support technique de haut niveau. De plus, vous participerez activement au process d'introduction des produits développés par les Bell Labs en France.
De formation ingénieur, vous avez de l'expérience dans les domaines suivants : PABX, CTI, messageries vocales, BECT, réseaux. Vous *avez prouvé vos qualités d'organisation et de rigueur. Vous maîtrisez impérativement un anglais courant et technique,* de solides bases en allemand et/ou espagnol étant un atout supplémentaire. Des déplacements à l'étranger sont à prévoir.

Pour entrer dans notre cercle, adressez-nous votre dossier de candidature
en précisant la référence choisie à : Lucent Technologies BCS - DRH
Zone industrielle de Saint-Lambert - 49412 SAUMUR Cedex.

Lucent Technologies
Bell labs Innovations

VENDRE LES SOLUTIONS LES PLUS AVANCEES POUR FAIRE AVANCER LES ENTREPRISES.

Logica, SSII internationale implantée dans 20 pays, regroupe 1 000 personnes en France à travers un important réseau d'agences régionales.
La force de Logica provient de la fertilisation de ses compétences pluridisciplinaires dans les secteurs :
- **Banque et Finance avec une expertise mondialement connue ;**
- **Télécommunications suite à la déréglementation ;**
- **Services en garantissant la rentabilité, en assurant la fiabilité ;**
- **Industrie avec la conception de solutions alliant des produits du marché et des développements spécifiques.**

Ses domaines d'expertise sont : la Tierce Maintenance Applicative, l'Intégration de Systèmes comme SAP ou EXA, la Migration, le Multimédia, l'Architecture Client/Serveur, les Réseaux, l'Euro, l'An 2000...

Ingénieurs d'Affaires Juniors

Diplômé d'une Ecole d'Ingénieurs, de Commerce ou d'un troisième cycle universitaire, vous avez une première expérience commerciale *en SSII ou dans le secteur des établissements* financiers. Dans l'une de nos agences, vous développez des grands comptes du secteur tertiaire. En plus de nos prestations techniques et d'intégration de systèmes, vous vous attachez à faire découvrir nos expertises. L'esprit de conquête, les capacités commerciales et la conviction sont vos qualités essentielles. L'autonomie et les responsabilités seront au rendez-vous si vous souhaitez évoluer dans une équipe jeune et dynamique.

Responsables Grands Comptes

Votre expérience vous permet aujourd'hui de prendre l'entière responsabilité de très grands clients institutionnels ou privés.

Notre développement attire de forts potentiels auxquels nous offrons des opportunités de carrière stimulante à Aix, Annecy, Bordeaux, Brest, Grenoble, Lille, Luxembourg, Lyon, Metz, Montpellier, Nantes, Niort, Pau, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse et Paris.
Merci d'adresser votre dossier de candidature à Martine Tillmann, DRH, Logica, 137 bd Voltaire, 75011 Paris, en précisant le poste, la ou les villes choisies.

logica

Dans la suite logique de votre évolution

ESIGETEL

Dans le cadre du développement de ses activités d'Enseignement et de Recherche

le Département Télécommunications de

l'ESIGETEL

ECOLE SUPERIEURE D'INGENIEURS EN INFORMATIQUE ET GENIE DES TELECOMMUNICATIONS

RECRUTE DE JEUNES INGENIEURS OU DOCTEURS

dans les domaines suivants :

◆ Réseaux et Protocoles
◆ Systèmes de Transmission
◆ Systèmes à Microprocesseurs et Intégration (VHDL, ASIG
◆ Electronique Analogique et Numérique
◆ Optoélectronique et Transmissions Optiques

Première expérience appréciée.

Merci d'adresser lettre de motivation, CV et prétentins avant le 12 avril 1997
à la Direction des Etudes de l'ESIGETEL
1, rue du Port de Valvins - 77215 AVON

هكذا من الأصل

lécommunication

Télécoms

ALTRA

ez la

MATRA
MATRA

QUAND IL S'AGIT D'INVENTER L'AVENIR,
NOUS OUVRONS LA VOIE DEPUIS TOUJOURS.

Du satellite HELIOS aux éditions internationales du magazine ELLE, du métro automatique VAL à la production des missiles intelligents MICA, de la première monospace automobile, l'ESPACE, au dictionnaire Hachette multimédia, le Groupe LAGARDERE s'est toujours illustré par sa capacité à créer des solutions inédites, à inventer de nouveaux concepts, à permettre au plus grand nombre d'accéder à l'information et à la création. Dans les domaines des hautes technologies, du multimédia et de la communication, le Groupe LAGARDERE réunit les talents, les savoir-faire et les expériences industrielles autour de deux grandes marques : MATRA et HACHETTE. Chaque jour, l'ensemble des collaborateurs du Groupe LAGARDERE, parmi lesquels 10 000 ingénieurs et cadres, contribuent à leur manière à inventer l'avenir.

LAGARDERE

MATRA MARCONI SPACE - MATRA BAe DYNAMICS - MATRA SYSTÈMES & INFORMATION - NORTEL MATRA CELLULAR - MATRA COMMUNICATION MET COMMUTATION - MATRA DATAVISION - MATRA TRANSPORT INTERNATIONAL - MATRA AUTOMOBILE - HACHETTE LIVRE - HACHETTE FILIPACCHI PRESSE - HACHETTE DISTRIBUTION SERVICES/RELAIS H - GROLIER INTERACTIVE EUROPE - EUROPE 1 COMMUNICATION

هكذا من الأصل

Opération spéciale

Informatique Réseaux Télécommunications

CADRES ON LINE

RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

---

Cofratel

Responsable Marketing Produits
Activité Réseaux

Filiale de FRANCE TELECOM, notre société (1,2 Milliard de Francs de CA) fait partie des principaux acteurs nationaux dans le domaine des solutions télécoms aux entreprises : téléphonie et réseaux d'entreprises. Notre souci permanent d'innovation et de personnalisation des solutions nous amène à recruter un Responsable Marketing Produits.

Sous l'autorité du Directeur Marketing et Achats, vous serez responsable de l'offre de produits suivante : cabling RLE / IRLE, transmission de données et administration de réseaux. Dans ce cadre, vous serez le garant de l'adéquation de l'offre avec les exigences du marché. En liaison avec les Directions Commerciale et Production, vous concevrez toutes les actions nécessaires au développement des ventes et des marges de vos produits et des services associés. En étroite relation avec le service Achats, vous participerez au choix des fournisseurs en mettant à profit vos connaissances techniques. En outre, après études comparatives de produits, vous proposerez les bases de la politique tarifaire. Enfin, vous serez responsable de la performance en termes de rentabilité de l'ensemble des produits qui vous seront confiés.

Cette mission implique une formation Ecole d'Ingénieur (SUPELEC, SUPTELECOM, INT...), renforcée par une expérience confirmée (5 à 10 ans) au sein d'une fonction marketing ou commerciale. Dans tous les cas, **la connaissance du secteur des réseaux informatiques voire l'exercice d'une fonction de Responsable Réseaux en grande entreprise est indispensable** pour être rapidement opérationnel. Une connaissance des environnements DIGITAL, BAY NETWORKS, CISCO et MICOM serait un plus. Outre vos compétences techniques, vous saurez nous prouver votre aptitude à «vendre» vos convictions à vos interlocuteurs car vous êtes un homme de communication. Enfin, votre pratique courante de l'anglais et votre disponibilité sont indispensables.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo) sous Réf. **309 H1** à notre Conseil BOUTTIER & Co - 66 avenue Victor Hugo 75116 PARIS.

TCS

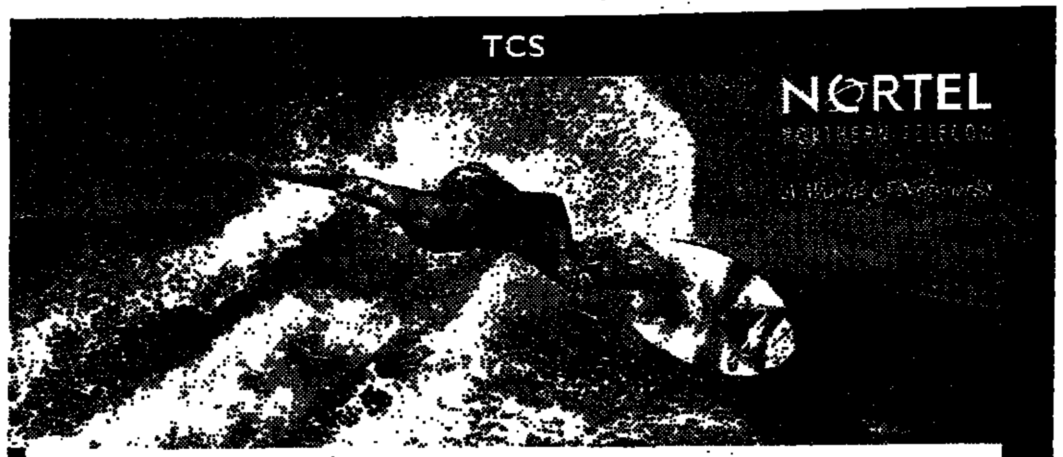

Nortel surfe sur la vague du changement.

Directeur du Développement Commercial - Europe
London/Paris **Salaire attractif**

Nortel est au plan mondial le fournisseur de réseaux de télécommunications le plus dynamique. L'entreprise a grandi depuis sa base originelle nord-américaine pour devenir aujourd'hui le leader global de cette industrie avec des ventes annuelles qui dépassent 12,8 milliards de dollars.

En Europe, Nortel a mieux accompagné que ses concurrents la vague de la déréglementation, pour devenir le fournisseur de référence sur le marché des nouveaux opérateurs; en conséquence, son taux de croissance annuel y atteint 30%.

Cette croissance est à l'origine de l'offre suivante, à un candidat de grande envergure:

Basé à Paris, vous travaillerez avec nos équipes commerciales régionales, pour que nous devenions leader dans le domaine en expansion des réseaux à large bande.

Vous identifierez de nouvelles opportunités et vous développerez la clientèle existante. Pour cela, vous aurez besoin d'une très grande expérience des réseaux à large bande et des solutions SDH.

En outre, vous devrez maîtriser l'anglais écrit et parlé ainsi qu'une autre langue européenne.

Nous attendons aussi de vous, la connaissance des régions européennes, une aptitude à obtenir des résultats et du talent en matière relationnelle.

Merci d'adresser votre candidature (CV dactylographié en anglais, salaire actuel et prétentions), par e-mail ou télécopie, sous la référence ENA00247 à notre: Resourcing Centre au 00 44 181 945 3018, NORTEL LIMITED, Clyde House, Waldeck Road, Maidenhead, Berkshire SL6 2BB, UNITED KINGDOM. E-mail: resourcing_centre@nt.com Mentionner la référence sur l'enveloppe et sur votre CV.

Il existe beaucoup d'autres opportunités chez Nortel. Pour faire acte de candidature, merci de l'adresser sous la référence ENA00347 par e-mail, télécopie ou courrier, au numéro ou à l'adresse ci-dessus mentionnés.

Nous pratiquons "l'égalité des chances".

FAST FACTS:

- Nortel emploie plus de 16,000 personnes en Europe.
- Nous générons un revenu mondial de plus de $12.8 milliards.
- Nous avons 32 centres de recherche et développement dans le monde.

MEDIA SYSTEM

Groupe français de dimension internationale (30 filiales), Lectra Systèmes est leader mondial pour la conception, la fabrication et la commercialisation de systèmes de CFAO, pour l'industrie de la confection et les autres industries utilisant des matériaux souples tels que la chaussure, l'ameublement et les textiles techniques. Avec plus de 1 200 personnes dans le monde, Lectra Systèmes réalise un chiffre d'affaires de 930 millions de francs dont 85 % hors de France et compte environ 5 500 clients répartis dans 80 pays, et recherche pour sa Direction de l'organisation et du système d'information :

Chef de projet Organisation

De formation supérieure (bac + 4 min.), vous possédez une expérience d'au moins 5 années dans une société de conseil ou dans le service organisation d'une entreprise technologique. Vous animerez et conduirez les projets d'organisation dans le domaine industriel (production, bureau d'études). Vous assurerez la maîtrise d'ouvrage des projets informatiques et mettrez en place de nouveaux outils. La maîtrise de l'anglais est indispensable. Ce poste basé à Cestas-Bordeaux, est à pourvoir au plus tôt.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo, sous référence CPO, au siège social :
Lectra Systèmes, Direction des Ressources Humaines, B.P. 54, 33611 Cestas Cedex.

Lectra Systèmes
Think free

Groupe d'Assurance privé international - 2200 personnes et 5 milliards de francs de CA consolidé - Notre forte expansion nous incite à recruter pour notre siège situé à Paris Etoile

Ingénieurs Informaticiens

Grandes Ecoles + 2 à 5 ans d'expérience

- Une expérience de conduite de projets en environnement **méthodologique** (SDM/S, EXPERT...) ainsi qu'une pratique des architectures distribuées **(NT et/ou UNIX, éventuellement MVS)** et des **SGBD/R** acquises dans le secteur **des services ou de l'industrie** sont nécessaires. La **maîtrise de la langue anglaise** est indispensable.
- Nous vous offrons des postes à **responsabilités techniques et/ou managériales** et, à terme, une évolution motivante au sein de notre groupe en France ou à l'étranger.

Si vous êtes autonome, ambitieux et doté d'excellentes qualités de contact, merci d'envoyer lettre, CV, prétentions et salaire actuel sous référence MA97 à EL CONSEIL - 67 rue d'Amsterdam - 75008 Paris, qui vous garantit toute confidentialité.

EL CONSEIL

EL Conseil - 67, rue d'Amsterdam - 75008 PARIS

Publipanel

Nous sommes un groupe industriel de dimension mondiale, leader sur le marché en plein essor des solutions de télécommunications destinées aux entreprises et aux administrations. Les attentes toujours croissantes du marché et les très fortes perspectives de notre activité (produits et services), au niveau européen et/ou mondial, nous conduisent à renforcer nos équipes. Nous recherchons des

INGENIEURS D'AFFAIRES CONFIRMÉS
MARCHÉS STRATÉGIQUES INTERNATIONAUX

POSTES BASÉS A PARIS OUEST (92)

Missions et Responsabilités

Au sein de notre département «Support Ventes Internationales», vous prenez en charge des affaires spécifiques (projets à l'échelle mondiale, clients «sensibles»...) dont les enjeux nécessitent une collaboration directe avec le client. Vous centralisez les informations et définissez la stratégie devant permettre la concrétisation de l'affaire. Vous veillez à la cohérence des objectifs en termes de délais, CA et marge. Vous coordonnez l'élaboration des offres techniques et commerciales en vous appuyant sur nos équipes d'experts et sur nos structures locales. Interlocuteur privilégié du client jusqu'à l'aboutissement de l'affaire, vous intervenez dans les négociations au plus haut niveau.

Profil et Offre

Vous avez 35 ans environ et un profil international. Ingénieur de formation, vous évoluez dans l'environnement des télécommunications et travaillez au contact de clients et de marchés (ingénieur d'affaires, avant-vente, technico-commercial). Au cours de votre expérience, vous avez traité des affaires complexes (solutions techniques élaborées, enjeux industriels et politiques, négociations à haut niveau). Attaché aux résultats, vous savez fédérer les compétences avec comme double objectif la concrétisation de l'affaire et la satisfaction du client. Vous avez un excellent niveau d'anglais (la maîtrise d'autres langues sera bien entendu appréciée) et êtes disponible pour des déplacements à l'étranger. Nous vous proposons de jouer un rôle clé dans notre stratégie internationale et vous donnerons les moyens d'exprimer pleinement votre potentiel. La dimension de notre groupe vous garantit de réelles perspectives d'évolution.

Les entretiens avec la société auront lieu du 21 au 25 avril

Merci d'adresser lettre, CV et photo sous la réf. 6390 à notre conseil **PREMIERE LIGNE**
54, avenue du général Leclerc - 92513 Boulogne Cedex - Fax : 01 46 05 00 34

PREMIERE Ligne

هكذا من الأصل

XXIe SIÈCLE

AUJOURD'HUI, NOUS OUVRONS LA VOIE À CEUX QUI VONT INVENTER L'AVENIR.

L'avenir peut-il s'inventer sans nouveaux talents ? Le Groupe LAGARDERE a décidé de répondre concrètement à cette question en s'engageant. Première étape de cet engagement, nous recrutons, cette année, en contrat à durée indéterminée-premier emploi, 1 000 jeunes diplômés : ingénieurs, scientifiques, littéraires, gestionnaires, commerciaux, administratifs et techniciens... Deuxième étape, nous allons à la rencontre des étudiants et des jeunes diplômés. Notre position exceptionnelle au carrefour des hautes technologies, de la communication et du multimédia nous offre une vision unique sur les enjeux du XXIe siècle. Pour la partager avec ceux qui demain lui donneront corps, les dirigeants de notre groupe se rendront dans les campus de France durant 3 ans. Objectif : donner aux jeunes des clés pour comprendre l'avenir des métiers du prochain millénaire. Pour toutes les informations sur les premières rencontres et les modalités d'inscription, rendez-vous dans Le Monde daté du 8 avril 1997.

1000
recrutements de jeunes diplômés en CDI premier emploi dès cette année.

Les métiers de MATRA et d'HACHETTE : 20 rencontres en 3 ans pour débattre des enjeux du XXIe siècle.

LAGARDERE

هكذا من الأصل

Informatique - Réseaux Télécommunications

Nous sommes un groupe industriel de dimension mondiale, leader sur le marché en plein essor des solutions de télécommunications destinées aux opérateurs, aux entreprises et aux administrations. Les attentes toujours croissantes du marché et les très fortes perspectives de notre activité (produits et services), au niveau européen et/ou mondial, nous conduisent à renforcer notre équipe en charge du développement des marchés stratégiques.

RESPONSABLE DU MARCHÉ "OPÉRATEURS"

Vous élaborez et mettez en place la stratégie de distribution de nos produits par le biais des opérateurs nationaux européens. Vous évaluez les évolutions et les inflexions des marchés, en particulier dans le contexte de la déréglementation. **(réf. 6401)**

RESPONSABLE DU MARCHÉ "NOUVEAUX OPÉRATEURS"

Dans le cadre de la déréglementation des télécommunications en Europe, vous étudiez le potentiel des nouveaux opérateurs. Vous mettez en place une stratégie visant à développer nos ventes d'équipements et de services auprès de ces nouveaux acteurs du marché. **(réf. 6412)**

RESPONSABLE DU MARCHÉ "OPÉRATEURS INTERNATIONAUX"

Vous prenez en charge le marché stratégique des opérateurs ayant un rayonnement mondial. Vous étudiez les tendances, les accords, les alliances, et identifiez les opportunités pour notre groupe (grands projets, distribution de nos produits,...). **(réf. 6423)**

RESPONSABLE DU MARCHÉ "INTÉGRATEURS"

Vous étudiez le marché des sociétés de services pouvant proposer des solutions globales de télécommunications aux grands groupes internationaux. Vous segmentez ce marché et en évaluez les opportunités. Vous définissez, en collaboration avec nos filiales, notre stratégie au niveau local ou international. **(réf. 6434)**

Pour l'ensemble de ces postes, basés à Paris Ouest (92)

Missions et responsabilités : En relation permanente avec nos filiales en Europe et/ou dans le monde, vous êtes chargé d'analyser les marchés nationaux et d'en évaluer les opportunités et les risques. Vous définissez et mettez en place la stratégie la mieux adaptée pour diffuser nos produits dans chaque pays (vente directe, distribution, partenariat technique, intégration,...). Vous intervenez personnellement pour concrétiser les affaires importantes.

Profil et offre : Vous avez 30 ans minimum et un profil international. De formation supérieure (Ingénieur ou ESC), vous bénéficiez d'une solide expérience en Marketing/Vente dans les télécommunications. En particulier, *vous connaissez bien les acteurs principaux* que sont les opérateurs, les grands industriels et les sociétés de services. Disponible pour de fréquents déplacements de courte durée à l'étranger, vous avez un excellent niveau d'anglais (la maîtrise d'autres langues sera bien entendu appréciée). Nous vous proposons de *jouer un rôle clé dans notre stratégie* internationale et vous donnerons les moyens d'exprimer pleinement votre potentiel. La dimension de notre groupe vous garantit de réelles perspectives d'évolution.

Les entretiens avec la société auront lieu du 21 au 25 avril.

Merci d'adresser lettre, CV et photo **sous la référence choisie** à notre conseil :
PREMIERE LIGNE - 54 avenue du général Leclerc - 92513 Boulogne Cedex
fax : 01 46 05 00 34

PREMIERE Ligne

★ EUROSCG

Nous sommes un groupe de dimension mondiale, leader sur le marché en forte croissance des solutions de télécommunications (voix, données, image...) destinées aux entreprises et administrations. Le développement de nos activités réseaux nous conduit à rechercher plusieurs :

INGENIEURS COMMERCIAUX GRANDS COMPTES

Secteurs Banques/Assurances et Industries

PARIS OUEST

Vous développerez un secteur de clientèle déterminé par une prospection active et autonome en proposant une gamme de produits leaders (Alcatel, Bay Networks, Cisco, Newbridge...) et les *services d'intégration* associés, avec l'appui de nos équipes techniques avant vente et après vente.

De 28 à 35 ans, vous êtes de formation supérieure (ingénieurs ou ESC). Vous bénéficiez d'une expérience réussie de la vente de solutions de réseaux de données auprès de clients grands comptes.

Dynamique et volontaire, vous savez travailler en équipe. Nous vous donnons le moyen d'exprimer pleinement votre potentiel. La dimension de notre groupe et son envergure internationale vous garantissent d'importantes perpectives d'évolution.

Merci d'adresser votre dossier de candidature *(lettre manuscrite, CV, photo et prétentions)* sous Réf. IC/RES à notre conseil : Cabinet 3 C
6, avenue Charles de Gaulle - 78150 Le Chesnay.

Dynamique Société de TÉLÉCOMMUNICATIONS PROFESSIONNELLES
leader dans le domaine de brasseurs et multiplexeurs hauts débits
recherche

un INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN CHEF DE PROJET

Vous serez responsable de l'étude, du développement et de la réalisation de sous-ensembles de télécommunications, à base de microprocesseurs, VLSI spécialisés et composants programmables.

et un INGÉNIEUR LOGICIEL TEMPS RÉEL CHEF DE PROJET

Vous serez responsable de l'étude et du développement des logiciels embarqués, temps réel, sur micro-processeur Motorola 16 ou 32 bits.

Vous êtes ingénieur confirmé avec au moins trois années d'expérience effective. Vous maîtrisez l'anglais, vous avez le goût de réalisations de haute technologie et le sens du travail autonome.

Nous vous proposons au sein de notre équipe R & D un poste à fort potentiel et à des conditions très attractives.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature. Confidentialité assurée.

Société CASTOR Informatique
2, rue du Kéfir, Senia 343, 94537 Rungis

---

satas

Filiale d'un groupe de dimension internationale, notre société (400 personnes) est à la pointe du marché du traitement du courrier.

Nous recherchons pour le réseau Service Après-Vente (+ de 100 personnes) le

RESPONSABLE DU SERVICE SUPPORT TECHNIQUE NATIONAL

A la tête d'une équipe de 10 personnes, vous concevrez, organiserez et animerez le service dans le but d'optimiser les procédures de support technique tant auprès des techniciens sur site que des commerciaux.

Vous devrez :
- développer les principes d'assurance qualité (normes ISO 9002 et POSTE),
- assurer la qualification des nouveaux produits et en définir le processus de service après-vente,
- assurer le support technique des produits informatiques et la formation des techniciens.

D'une manière générale, vous saurez instaurer un esprit «service clients» et mettrez en place un partenariat avec les différentes entités du groupe. Nous confierons ce poste à un INGENIEUR Généraliste de 35 ans environ, bilingue anglais, expérimenté en électronique et informatique possédant impérativement une expérience réussie dans le SAV BUREAUTIQUE. Ce poste implique outre une forte valeur technique, de réelles capacités d'organisation et d'animation.

Adressez votre dossier accompagné d'une lettre manuscrite et vos prétentions à : SATAS - Catherine DUMONT-BANCE
Direction des Ressources Humaines - 107, rue Henri Barbusse
BP.305 - 92111 CLICHY Cedex.

SPECIALISTE DU TRAITEMENT DU COURRIER

UN DES LEADERS MONDIAUX
DANS L'ENERGIE ET
LES TRANSPORTS
65 Mrds Frs
80 000 pers.

Pour un de ses établissements basé en région parisienne, recrute :

INGENIEUR ANALYSTE

Informatique Industrielle

26 ans minimum, de formation Bac + 5, vous avez une expérience de 2 ans en informatique de gestion production ou de contrôle de gestion industriel proche des utilisateurs. Vous avez une bonne connaissance ecrite et parlée de l'anglais.

Vous relèverez du Responsable des Etudes Informatiques. **Après formation à nos méthodes, au matériel VAX/VMS et au progiciel "Control : Manufacturing" CINCOM** dont vous serez le correspondant interne :

- vous poursuivrez activement les développements (conception et suivi de la réalisation),
- vous suivrez et améliorerez les applications existantes et veillerez à leur utilisation optimale.

PERSPECTIVES CERTAINES D'EVOLUTION.

Merci d'écrire, sous réf. ING.AN/101M, en indiquant votre salaire actuel à notre conseil : Richard Bénatouil
GROUPE BBC - 1 bis place de Valois - 75001 Paris.
Discrétion absolue et réponse assurées.

Responsable des systèmes d'information

TRANSGENE

***TRANSGENE** est une société de biotechnologie dont la vocation est de transformer les gènes en médicaments, en vue de mettre à disposition des patients des produits innovants de thérapie génique pour traiter le cancer, la mucoviscidose, les myopathies et le sida.*

***P**our accompagner notre développement, nous recherchons notre*

RESPONSABLE DES SYSTEMES D'INFORMATION

Rattaché au Directeur Général Adjoint, vous serez chargé de définir et de mettre en œuvre la politique informatique de la Société. Dans le cadre d'un environnement informatique performant (architecture client/serveur, réseau local avec 150 PC, 9 serveurs SUN/UNIX, Internet et Intranet), vous devrez également veiller à satisfaire nos besoins en informatique scientifique.

De formation supérieure de type **Ingénieur option Informatique**, vous êtes âgé d'environ 35 ans et justifiez **d'une expérience de plusieurs années en tant que Responsable au sein d'une Direction des Systèmes d'Information**, au cours de laquelle vous avez acquis une véritable expertise dans un environnement similaire.

Organisé, rigoureux et dynamique, vous gardez un esprit ouvert aux nouvelles technologies et vous avez des capacités relationnelles et managériales reconnues tout en restant très opérationnel. De plus, accompagner le développement d'une société de biotechnologie innovante correspond à votre esprit d'entreprise et à votre goût du challenge.

Habitué à évoluer dans un contexte international, vous maitrisez parfaitement l'Anglais.

Pour ce poste basé à Strasbourg, merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite et C.V.) à TRANSGENE S.A. - Direction des Ressources Humaines - 11, rue de Molsheim - 67082 Strasbourg Cedex.

ORC

NOUS SOMMES LA FILIALE (CA : 250 MF) DE L'UN DES PREMIERS GROUPES MONDIAUX, SPÉCIALISÉ DANS L'AFFICHAGE PUBLICITAIRE HAUT DE GAMME, DONT LE MOBILIER URBAIN. NOTRE DÉVELOPPEMENT DOIT S'APPUYER, DE FAÇON TRÈS VOLONTAIRE, SUR DES SYSTÈMES D'INFORMATION STRATÉGIQUES, PERFORMANTS, FIABLES ET MODERNES. AUJOURD'HUI, NOUS SOUHAITONS INTÉGRER NOTRE NOUVEAU :

Directeur des Systèmes d'Information

Tout en garantissant, pour le court terme, la qualité de l'existant, vous mettrez en place le nouveau schéma directeur, dans le respect des options de la maison mère : choix des sous-traitants, réalisation et installation des nouveaux outils dédiés à la gestion des différents domaines de l'entreprise, formation des utilisateurs, ...

Vous devrez ensuite, avec une petite équipe (2 à 3 personnes), en assurer le bon fonctionnement et l'évolution.

Vous saurez nous convaincre de votre expérience dans l'entreprise, et idealement dans le conseil, au travers de responsabilités opérationnelles exercées dans des contextes de restructuration et/ou d'évolution de systèmes d'information.

En plus d'une expertise technique évidente (réseaux, groupware, ...), nous recherchons du pragmatisme, de l'ouverture, un réel sens de la communication, et une capacité de réflexion qui n'empêche pas de "remonter ses manches".

Vous possédez une formation supérieure, et l'anglais peut être votre langue de travail.

Si cette opportunité rejoint votre projet de carrière, merci d'adresser à notre Conseil Robert BOULET - ORYADE
16, avenue Hoche - 75008 PARIS, votre dossier de candidature (CV + lettre manuscrite) sous la référence LM/515.

Membre du Syntec

oryade
Conseil en Ressources Humaines

هكذا من الأصل

Secteurs de Pointe

CADRES ON LINE

RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

---

Le Groupe CLEMESSY, 4 600 collaborateurs, 3 milliards de CA, qui se situe parmi les leaders des équipements électriques, électroniques et des automatismes industriels, recrute

Pour sa division MPI

3 RESPONSABLES DE PRODUCTION (200 à 450 personnes)
LYON (Réf. DS1)
MULHOUSE (Réf. DS2)
STRASBOURG (Réf. DS3)

Vous êtes à même de gérer la production d'un établissement et de la développer, de dynamiser les équipes en liaison avec vos Chefs de Projets, vos Responsables BE, vos Chefs de Travaux, placés sous votre *hiérarchie. Homme de résultat,* vous veillez au respect des objectifs définis (marge, développement...).
A 30/35 ans environ, vous êtes de formation **Ingénieur généraliste** et possédez une expérience *significative dans* la gestion d'un centre de profit d'une unité de services industriels (électricité/maintenance, BTP) et dans le management d'équipes importantes. Votre personnalité, *votre sens de la communication* et du management seront les atouts indispensables pour réussir dans cette mission.

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL EXPORT

Avec l'appui des structures *commerciales, vous prenez* en compte les projets industriels sur toute la France (chiffrage, élaboration d'offres commerciales). Vous assurez, d'une part, la prospection sur des marchés cibles *et, d'autre part, celle des* bureaux d'études suisses, afin de développer des projets à dominante électrotechnique, en France et dans les pays limitrophes.
Vous êtes de formation **Ingénieur Electricien** avec une expérience qui vous a permis de devenir multitechnique.
Vous maîtrisez parfaitement l'anglais et l'allemand.
Le poste est basé à Mulhouse et nécessite de fréquents déplacements en France et en Suisse. Réf. TCE1

Pour sa division TET,
Département Intégrateur/Informatique

INGENIEUR DES VENTES FRANCE SYSTEMES D'INFORMATION INDUSTRIELS

A 30/40 ans environ, **Ingénieur généraliste**, vous possédez nécessairement une expérience en GPAO *et avez une bonne connaissance* des logiciels TRITON/BAAN.
Vous développez notre clientèle Grands Comptes du secteur des industries manufacturières (prospection, élaboration *des offres). Vous êtes à même* de chiffrer des propositions commerciales.
Pour ce poste rattaché à Mulhouse, de fréquents déplacements sont à prévoir sur toute la France. Réf. ITC1

Pour sa division TET
DEPARTEMENT TELECOM ET ELECTRONIQUE, SIMULATION & ANALYSE TRAFIC

INGENIEUR COMMERCIAL

Vous êtes responsable de la *commercialisation d'une* ligne de produits simulation et analyse trafic télécom, que vous proposez à une clientèle *de grands donneurs d'ordre.*
A 30/40 ans environ, de formation **Ingénieur Electronique ou Informatique**, *vous avez acquis une expérience* dans la démarche de ce type de produits et dans la négociation commerciale. La connaissance de RESEAU CODE 7 (application GSM & Réseaux Intelligents) est nécessaire.
Pour ce poste rattaché *à Mulhouse, de fréquents* déplacements sont à prévoir sur toute la France. Réf. IC1

INGENIEURS DEVELOPPEMENT TELECOM

Au sein de notre département, *vous avez pour mission* le développement des logiciels pour les produits simulation et analyse trafic.
De formation **Ingénieur Telecom ou équivalent**, avec une spécialisation en *architecture système* et informatique, vous avez une bonne connaissance en : protocole, SSCS, INAP, MAP, et possédez une première expérience de développement logiciel. Poste basé à Mulhouse. Réf. IDT1

Merci d'envoyer lettre de candidature
et CV en précisant la référence
choisie à la DRH de CLEMESSY SA
[illegible] 18 rue de Thann,
BP [illegible] Mulhouse Cedex

CLEMESSY

MEDIA SYSTEM

---

cité de la musique

Le musée de la musique c'est 4500 instruments et 900 œuvres exposées.

Responsable du laboratoire technique de restauration

Sous l'autorité du Directeur du musée de la musique, votre rôle consistera :

- *à encadrer une équipe de 4 restaurateurs,*
- à mettre en œuvre, en collaboration avec d'autres musées une politique de recherche prospective,
- *à étudier les problèmes physico-chimiques de la conservation préventive et curative des collections.*

Pour remplir ces missions, *vous devez* posséder une **formation scientifique et technique** validée par un diplôme *des Arts et Métiers ou son équivalent,* de solides connaissances musicales, une très bonne maîtrise des nouvelles technologies (techniques de numérisation, photographiques, technologie exploratoire des matériaux).

Le candidat doit disposer d'une excellente aptitude à l'encadrement.
Une formation acoustique et/ou organologique serait un plus.

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser au Responsable des ressources humaines de la Cité de la musique, 221 av. Jean Jaurès, 75019 Paris.

MEDIA SYSTEM

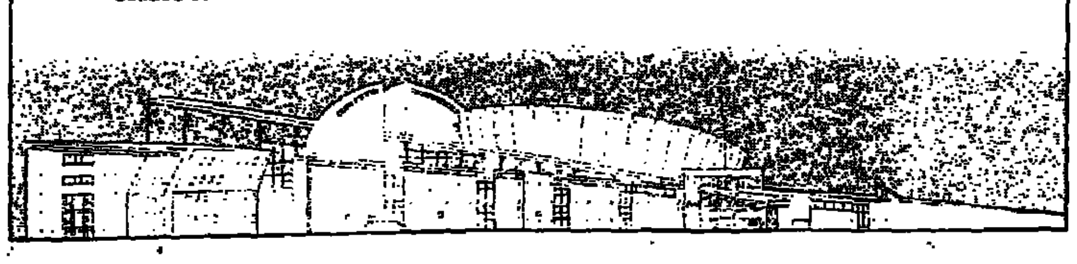

Expanding young dynamic Belgian food processing company using a novel technique to dry biological products is looking for

FOOD TECHNOLOGIST RESEARCH, DEVELOPMENT AND QUALITY CONTROL

BASED IN BELGIUM OR IRELAND

To lead a research group exploring an exciting new technology for food preservation.
You will be responsible for the quality control and the enforcement of standards of excellence in your plants. You will also ensure that quality in the production facilities will be adhered to and improved.
You will interface with the marketing and sales team. You will be responsible to develop new products and help monitor market acceptance.
You are graduate in food technology or equivalent (MSc, PhD...) and you have 3 to 5 years experience. You have a good theoretical knowledge and hands-on practice of food processing technology, lavoratory and process control instrumentation, post harvest physiology, data base set up and record keeping procedures.
You are fluent in French and English, knowledge of Spanish is a plus.
Prepared to travel, curious, people-oriented and independent, you are looking for a new challenge in a multicultural international environment. We offer you the opportunity to join a young company in full expansion on a permanent contract (six months trial). The salary level will be based on your experience and qualifications.

Please send your letter and curriculum vitae to MARSVEN BELGIUM, Siège Social,
rue G. Fievet 26, 5140 Sombreffe, Belgium, quoting reference 78.5150/LM
on your letter and accompanying envelope.

Mercuri Urval

هكذا من الأصل

Secteurs de Pointe

CADRES ON LINE
RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

Groupe international, leader dans les produits d'automatisme et de contrôle commande de process industriel recherche, dans le cadre du renforcement de sa structure, un

Chef de Projet Expérimenté

Rattaché au Directeur du Département Recherche & Développement, vous prenez en charge la spécification et la conception de nouveaux produits destinés au contrôle commande de process industriel. Vous analysez les besoins de développement des systèmes (systèmes de communication, contrôleurs d'automatisme, contrôle de programmation et de mise en oeuvre...) et déterminez les choix de conception. Vous gérez l'ensemble des projets avec le souci permanent de l'adéquation entre les solutions adoptées, les budgets et les délais convenus.

A 30/40 ans, issu d'une grande école d'ingénieur généraliste ou spécialisée, vous justifiez de 5 à 10 ans d'expérience chez un constructeur ou un intégrateur de système de contrôle commande. Vous possédez des connaissances pointues sur les techniques de traitement de l'information (applications temps réel, réseaux de communication, techniques de programmation). Votre expertise technique associée à vos qualités de communication, d'adaptabilité et d'encadrement vous permettront de vous imposer dans ce poste.

Vous maîtrisez l'anglais et si possible l'allemand. Votre fort potentiel vous permettra d'évoluer très rapidement au sein de notre groupe.

Merci d'adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Christophe Rosset, Michael Page Ingénieurs et Production,** 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex **ou de taper votre CV sur le 3617 code MPage** sous la référence CR15961.

Michael Page Ingénieurs & Production
Le spécialiste du recrutement pour l'Industrie

JEUNE COMMERCIAL EXPORT

◆

GRAND CONSTRUCTEUR EUROPÉEN DE TELECOMMUNICATION, *nous avons une place de leader dans notre métier de* ***TRANSPORT DE L'INFORMATION.*** *Nous structurons le nouvel essor donné à la croissance des activités de l'une de nos Divisions à l'export et renforçons nos équipes.*

◆

Notre objectif : *faire progresser la part de notre CA à l'export de 10 à 25% en 2 ans.*

Vos missions :
- ***pénétrer le marché*** *des distributeurs de* ***matériel électrique ;***
- ***développer*** *le volume de nos prises de commandes dans une perspective de* ***rentabilité et de pérennité*** *dans des zones prioritaires à l'international ;*
- ***participer à la définition de la stratégie des produits*** *à développer pour répondre aux attentes des principaux donneurs d'ordre.*

Vous avez environ 28 ans, êtes diplomé d'une ***Grande Ecole de Commerce*** *et justifiez* ***d'une toute première expérience*** *à l'export au sein d'une société fabriquant et commercialisant des* ***produits techniques à l'international.*** *Vous êtes rigoureux, près des réalités du terrain, savez fédérer les compétences et cerner les priorités.*
Vous aimez ***négocier*** *et parlez couramment* ***l'anglais*** *ainsi que l'allemand ou l'espagnol.*

Vous serez basé à ***PARIS*** *et aurez à voyager fréquemment.*

Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature ***en mentionnant votre niveau actuel de rémunération,*** *sous référence 9705/2, au 7 rue de Monceau, 75008 PARIS.*

Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

MEDIA SYSTEM

IBM

CGI Informatique
IBM Global Services

REJOIGNEZ LA PREMIÈRE OFFRE MONDIALE DE SERVICES INFORMATIQUES

Mettre l'informatique au service des hommes et des organisations. C'est depuis toujours la vocation de CGI.
C'est l'activité quotidienne de ses équipes d'Ingénieurs chargées de concevoir et de mettre en œuvre des systèmes d'information dans les grandes entreprises qui constituent sa clientèle.
Aujourd'hui, CGI fait partie d'IBM Global Services, et nos Ingénieurs découvrent de nouvelles perspectives de conquêtes. De nouveaux domaines à explorer, de nouvelles ambitions à réaliser.

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES SCIENTIFIQUES

Nous vous proposons de rejoindre nos équipes et de participer aux grands projets que nous conduisons.
Il vous y faudra de la maîtrise technique, celle que vous pourrez acquérir dès votre intégration et tout au long de votre carrière dans notre Groupe. Il vous y faudra aussi de la curiosité et de l'intelligence. Pour enrichir en permanence vos compétences et vos responsabilités, pour mobiliser autour de vous les énergies nécessaires aux solutions que nos clients attendent.

Vous êtes diplômé d'une grande école d'Ingénieurs ou équivalent, débutant ou ayant une première expérience. *Vous êtes attiré par nos activités et nos métiers. Vous pensez posséder les qualités qu'ils exigent et vous êtes intéressé par les carrières auxquelles ils préparent.*

Merci de nous adresser votre candidature (lettre manuscrite et C.V.), sous la référence IG/397, à

CGI Informatique - Direction du Recrutement - 30, rue du Château-des-Rentiers - 75640 Paris Cedex 13

65% des Français apprécient la publicité en boîte à lettres ! Médiapost, leader de la publicité sélective en boîte à lettres, permet aux annonceurs de mieux cibler leur communication directe. Des résultats probants : un Chiffre d'Affaires de 360 MF en 96... et 180 professionnels qui associent leurs compétences dans le cadre d'une ambiance d'entreprise propice à l'investissement, l'initiative et la responsabilisation. Rejoignez-les !

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la réf. R&D/PT à
MEDIAPOST
Service du Recrutement
15 Bd du Gal de Gaulle
92126 Montrouge Cedex.

La Direction Développement recrute un

Responsable Développement en cartographie

Rattaché au Directeur du Développement, vous définissez, et assurez la mise en oeuvre et la conduite de notre Programme Développement dans le domaine de la Cartographie (fonds de cartes, géocodage, sectorisation, référentiel géographique,...).
Vous êtes assisté dans votre mission d'un Ingénieur et d'un Technicien.

Vos qualités relationnelles, votre expérience d'animation vous permettront de réussir et de contribuer au développement de l'entreprise.

Diplômé d'une grande école (Ensae, Isup, X, Mines, Centrale...), vous avez une expérience de conduite de projets cartographiques.

médiaPOST
GROUPE LA POSTE

★ EURO RSCG

Geoservices, présent dans plus de 50 pays, en forte croissance et technologiquement très en pointe dans le domaine des services pétroliers, crée la fonction de

TECHNOLOGY MANAGER

Votre mission : aidé d'une équipe très qualifiée de 20 personnes, vous développez le savoir faire technique / technologique de Geoservices, dans les domaines de la mécanique, de l'électronique, de l'informatique, et des mesures physiques, pour faire évoluer nos matériels dans des environnements extrêmes de température, pression et vibration.
Ingénieur Grande Ecole plus spécialisation, vous possédez une expertise de 10 à 15 ans, notamment en mécanique. Votre anglais est courant.
Merci d'envoyer votre C.V. + lettre, sous la référence TM 0197, à :
Geoservices - 7 rue Isaac Newton - BP 20 - 93151 Le Blanc-Mesnil Cédex

Geoservices

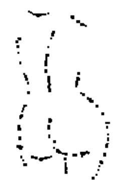

Aubade
LINGERIE DE FEMME

Directeur Industriel

Leader dans le secteur de la Lingerie de séduction, nous sommes une entreprise familiale dynamique, en forte croissance.

Homme d'initiative, membre du comité de direction, vous êtes responsable de la gestion de 400 collaborateurs, de l'optimisation des prix de revient et de la logistique industrielle.

De formation Ingénieur ou Grandes Ecoles, âgé de 35/45 ans, spécialiste du Textile/Habillement vous justifiez d'expériences réussies dans le secteur.

Basé à St Savin (86), près de Poitiers, vous dirigez 2 unités de production en France, et la sous-traitance en France et à l'étranger. Poste à pourvoir en septembre 1997.

Merci d'adresser CV + photo + rémunération actuelle à **AUBADE** - 8, rue Etienne Marcel 75002 Paris.

ORC

هكذا من الأصل

CADRES ON LINE

Secteurs de Pointe

RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

---

Quand deux grands font cause commune, ils ouvrent la voie à des opportunités hors du commun.

Filiale à 50-50 du groupe LAGARDERE et de SIEMENS, nous sommes aujourd'hui leader mondial des métros automatiques et des systèmes électroniques d'aide à la conduite. Nos réalisations équipent les grandes agglomérations françaises et les cités internationales à très forte densité. La puissance technologique, industrielle et financière de nos deux actionnaires nous ouvre de nouvelles perspectives dans le domaine des systèmes complexes et des métiers qui s'y rattachent. Nous recherchons un

INGENIEUR SURETE PROJET EXPORT

Intégré à notre département «Sûreté de fonctionnement», vous êtes le représentant de la sûreté au sein de l'organisation projets.

Vous définissez et assurez le respect des exigences, avec le souci constant d'optimisation des coûts et des délais imposés par nos clients.

Vous êtes également chargé de réaliser des études sur la sûreté des automatismes, en intégrant les aspects coûts et planning associés aux opérations.

De formation Ingénieur généraliste grande école, vous possédez une expérience de 5 à 6 ans acquise dans un domaine technique de pointe, idéalement dans la sûreté/automatismes.

Vous possédez une expérience d'encadrement d'une petite équipe et êtes à l'aise dans le contact clients.

Cette mission vous permettra de concilier votre intérêt pour une activité de management et votre expertise technique. *L'anglais courant est indispensable.*

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation, C.V. et prétentions) à notre Direction des Ressources Humaines,

MATRA TRANSPORT INTERNATIONAL
48/56 rue Barbès - BP 531
92542 Montrouge Cedex.

MATRA
Une société commune de Matra et Siemens

REUNIR LES HOMMES DE TALENT

Raytheon Engineers & Constructors est une société internationale leader, spécialisée dans l'ingénierie appliquée à l'industrie alimentaire, pharmaceutique, pétrochimique et chimique. Elle intervient aussi dans d'autres domaines comme l'équipement industriel et exerce des activités liées à l'environnement. Dans le cadre de son développement, Raytheon Engineers & Constructors, Litwin s.a. (France) recherche

Raytheon Engineers & Constructors
Litwin s.a.

● Chef du Service Estimation

Bilingue français/anglais
allemand apprécié

A la tête de votre équipe, vous supervisez, contrôlez et approuvez les estimations pour des installations clé en main (France, Export) dans les domaines du raffinage, de la pétrochimie, des polymères et de la pharmacie. Connaissance souhaitée des réglementations liées aux types d'installation. Ingénieur de formation, vous avez cinq années minimum d'expérience dans un poste similaire.

Réf. CSE

● Estimateur Instrumentation - Electricité Senior

Bilingue français/anglais
allemand apprécié

Vous avez la responsabilité des estimations pour des installations clé en main (France, Export) dans les domaines du raffinage, de la pétrochimie, des polymères et de la pharmacie. Connaissance indispensable des réglementations liées aux types d'installation. Ingénieur de formation, vous avez dix années d'expérience dans un poste similaire.

Réf. IEI

● Estimateur Senior

Bilingue français/anglais
allemand apprécié

Vous exécutez des estimations tous corps d'état, dans les domaines du raffinage, de la pétrochimie, des polymères et de la pharmacie. Pratique courante des estimations de marchés de travaux (France, Export) *particulièrement* recherchée. *Expériences en construction et planification* appréciées. *Ingénieur de formation ou formation* équivalente, vous avez dix années minimum *d'expérience dans un poste similaire.*

Pour tous ces postes, la connaissance et la pratique de la micro-informatique (Excel et Word) sont indispensables.

Les postes sont basés à Puteaux.

Nous recherchons des personnes faisant preuve d'esprit d'analyse, d'initiative et d'adaptation.

Motivation, flexibilité, créativité, sens du travail en équipe, mais aussi autonomie et mobilité sont des qualités indispensables.

Raytheon Engineers & Constructors, Litwin s.a. offre un environnement de travail dynamique au sein d'une entreprise internationale.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence du poste choisi à Raytheon Engineers & Constructors, *Direction des Ressources Humaines,*
5 rue Chantecoq, 92808 Puteaux Cedex.

MEDIAPA

Institut Pasteur

recherche

INGENIEURS EN BIOLOGIE

Pour l'un de ses laboratoires de services chargé de la réalisation d'expertises de virologie pour le compte de l'industrie du médicament et des biotechnologies (validation de médicaments et mise en oeuvre de projets de R & D). Ces postes (CDI et CDD) s'adressent à des candidats(es) :

- de niveau BAC + 5 en virologie
- titulaires d'un doctorat en virologie ou biologie moléculaire et justifiant d'une première expérience en *laboratoire acquise dans le milieu industriel.*

Maîtrise de l'outil informatique et de l'anglais indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à la
D.R.H. - 28, rue du Docteur Roux - 75724 PARIS CEDEX 15.

COFIDIS

Notre métier est de concevoir, vendre et gérer à distance des crédits et des services financiers destinés à une clientèle de particuliers. Avec 700 collaborateurs, 13 MMF d'encours et une croissance soutenue, nous sommes leaders du crédit par téléphone. Nous recherchons un

Responsable Organisation

Rattaché au Directeur du Risque et de l'Organisation, vous aurez pour principales missions de :

- animer votre équipe de chefs de projets ;
- *optimiser et faire évoluer* les schémas conceptuels et organisationnels de la gestion clientèle ;
- superviser la rédaction des cahiers des charges *informatiques* en vous assurant de l'ergonomie des outils projetés ;
- suivre l'avancement des développements en collaboration avec le bureau d'études informatiques et veiller au respect des règles de l'entreprise, des délais et des coûts ;
- promouvoir le changement en y associant les utilisateurs.

Agé de 28-30 ans, ingénieur, vous avez une première expérience en *organisation et en analyse conceptuelle* d'applications de gestion selon la méthode MERISE. Vous avez l'esprit logique et rigoureux. *Bon communicant et manager d'équipe,* votre ouverture d'esprit et votre dynamisme vous donnent envie d'évoluer dans une entreprise *jeune et performante.*

Merci d'adresser votre candidature,
sous référence 52-462,
à notre conseil Onoma.
BP 105, 59001 Lille.

Onoma
GROUPE COURTAUD

AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANCY NANTES NICE PARIS RENNES STRASBOURG TOULOUSE

Construire le présent et inventer l'avenir des réseaux de télécommunications, grâce à une expérience centenaire.

Filiale de MATRA HACHETTE et d'ERICSSON, MET COMMUTATION propose aux opérateurs de télécommunications des solutions clés en main pour réseaux téléphoniques fixes, mobiles et large bande.

INGENIEUR METHODES DIMENSIONNEMENT

Vous êtes chargé de définir les procédés d'ingénierie d'affaires et création et/ou de modification (extensions, mises à niveau) de centraux téléphoniques ou assimilés. En relation avec nos clients opérateurs et dans le respect de notre procédé industriel, vous définissez les règles et normes d'emplois et d'ingénierie des systèmes de commutation : méthodes et procédures à utiliser, moyens informatiques et maintenance associée, support et formation. *Vous proposez et gérez des dossiers introduisant de* nouveaux produits, avec un objectif d'optimisation et de standardisation des configurations proposées.

Vous assurez une réelle interface avec :

- les Unités Commerciales à qui vous apportez un support de qualité pour la promotion des produits et systèmes,
- *les Unités Techniques, qui vous permettront d'assurer* une veille pertinente des systèmes (commutation, transmission, radio...).

Vous êtes Ingénieur CONFIRMÉ avec une expérience de 2 à 3 ans dans le secteur des télécommunications, du secteur industriel et de l'ingénierie, ou DÉBUTANT avec une spécialisation en Télécommunications. *Une formation à nos produits, systèmes et procédés vous sera dispensée.*

Le contexte international de nos activités implique une parfaite maîtrise de l'anglais et des déplacements de courte durée à l'étranger. Vos qualités relationnelles, votre rigueur et votre esprit méthodique sont indispensables pour ce poste.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) à notre Direction des *Ressources Humaines,*

MET COMMUTATION
19, avenue Carnot
91348 Massy Cedex.

MET
MATRA - ERICSSON

هكذا من الأصل

Informatique - Secteurs de Pointe

“Demain, j’irai sur les autoroutes de l’information que papa construit aujourd’hui”.

350 NOUVEAUX TALENTS NOUS REJOINDRONT EN 1997

Autoroutes de l'information, télétravail, enseignement à distance, commerce électronique : les technologies du futur immédiat vont devoir quelque chose à nos experts. Hewlett-Packard en France détient la responsabilité mondiale pour les PC, les réseaux, les télécoms et la responsabilité européenne pour le support. Pour promouvoir notre développement, 350 personnes nous rejoindront cette année.

INGÉNIEURS, SPÉCIALISTES MARKETING, COMMERCIAUX, FINANCIERS,

nous vous offrons la possibilité d'évoluer dans des domaines aussi variés que la conception, le marketing, la production, la commercialisation.

Pour en savoir plus sur les enjeux business et sur les opportunités de postes chez HP, connectez-vous sur le site HP rubrique offres d'emploi.

http://www.france.hp.com.

HEWLETT PACKARD

En conjuguant la puissance de Nortel (Northern Telecom) et de Matra Communication, NORTEL MATRA CELLULAR s'impose aujourd'hui comme l'un des leaders mondiaux des systèmes de communication GSM. Globales et novatrices, ses compétences s'étendent de l'ingénierie des réseaux jusqu'à l'installation complète d'infrastructures clés en main. Le siège mondial implanté en France, à Guyancourt (78), gère les activités développées sur les cinq continents.

Building the networks

for a mobile generation

CHEFS DE PRODUITS MARKETING CLIENTS

Au sein du Département Marketing/Opérations, vos responsabilités se définissent en fonction de trois axes : • la promotion des produits et solutions système auprès des clients en avant vente ou en phase de réalisation des contrats ou d'extension, • la recherche, l'analyse des besoins clients et leur traduction en solutions système et produit, • le développement des informations et indicateurs pour mieux visionner l'évolution des réseaux actuels et futurs.

En interface avec les différents services internes, vous travaillez à l'amélioration de la satisfaction clients et à l'optimisation des ressources de son réseau.

Ingénieur Télécom, vous avez acquis une bonne vision "système" lors d'une première expérience dans le domaine des radiocommunications. Doté d'une bonne expertise sur les réseaux fixes et mobiles, vous possédez, selon les postes, une compétence en Intelligence Network - Large Band ou Transmissions. La maîtrise de l'anglais est indispensable et des déplacements ponctuels sont à prévoir. *(réf. PCH/MI)*

INGÉNIEUR BSS

VÉRIFICATION SITE

Rattaché au département R&D, vous vérifiez sur site les produits/versions développés par la R&D BSS et assurez la bonne exécution des *fonctionnalités sur un réseau en service ainsi que leurs adéquations aux besoins clients.* Dans le cadre de votre mission, vos responsabilités s'articulent autour de : • la définition pour chaque produit/fonctionnalité de la stratégie de test sur site, • l'écriture, la validation et l'exécution des plans et fiches de test, • l'analyse des résultats *et la mise en place de corrections nécessaires pour assurer le support du produit* à l'échelle régionale.

Vous alliez à votre formation d'Ingénieur Télécom, environ 2 ans d'expérience dans ce domaine et des connaissances de l'environnement GSM. Maîtrisant bien l'anglais, vous avez un excellent sens relationnel. *(réf. IVS/MI)*

Pour ces postes basés à Guyancourt (78), adressez vos lettre de motivation, CV, photo et prétentions sous la réf. choisie, à Nortel Matra Cellular, DRH, Armelle Commelin, 1 place des Frères Montgolfier, 78042 Guyancourt.

NORTEL MATRA
CELLULAR

MEDIAPA

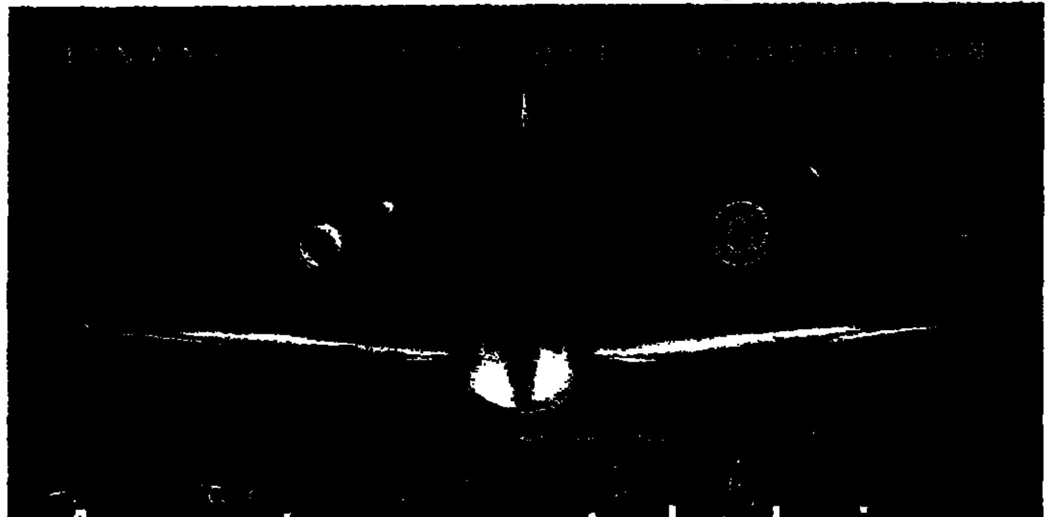

Avec notre avance technologique, propulsez votre expertise métier à son zénith.

Premier fournisseur mondial de logiciels et de services pour la gestion d'informations, ORACLE est un acteur de premier plan dans l'offre de *progiciels applicatifs* destinés aux entreprises souhaitant améliorer en permanence leurs processus de gestion. *Fort de nos 3 500 partenaires,* de nos ressources et de nos compétences indispensables au développement rapide de solutions de gestion adaptées au besoin des clients, nous intervenons dans les domaines de la Finance, de la Production et de la Logistique, en environnement Unix. Avec un *chiffre d'affaires de 1,1 milliard* de francs et 910 collaborateurs en France, Oracle vous permet de valoriser *vos compétences métiers en vous* appuyant sur la technologie la plus innovante.

CONSULTANTS PROGICIELS APPLICATIFS

Interlocuteur privilégié de nos clients utilisateurs grands comptes, vos qualités d'écoute alliées à votre parfaite connaissance de l'un des domaines fonctionnels suivants : Finance, Production ou Logistique vous permettront de conseiller au mieux nos clients et d'accompagner le développement des solutions applicatives les plus adaptées à leurs attentes. Sachant *intégrer dans votre démarche la dimension projet,* vous jouerez un rôle majeur dans l'analyse des besoins et dans leur traduction en solution progiciel.

Ingénieur de formation, vous justifiez d'une expérience de 5 ans minimum qui fait de vous un spécialiste reconnu de l'un de nos trois domaines d'application et avez déjà mis en œuvre des progiciels. La connaissance de l'anglais serait un plus.

Votre engagement, votre sens de l'initiative et votre ténacité seront des atouts déterminants pour votre progression au sein d'un groupe qui, par sa politique active de formation continue, vous permettra d'évoluer au rythme de la technologie.

Pour ces postes à pourvoir sur Paris, la mobilité géographique est indispensable. Merci d'adresser votre dossier de candidature à Oracle France Service Recrutement - 65, rue des Trois Fontanot - 92732 Nanterre Cedex.

ORACLE®

Enabling the Information Age™

هكذا من الأصل

Carrières Internationales

CADRES ON LINE

RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR :

INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

---

Division Télécom

CAP GEMINI

Le Groupe CAP GEMINI, leader européen dans le domaine du conseil, de l'ingénierie et des services en informatique et télécommunications, recherche pour sa Division TELECOM en très fort développement, plusieurs professionnels de haut niveau :

CHEFS DE PROJETS
CONSULTANTS - ARCHITECTES

Facturation - Gestion clientèle - Centres d'appels
Réseaux intelligents - Administration de réseaux, etc

Vous interviendrez dans le cadre de missions d'envergure ou de grands projets de réalisation de systèmes d'information, pour nos clients **opérateurs de télécommunications**, en France, en Europe ou dans le reste du monde. Vous serez chargé d'effectuer avec les décideurs et les utilisateurs, les choix stratégiques en matière de développements spécifiques et/ou d'intégration de progiciels. Vous saurez démontrer votre compréhension du **métier** du client et votre aptitude à maîtriser ses enjeux stratégiques.

Ingénieur Grande Ecole, vous possédez une solide expérience acquise en société de services, en cabinet de conseil ou au sein d'une grande entreprise du secteur des télécommunications (opérateur ou constructeur). Des compétences dans l'un des domaines précités sont fortement souhaitées (en particulier **Billing and Customer Care**). L'anglais courant est bien sûr indispensable.

Au-delà de vos compétences techniques ou fonctionnelles, vos qualités personnelles seront déterminantes : forte implication, tempérament opérationnel, adaptabilité, sens aigu du service et du contact client. Nous vous offrons de réelles et nombreuses possibilités d'évolution, au sein d'un grand groupe international, dans un environnement particulièrement ouvert et stimulant. Les postes sont basés à **Paris-La Défense** mais supposent une réelle mobilité géographique.

Pour nous rencontrer, merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, rémunération actuelle) notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris cedex 08, sous la référence 59.5201/LM portée sur lettre et enveloppe en précisant la ou les fonctions souhaitées.

This international trading company in electronic components and computer peripherals has built up a worldwide network of contacts allowing its most demanding customers to obtain supplies in the shortest possible time by having access to all the world market. Within the framework of continuing its expansion, it is seeking :

5 Subsidiary Managers

HONG KONG - BEIJING - TOKYO - SAN FRANCISCO - NEW YORK

Job description : reporting to the Export Director, you will manage a team of 5 to 7 people (purchasers, sales representatives, administrators) responsible for purchasing and shipping electronic components and computer peripherals for customers around the world (electronic equipment makers, computer, telecommunications etc.). Maintaining and developing existing contacts with semiconductor manufacturers and distributors, you will direct and expand the sales team which services the industrial clients needs. You are personally involved in both purchasing and selling activities.

Profile : you must have a business degree and a minimum of 5 years professional experience as a negotiator (purchasing or sales) in an international industry environment (electronic, food, raw materials...). You have already managed a small team. All openings require excellent English. Mandarin is necessary for Hong Kong and Beijing openings; Japanese for Tokyo position. Excellent package and career development for the right candidate.

4 Purchasers

HONG KONG - TOKYO - SAN FRANCISCO - NEW YORK

Job description : reporting to the subsidiary manager, you will negotiate the purchase of electronic components and computer peripherals with area suppliers.

Profile : you must have substantial experience as an industrial purchaser. You should be fluent in the local language.

Please send your CV and salary expectations **for the position and city that you wish to be based in** to our search and selection consultants ***RH PARTNERS,***
365 rue de Vaugirard,
75015 PARIS.

RH PARTNERS

Le Monde Economie le lundi *

Le Monde Emploi le mardi **

et la rubrique

Le Monde des Initiatives locales le vendredi ***

Trois rendez-vous
à ne pas manquer pour vos opportunités de carrière

* daté mardi
** daté mercredi
*** daté samedi

JEUNE COMMERCIAL POUR LE MARCHE ALLEMAND

Cette PME française fabrique et commercialise des fours de traitement thermique destinés aux industriels de la *mécanique, de l'automobile, de l'aéronautique.*

Le Directeur Commercial souhaite confier la responsabilité du marché allemand, où des fours ont déjà été *installés, à un jeune ingénieur généraliste (orientation mécanique et/ou métallurgie) parlant couramment* allemand et ***bi-culturel franco-allemand***, ayant par exemple effectué son VSNE en Allemagne.

Maturité, autonomie et sens des responsabilités sont bien entendu des qualités fondamentales pour réussir à ce poste, tremplin pour la création à terme d'une agence ou d'une filiale en Allemagne. Résidence à LYON et déplacements fréquents en Allemagne dans un premier temps.

Une bonne connaissance de l'anglais est bien évidemment indispensable.

*Si vous vous êtes reconnu, écrivez s/réf. **C/1442M** à notre Conseil Pierre BUCCAÏ - **CONCORDANCES** 77 rue François Mermet - BP 32 - 69811 TASSIN LA DEMI LUNE cedex qui s'engage, si votre candidature est retenue, à vous adresser un dossier dans les trois semaines.*

CONCORDANCES
Entre les Hommes et les Entreprises

WWF

Depuis plus de 30 ans, le WWF a pris part aux efforts de la communauté internationale pour la protection des espèces. Notre travail, à fondement scientifique, est stimulé par la passion de la nature et par la nécessité de créer une politique de conservation à long terme, essentielle aux besoins humains.

Pour exécuter et superviser notre projet de conservation intégrée et de développement de la Forêt Minkébé au Gabon, nous recherchons un

CONSEILLER TECHNIQUE PRINCIPAL (CTP)

Une trés bonne expérience professionnelle en Afrique dans le domaine des ressources naturelles ou des aires protégées, une grande compétence en gestion des finances et des ressources humaines, la capacité de gérer des projets, ainsi qu'une bonne formation informatique sont nécessaires. Le/la candidat(e) devra s'exprimer couramment en français et maîtriser l'anglais.

Votre candidature accompagnée de votre CV sont à envoyer à l'attention de WWF Programme pour le Gabon, B.P. 9144, Libreville, Gabon; ou par fax (+241) 73-80-56. Seul(e)s les candidat(e)s choisi(e)s pour une entrevue seront contacté(e)s. Le salaire et les avantages sociaux seront comparables à ceux du secteur non-lucratif du marché des Etats-Unis d'Amérique.

Formation Professionnelle

CFD

l'Ecole des métiers de l'information

- **Acquérir** les techniques et les usages **d'un nouveau métier**
- **Elargir ses compétences** aux nouvelles technologies

Six filières [illegible] longues
- [illegible] multimédia
- Journaliste rédacteur • Secrétaire de rédaction
- Rédacteur graphiste
- Photojournaliste • Secrétaire d'édition

Sections conventionnées avec les conseils régionaux, l'Etat et les fonds d'assurance formation (Fongecif, AFDAS...)

CFD, l'Ecole des métiers de l'information
presse-édition-multimédia
231, rue de Belleville
75019 Paris
01 44 52 17 17

Chaque semaine, retrouvez la rubrique
"FORMATION PROFESSIONNELLE"
Pour vos annonces contactez
Michèle FERNANDEZ au
☎ 01.44.43.76.17 - *(Fax : 01.44.43.77.32)*

DES FORMATIONS CIBLEES POUR
DECIDEURS ET EQUIPES DE DIRECTION

- ► **INTRANET :** enjeux stratégiques pour la compétitivité de l'entreprise moderne **28 mai (1/2 jr)**
- ► **Le GROUPWARE** dans l'entreprise : pourquoi ? quand ? comment ? **17 au 19 juin**
- ► **LOGICIEL** : les enjeux industriels **25-26 juin**

CENTRALE PARIS

Pour en savoir plus :
01 41 13 11 21

INSTITUT CENTRALIEN DES TECHNOLOGIES ET DU MANAGEMENT
Formation Continue Ecole Centrale Paris
Grande Voie des Vignes 92295 Châtenay-Malabry cedex

هكذا من الأصل

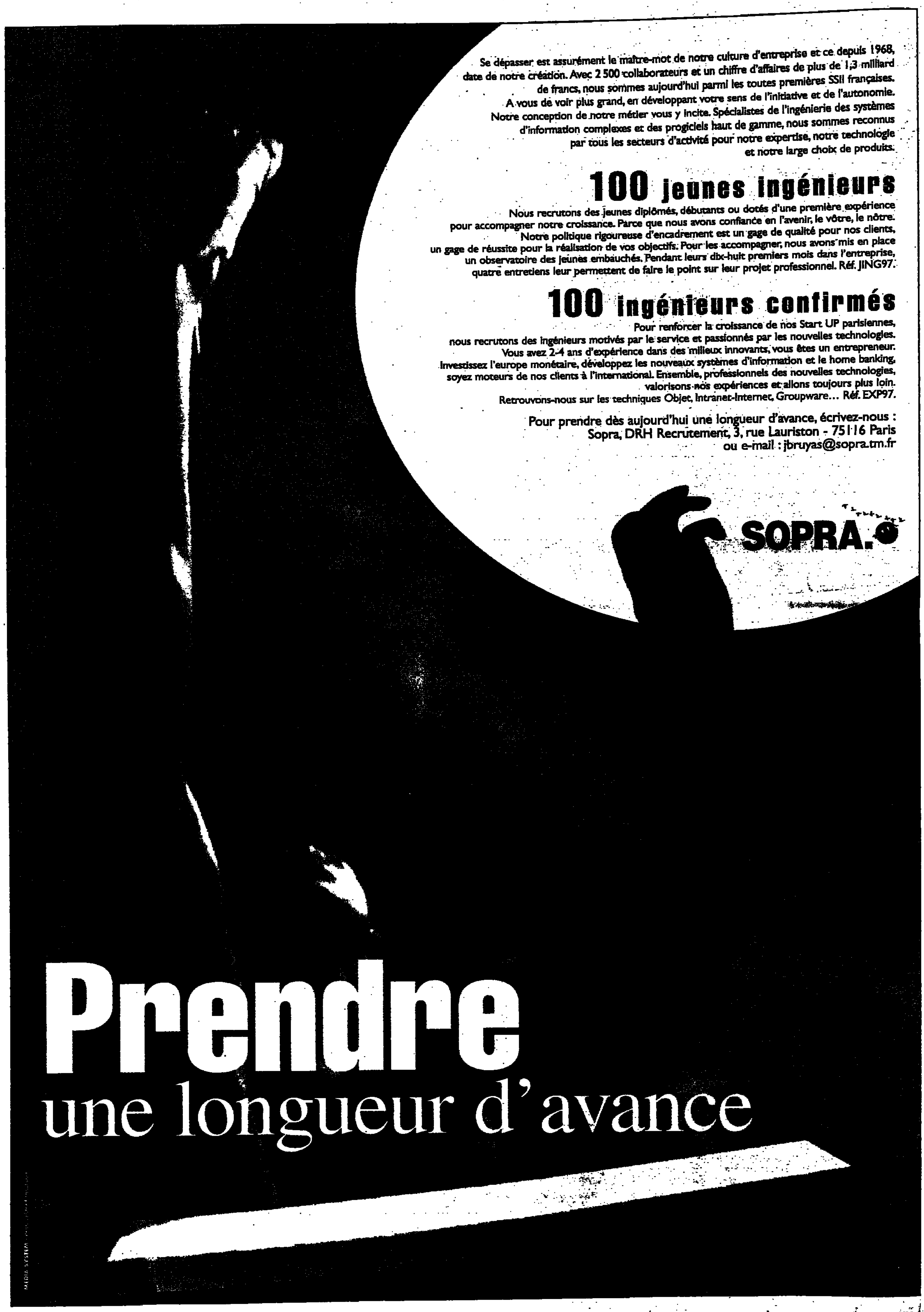

Se dépasser est assurément le maître-mot de notre culture d'entreprise et ce depuis 1968, date de notre création. Avec 2 500 collaborateurs et un chiffre d'affaires de plus de 1,3 milliard de francs, nous sommes aujourd'hui parmi les toutes premières SSII françaises. A vous de voir plus grand, en développant votre sens de l'initiative et de l'autonomie. Notre conception de notre métier vous y incite. Spécialistes de l'ingénierie des systèmes d'information complexes et des progiciels haut de gamme, nous sommes reconnus par tous les secteurs d'activité pour notre expertise, notre technologie et notre large choix de produits.

100 jeunes ingénieurs

Nous recrutons des jeunes diplômés, débutants ou dotés d'une première expérience pour accompagner notre croissance. Parce que nous avons confiance en l'avenir, le vôtre, le nôtre. Notre politique rigoureuse d'encadrement est un gage de qualité pour nos clients, un gage de réussite pour la réalisation de vos objectifs. Pour les accompagner, nous avons mis en place un observatoire des jeunes embauchés. Pendant leurs dix-huit premiers mois dans l'entreprise, quatre entretiens leur permettent de faire le point sur leur projet professionnel. Réf. JING97.

100 ingénieurs confirmés

Pour renforcer la croissance de nos Start UP parisiennes, nous recrutons des ingénieurs motivés par le service et passionnés par les nouvelles technologies. Vous avez 2-4 ans d'expérience dans des milieux innovants, vous êtes un entrepreneur. Investissez l'europe monétaire, développez les nouveaux systèmes d'information et le home banking, soyez moteurs de nos clients à l'international. Ensemble, professionnels des nouvelles technologies, valorisons nos expériences et allons toujours plus loin. Retrouvons-nous sur les techniques Objet, Intranet-Internet, Groupware… Réf. EXP97.

Pour prendre dès aujourd'hui une longueur d'avance, écrivez-nous :
Sopra, DRH Recrutement, 3, rue Lauriston - 75116 Paris
ou e-mail : jbruyas@sopra.tm.fr

هكذا من الأصل